

## Chapitre 6 : Le zoo-totalitarisme(TTT-0) ou la transposition du totalitarisme dur et direct dans la macro-dimension (bio/zoo)-subjective.

paramètres évo-méthodologiques:

filtre arendtien : on.

Idéo-porte : Singierienne<sup>1</sup>.

champ temporel : H-(2023).

champ polaire : VI+2 et VI+1.

dimensionnalisation(ZS + S+ OS+IS+O+SO)<sup>2</sup> : ZS + IS + O.

champ sociologique = principalement zoo-U-∞.

niveau de difficulté/ sensitivity reading : hard/traumatisant.

précision terminologique : pan-éco-idéologie(F) = idéologie de l'argent.

nature du document : matricielle.

Méta-écriture : Il est indispensable pour bien saisir le raisonnement de la présente diffraction(TTT) de bien admettre que nous sommes des animaux. Il s'agit d'un fait scientifique absolument incontestable pourtant écarté par de nombreux philosophes et autres dangereux idéologues. Nous sommes des animaux, cela signifie que nous sommes tous, êtres humains, des animaux de façon identique. En effet, nous correspondons tous à un certain nombre minimal de caractéristiques mesurables et observables de telle sorte à ce que nous puissions tous êtres reconnus comme faisant partie d'une espèce commune. En termes horizontaux, au sein du vivant, toutes les espèces peuvent être réparties, sauf exceptions, dans une dichotomie séparant le monde animal du monde végétal. Au sein du zoo-monde donc, il s'avère logique de pouvoir lire ou d'entendre que certaines statistiques scientifiques traitent de la biomasse du vivant, en distinguant biomasse humaine, d'élevage et sauvage. En concordance avec ce message statistique, il est possible de transposer ce premier terme en composantes élitistes de la zoo-masse(+), ces deuxième et troisièmes termes en la masse(-). La conséquence philosophique est d'importance : tous les êtres humains font partie de l'élite des espèces terrestres, nonobstant toute différence en termes de richesse, de culture, de capitaux sociaux ou autres type de capitaux entre deux êtres humains. En termes verticaux cette fois, l'espèce humaine se situe au sommet de la hiérarchie entre les espèces et l'inversion de la polarité de l'Histoire ne suppose pas de modification de cet état de fait nécessaire au maintien de la diversité de la vie humaine, contrairement à ce que postule en son principe même l'anti-spécisme. Raisonons un temps sur ce point : si le spécisme consiste à affirmer la supériorité de l'espèce humaine, alors l'anti-spécisme consiste à lui interdire cette position de supériorité hiérarchique, cependant que cela entraîne la fin de toute forme de violence meurtrière envers les animaux. Or, il est indispensable de bien voir qu'une telle position est culturocide au sens où elle interdit par la même les cultures de la chasse, de la pêche, de la cuisine, entre autres. En revanche, s'il n'est pas souhaitable de modifier l'état de domination évident de l'humanité sur les autres espèces (surtout les techno-espèces telles les IA), aussi est-il indispensable de limiter la présente situation Historique de destruction intégrale du vivant : l'humanité a franchi toute forme de morale inter-spécifique en manifestant matériellement, institutionnellement et politiquement l'ambition de détruire toute forme de liberté animale à l'état sauvage. Une règle éthique doit être posée : aucune culture ne justifiera jamais une extinction d'espèce et aujourd'hui ce sont les baleines qui sont en grand danger et qu'il faut protéger-sauve (renvoi au critère n°2.2.1.2.). Au rythme commercial mondialisé actuel, les océans seront bientôt vides, tout comme le sont déjà certaines forêts et surtout de plus en plus les sols du monde entier. Il est pourtant à la portée de quiconque de bien reconnaître le principe suivant

---

1 Peter Singer, *La libération animale*, préface à l'édition de 1975, 2012, édition Payot et Rivages, p. 55 : « Ce livre porte sur la tyrannie que les êtres humains exercent sur les autres animaux ».

Ce point de vue n'est pas suffisant : non seulement le paradigme de la tyrannie n'a pas été construit, ni analysé, mais en plus, l'expression employée n'est pas la bonne : nous infligeons des conditions d'existence comparables à celle des camps de concentration aux animaux d'élevage.

2 Renvoi à l'évo-méthodo

selon lequel nulle humanité n'est possible sans respect absolu de la vie des autres espèces, ce qui rajoute matériellement à la notion de raison vitale. À l'heure où j'écris ces lignes, je ne sais pas encore quel sera le résultat de la présente étude et pourtant, je suis d'ores-et-déjà convaincu qu'il existe un totalitarisme non-anthropo-spécifique, l'homme imposant sa tyrannie à toutes les autres espèces par la chasse, la pêche ou l'agriculture et surtout une forme particulièrement poussée de totalitarisme par l'intermédiaire de l'élevage. Il n'est pas question d'interdire intégralement ces premières pratiques, en particulier sous leurs formes vivrières, cependant que toute forme d'élevage ne peut qu'être abolie, en conséquence de la présente étude, sauf à ce que ne s'instaure une véritable guerre civile entre individus systémiques rationnellement défenseurs des animaux et individus(TTT-0 + TTT-3 + para-TTT-3 = T...T).

Sur le premier critère préliminaire du retour possible du zoo-totalitarisme, il faut bien remarquer qu'en réalité, la tyrannie que nous infligeons aux animaux ainsi qu'aux plantes n'a en réalité jamais réellement cessé d'être<sup>3</sup>. En un sens, cette exploitation du vivant terrestre est *nécessaire* à l'humanité pour qu'elle puisse s'alimenter, d'où un aspect « positif » du zoo-totalitarisme ainsi que la difficulté de construire un système politique qui ne réitère pas cette erreur(TTT). Il apparaît cependant qu'il soit possible de se défaire de telle structures anti-politiques en interdisant de tuer les animaux non humains, sauf en cas de nécessité survivaliste d'un individu (en ce sens, seule apparaît réalisable la dimensionnalisation strictement subjective de la chasse ou de la pêche, ce qui n'empêche pas l'addition d'encadrements intersubjectif et universel), les besoins en termes de sécurité militaire étant inclus. En application de la schématisation de la V Histoire suivant un cycle capitalisme/anti-capitalisme, il n'est pas impossible théoriquement d'entrevoir le retour de cette première phase (cette hypothèse est chronologiquement trop éloignée pour avoir à la traiter ici)<sup>i</sup> : l'inversion de la polarité de l'Histoire suggère néanmoins à ce que nous devenions, non plus le l'espèce pan-prédatrice principale, mais au contraire, l'espèce pan-prédatrice exceptionnelle ou marginale, d'où la possibilité de se nourrir de viande d'animaux terrestres naturellement décédés, à l'instar des charognards (cette règle étant inapplicable en ce qui concerne les animaux marins ou aériens, il y a lieu de n'appliquer en ce qui les concerne que le principe de chasse survivaliste laquelle se matérialise par les critères suivants : absence culturelle et/ou matérielle d'agriculture vivrière et de terrain agricole dans le monde à cultiver<sup>ii</sup>, absence de provisions alimentaires et de matériel de conservation de la nourriture, besoins alimentaires conséquents,

---

3 G. Orwell, *La ferme des animaux*, 1945, éditions folio, p. 10-12 : « Tous les animaux étaient maintenant au rendez-vous – sauf Moïse, un corbeau apprivoisé qui sommeillait sur un perchoir, près de la porte de derrière – et les voyant à l'aise et bien attentifs, Sage l'Ancien se râcla la gorge puis commença en ces termes : « Camarades, vous avez déjà entendu parler du rêve étrange qui m'est venu la nuit dernière. Mais j'y reviendrai tout à l'heure. J'ai d'abord quelque chose d'autre à vous dire. Je ne compte pas, camarades, passer encore de longs mois parmi vous. Mais avant de mourir je voudrais m'acquitter d'un devoir, car je désire vous faire profiter de la sagesse qu'il m'a été donné d'acquérir. Au cours de ma longue existence, j'ai eu, dans le calme de la porcherie, tout loisir de méditer. Je crois être en mesure de l'affirmer : j'ai, sur la nature de la vie en ce monde, autant de lumières que tout autre animal. C'est de quoi je désire vous parler. Quelle est donc, camarades, la nature de notre existence ? Regardons les choses en face : nous avons une vie de labeur, une vie de misère, une vie trop brève. Une fois au monde, il nous est tout juste donné de quoi survivre, et ceux d'entre nous qui ont la force voulue sont astreints au travail jusqu'à ce qu'ils rendent l'âme. Et dans l'instant nous cessons d'être utiles, voici qu'on nous égorge avec une cruauté inqualifiable. Passée notre première année sur cette terre, il n'y a pas un seul animal qui entrevoie ce que signifient des mots comme loisir ou bonheur. Et quand le malheur l'accable, ou la servitude, pas un animal qui soit libre. Telle est la simple vérité. Et doit-il en être tout uniment ainsi par un décret de la nature ? Notre pays est-il donc si pauvre qu'il ne puisse procurer à ceux qui l'habitent une vie digne et décente ? Non, camarades, mille fois non. Fertile est le sol de l'Angleterre et propice son climat. Il est possible de nourrir dans l'abondance un nombre d'animaux bien plus considérable que ceux qui vivent ici. Cette ferme à elle seule pourrait pourvoir aux besoins d'une douzaine de chevaux, d'une vingtaine de vaches, de centaines de moutons – tous vivant dans l'aisance une vie honorable. Le hic, c'est que nous avons le plus grand mal à imaginer une chose pareille. Mais puisque telle est la réalité, pourquoi en sommes-nous toujours à végéter dans un état pitoyable ? Parce que tout le produit de notre travail, ou presque, est volé par les humains ».

animus et corpus du territoire possédé et occupé, l'espèce dont on prévoit la chasse est une espèce r<sup>4</sup>). La présente exception cynégétique a donc pour objectif d'empêcher une perte en vie humaine, ce qui impose donc de transposer cette exception en terme animal (en d'autres termes, dès qu'une espèce en met en danger d'autres, il est possible de contrôler-prédaté cette espèce qui en met d'autres en danger de façon massive<sup>5</sup>).

Sur le second critère préliminaire, il y a lieu de constater effectivement le développement de différentes sortes de techno-panopticon, que les animaux soient en extérieur<sup>6</sup> ou en intérieur<sup>7</sup>. La thèse en sciences de l'ingénieur soutenue dans l'université du Mans pousse la réflexion plus loin en établissant un système de capteurs permettant (soi-disant) de détecter des animaux malades en fonction de leur temps passé couché<sup>8</sup> au moyen de l'installation sur leurs corps de multiples

- 
- 4 C. Fargeot, *La chasse commerciale en Afrique centrale : une menace pour la biodiversité ou une activité économique durable ? Le cas de la République Centrafricaine*, 2014, collège doctoral du Languedoc-Roussillon, p. 134 : « En matière de biologie, la faune sauvage peut être séparée en deux grandes catégories, aux stratégies démographiques opposées. Les espèces de type r sont des pionnières, qui occupent très rapidement les niches écologiques et les espaces vides, avec une dynamique de reproduction élevée et une espérance de vie limitée. À l'opposé, les espèces K cherchent plutôt à diminuer la mortalité qu'à stimuler la natalité ; elles investissent donc dans l'élevage de juvéniles peu nombreux, mais sevrés tardivement et bénéficiant d'une longue espérance de vie et elles sont ainsi adaptées à des milieux biotiques stables, proches de l'équilibre climacique. Ces caractéristiques permettent aux espèces r de bien supporter des pressions de chasse élevées, alors que les prélèvements sur les espèces K doivent être très limités, sous peine d'un effondrement des populations, ce qui justifie, sur le plan biologique, une politique de protection à leur endroit ».
  - 5 Par exemple, F. Ramade, *écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère*, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 567 : « Autres facteurs anthropiques provoquant une surmortalité de la faune et de la flore sauvage. Il existe cependant bien d'autres causes de mortalité indirecte de la faune sauvage liée à l'activité humaine. Ainsi, les chiens et les chats errants détruisent un nombre considérable d'animaux. On a pu estimer qu'un chat tue en moyenne 4 oiseaux, soit 250 millions d'oiseaux par an pour les 60 millions de chats recensés aux États-Unis et au moins autant en Europe occidentale » !
  - 6 L. Riaboff, *Mise en place d'une méthodologie pour l'analyse de données GPS et accéléromètres afin d'améliorer la gestion du pâturage en élevage de bovins laitiers*, 2020, thèse de doctorat de Le Mans Université, p. 22 : « Les barrières virtuelles : du concept à la solution finalisée. Les barrières virtuelles constituent l'avancée majeure dans le domaine de l'élevage de précision appliqué spécifiquement au pâturage (Hills et al., 2016). Selon Umstatter (2011), il s'agit « d'un système qui n'utilise pas de barrières physiques pour matérialiser l'espace disponible aux animaux ». Contrôler les animaux et les garder dans un espace défini sans barrières physiques est en réalité un concept datant de plus de 50 ans. Les premiers systèmes étaient basés sur l'émission/réception de signaux électromagnétiques entre un point central et un système embarqué sur l'animal (Brose, 1990). Plusieurs systèmes se sont ensuite succédé mais l'innovation majeure repose sur l'introduction du GPS embarqué sur les animaux par Marsh (1999). Lorsque leurs coordonnées géographiques se situent en dehors de l'espace qui leur est dédié, les animaux reçoivent alors un stimulus qui peut être sonore ou électrique. Le premier système est désormais commercialisé depuis 2016 (eSherperdR, Agersens) ».
  - 7 Chaîne Youtube Arte, *Documentaire : L'usine des animaux*, 2022 : « Steve contrôle tous les mouvements de ses vaches, grâce à l'intelligence artificielle. [un éleveur américain :] « mon grand-père disait que la plus grande révolution industrielle de l'industrie laitière, ce serait les ordinateurs. L'informatique permet d'avoir un gardien de vaches dans le ciel et qui surveille les vaches 24h/24 ». Il a installé dans ses étables un système de caméras auquel rien n'échappe. [le même éleveur :] « Il y a 6 caméras : une juste au-dessus de vous, là prend une image par minute et je peux vous montrer ici une vidéo accélérée de 24h. Chaque minute les activités des vaches sont classifiées dans les étables ». En rouge, les vaches allongées. En vert, celles qui mangent. En bleu et jaune, celles qui restent debout dans les allées, du temps inutile pour la production laitière. [le même éleveur :] « on classifie les comportements selon qu'ils sont productifs ou non-productifs. Un comportement productif, c'est le temps passé couché ». En fonction des résultats, l'éleveur calibre les distributions de nourriture et les nettoyages de l'étable, pour que les vaches restent allongées le plus longtemps possible. [le même éleveur :] « une heure couchée, c'est presque deux litres de lait, donc chaque quart-d'heure couché, vous gagnez une demi-litre de lait » ».
  - 8 L. Riaboff, *Mise en place d'une méthodologie pour l'analyse de données GPS et accéléromètres afin d'améliorer la gestion du pâturage en élevage de bovins laitiers*, 2020, thèse de doctorat de Le Mans Université, p. 32-33 : « Des comportements indicateurs de l'état de santé des vaches laitières. Les vaches laitières modifient certains de leurs comportements lorsqu'elles sont affectées par des troubles de santé. À ce propos, il convient de s'intéresser au comportement de rumination puisque les vaches passent moins de temps à ruminer lorsqu'elles sont atteintes de

capteurs<sup>9</sup> alimentant en données des algorithmes<sup>10</sup>, étant précisé que ces mêmes capteurs ne distinguent pas correctement la position assise de la position debout, L. Riaboff suggérant même d'installer un « altimètre »<sup>11</sup> sur les vaches à des fins d'augmentation de la fiabilité du système de « prédiction automatique des comportements des vaches laitières au pâturage » à des fins de « suivi automatisé du bien-être des animaux au pâturage »<sup>12</sup>. Globalement, on peut observer une extension du concept de contrôle global des animaux, en l'occurrence poussé jusqu'à l'absurde.

---

maladies métaboliques (acidose ruminale : -97 min/jour ; DeVries et al., 2009), en cas de maladies infectieuses (mammites cliniques ; Siivonen et al., 2011) et en cas de troubles de la locomotion (boiteries : -10 %; Almeida et al., 2008). Ces études ont été réalisées avec des vaches laitières au bâtiment mais il semble légitime de considérer le comportement de rumination comme indicateur potentiel de l'état de santé des animaux de pâturage. Le comportement d'ingestion des vaches laitières semble également pertinent pour détecter différents types de troubles. Les animaux augmentent en effet le temps dédié à la prise alimentaire dans le cas de maladies métaboliques (acidose ruminale : +85 min/jour ; ration mixte de fourrages et concentrés ; DeVries et al., 2009) au même titre que lorsqu'ils sont atteints de maladies infectieuses (mammites ; ration à base d'ensilage ; Siivonen et al., 2011). Le nombre de repas et leur durée sont aussi diminués dans le cas de troubles de la locomotion (boiteries : -12,7 % ; Almeida et al., 2008). Ces études ont été réalisées au bâtiment et mériteraient d'être validées en système pâturant, mais il paraît néanmoins cohérent de s'intéresser au comportement d'ingestion au pâturage comme indicateur potentiel de l'état de santé des animaux. Des informations sur la posture couchée méritent aussi d'être collectées. En particulier, une diminution du temps passé couché est un indicateur de certaines maladies métaboliques (acidose ruminale ; DeVries et al., 2009) et de maladies infectieuses (mammites ; Siivonen et al., 2011). Les vaches laitières affectées par un trouble de la locomotion ont au contraire des sessions en position couchée plus longues que les animaux sains (89.3 min *versus* 80.7 min respectivement ; Yunta et al., 2012) ;

- 9 L. Riaboff, Mise en place d'une méthodologie pour l'analyse de données GPS et accéléromètres afin d'améliorer la gestion du pâturage en élevage de bovins laitiers, 2020, thèse de doctorat de Le Mans Université, p. 36 : « À noter que la version la plus récente du RumiWatchSystem remonte des informations sur la plupart des activités des vaches mais nécessité de combiner un capteur de pression et un accéléromètre sur la tête de l'animal ainsi qu'un podomètre sur un membre postérieur ».
- On notera au passage que le nom de la marque fait passer pour un « System » ce qui n'est au contraire qu'un gadget.
- 10 L. Riaboff, Mise en place d'une méthodologie pour l'analyse de données GPS et accéléromètres afin d'améliorer la gestion du pâturage en élevage de bovins laitiers, 2020, thèse de doctorat de Le Mans Université, p. 47-77 : « De la matrice des variables à la classification des comportements des ruminants. Cette vise à établir un modèle qui discrimine au mieux les comportements observés à partir des variables extraites du signal accéléromètre. Les modèles établis dans la communauté concernée sont principalement établis à partir de méthodes de classification supervisée de *machine learning* (ML) (Barwick et al., 2018 ; Robert et al., 2009, Smith et al., 2016). Des méthodes ensemblistes représentées par les techniques de *bagging* et de *boosting* sont également mises en œuvre dans plusieurs études (Dutta et al., 2015 ; Lush et al., 2018). Des méthodes de *deep learning* (Kamminga et al., 2018) ainsi que des modèles probabilistes (Vázquez Diosdado et al., 2015) sont également retrouvés de façon marginale. Enfin, des méthodes de seuillage visant à fixer arbitrairement les seuils à partir de la distribution des variables sont aussi envisagées dans la littérature (Andriamandroso et al., 2017 ; Arcidiacono et al., 2017). Les principaux algorithmes mis en jeu dans les 25 études prises en compte sont synthétisés dans le Tableau 11 ci-après. [...] L'étape de validation de l'algorithme s'effectue classiquement en deux étapes (Hastie et al., 2011). Comme illustré dans la Figure 12, cette étape consiste (1) à utiliser le modèle établi précédemment pour prédire les comportements associés à des fenêtres qui n'ont pas été utilisées lors de la calibration du modèle puis (2) à comparer les comportements prédits par le modèle aux comportements observés sur le terrain via une matrice de confusion. Cette matrice sert alors de support au calcul de métriques de performance. Ces métriques relatent à la fois des performances globales du système mais également les performances de prédiction associées à chacun des comportements ». Les vaches finissent ainsi transposées en un « arbre de possibilités », ce qui correspond à une algo-objectivation des vaches, perspective qui rejoint également la thèse du techno-remplacement, en l'occurrence des éleveurs.
- 11 L. Riaboff, Mise en place d'une méthodologie pour l'analyse de données GPS et accéléromètres afin d'améliorer la gestion du pâturage en élevage de bovins laitiers, 2020, thèse de doctorat de Le Mans Université, p. 104 : « 4.4.2. *Confusion between the prediction of standing and lying*. The lowest performance was obtained for the behaviour « Resting - Standing » (Sensitivity : 0.82, specificity : 0.99 with XGB after smoothing) because of the confusion between the behaviour « Resting - Lying » (Appendix E). This confusion has already been mentioned in the

Critère n°1.1. Le zoo-totalitarisme est lui-même emboîté dans un processus mondial nommé croissance<sup>13</sup> laquelle effectivement n'a pas de fin théorique en ce qu'elle débouche sur un infini économique<sup>14</sup>. La multiplication mondialisée des structures d'élevage au cours des 70 dernières années a largement contribué à l'augmentation du risque de l'avènement d'un totalitarisme climatique global, transformant théoriquement la terre en un trou noir inhabitable<sup>15</sup>.

Critère n°1.2. Si l'on se place dans la perspective des animaux, il est assuré que nous sommes leurs ennemis<sup>16</sup> : originellement conçu aux États-Unis<sup>17</sup>, le modèle d'exploitation concentrationnaire des animaux s'est depuis exporté dans tous les pays du monde<sup>18</sup>. Le terme de guerre n'est pas en ce sens approprié puisque les animaux ne disposent pas réellement de moyens

---

literature when a single accelerometer is fixed on the animal neck (Benaissa et al., 2018 ; Mariskainen et al., 2009). As explained by Hamalainen et al. (2011), both the level of activity and the position of the head are similar between these two postures. Thus, it is difficult to find relevant features from accelerometer data alone to discriminate these two postures. Although this confusion was reduced with the Viterbi-based-HMM smoothing (Appendix F), the discrimination between these two postures remains an important challenge when using a single accelerometer on the neck. A solution might be to add other sensors in the same electronic box, like a magnetometer, a gyrometer, or an altimeter. By merging data from different sensors, new relevant features could be found to discriminate lying and standing positions ».

- 12 L. Riaboff, Mise en place d'une méthodologie pour l'analyse de données GPS et accéléromètres afin d'améliorer la gestion du pâturage en élevage de bovins laitiers, 2020, thèse de doctorat de Le Mans Université, p. 110-111.
- 13 Article 283 du Traité de l'Union-Européenne : « 3. L'Union établit un marché intérieur. Elle œuvre pour le développement durable de l'Europe fondé sur une croissance économique équilibrée et sur la stabilité des prix, une économie sociale de marché hautement compétitive, qui tend au plein emploi et au progrès social, et un niveau élevé de protection et d'amélioration de la qualité de l'environnement. Elle promeut le progrès scientifique et technique ».
- 14 G. Simmel, Philosophie de l'argent, 1987, édition PUF, p. 299-300 : « À mon avis, le fait, absolument indéniable mais tout à fait insignifiant pour la pratique, que le profit dans la spéculation à la baisse soit toujours limité, alors qu'il ne l'est pas dans la spéculation à la hausse, donne à cet aspect là tout son attrait psychologique. Tandis que les grands spéculateurs en céréales, pour qui se pose réellement la question de la livraison, calculent les chances des deux côtés, pour la spéculation monétaire pure, représentée par le marché différentiel, la direction adéquate est celle qui, formellement, mène à l'infini. Et cette dernière, constituant la dynamique interne de l'intérêt monétaire, se retrouve encore mieux dans l'exemple suivant. Pendant la période de 1930 à 1880, l'agriculture allemande a vu s'accroître constamment son revenu. D'où naquit l'idée que c'était là un processus illimité ; à telle enseigne que les propriétés n'étaient plus achetées aux prix correspondant au bénéfice du moment, mais à celui qu'on pouvait attendre dans l'avenir, progressant dans les proportions observées jusque-là – d'où l'actuelle situation catastrophique de l'agriculture. C'est la forme monétaire du bénéfice qui entraîne la représentation de la valeur sur ce terrain dangereux ; là où ce dernier n'intervient que comme « valeur d'usage », en fonction directe de son *quantum* concret, l'idée de sa progression rencontre une limite raisonnable, tandis que l'anticipation et la potentialité de la valeur monétaire vont à l'infini ».
- 15 L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 102-104 : « « L'agriculture est secteur qui englobe tous les problèmes environnementaux à lui tout seul. [...] Ce sont les produits d'origine animale qui sont responsables, pour une grande partie, du désastre écologique actuel. » (Joseph Poore, de l'université d'Oxford, 2018). Les conséquences sur l'environnement de la consommation de viande sont de plus en plus explicitement soulignées par les associations environnementales. En 2018, Greenpeace a lancé la campagne « Cantines scolaires : trop de viande dans les assiettes », tandis que le WWF publiait son étude *Vers une alimentation bas carbone, saine et abordable*. Inquiets à juste titre du changement climatique déjà amorcé, les citoyens multiplient les appels et se mobilisent en faveur de l'environnement. En décembre 2018, la pétition « L'affaire du Siècle », lancée par quatre ONG, a récolté en cinq jours plus d'un million et demi de signatures – du jamais vu en France. Son objectif ? Que l'État française agisse enfin pour contrer la catastrophe imminente ! La part de l'élevage dans ce « cataclysme planétaire » est importante. À lui seul, il est responsable d'environ 15 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues à l'activité humaine, de 25 % de l'acidification des sols, de 63 % de la déforestation de l'Amazonie. Il représente entre deux tiers et trois quarts des émissions d'Ammoniac et est source de nombreuses pollutions. L'élevage émet ainsi plus de GES que la consommation de carburant de tous les moyens de transport réunis ! La production de produits d'origine animale est responsable d'environ 58 % de l'ensemble des émissions de GES du secteur agricole mondial. À elles toutes, les vingt plus grosses entreprises agroalimentaires de la planète, telles que JBS ou Cargill, émettent plus de GES que des pays comme l'Allemagne ou le Royaume-Uni. Et les cinq principaux producteurs de produits animaux réunis

militaires défensifs : il y a plutôt lieu de parler de zoocide<sup>19</sup> circulaire<sup>20</sup>, conséquence du système anti-politique actuel de discrimination des espèces et d'extermination intégrale de celles-ci. Le zoo-nécro-éco-cycle s'étend dernièrement aux fonds marins, la carni-humanité recherchant toujours de nouvelles sources de profits et de matières premières marines<sup>21</sup>.

Critère n°1.3. Le système économique mondial réduit leurs animaux à leur volonté de puissance biologique<sup>22</sup>. Ce « système » amène ainsi à la vérification de la triptyque principielle : on retrouve jusqu'entre êtres humains, soit entre l'élite spécifique même du vivant terrestre, des mécanismes institutionnalisés de mépris social<sup>23</sup> et en ce qui concerne le mépris animal, il s'agit en réalité moins de mépris que de la nécessité normalisée de faire ce que la société exige de faire

---

sont responsables de davantage de rejets de GES que des entreprises pétrolières comme BP ou Shell. L'élevage est aussi une cause majeure de déforestation. Nous rasons l'Amazonie pour créer de gigantesques parcelles de monoculture de céréales et de légumineuses qui vont servir à engraisser des animaux. Contrairement à l'idée reçue, le soja importé massivement sert à nourrir les animaux d'élevage, pas à faire du tofu ! La France est d'ailleurs le 3<sup>e</sup> plus gros importateur mondial de tourteau de soja pour l'élevage, et n'est pas en reste non plus sur les graines entières (transformées en tourteau en France) ». On retrouve donc le lien entre TTT-0 et les chapitres 2 à 4 du livre premier.

16 G. Orwell, *La ferme des animaux*, 1945, éditions folio, p. 12-15 : « Camarades, là se trouve la réponse à nos problèmes. Tout tient en un mot : l'Homme. Car l'Homme est notre seul véritable ennemi. Qu'on le supprime, et voici extirpée la racine du mal. Plus à trimer sans relâche ! Plus de meurt-la-faim ! L'Homme est la seule créature qui consomme sans produire. Il ne donne pas de lait, il ne pond pas d'œufs, il est trop débile pour pousser la charrue, bien trop lent pour attraper un lapin. Pourtant le voici suzerain de tous les animaux. Il distribue les tâches entre eux, mais ne leur donne en retour que la maigre pitance qui les maintient en vie. Puis il garde pour lui le surplus. Qui laboure le sol ? Nous ! Qui le féconde ? Notre fumier ! Et pourtant pas un parmi nous qui n'ait que sa peau pour tout bien. Vous, les vaches là devant moi, combien de centaines d'hectolitres de lait n'avez-vous pas produit l'année dernière ? Et qu'est-il advenu de ce lait qui vous aurait permis d'élever vos petits, de leur donner force et vigueur ? De chaque goutte l'ennemi s'est délecté et rassasié. Et vous les poules, combien d'œufs n'avez-vous pas pondus cette année-ci ? Et combien de ces œufs avez-vous couvés ? Tous les autres ont été vendus au marché, pour enrichir Jones et ses gens ! Et toi, Douce, où sont les quatre poulains que tu as portés, qui auraient été la consolation de tes vieux jours ? Chacun d'eux fut vendu à l'âge d'un an, et plus jamais tu ne les reverras ! En échange de tes quatre maternités et du travail aux champs, que t'a-t-on donné ? De strictes rations de foin plus un box dans l'étable ! Et même nos vies misérables s'éteignent avant le terme. Quant à moi, je n'ai pas de hargne, étant de ceux qui ont eu de la chance. Me voici dans ma treizième année, j'ai eu plus de quatre cents enfants. Telle est la vie normale chez les cochons, mais à la fin aucun animal n'échappe au couteau infâme. Vous autres, jeunes porcelets assis là et qui m'écoutez, dans les douze mois chacun de vous, sur le point d'être exécuté, hurlera d'atroce souffrance. Et à cette horreur et à cette fin, nous sommes tous astreints – vaches et cochons, moutons et poules, et personne n'est exempté. Les chevaux eux-mêmes et les chiens n'ont pas un sort plus enviable. Toi, Malabar, le jour où tes muscles fameux n'auront plus leur force ni leur emploi, Jones te vendra à l'équarisseur, et l'équarisseur te tranchera la gorge ; il fera bouillir tes restes à petit feu, et il en nourrira la meute de ses chiens. Quant aux chiens eux-mêmes, une fois édentés et hors d'âge, Jones leur passe une grosse pierre au cou et les noie dans l'étang le plus proche. Camarades, est-ce que ce n'est pas clair comme de l'eau de roche ? Tous les maux de notre vie sont dus à l'Homme, notre tyran. Débarrassons-nous de l'Homme, et nôtre sera la produit de notre travail. C'est presque du jour au lendemain que nous pourrions devenir libres et riches. A cette fin, que vaut-il ? Eh bien, travailler de jour et de nuit, corps et âme, à renverser la race des hommes. C'est là mon message, camarades. Soulevons-nous ! Quand aura lieu le soulèvement, cela je l'ignore : dans une semaine peut-être ou dans un siècle. Mais, aussi vrai que sous moi je sens de la paille, tôt ou tard justice sera faite. Ne perdez pas de vue l'objectif, camarades, dans le temps compté qui vous reste à vivre. Mais avant tout, faites part de mes convictions à ceux qui viendront après vous, afin que les générations à venir mènent la lutte jusqu'à la victoire finale. Et souvenez-vous-en, camarades : votre résolution ne doit jamais se relâcher. Nul argument ne fous fera prendre des vessies pour des lanternes. Ne prêtez pas l'oreille à ceux selon qui l'Homme et les animaux ont des intérêts communs, à croire vraiment que de la prospérité de l'un dépend celle des autres ? Ce ne sont que des mensonges. L'homme ne connaît pas d'autres intérêts que les siens. Que donc prévalent, entre les animaux, au fil de la lutte, l'unité parfaite et la camaraderie sans faille. Tous les hommes sont des ennemis. Les animaux entre eux sont tous camarades ».

17 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 48-49, étant précisé que Mercure est le nom de l'abattoir dans lequel l'auteur de ce livre s'est infiltré : « Chicago, la ville-abattoir par excellence. Celle qui, vers la fin du XIXe siècle, fournissait 50 % de la viande engloutie aux États-Unis. Sans elle, je n'aurais jamais rencontré Kevin. Le professeur de gestion Jean-Louis Peaucelle, spécialiste de l'histoire des idées sur l'organisation technique

pour être inclus au sein de celle-ci<sup>24</sup> ; l'inégalité entre les espèces et la primauté de l'espèce humaine ne sont plus à démontrer<sup>25</sup> ; en termes d'appétence pour la mort de zoo-autrui, le simple fait de tuer un animal pour le cuisiner et le manger correspond directement à ce critère<sup>26,27</sup>. Les droits de l'Homme correspondent en pratique à la négation juridique des droits des animaux : ainsi l'homme se venge-t-il de sa faim tant corporelle qu'économique dans n'importe quel ordre juridique<sup>28</sup>, l'argent fonctionnant par principe selon un modèle exponentiel<sup>29</sup>, non-régressif dans l'ordre juridique de l'Union-Européenne<sup>30</sup>.

---

rappelle (Jean-Louis Peaucelle, *Du dépeçage à l'assemblage, l'invention du travail à la chaîne à Chicago et à Détroit*, Paris, 2003, *Gérer et comprendre*, revue *Annale des Mines*, P. 75-88.) que c'est dans les abattoirs américains que le travail à la chaîne fut inventé. Il évoque les principe de vingt hommes qui, à Cincinnati en 1850, parviennent à dépecer un porc toutes les vingt secondes grâce à la division des tâches. À cette époque, pour la première fois, les carcasses sont suspendues à un rail en pente douce qui, par la gravité, les fait avancer d'un poste à un autre. Cette organisation du travail, les abattoirs de Chicago l'ont reprise et dopée, jusqu'à la rendre monstrueuse. En 1893, l'abattoir Armour tuait à lui seul 1,7 millions de porcs, 1 million de bœufs et 600 000 moutons. C'est davantage que Mercure aujourd'hui. Afin de trouver des solutions contre la pollution générée par les déchets en tout genre, les laboratoires Armour valorisaient les restes provenant du corps des bœufs et des porcs : margarine, bouillon en cube, poils pour brosses, ficelle en boyau, stéarine pour faire des bougies, pepsine pour faire des boissons gazeuses et du fromage, engrais avec les os... Une blague de l'époque disait qu'on utilisait tout dans le cochon, sauf son cri ».

- 18 Chaîne Youtube Arte, Documentaire : *L'usine des animaux*, 2022 : « Leurs cibles, l'Asie, où vit déjà la moitié de la population mondiale, et peu importe qu'une grande partie du continent soit de tradition végétarienne. Ces pays du tiers-monde passent à la viande à une vitesse vertigineuse. La consommation de produits animaux y a triplé ces vingt dernières années. La population, plus urbaine, plus riche, se soumet avec entrain à ce nouveau modèle alimentaire et ce qui va avec. Au Vietnam, dans les campagnes, des villes-usines gigantesques surgissent. Bâties en quelques mois, livrées clefs en main par les multinationales, des élevages industriels, immenses, comme en Europe et aux États-Unis mais encore plus barricadés, inaccessibles ».
- 19 Chaîne Youtube Arte, Documentaire : *L'usine des animaux*, 2022 : « Nous abattons 70 milliards d'animaux chaque année ».
- 20 À titre comparatif, lors de la Seconde Guerre Mondiale, ce sont 6 millions de juifs qui ont été exterminés par les Nazis. L'article 6 du Statut de Rome indique qu'un génocide est défini par « l'intention de détruire, en tout ou partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, par l'emploi de l'un des moyens mentionnés dans la liste suivante : le meurtre ; une atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale des membres du groupe ; la soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ; des mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ; un transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe ». Classiquement, le droit international humanitaire ne concerne que les êtres humains, cependant que la réplique du système totalitaire à l'encontre des animaux et l'organisation juridique mondiale d'un tel système ne puisse pas être justifiable rationnellement, toute forme de totalitarisme ne pouvant qu'être directement associée à de la folie collective. La définition de l'article 6 telle que posée par le Statut de Rome est en l'occurrence excédée par la dimension circulaire du zoo-totalitarisme tandis que le totalitarisme classique n'inclus pas l'idée du renouvellement du génocide qu'il planifie idéologiquement(F). Il en découle une nécessaire rénovation du droit international humanitaire et pénal ainsi que le constat d'un approfondissement du paradigme classique du totalitarisme, en conséquence de ce constat d'inadaptation des définitions posées dans ce statut. Le concept global adapté à cette situation est celui de nécro-éco-cycle et l'idée matérielle globale de ce concept ne consiste qu'à relater d'un système de commercialisation de la mort, et par extension de la vie d'êtres vivants.
- 21 Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, 2011, éditions les petits matins, p. 126- 127 : « Le filon des grands fonds. Un exemple illustre parfaitement les impasses auxquelles peut mener la course aux armements, celui des espèces de grands fonds en Atlantique nord. Depuis toujours, le rêve des armateurs est de pouvoir maîtriser un chalut à des profondeurs de plus en plus importantes. Longtemps, on s'est arrêté à 200 mètres. Comme toujours quand il est question d'avancées et de ruptures technologiques, la progression n'est pas linéaire. En quelques années, on a franchi le cap des 400 puis des 1000 mètres, et des chalutages expérimentaux à 2500 mètres sont en cours dans le centre du bassin Atlantique. Certes, les « résultats » ont été à la hauteur des espérances : on a eu accès à des espèces que l'on ne connaissait pas (ou alors seulement dans les livres) et à des stocks vierges (qui n'avaient jamais été exploités). On mesure sans peine la difficulté pour des scientifiques à évaluer des stocks de poissons évoluant à plusieurs centaines de mètres de profondeur. Dès que les pêcheurs ont pu

Critère n°1.4. Le plus strict bon sens veut que le principe d'identité entre les choses, les œuvres d'art, les biens, ou les services ne vaille pas et pourtant, l'argent et la philosophie qui lui est associé repose sur celui-ci<sup>31</sup>. L'argent, objet intellectuel conciliant les contraires<sup>32</sup>, permet ainsi de développer une théorie explicitant à la fois sa réalité<sup>33</sup> comme son anti-réalité<sup>34</sup>, tout est transposable au moyen de la notion de valeur<sup>35</sup> dans son propre mode de compréhension<sup>36</sup> « logique »<sup>37</sup> du monde matériel<sup>38</sup>. De plus, celui-ci débouche sur un idéal, celui de la propriété<sup>39</sup>, et les individus d'entreprendre des carrières socio-professionnelles à des fins économiques d'où un paradoxe sociétal actuel : pour emprunter une voie de sortie écologique de sortie du système, il faut complètement rentrer dedans. Or, la perpétuation de cette pan-éco-idéologie(F) ne fait jamais qu'accroître notre dépendance<sup>40</sup> à cette « valeur des valeurs »<sup>41</sup> : les États poursuivent un objectif strictement économique, soit collaborent avec le Parti de l'argent, alors même que son règne aboutit

---

technologiquement accéder à ces stocks, ils les ont exploités. Seulement voilà, les poissons des grands fonds ont en commun trois caractéristiques qui les rendent particulièrement vulnérables : une durée de vie longue : de 120 à 150 ans ; une maturité sexuelle tardive, avec une première reproduction qui intervient entre 40 et 60 ans ; un faible taux de reproduction et donc un recrutement (augmentation de la population par arrivée de nouvelles générations) très faible. Malgré ces trois handicaps structurels, la lingue bleue, le sabre noir et l'empereur ont trouvé au cours des millions d'années au cours des millions d'années leur place dans l'écosystème marin. Mais comment pourraient-ils survivre à l'irruption de l'homme et au déferlement de moyens techniques qu'il met au service d'un marché mondialisé à outrance ? Combien de fois devraient-ils passer entre les mailles du chalut avant de se reproduire pour la première fois ? En six ans, on a détruit 80 % de la biomasse féconde d'empereurs (c'est-à-dire des reproducteurs). Là encore, l'arbitrage entre ce qui est techniquement faisable et ce qui relève de l'éthiquement acceptable a penché du côté du réalisme économique aux dépens de la ressource ».

- 22 F. Nietzsche, *La volonté de puissance*, Tome I, Livre II : Morphologie et évolution de la volonté de puissance, chapitre premier : l'infinie ressource du vouloir-vivre créateur, 1883-1885, p. 224, § 22 : « *Point de départ psychologique* : Notre pensée et nos jugements de valeur ne sont que l'expression de désirs en œuvre sous ce masque. Les désirs se spécialisent de plus en plus : leur unité se réalise dans la *volonté de puissance* (pour emprunter l'expression au plus fort de tous les instincts, à celui qui a jusqu'à présent dirigé toute évolution organique). Réduction de toutes les fonctions organiques essentielles à la volonté de puissance. Se demande si ce n'est pas également le mobile du monde inorganique. Car même l'explication mécaniste du monde requiert encore un mobile. Le « loi naturelle », formule qui règle de façon absolue des relations et des degrés de puissance. Le *mouvement* mécaniste n'est qu'un moyen d'exprimer un phénomène intérieur. « Cause et effet ». Décrire les métamorphoses de la volonté de puissance, ses formes évoluées, ses spécialisations, parallèlement à l'évolution morphologique ».
- L'aspect géno-déterministe du zoo-totalitarisme nous permettra d'illustrer tragiquement cette évolution morphologique parallèle de la volonté de puissance...
- 23 D. Graeber, *Bullshit jobs*, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 227-228 : « Si les emplois oiseux que nous avons décrits jusqu'ici existaient sous une forme ou sous une autre depuis toujours, ou même depuis l'aube du capitalisme, ce serait déjà alarmant. Mais la situation est encore plus désespérée que cela. Tout indique que le nombre total de jobs à la con – et *a fortiori* la proportion de jobs considérés comme tels par ceux qui les occupent – est monté en flèches ces dernières années, parallèlement à une bullshitisation accélérée des emplois utiles. En d'autres termes, cet ouvrage ne traite pas d'un aspect du monde du travail qui aurait été négligé jusqu'alors, mais d'un véritable problème social. Sur toute la planète, les économies sont devenues de gigantesques machines à produire du vent. Comment en sommes-nous arrivés là, de surcroît au milieu d'une indifférence quasi générale ? Je pense que, si cette évolution a été peu étudiée, c'est parce qu'elle incarne précisément ce qui est censé ne pas se produire dans notre système économique actuel. Comme on l'a vu, le fait que tant de gens se sentent si malheureux à être payés à ne rien faire remet en cause nos présupposés élémentaires sur la nature humaine. Quant au fait que tant de gens soient *effectivement*, dans la réalité, payés à ne rien faire, il défie notre compréhension commune des économies de marché et de la façon dont elles sont supposées fonctionner ».
- 24 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 15 : « Comment les tueurs supportent-ils cette violence quotidienne ? « On s'habitue », m'ont-ils répondu. L'habitude n'est pas ici synonyme d'insensibilité mais plutôt d'adaptation au dieu fou de l'abattoir : la cadence. Une vache abattue chaque minute. Ce rythme absurde engendre, entre mille joyusetés, la maltraitance animale. Et humaine. Les deux sont indissociables ».
- 25 Présentation de l'éthique animale de Peter Singer par J-B. Jeangène Vilmer, in *l'éthique animale*, 2012, éditions Payot et rivages, p. 20 : « Singer définit le spécisme comme un « préjugé ou une attitude de parti pris en faveur des intérêts des membres de sa propre espèce et à l'encontre des intérêts des membres des autres espèces ». Mais on peut élargir cette définition : le spécisme est une discrimination selon l'espèce, pas nécessairement entre notre espèce d'un côté et toutes les autres espèces animales de l'autre ».



indirectement à la mort d'individus<sup>42</sup>. Les textes juridiques eux-mêmes imposent le recours individuel à cette idéologie<sup>43</sup> laquelle est directement rappelée à chaque spot publicitaire dont celles relatives aux animaux démontrent leur caractère cynique, sinon clairement pan-éco-idéologiques(F)<sup>44</sup>.

Critère n°2.1. Particulièrement dans les hyperpuissances, la prédominance des élites bourgeoises sur la politique d'une société réactualise le propos Marxiste : les intérêts bourgeois<sup>45</sup>, agrégés en un principe capitaliste, dominant l'organisation du monde<sup>46</sup>. Cet état de fait n'aurait pas pu survenir sans usage de la violence<sup>47</sup>, sans détention du « monopole de la violence légitime de

- 
- 26 Chaîne youtube Bench & Cigars, Repas de Seigneur #7 Feat Jean LASSALE : « Qu'est-ce qu'elle est bonne cette viande. Elle fond sous la langue. [...] Ça vaut le coup d'avoir vécu jusqu'à mon âge pour avoir vécu un moment pareil. Je me demande si je suis pas au paradis ».
- 27 Chaîne youtube Pas Végan, la confrérie de la bécasse avec Gueuleton, 2019 : « Adrien qui est là qu'on a invité cette année, parce que ça fait plaisir de recevoir un mec qui est je pense un peu dans l'esprit et qui défend un peu la cause animale pour les manger, donc merci d'être venu. [...]. Je ne suis pas sûr que mon diététicien il me recommanderait les quantités qu'on s'est enfilé hier. Il n'empêche qu'une fois de temps en temps, si on peut se retrouver entre bons vivants, savourer la vie et tout ce qu'elle peut nous offrir, il n'y a pas beaucoup de raisons de se priver ».
- 28 Préambule de la Charte des Nations Unies : « Nous, peuples des nations unies, résolus [...] à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande, et à ces fins [...] à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins ».
- 29 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 652-654 : « Cette concentration forcée, en un point unique, du trafic commercial de tout un territoire assez étendu à beaucoup augmenté le désir d'acheter ainsi que les transactions, par elle l'usage de l'argent est alors devenu nécessité générale. Partout où les hommes se rencontrent nombreux, la demande d'argent devient proportionnellement plus forte. En effet, de par sa nature indifférente, il est la meilleure passerelle ; le moyen de compréhension le plus adéquat entre des personnalités nombreuses et variées ; et plus elles sont nombreuses, plus rares deviennent les domaines dans lesquels d'autres intérêts que les monétaires peuvent former la base de leurs rapports. Tout cela montre bien à quel point l'argent marque l'augmentation du tempo de la vie, mesuré au nombre et à la multiplicité des impressions et des incitations qui affluent et se relayent les unes les autres. La tendance de l'argent à confluer et à s'accumuler, sinon dans la main d'un seul, du moins dans des centres étroitement circonscrits dans l'espace, à rassembler les intérêts des individus, et donc les individus eux-mêmes, en de tels lieux, à les faire entrer en contact sur un terrain commun et donc à concentrer (ce qui est d'ailleurs inhérent à la forme axiologique qu'il présente) la plus grande diversité dans le plus petit espace, - cette tendance et cette capacité de l'argent ont pour résultat, sur le plan psychologique, de rehausser la multiplicité et la plénitude de la vie, c'est-à-dire son tempo. Ailleurs déjà, nous avons souligné la connexion suivante : avec la montée du capitalisme en Allemagne (au XVIe siècle, quand sont nés d'une part le commerce mondial et d'autre part les centres financiers aux transactions rapides d'un argent bon marché), a commencé à se répandre le concept moderne du temps comme valeur déterminée par l'utilité et la pénurie. C'est l'époque où les pendules ont commencé à sonner les quarts d'heure et Sebastian Franck, un de ceux qui ont compris les premiers, quoiqu'avec le plus grand pessimisme, la signification révolutionnaire de l'argent, est aussi le premier à qualifier le temps de précieux bien. Le symbole le plus décisif de toutes ces corrélations, c'est la Bourse. Ici les valeurs et les intérêts économiques, totalement réduits à leur expression monétaire, ont réussi à se réunir, ainsi que leurs porteurs, sur l'espace le plus étroit, pour parvenir ainsi à se compenser, se répartir et s'évaluer le plus rapidement possible. Cette double condensation (celle des valeurs dans la forme monétaire et celle de la circulation monétaire dans la forme de la Bourse), permet aux valeurs de filer dans le temps le plus bref entre le plus grand nombre de mains : à la Bourse de New York chaque année, c'est 5 fois le montant de la récolte de coton qui fait l'objet des spéculations sur le coton et, dès 1887, cette même bourse vendait 50 fois la production de pétrole de l'année ; la fréquence des tractations augmente dans la mesure des cours qui permirent d'abord à des activités boursières régulières de se développer au XVIe siècle dans les « lettres royales », ces reconnaissances de dettes princières. En effet, partant d'un crédit changeant, par exemple ici celui de la couronne de France, elles donnaient une tout autre impulsion à l'achat et à la vente que dans le cas de la valeur stable. La possibilité, conférée par l'argent, d'exprimer de façon absolument docile tout changement d'estimation, a nécessairement pour effet d'augmenter celui-ci à l'infini, voire même, maintes fois, de le provoquer. Or la cause aussi bien que la conséquence de cela, c'est que la bourse, centre de la circulation monétaire et pour ainsi dire lieu géométrique de tous ces changements d'estimation, est en même temps le point de la plus grande excitation inhérente à la vie économique : ses oscillations sanguino-cholériques entre optimisme et pessimisme, sa réaction nerveuse aux

l'État »<sup>48</sup>. Sur le plan micro-social, les rapports sont organisés de façon verticale au moyen des contrats de travail dont la définition juridique inclut directement la notion de commandement moyennant rémunération<sup>49</sup>.

Critère n°2.2. Le « plan d'investissement France 2030 » ne fait pas obstacle à l'impératif de décroissance lequel n'existe tout simplement pas : l'État de droit, classiquement défini par un principe de légalité lui-même défini par un principe d'objectivité et de rationalité, ne correspond pas à de tels objectifs politiques en ce qu'ils s'affranchissent de la ligne pan-anti-totalitariste, en

---

pondérables et aux impondérables, la rapidité avec laquelle tout facteur de transformation de la situation est appréhendé puis aussitôt oublié au profit du suivant – tout cela présente une extrême accélération du tempo de la vie, une agitation et une concentration fiévreuses de ses modifications, et c'est là que l'influence spécifique de l'argent sur le déroulement de la vie psychique apparaît de la façon la plus éclatante. Enfin, la vitesse propre à la circulation de l'argent comparée à celle de tous les autres objets, doit nécessairement augmenter le tempo universel de la vie, directement, et à mesure que l'argent devient le centre des intérêts universels ».

- 30 CJUE, 20/4/2021, § 63 : « Un État membre ne saurait donc modifier sa législation de manière à entraîner une régression de la protection de la valeur de l'État de droit, valeur qui est concrétisée, notamment par l'article 19 TUE ».
- 31 Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 4 : la liberté individuelle, 1987, édition PUF, p. 69-357 : « Ainsi le simple désir d'un objet ne l'amène pas encore à acquérir une valeur économique, car il ne trouve pas en lui-même la mesure nécessaire : seule la comparaison des désirs, c'est-à-dire la possibilité d'échanger les objets qui les suscitent, fait de chaque objet une valeur d'un niveau déterminé, c'est-à-dire une valeur économique. Si nous ne disposons pas de la catégorie de l'égalité – l'une des catégories fondamentales qui façonnent notre image du monde à partir d'éléments singuliers, mais n'évoluent que lentement vers une réalité psychologique – jamais aucune espèce d'« utilité » ou de « rareté », si grande fût-elle, n'aurait engendré un circuit économique. [...] Il est deux propriétés de l'argent qui de ce point de vue font apparaître l'échange de marchandises ou de prestations contre monnaie comme le plus parfait de tous les échanges : ce sont sa divisibilité et son utilisabilité sans limite. La première fait qu'il peut véritablement se trouver une équivalence objective entre prestation et contrepartie. Il est rare que la valeur des objets naturels se laisse définir et moduler à tel point que leur échange doive nécessairement être reconnu par chacune des deux parties comme parfaitement équitable ; seul l'argent, parce que lui-même est uniquement la présentation de la valeur d'autres objets et qu'on peut le diviser et l'additionner presque à l'infini, offre la possibilité technique d'une complète égalité entre les valeurs d'échange ». Il faut donc théoriquement une double égalité pour réaliser un échange : égalité des désirs et égalité des biens par rapport à la monnaie. Comment compare-t-on les désirs ? L'égalité des biens est-elle si évidente ? Tout cela ne se discute-t-il pas ? Cette discussion n'est-elle pas en ce sens vitale et d'intérêt supra-objectif ?
- 32 Pour un exemple : G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie analytique, Chapitre 4 : la liberté individuelle, 1987, édition PUF, p. 431-432 : « Non seulement l'action dissolvante et isolante de l'argent est, de façon tout à fait générale, condition et corrélat de son action conciliante et unifiante, il est même des circonstances historiques particulières où il exerce tout à la fois son action dissolvante et son action unifiante ».
- 33 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie analytique, Chapitre 1 : La valeur et l'argent, 1987, édition PUF, p. 49-50 : « L'économie tend vers un niveau de développement qui n'est nulle part entièrement irréel et nulle part entièrement réalité : le niveau où les choses déterminent, les unes par rapport aux autres, leurs valeurs réciproques, comme par un mécanisme autonome – nous laissons de côté la question de savoir combien de sentiment et de subjectivité ont été préalablement absorbés par ce mécanisme. Mais du fait précisément que pour obtenir l'objet il faut en abandonner un autre, sa valeur prend tout le caractère visible et sensible dont elle est capable. Cette compensation réciproque par laquelle tout objet de l'économie exprime sa valeur dans un autre objet les arrache tous deux à leur pure signification affective : la détermination de la valeur, par sa relativité, les objectivise. Voilà qui présuppose la relation fondamentale à l'être humain, dans l'affectivité duquel se déroulent évidemment tous les processus d'évaluation : cette relation a pour ainsi dire pénétré toutes choses, elle est présente quand celles-ci entrent dans le mouvement des évaluations réciproques, qui ne découlent pas de leur valeur économique mais en constituent déjà le support ou le contenu ».
- 34 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie synthétique, Chapitre 4 : la liberté individuelle, 1987, édition PUF, p. 385 : « Ainsi l'argent, après qu'il ait engendré les professions intellectuelles pures en dissociant l'avoir et l'être, parvient à former une nouvelle synthèse de ces différences, et à soutenir la production de valeurs strictement spirituelles, tant au stade absolu qu'à des degrés relatifs ». Il s'agit donc littéralement de productions intellectuelles coupées de la réalité, ce qui recoupe le critère de l'anti-réalité et confirme l'aspect hors-sol de grands nombres de

l'occurrence climatique. Il n'est en effet pas possible de parvenir à inverser la courbe du climat en poursuivant les objectifs que ce plan contient<sup>50</sup>.

Critère n°2.2.1.1. Le droit matriciel à la vie des animaux n'est pas garanti<sup>51</sup>. On retrouve ici une négation complète des droits des animaux et des végétaux à la politique supra-objective laquelle consiste en une simple interaction avec l'écosystème : cette négation a en quelque sorte toujours été<sup>52</sup>, bien qu'elle fasse aujourd'hui l'objet d'une négation particulièrement poussée<sup>53</sup>. La politique, supra-objective est ici conçue comme une simple harmonie avec la nature et l'homme de jouer un rôle méta-harmonique(TTT/LLL), en l'occurrence destructeur depuis même des millénaires<sup>54</sup> et, en application du principe de l'inversion de la polarité de l'Histoire, l'humanité devra jouer le rôle de

---

productions intellectuelles « pures » ;

- 35 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie analytique, Chapitre 1 : La valeur et l'argent, 1987, édition PUF, p. 47-48 : « Au sein de l'économie maintenant, le processus est tel que le contenu du sacrifice ou du renoncement, qui s'interpose entre les hommes et l'objet de leur désir, est en même temps l'objet du désir d'un autre : le premier doit renoncer à une possession ou jouissance souhaitée par le second, afin de l'inciter à renoncer aussi à ce qu'il possède et que lui, le premier, désire. Je montrerai que l'économie du producteur autonome isolé est réductible aussi à cette même formule. Donc deux constitutions de valeur s'enchevêtrent, il faut qu'une valeur soit mise pour qu'une autre soit gagnée. Le phénomène, alors, se déroule comme si les choses déterminaient réciproquement leur valeur entre elles. Échangées les unes contre les autres, elles trouvent dans le contact qu'elles ont ensemble la réalisation pratique de leur valeur et la mesure de celle-ci. C'est la conséquence et l'expérience la plus nette de la distanciation des objets vis-à-vis du sujet. Tant qu'ils restent immédiatement proches, que la différenciation des désirs, la rareté de l'occurrence, les difficultés et les obstacles de l'acquisition ne les éloignent pas du sujet, ils sont pour lui désir et jouissance, mais encore objets des deux. Le processus, déjà indiqué, par lequel ils le deviennent, s'achève quand l'objet distanciant en même temps surmonte la distance est spécialement produit à cette fin. Ainsi obtient-on l'objectivité économique la plus pure, les objets déliés du rapport subjectif à la personnalité ; pareille production s'effectuant pour un autre qui entreprend la similaire pour le premier, lesdits objets entrent dans une relation objective réciproque. La forme que prend la valeur dans l'échange classe celle-ci dans la catégorie décrite ci-dessus, au-delà du sens strict de la subjectivité comme de l'objectivité ; dans l'échange, la valeur devient supra-subjective, supra-individuelle, mais non pour autant une qualité ou réalité factuelle inhérente à la chose : valeur se présentant plutôt comme prétention de la chose, dépassant sa réalité immanente, à n'être cédée, à n'être acquise qu'en échange d'une contre-valeur correspondante. Le moi, bien que source générale des valeurs, se retire si loin de ses créations qu'elles peuvent désormais mesurer leur importance les unes aux autres sans se référer constamment à lui. Mais cette relation purement objective des valeurs entre elles, s'accomplissant dans l'échange et véhiculé par lui, a manifestement pour but final la jouissance subjective de celles-ci : elles sont mises à notre portée plus nombreuses et plus intenses que ce ne serait possible dans l'abandon et la compensation objective suscités par le circuit d'échanges. Comme on a dit du principe divin que, après avoir doté les éléments de l'univers de leurs énergies, il s'était retiré pour les remettre au jeu mutuel de ces énergies ; mais aussi que la puissance divine avait choisi d'autonomiser le processus de l'univers en tant que moyen approprié entre tous pour atteindre le plus complètement ses fins avec l'univers ; ainsi, en économie revêtons-nous les choses d'un quantum de valeur comme s'il s'agissait là de leur qualité intrinsèque, pour les remettre ensuite au mouvement des échanges, à un mécanisme objectivement déterminé par ces *quanta*, à une interaction impersonnelle entre les valeurs, d'où elles reviennent, multipliées, source d'une jouissance plus intense, à leur but final qui était leur point de départ : le sentiment des sujets eux-mêmes. Ainsi se fonde et s'amorce la formation de la valeur, la direction dans laquelle s'accomplit l'économie, et qui par ses effets porte le sens de l'argent ».
- 36 D. Graeber, Bullshit jobs, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 139 : « Selon la théorie économique classique, l'*Homo œconomicus* – le modèle sur lequel sont construites l'ensemble des prédictions formulées par cette discipline – est mû prioritairement par un calcul de coûts-bénéfices. Les équations mathématiques que brandissent les économistes pour éblouir leurs clients – le public – sont fondées sur ce postulat élémentaire : tout être humain, livré à lui-même, choisira la ligne de conduite qui lui procure la plus grande quantité de ce qu'il convoite au prix le plus faible dépense en ressources et en effort. La mise en équation est rendue possible par la simplicité même de la formule. Si l'on devait reconnaître que les humains ont des motivations complexes, le nombre de facteurs à prendre en compte serait trop élevé, il serait impossible d'évaluer correctement leur poids respectif, et on ne pourrait pas faire de prédictions. D'où cette justification que l'on entend souvent dans la bouche des économistes : bien entendu, tout le monde sait que les êtres humains ne sont pas réellement des machines à calculer égoïstes, mais le fait de les supposer tels permet de rendre compte d'une large part de leurs actions. Cette part et cette part uniquement, constitue donc l'objet de la science économique ».

régénérateur de la biodiversité et des écosystèmes naturels qu'il a détruit, ce qui suppose une formation à leur régénération ainsi qu'une grande quantité de bio-acteurs(LLL).

Critère n°2.2.1.2. Le système de l'argent confine à pouvoir définir n'importe qui par son médium anti-objectif<sup>55</sup>, ce qui établit un parallèle avec les pan-ténèbres staliniennes bien que l'argent ne soit pas conscient en soi, c'est à nouveau indirectement, en tant que moyen qu'il correspond à ce critère. En revanche, l'argent constitue directement un absolu métaphysique<sup>56</sup> vers lequel les sociétés humaines sont manifestement nécro-dirigées. La croyance constitutionnelle<sup>57</sup> en l'argent n'empêche pas d'être lucide sur la gravité de la crise écologique mondiale ainsi que sur

- 
- 37 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie synthétique, Chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 554-555 : « Mais l'argent présente le moment de l'objectivité inhérent aux actes d'échanges pour ainsi dire détaché de tout contexte et personnifié dans une figure autonome, puisqu'il est indépendant de toutes qualifications unilatérales propres aux objets particuliers à échanger et qu'il n'a donc, de *lui-même*, aucune relation plus décisive à telle subjectivité économique plutôt qu'à telle autre : exactement comme la loi théorique présente l'objectivité du processus naturel dans son être-pour-soi, face à laquelle chaque cas particulier qu'il détermine apparaît comme contingent, le pendant du subjectif dans l'humain ».
- 38 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie analytique, Chapitre 1 : la valeur et l'argent et chapitre 3 : l'argent dans les séries téléologiques, 1987, édition PUF, p. 122-247 : « C'est la signification philosophique de l'argent que de fournir au sein du monde pratique la manifestation la plus visible et la réalisation la plus claire de la formule de l'être universel, d'après laquelle donc les choses prennent sens les unes au contact des autres et doivent leur être et leur être-ainsi à la réciprocité des relations, dans quoi elles baignent. [...] Finalement, toute la diversité des marchandises est convertible en une seule valeur, l'argent, tandis que l'argent, lui, est convertible en toute la diversité des marchandises ».
- 39 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie analytique, Chapitre 3 : l'argent dans les séries téléologiques, 1987, édition PUF, p. 286 : « Cette transformation d'une valeur économique en absolu, la rupture de la série téléologique avant qu'elle ne soit revenu au sujet, apparaissent de façon très particulière dans une certaine signification de la propriété terrienne se combinant de multiples façons à sa signification économique proprement dite, souvent certes comme une simple connotation. S'il est vrai que la propriété foncière ne serait pas devenue valeur si elle ne rapportait à son propriétaire des bénéfices personnels, cette valeur toutefois ne s'épuise pas complètement dans ces facteurs énonçables : le bénéfice, la plus grande garantie offerte par les biens immobiliers, la puissance sociale qu'ils procurent, etc. Mais au-delà vient s'ajouter une valeur, idéale dans une certaine mesure : le sentiment que c'est chose précieuse en soi quand l'être humain est dans cette relation de domination avec le sol, ce fondement de l'existence humaine avec lequel il entretient des rapports étroits, qui en font quasiment une partie de son moi. La propriété foncière comporte et procure ainsi une certaine dignité qui la distingue de toutes les autres sortes de possession, même lorsque le bénéfice de celles-ci est égal ou supérieur pour le propriétaire, de sorte qu'on la conserve bien souvent au prix de sacrifices qu'on ne consent d'habitude que pour un idéal objectif. Il y a donc dans la signification de la propriété foncière un élément de valeur absolue, elle s'accompagne – ou du moins s'est accompagnée – de l'idée qu'il est précieux d'être propriétaire foncier, même lorsque la valeur ne s'exprime pas dans un bénéfice ».
- 40 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie synthétique, Chapitre 4 : La liberté individuelle, 1987, édition PUF, p. 370 : « Enfin, l'évolution du sens de l'argent va répondre à la même norme : la formidable réduction du coût de l'argent rend le quantum monétaire particulier de moins en moins précieux, de moins en moins important, tandis que le rôle de l'argent, lui, augmente toujours en puissance et en étendue. Dans tous ces phénomènes les objets nous deviennent, au sein de l'économie monétaire, de plus en plus indifférents, inessentiels, interchangeables dans leur particularité et leur individualité, tandis que la fonction objective exercée par toute la catégorie nous devient de plus en plus importante, nous rend de plus en plus dépendants ».
- 41 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie analytique, Chapitre 3 : l'argent dans les séries téléologiques, 1987, édition PUF, p. 292
- 42 L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire, chapitre 1. L'agriculture industrielle : un monstre mécanique, qui a confisqué la terre aux humains, 2021, éditions du Seuil, p. 53-54 : « La société française peine encore, de nos jours, à prendre la mesure de ce malaise, après l'avoir entièrement refoulé pendant des dizaines d'années. C'est ainsi que les travaux de la sociologue Michèle Salmona n'eurent pratiquement aucun écho, alors qu'elle fut une des premières, dès le début des années 1970, à pointer la fréquence alarmante des suicides chez les exploitants agricoles. Dans plusieurs régions de l'Hexagone, elle alerta, sans succès, les notables et les institutions sur l'importance des dépressions qu'elle constatait chez les éleveurs et les maraîchers auprès de qui elle enquêtait. Dépressions qu'elle attribuait à l'impossibilité dans laquelle ces

l'exploitation totalitariste des animaux<sup>58</sup>. La croyance constitutionnelle en l'argent ne lui retire en rien son aspect fictif, conventionnel<sup>59</sup>. La croyance constitutionnelle en l'argent aboutit à une exploitation pan-destructrice des animaux<sup>60</sup>. La croyance constitutionnelle en l'argent confine intrinsèquement au consentement au jeu cynique de la Bourse<sup>61</sup>, devrait-on même dire techno-jeu puisque les cours des marchés mondiaux sont aujourd'hui régulés à la nano-seconde par des algorithmes « surpuissants ». Corrélativement, la croyance constitutionnelle en l'argent et la perpétuation de son système aboutit à la perte de saveur en la vie, la vie s'appauvrissant elle-même en saveur du fait de l'objectivation des biens marchands : or, une vie sans saveur n'est que non-sens absurde<sup>62</sup>. La croyance constitutionnelle en l'argent amène nécessairement à considérer autrui

---

hommes et ces femmes étaient d'atteindre les objectifs qu'on leur assignait, *y compris quand on les subventionnait*. Elle soulignait également l'importance des conflits intrafamiliaux et la difficile situation des femmes dans ce contexte de société (masculine) en désintégration. Le suicide des agriculteurs est progressivement devenu un thème médiatique à partir de 2000. Aucune statistique nationale n'existait à ce sujet jusqu'à récemment. Seule la répétition d'alarmes locales, lancées par des chercheurs ou des MSA départementales, témoignait d'un problème. La Mutualité sociale agricole a fini par lancer une étude nationale avec l'aide de l'agence Santé publique France autour de 2010. Les résultats en sont édifiants : elle met en évidence un excès de mortalité par suicide de 28 % chez les agriculteurs par rapport aux autres catégories, en 2008, et de 22 % en 2009. En 2015, la MSA annonçait cette fois 372 suicides d'exploitants agricoles pour une seule année, soit en moyenne un chaque jour, auxquels s'ajoutaient 233 suicides d'ouvriers agricoles, ce qui donne le total accablant de 605 travailleurs de la terre s'étant donné la mort cette année-là. Le sociologue de l'Inra, Nicolas Deffontaines, spécialiste de cette question, estime que c'est *depuis un demi-siècle* que les agriculteurs se suicident plus que les autres catégories socio-professionnelles. Les raisons en sont multiples, mais convergentes : l'endettement ; la solitude face à la violence du marché et des administrations ; le manque de reconnaissance ; la perte d'indépendance et plus encore la souffrance face à l'injonction contradictoire d'être un « entrepreneur libre » et, en même temps, d'accepter comme un bien la dépendance aux industries et aux fonds publics, qui transforme en exécutant administré. De tout cela résultent la rage de ne pouvoir gagner correctement sa vie alors qu'on travaille dur, et la honte de ne pouvoir transmettre la terre comme l'ont fait tant de générations auparavant ».

43 Article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : « 3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.

Article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement... ». Le problème consiste ici dans le fait que l'argent permet de tout avoir à disposition, même ce qui vient de l'autre bout de la planète (G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie synthétique, Chapitre 4 : La liberté individuelle, 1987, édition PUF, p. 381-382 : « Si la possession d'une chose signifie la possibilité d'une jouissance déterminée qu'autorise sa nature, et rien de plus, la possession de l'argent signifie, elle la capacité de jouir d'une quantité indéterminée de choses. Dans tous les autres cas, l'ordre public garantit uniquement au propriétaire ce que la nature particulière de l'objet apporte avec elle : au possesseur de terres, que personne sauf lui n'a le droit de récolter sur son champ et qu'il peut à son gré le cultiver ou le laisser en friche ; au possesseur de la forêt, qu'il a le droit de couper le bois, de chasser le gibier, etc. ; mais en battant monnaie, cet ordre public garantit au possesseur de celle-ci qu'il peut aussi bien s'approprier du grain que du bois ou du gibier, etc. L'argent élève donc l'idée générale de propriété à une puissance supérieure ; une puissance telle que, de par le régime juridique déjà, le caractère spécifique de toute autre possession se trouve dissout, tandis que l'individu détenteur d'argent est face à une infinité d'objet, dont la jouissance lui est uniformément garantie par l'ordre public : l'argent ne fixe donc pas de lui-même son utilisation et son exploitation ultérieures, comme les objets étroitement déterminés. So possession ne répond absolument pas à ce qu'on a pu dire des Etats – à savoir qu'ils se maintiennent uniquement par les moyens qui président à leur fondation – règle valant au contraire pour tant d'autres possessions, notamment spirituelles, y compris pour de multiples biens acquis par l'argent et que peut uniquement conserver l'intérêt pris à la chose, qui devait mener à l'acquisition de celle-ci ».).

44 Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publisécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 92-93 : « Chapitre IV. Analyse de corpus. Nous avons donc observé 139 publicités pour des produits issus de l'élevage. Nous leur avons attribué des numéros selon leur ordre chronologique décroissant d'affichage dans l'espace public – du plus récent au plus ancien [...]. Afin de faciliter notre analyse, nous avons identifié quatre classes typologiques non-exclusives (une publicité peut faire partie de plusieurs classes à la fois) : ambiance hédoniste et conviviale, hétérocarnisme, néocarnisme, viandisation. En sus du repérage de la distribution générale de ces classes à travers notre corpus, nous les illustrons à chaque fois par le

comme une valeur, ce qui n'est jamais qu'une réification économique du corps de l'autre<sup>63</sup>. Étendu aux corps des animaux, on retombe sur l'impossible équation suivante : animaux = argent<sup>64</sup>. Les abattoirs dissimulent mal le fait que derrière l'argent, c'est l'humanité elle-même qui est sanguinaire, bien que l'argent la rende de surcroît maxi-sanguinaire<sup>65</sup>. Dans le milieu de l'élevage et de l'agriculture, l'exigence rentabilité-productivité des dettes contractées exerce une pression telle que les professionnels de ces secteurs sont contraints à toujours augmenter la taille de leurs exploitations<sup>66</sup> : la fuite en avant du sur-sens économique ne peut toutefois pas fonctionner théoriquement, ne serait-ce qu'en raison du caractère fini des ressources planétaires. Tout est permis puisque l'accumulation d'argent ne dispose pas de limite et son utilisation non plus, ce qui correspond à cette idée de pan-liberté d'ailleurs reprise dans la théorie Schmittienne de la

---

recours à quelques exemples tirés de celui-ci, subjectivement choisis pour leur capacité à représenter la classe dont elles font partie. Notre premier constat est que dans la majorité des publicités, le produit est totalement dissocié de son origine animale. Il n'est faite aucune mention de l'élevage et des animaux. L'accent est porté sur le produit fini : c'est un aliment et il est présenté comme tel par une emphase mise sur le goût, le plaisir, les vertus gustatives, les éventuelles vertus diététiques (ou virilisantes dans le cas de la viande). Ainsi, sur les 139 publicités, seules 40 font référence, de façon plus ou moins explicite, aux animaux élevés ou au processus d'élevage (ce qui équivaut à 29 % de notre corpus). Attardons-nous d'abord sur les cas majoritaires, dans lesquels aucune mention du processus d'élevage n'est repérable. Nous verrons ensuite dans les cas où une référence est présente, elle se fait selon une logique particulière de réification qui conjugue *viandisation* et *consentement*. 4.1. Hédonisme et convivialité. Dans la mesure où ce sont des produits de consommation alimentaire qui sont mis en avant par les publicités de notre corpus, nous n'avons pas été surpris de constater que c'est une ambiance à connotation culinaire et hédoniste qui est soutenue au niveau sémantique, par l'utilisation de certains univers lexicaux : principalement ceux du plaisir et du goût. Ce champ lexical est mobilisé dans 53 publicités, ce qui correspond à 38 % de notre corpus. Comme indicateurs de ce registre hédoniste, nous avons sélectionné les mots suivants : goût, savourer, savoureux, saveurs, plaisir, gourmandise, bon, généreux, fondant, frais, régaler, extra, caractère moelleux ».

Ces quelques éléments permettent de comprendre la nature du problème : les publicités ignorent la souffrance animale générée par le processus de « production » et ont planté la macro-idéo-graine(TTT-0) de la normalité du commerce des animaux (Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publisécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 113 : « De la même façon, et pour reprendre la terminologie de Florence Burgat, l'observation de notre corpus publicitaire nous permet d'affirmer que le publisécisme est un espace public de représentation culturelle au sien duquel différents *connotateurs* (Barthes, 1964, p. 49) se conjuguent pour déployer une rhétorique de la *disponibilité* : celle des animaux non-humains soumis aux rapports sociaux d'élevage ».).

- 45 K. Marx, *Manifeste du parti communiste*, 1848, éditions Science Marxiste, p. 9-15 : « La grande bourgeoisie a créé le marché mondial, préparé par la découverte de l'Amérique. Le marché mondial a donné un prodigieux développement du commerce, à la navigation et aux communications terrestres. Ce développement a réagi à son tour sur l'extension de l'industrie, et à mesure que l'industrie, le commerce, la navigation et les chemins de fer s'étendaient, la bourgeoisie se développait, elle accroissait ses capitaux, et rejetait à l'arrière-plan toutes les classes héritées du Moyen Âge. Nous voyons donc que la bourgeoisie moderne est elle-même le produit d'un long processus de développement, d'une série de bouleversements dans le mode de production et d'échange. Chacun de ces stades de développement de la bourgeoisie était accompagné d'un progrès politique correspondant. Ordre opprimé lorsque régnaient les seigneurs féodaux, association armée se gouvernant elle-même dans la commune, ici république municipale indépendante, là tiers état taillable dans la monarchie, puis, à l'époque de la manufacture, contrepoids à la noblesse dans la monarchie appuyée sur les divers états ou absolue, principale assise des grandes monarchies en général, la bourgeoisie s'est enfin arrogé, depuis la création de la grande industrie et du marché mondial, la suprématie politique exclusive dans l'État représentatif moderne. Les institutions modernes ne sont qu'un comité qui gère les affaires communes de toute la classe bourgeoise. [...] La bourgeoisie ne peut exister sans cesse les instruments de production, donc les rapports de production, donc l'ensemble des rapports sociaux. Le maintien sans changement de l'ancien mode de production était au contraire la condition d'existence première de toutes les classes industrielles antérieures. Le bouleversement continu de la production, l'ébranlement incessant de toutes les conditions sociales, l'insécurité et l'agitation perpétuelles distinguent l'époque bourgeoise de toutes les autres. Tous les rapports bien établis, figés par la rouille, avec leur cortège de préjugés et de conceptions surannées, sont dissous ; tous les rapports nouveaux tombent en désuétude avant de pouvoir se fossiliser. Tous les états et ordres établis de la société se volatilisent, tout ce qui est sacré est profané, et les hommes sont enfin contraints de considérer avec des yeux dégrisés leur place dans l'existence et leurs relations mutuelles. Poussée par le besoin de débouchés toujours plus larges pour ses produits, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut s'implanter partout, s'installer partout, établir partout des relations. Par son exploitation du marché mondial, la bourgeoisie a

constitution libérale<sup>67iii</sup>. Cette capacité du gouvernement à s'auto-proclamer écologiquement souverain atteste d'un véritable viol littéral du bloc de constitutionnalité : toute forme de souveraineté exclu toute forme de contre-pouvoir, cependant que le Soleil constitue un contre-pouvoir supra-objectif dont on ne peut pas renier l'existence, d'où une absence de garantie virtuelle(J) des droits de l'Homme, la vie des Français sur le territoire métropolitain ou non étant elle-même en jeu<sup>68</sup>. De la même façon, le constitutionnalisme économique oblitère toutes les autres dimensions fondamentales de la Constitution laquelle ne prévoit textuellement aucun droit pour les animaux<sup>69</sup>. Or, la recherche de la croissance économique s'avère toujours plus incompatible avec la garantie de l'ordre public solaire virtuel(J), ce qui revient à établir l'existence d'une faillite future du projet économique défendu par le gouvernement<sup>iv</sup>, lequel donc maquille à travers un tel plan

---

donné son caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au grand regret des réactionnaires, elle a sapé sous les pieds de l'industrie sa base nationale. Les antiques industries nationales ont été anéanties et continuent à l'être chaque jour. Elles sont supplantées par de nouvelles industries dont l'introduction devient une question de vie ou de mort pour toutes les nations civilisées, par des industries qui ne transforment plus des matières premières indigènes, mais des matières premières venues des régions les plus éloignées, et dont les produits sont consommés non seulement dans le pays même, mais dans toutes les parties du monde à la fois. À la place des anciens besoins, qui exigent pour leur satisfaction les produits des contrées et des climats les plus lointains. À la place de l'ancien isolement de localités et de nations autosuffisantes, se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations ».

- 46 J-B. Barfety, J. Dalbard, A. Ouizille, Politiques économiques : préparation aux concours ENA, 2019, LGDJ, Lextenso éditions, p. 357-359 : « La politique commerciale désigne l'ensemble des moyens dont dispose un État pour orienter les flux de biens et services. Le commerce international doit être distingué de la production à l'étranger par des firmes transnationales. Dans le premier cas, le bien ou service est produit ou conçu dans le pays d'origine avant de franchir une frontière et de donner lieu au rapatriement du flux de paiement. Dans le second cas, c'est un investissement direct à l'étranger (IDE) qui franchit la frontière pour produire directement dans le pays de consommation. Ce seront ensuite généralement des dividendes qui seront rapatriés. La compétitivité est la capacité à prendre ou à maintenir des parts de marché. Cette notion a été forgée pour les entreprises, et est souvent appliquées aux États, bien que cela soit contesté par certains économistes (dont Krugman, 1994). L'entreprise doit par nature vendre plus qu'elle ne dépense, sous peine de ne plus obtenir de financements. En revanche, la plupart des pays peuvent acheter plus qu'ils ne vendent, sans pour autant faire fuir les capitaux, pendant une durée plus ou moins longue selon leur poids dans les échanges et leur réputation. Plus généralement, un pays est concerné par sa « compétitivité » dans la seule mesure de son degré d'ouverture. Ainsi, les 29 % de taux d'ouverture de la France signifient que les 71 % restant de son PIB font l'objet d'un commerce en son sein. La globalisation commerciale, aboutissement de la seconde mondialisation débutée au début des années 1970, conduit à la mise en place de chaînes de valeur au niveau mondial, qui reposent sur un commerce intra-firmes de plus en plus intense, et parfois déstabilisateur, pour l'économie mondiale. Le rétablissement des équilibres commerciaux est ainsi parfois considéré par le FMI comme la première voie de sortie de crise. [...] Les politiques en matière d'aménagement du territoire combinent un soutien à la compétitivité des entreprises et un développement des facteurs d'attractivité du territoire. Le premier objectif peut être considéré comme un prolongement de la politique commerciale : il s'agit de susciter des externalités positives qui aident les entreprises du territoire à prendre des parts de marché. Le second objectif consiste à attirer les facteurs les plus mobiles du développement économique (capitaux, travaux qualifiés, compétences). Les territoires ainsi placés en concurrence, cherchent à développer une « offre territoriale ». L'attractivité d'un territoire peut se définir comme l'interaction de trois facteurs (Veltz, 2004) : (i) la mondialisation industrielle, c'est-à-dire la division internationale des processus productifs (ii) la polarisation de l'économie dans les métropoles (iii) le mode d'organisation des firmes. Les politiques d'attractivité du territoire visent à développer principalement son accessibilité *via* des réseaux de communication et de transport, et des processus d'apprentissage collectif entre les acteurs. [...] La globalisation commerciale se caractérise par une intensification des interdépendances entre économies. La somme des exportations et des ventes des filiales étrangères – c'est-à-dire des deux mesures de globalisation commerciale – représente 77 % du PIB mondial en 2014, contre 40 % en 1990 ».
- 47 K. Marx, Manifeste du parti communiste, 1848, éditions Science Marxiste, p. 11-13 : « La bourgeoisie a joué dans l'histoire un rôle éminemment révolutionnaire. Partout où elle est arrivée au pouvoir, la bourgeoisie a détruit toutes les relations féodales, patriarcales et idylliques. Elle a impitoyablement brisé les liens féodaux bariolés qui unissaient l'homme à ses supérieurs naturels, pour ne laisser subsister d'autre lien entre l'homme et l'homme que l'intérêt tout nu, que le dur « paiement comptant ». Elle a noyé les frissons sacrés de l'exaltation religieuse, de l'enthousiasme chevaleresque et de la mélancolie sentimentale du petit bourgeois dans les eaux glacées du calcul égoïste. Elle a dissous la dignité personnelle dans la valeur d'échange et substitué aux innombrables libertés reconnues par lettres patentes et chèrement acquises une *unique* liberté sans scrupules : la liberté de commerce. En

France 2030 son incapacité à prendre en main la situation écologique catastrophique et ainsi retrouve-t-on la dialectique pan-idéologique(F) : son côté dur avec le fait qu'E. Macron se pose comme disposant de la raison souveraine<sup>70</sup> ; son côté mou avec le fait qu'E. Macron se soit politiquement approprié une décision du Conseil constitutionnel<sup>71</sup>. Et lorsque E. Macron défend l'idée d'une « écologie à la Française », la perspective même d'apporter une nuance « nationale » à un problème universel démontre bien l'inadaptation climatocynique nationale du cadre constitutionnel par rapport à l'échelle dans laquelle s'inscrit l'enjeu soulevé, inadaptation qu'E. Macron concède d'ailleurs lui-même : « La France ne représente que 1 % des émissions de gaz à effet de serre dans le monde » selon ses propres dires. Impuissants politiquement à avoir une

---

un mot, à la place de l'exploitation voilée par les illusions religieuses et politiques, elle a mis l'exploitation ou verte, éhontée, directe et crue. La bourgeoisie a dépouillé de leur auréole toutes les activités jusqu'alors tenues pour vénérables et considérées avec une piété mêlée de crainte. Du médecin, du juriste, du prêtre, du poète, de l'homme de science, elle a fait des salariés à ses gages. La bourgeoisie a arraché aux relations familiales leur voile sentimental attendrissant et les a réduites à un pur rapport d'argent. La bourgeoisie a révélé comment la brutale manifestation de la force, que la réaction admire tant dans le Moyen Âge, trouvait son complément approprié dans la fainéantise la plus crasse. Elle a été la première à montrer ce que peut accomplir l'activité des hommes. Elle a réalisé de tout autres merveilles que les pyramides d'Égypte, les aqueducs romains et les cathédrales gothiques, elle a conduit de tout autres expéditions que les grandes migrations de peuples et les croisades ».

- 48 C. Schmitt, théorie de la constitution, Chapitre 12 : les principes de l'État bourgeois et chapitre 16 : État de droit bourgeois et forme politique, 1920, éditions PUF, p. 263-337 : « 1/ La constitution moderne d'État de droit bourgeois correspond dans ses principes à l'idéal constitutionnel de l'individualisme bourgeois, et ce à tel point que souvent on identifie souvent ces principes à la constitution et que les notions d'« État constitutionnel » et d'« État de droit bourgeois » deviennent équivalentes. Cette constitution contient en premier lieu une décision en faveur de la liberté bourgeoise : liberté personnelle, propriété privée, liberté contractuelle, liberté de commerce et d'embauche, etc. L'État apparaît comme le serviteur de la société qu'il contrôle de près : il est soumis à un système clos de normes juridiques ou identifié tout simplement à ce système de normes, si bien qu'il n'est plus que norme ou procédure. En réalité, malgré tout son juridisme et sa normativité, l'État de droit reste quand même un *État* et contient par conséquent en sus de la composante spécifiquement libérale bourgeoise toujours aussi une autre composante spécifiquement *politique*. Sur cette combinaison et association, cf. *infra*, chap 16, p. 337. [...] 1/ La composante libérale (d'État de droit) avec ses deux principes – droits fondamentaux (conçus comme principe de répartition) et séparation des pouvoirs (conçue comme principe d'organisation) – ne contient à elle seule aucune *forme* de gouvernement, mais seulement une collection d'entraves et de contrôles de l'État, un système servant à garantir la liberté bourgeoise et à relativiser le pouvoir de l'État. Ce système présuppose justement l'État qu'il faut contrôler ». Seulement, il n'est pas possible d'oublier que même si Schmitt présente sa théorie de la constitution comme un outil de contrôle de l'État au profit du bourgeois libéral, l'État dispose nécessairement toujours d'outils de contrôle du bourgeois libéral lui-même (Article 12 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique ; cette force est donc instituée à l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée ».).
- 49 CJCE, 1986, Lawrie-Blum vs Land Baden-Württemberg : une relation de travail est définie par une relation de subordination au sein de laquelle un opérateur réalise une prestation de valeur économique recevant pour contrepartie une rémunération. CJUE, 2015, Holtermann Ferko : une relation de travail comporte d'autres éléments de définition tels qu'un lien durable entre le travailleur et son entreprise ainsi que l'existence d'un pouvoir de direction du directeur sur le travailleur. CJUE, 2019, Bosworth et Hurley : un contrat de travail peut être modifiable par le travailleur.
- 50 Les objectifs pan-éco-idéologiques(F) sont les suivants : « Objectif 1 : favoriser l'émergence d'une offre française de petits réacteurs modulaires (SMR) d'ici 2035, et soutenir l'innovation de rupture dans la filière ; objectif 2 : devenir le leader de l'hydrogène vert et des énergies renouvelables d'ici 2030 ; objectif 3 : décarboner notre industrie afin de respecter notre engagement de baisser entre 2015 et 2030 de 35 % [depuis augmenté à 55%] de nos émissions de gaz à effet de serre dans ce secteur ; objectif 4 : produire en France, à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules électriques et hybrides ; objectif 5 : produire en France, d'ici 2030, le premier avion bas carbone ; objectif 6 : investir dans une alimentation saine, durable et traçable afin d'accélérer la révolution agricole et alimentaire sur laquelle la France est un pays leader ; objectif 7 : produire en France au minimum 20 biomédicaments, en particulier contre les cancers, les maladies chroniques dont celles liées à l'âge et de créer les dispositifs médicaux de demain ; objectif 8 : placer la France en tête de la production des contenus culturels et créatifs ; Objectif 9 : prendre notre part dans l'aventure spatiale ; objectif 10 : l'investissement dans le champ des grands fonds marins ».



réponse politique à la hauteur du problème, les institutions politiques fuient dans l'idéologie en institutionnalisant des maximes absurdes<sup>72</sup>.

Critère n°2.2.2.1. Il n'existe pas de convention mondiale d'interdiction de l'élevage concentrationnaire des animaux<sup>73v</sup> : les liens conventionnels zoo-objectifs n'existent donc tout simplement pas, le droit international humanitaire n'étant pas appliqué aux animaux, d'où la nécessaire extension juridique matérielle de celui-ci<sup>74</sup>.

---

Tous ces objectifs sont en dehors de ce monde, déconnectés de toute réalité. Nous ne pouvons plus construire davantage et pourtant le gouvernement d'E. Macron propose de continuer l'extension de nos réseaux énergétiques, ce qui suppose des matériaux dont nous ne disposons tout simplement pas ou dont la création suggérerait des exploitations non compatibles avec la ligne anti-totalitarisme climatique (objectifs 1, 2, 4, 5, 7 et 9). L'objectif 10 a déjà été mentionné comme absolument anti-écologique (cf critère n°1.4.). L'objectif 8 pose un véritable problème puisque « l'industrie culturelle » est aujourd'hui boostée à l'intelligence artificielle (notamment pour la création de films : voir notamment Skydome 2123, film créé par une IA déjà disponible en salle), ce qui viole la règle éthique du présent ouvrage selon laquelle il est interdit aux sciences dures de créer des outils supra-objectifs : la règle est en l'espèce violée *a fortiori* en ce que les intelligences artificielles sont par principes catégorisées comme anti-méso-supra-objective puisqu'elles reproduisent le cerveau humain sous une forme numérique, le corps humain étant symétriquement de valeur méso-supra-objective. L'objectif 8 atteste donc du virage(para-TTT-3) pan-techno-idéologique(F) du gouvernement d'E. Macron. L'objectif 6 n'est pas incompatible avec la poursuite de la mondialisation commerciale, au contraire, il ne s'agit ici que de rémunérer les agriculteurs et non pas de réinvestir les campagnes en reprenant la terre aux machines. On ne saurait que reconnaître les intérêts économiques des différents lobbys (pharmaceutiques, agricole, de la pêche, d'Airbus, d'EDF, d'Elon Musk avec les voitures électriques) à travers ce plan. La seule solution constitutionnelle consiste à simplifier nos modes de vie, pas à les complexifier comme le soutient pourtant globalement ce plan : en ne cherchant pas de façon crédible à inverser la courbe du climat, on ne peut qu'obtenir à long terme une augmentation du pourcentage de nombres d'espèces disparues (F. Ramade, *écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité*, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 605-606 : « Il a été estimé, voici quelques années, que si le réchauffement global se poursuivait d'ici le milieu du présent siècle au rythme qu'on lui a connu au cours des deux dernières décennies, il pourrait provoquer au total la disparition de plus de deux millions d'espèces propres aux écosystèmes terrestres (Thomas, Cameron, Green *et al.*, 2004). Cette équipe de chercheurs britanniques a fondé son estimation sur l'évolution potentielle des effectifs de 1103 espèces végétales et animales propres à divers types d'écosystèmes continentaux tempérés et tropicaux répartis sur cinq continents : Europe, Mexique, Amérique du Sud, Afrique du Sud, Australie. La surface cumulée de biotopes dans laquelle se rencontrent ces diverses espèces est égale à 20 % de la totalité des terres émergées. Les espèces choisies sont endémiques des régions biogéographiques concernées. L'impact sur le statut des espèces a été déterminé en mettant en rapport l'aire actuellement occupée ( $A_{original}$ ) avec l'aire future ( $A_{new}$ ). Cette dernière a été estimée par référence aux facteurs climatiques qui conditionnent l'extension et la localisation de l'aire actuelle (enveloppe climatique) des espèces étudiées et en extrapolant ces données aux conditions climatiques futures prévues par trois scénarios de référence de changements climatiques. Ces scénarios sont fondés sur trois hypothèses de teneur en CO2 atmosphérique en 2050 : 1) inférieure ou égale à 500 ppm (v), 2) comprise entre 500 et 550 ppm (v) et 3) supérieure à 500 ppm (v). Dans le premier scénario, la hausse moyenne de température globale serait de 0,8 à 1,7°C, dans le second de 1,8 à 2°C et dans le 3<sup>e</sup> supérieure à 2°C. L'estimation des taux d'extinction s'est faite à partir de la relation aire-espèce issue de la théorie des peuplements insulaires :  $S = kA^c$  où S est la richesse spécifique totale, A la surface de l'aire biogéographique occupée ; k et z des constantes dépendant de l'écosystème considéré. En règle générale, on considère que  $c = 0,25$  dans la majorité des écosystèmes continentaux. À partir de ces considérations, trois méthodes ont été utilisées pour déterminer le taux d'extinction régional des espèces E qui résultera des changements climatiques survenus dans une aire donnée à partir du coefficient z et un nombre d'espèce n. Méthode 1 :  $E_1 = 1 - (\sum A_{new}/A_{original})^z$  ;  $E_2 = 1 - ((1/n) * \sum A_{new}/A_{original})^z$  ;  $E_3 = (1/n)(\sum 1 - (A_{new}/A_{original})^z)$ . La première méthode estime la proportion d'espèces disparaissant dans une région à partir de la somme pour les diverses espèces des effets des changements de distribution. La méthode 2 se fonde sur une pondération de la perte moyenne de la proportion d'aire de distribution perdue par chaque espèce. Dans la méthode 3, on part d'une estimation du risque d'extinction individuel des espèces en substituant la perte d'aire de distribution dans la relation aire-espèce dont on fait ensuite une moyenne pondérée entre espèces pour en déduire une estimation régionale des risques d'extinction. Les résultats généraux de cette étude ont conduit aux conclusions suivantes : selon que l'on adopte le scénario de réchauffement climatique

Critère n°2.2.2.2. Au contraire, l'ordre juridique de l'Union-Européenne encadre l'élevage intensif et, partant, le légalise<sup>75</sup>. En droit français, l'obligation constitutionnelle de transposition des directives aboutit à l'incorporation de ces mêmes normes dans l'ordre juridique interne, la plupart du temps, littérale<sup>76</sup>. Au-delà de l'Union-Européenne, des conventions internationales d'exploitation intégrale des zones de pêche ont notamment été contractées à l'échelle mondiale, achetant ainsi la « souveraineté maritime » d'autres États : l'empire oppressif du constitutionnalisme économique gagne donc le champ maritime international<sup>77</sup>.

---

minimal, moyen ou maximal, on aurait dans l'ensemble des aires étudiées une perte moyenne de biodiversité respectivement de 18 %, 24 % et 35 % ». ). À court terme, « l'investissement des grands fonds marins » ne peut qu'aboutir à détruire les dernières espèces vivantes peuplant les océans, ce qui contribuerait à les hydro-désertifier ! Le gouvernement d'E. Macron fait complètement abstraction de la puissance supra-objective du Soleil, ce qui correspond à un crime virtuel(J) d'hélio-négationniste aboutissant à des disparitions d'espèces animales et végétales (*Ibid*, p. 607 : « À titre d'exemple montrant l'ampleur de la menace, récemment, H. et O. Hoegh-Guldberg(2004) ont publié un rapport très inquiétant sur l'avenir de la Grande barrière Australienne, complexe d'écosystèmes récifaux le plus vaste de toute la biosphère, au cours du présent siècle. Selon ces chercheurs, elle pourrait disparaître d'ici 2050 par suite du réchauffement des eaux océaniques dû aux rejets de gaz de serre par la pollution atmosphérique. Ils estiment que la couverture de Madrépores vivante se réduirait à 5 % de sa surface actuelle d'ici cette date ! ») ! Toute forme de négationnisme ne peut au contraire qu'être considérée comme une manifestation d'un arbitraire subjectif, soit d'État de non-droit. Or, nous parlons ici de la stratégie du gouvernement de la République Française (chaîne youtube BMTV, l'intégralité des annonces d'Emmanuel Macron sur la planification écologique, Septembre 2023 : « c'est une écologie souveraine et la souveraineté est renforcée par la décarbonation ». L'écologie est utilisée comme un prétexte supplémentaire pour augmenter la souveraineté nationale alors même que le terme de souveraineté . « c'est une écologie qui crée de la valeur économique et qui s'appuie sur une stratégie industrielle ». Il s'agit ici de propagande auto-contradictoire puisque ces deux objectifs sont incompatibles . « Nous voulons une écologie qui protège les Français et la nature, c'est la mission qui nous est donnée et c'est aussi pour ça que l'écologie a quelque chose de régalién à cet égard. Travailler avec les agriculteurs pour leur permettre d'avoir, par l'écologie, une réponse à la baisse des rendements, par l'agrivoltaïsme, la biomasse, les carburants durables qui sont des mécanismes de revenu supplémentaire mais qui permettent de protéger leurs revenus. Travailler avec les forestiers en conformité avec la stratégie forestière qui est la notre, à la fois de protection et de plantation d'un milliard d'arbres nouveaux d'ici 2030 ». Il faut planter 2000 milliards d'arbres au total et on compte en planter un milliard. Il n'est pas réfléchi à comment cela devait être fait, selon quelle science, et à une échelle de temps décorrélée avec l'urgence climatique : il s'agit donc de *greenwashing* forestier. L'écologie comportant l'innovation technologie dans le paradigme anti-objectif d'E. Macron, il n'est pas donc incompatible à ce que l'écologie agricole qu'il soutienne recherche le développement des nouvelles agro-technologies, en l'occurrence l'agrivoltaïsme : ce qui revient à pouvoir faire rentrer dans une doctrine politique, des éléments qui ne peuvent pas rentrer dedans, soit de produire de la pan-techno-idéologie(F) (pour s'en convaincre *L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire, chapitre 3. La machine agricole : le verrou technologique, 2021, éditions du Seuil, p. 148* : « L'agriculture de précision est un investissement durable dans la poursuite de la destruction des milieux de vie, partout sur la terre. Sa prétention écologique est un mensonge monstrueux, basé sur al quasi-invisibilité sociale, en Occident, du saccage exigé par la fabrication et le fonctionnement des appareils informatiques. Admettons que la robotique agricole permette quelques économies de pesticides, d'engrais, d'antibiotiques, d'eau et de pétrole dans le travail agricole lui-même – ce qui est tout à fait hypothétique pour l'instant, et pourrait se révéler faux à l'usage. Ces progrès très partiels seraient de toutes façon payés d'une croissance vertigineuse de la production d'artefacts électroniques ainsi que de la consommation d'électricité nécessaire à la production, la circulation et le stockage des données informatiques. Or, plusieurs recherches et rapports importants publiés ces dernières années nous donnent tous les éléments pour comprendre que cette accélération du développement de l'industrie numérique – est absolument intenable (Guillaume Pitron, *La guerre des métaux rares. La face cachée de la transition énergétique et numérique*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2018). Au point que d'aucuns affirment que le numérique va devenir le cœur de la catastrophe écologique »). C'est substantiel parce qu'en développant un tel discours, E. Macron doit être catégorisé dans la catégorie des *hard* (TTT-3 + para-TTT-3), ce qui correspond à degré de santé mentale extrêmement dégradée et je retiens donc ici un critère sociologique supplémentaire d'identification des *hard* structuralistes : la capacité à concilier les inconciliables, soit la faculté à produire des raisonnements auto-contradictaires au moyen de l'idéo-pénétration négative.

Critère n°2.2.3.1. Il serait fallacieux d'affirmer que les animaux constituent un danger pour les êtres humains, eu égard du rapport social de domination technique pan-vertical qui existe entre l'humanité et les autres espèces<sup>78</sup>. Sur ce terrain, la notion de propriété joue un rôle central<sup>79</sup> : plusieurs dispositions attestent d'une « nationalisation » de la faune<sup>80</sup>. Or, la conception tripartite classique de la propriété (usus, fructus, abusus)<sup>81</sup> inclut justement cette notion de destruction possible des animaux : étant tous appropriable par un médium public ou privé, les animaux sauvages deviennent ainsi tous théoriquement tuables, les animaux d'élevage étant tous déjà virtuellement(J) morts par effet du zoo-nécro-éco-cycle dans lequel ils sont pris malgré leur

- 
- 51 [L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libères, p. 10](#) : « En France, en moyenne, près de 3,5 millions d'animaux sont tués chaque jour dans les abattoirs, soit, chaque minute, 2400 animaux. Chaque minute, 2400 cœurs qui s'affolent pour tenter de pomper le sang qui s'échappe des artères sectionnées par une lame, 2400 cœurs battants dont on se nourrit ».
- 52 [F. Ramade, écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 556-557](#) : « Les grands massacres du XIXe et du XXe siècles. Les XVIIIe et XIXe siècle furent ainsi marqués par la disparition d'un nombre croissant d'espèces animales spectaculaire causée essentiellement par la chasse. On estime qu'entre 1600 et l'an 2000 soit dans les quatre derniers siècles, plus de 300 espèces de Vertébrés ont été exterminées par l'homme (Groombridge et Jenkins, 2002), dont 122 disparurent au cours du XIXe siècle. Il a aussi été estimé que 750 espèces supplémentaires de Vertébrés pourraient s'éteindre au cours de la présente décennie si des mesures de sauvetage n'étaient pas mises en œuvre de façon urgente. Ce fut particulièrement le cas en Amérique du Nord tempérée où une chasse effrénée faillit être fatale au plus grand Vertébré de ce continent, le bison des plaines. Les effectifs de cette espèce atteignaient pourtant encore au début du XIXe siècle plus de 30 millions d'individus. Ces bisons erraient en immenses troupeaux dans la « prairie » depuis le nord du Mexique jusqu'au centre du Canada... On n'en comptait plus qu'environ un millier pour la totalité de l'Amérique du Nord en 1889, quand furent dénombrés les derniers survivants du carnage, dont 541 individus pour la totalité du territoire des États-Unis, la plupart dans le Parc national du Yellowstone (Hogson, 1994). Ce parc avait été créé en 1872, précisément – au moins en partie – pour sauver de l'extermination les derniers bisons de ce pays. Une chasse sans répit avait conduit cette espèce aux franges de l'extinction. Buffalo Bill, un célèbre chasseur professionnel tua, par exemple, à lui seul 4280 bisons en 18 mois pour ravitailler les constructeurs du chemin de fer transcontinental. Néanmoins la motivation essentielle de ce carnage fut d'éliminer une espèce jugée incompatible avec la défriche des grandes plaines et aussi celle, inavouée d'affamer les Indiens afin de récupérer leur territoire ».
- 53 [L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libères, p. 10-11](#) : « La production mondiale de viande était de 45 millions de tonnes en 1950. Elle a augmenté à un rythme soutenu pour dépasser aujourd'hui 300 millions de tonnes. L'élevage intensif a pris son essor après la Seconde Guerre mondiale et a réduit les animaux à l'état de machines à produire. C'est une décision politique qui nous a conduits à cette terrible situation. En 1962, Edgar Pisani, alors ministre de l'Agriculture, enjoint la Bretagne à « se considérer comme un immense atelier de viande et de lait ». Ce sont les débuts de l'élevage intensif. Aujourd'hui, la France est un des pays où la consommation de produits animaux par habitant est la plus élevée au monde, au coude à coude avec les États-Unis. La France est aussi devenue le numéro un de l'élevage intensif en Europe : huit animaux sur dix sont détenus en élevage intensif : les vaches qui paissent dans nos prés sont l'arbre qui cache la forêt : une écrasante majorité des « animaux d'élevage » sont, eux, invisibles, enfermés dans des bâtiments. Ils sont détenus dans ces conditions jusqu'au jour où, chargés dans un camion, ils partent à l'abattoir pour y être tués à la chaîne, dans un stress immense et, souvent, de grandes souffrances. Veaux, cochons, poulets, poules, lapins, dindes : tous sont aujourd'hui concernés par ce rouleau compresseur. L'objectif de ce modèle d'élevage est d'optimiser tous les « facteurs de production » pour atteindre une productivité maximale. À l'enfermement à vie s'ajoutent toute une série de pratiques sources de souffrances pour les animaux : vitesse de croissance accélérée, mutilations, insémination artificielle, séparation des mères et de leurs petits, élimination des individus les moins rentables ».
- 54 [F. Ramade, écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 550-552](#) : « Historiquement, la chasse a constitué la première cause de disparition d'espèces consécutives à l'action de l'Homme. Nous avons vu plus haut que dès le Pléistocène, les chasseurs paléolithiques ont été sinon la cause unique, du moins le facteur prépondérant, de la disparition de la majorité de la grande faune du Quaternaire. Celle-ci fut alors exterminée par des populations humaines dont l'effectif était pourtant insignifiant par rapport à celui atteint par l'humanité contemporaine. Les crânes de mammoths servant à fixer les peaux recouvrant les tentes des chasseurs madgaléniens, dans certains sites paléolithiques du Bassin parisien, ou encore l'abondance des restes de jeunes rhinocéros laineux dans leurs foyers attestent du rôle qu'on

innocence<sup>82</sup>. Effectivement, leur crime se limite à vivre, d'être mangeable et de ne pas faire partie de la « bonne » espèce<sup>83</sup>, l'espèce humaine pan-prédatrice.

Critère n°2.2.3.2. La notion de juridiction se trouve ici étendue à la notion d'arbitrage politique : en effet, la finalité matérielle étant identique, il n'y pas lieu de distinguer entre un comité politique et une juridiction statuant sur la mort d'un certain nombre d'animaux, en l'occurrence marins<sup>84</sup>, le problème étant que les ministres de la Mer sont les représentants de leurs nations respectives<sup>85</sup>.

---

joué leurs prélèvements cynégétiques dans l'extermination finale de ces espèces. De même, comment ne pas associer la disparition des chevaux sauvages des plaines d'Europe ou celle du *Bison antiquus* d'Amérique du Nord avec les méthodes de chasse de ces hommes préhistoriques. Ces dernières consistaient à pousser vers des falaises des troupeaux entiers qui affolés se jetaient dans le vide provoquant des hécatombes dans leurs populations dont seulement quelques individus servaient ensuite de nourriture aux tribus se livrant à ce genre de massacre. Au cours du Néolithique et pendant la période historique, le peuplement de nombreux archipels par l'espèce humaine s'est accompagné de l'extinction d'une part significative de leur faune endémique. Ici encore, la chasse a incontestablement joué un rôle majeur parallèlement à d'autres causes d'extinction. C'est en particulier le cas de peuples polynésiens qui sont à l'origine d'un véritable holocauste des avifaunes insulaires propres à la totalité des archipels du Pacifique. Ainsi, les Maoris, arrivés en Nouvelle-Zélande au début du IIe millénaire, anéantirent les moas et la totalité des 21 autres espèces d'oiseaux terrestres dépourvus d'ailes, analogues des autruches, faisant partie de l'Ordre disparu des Dinornithiformes. Il existait probablement en Nouvelle-Zélande une vingtaine d'espèces de cette Famille dont la taille allait de celle d'une dinde à celle de l'autruche voire pour le plus grand d'entre eux, le moa qui pesait plus de 250 kg ! Ces grands oiseaux aptères et végétariens y occupaient la niche écologique qui est celle des Mammifères herbivores sur l'ensemble des continents ».

- 55 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie synthétique, Chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 565 : « Dans d'autres figures, à l'opposé de celles-là, la vie moderne semble justement engendrer une tension entre l'universalité du contenu objectif et celle de la pratique personnelle. Certains éléments acquièrent une universalité de plus en plus grande de leur contenu, leur signification maîtrise un nombre de plus en plus élevé de particularité et de relations, leur concept englobe, indirectement ou directement, une part de plus importante de la réalité ; ainsi, le droit, les processus et les résultats de l'intellectualité, l'argent. Mais, allant de pair avec cela, c'est aussi leur accentuation en formes de vies subjectivement différenciées, c'est l'exploitation pour la *praxis* de l'égoïsme de leur signification expansive qui s'empare de toute manière d'intérêt, c'est le complet développement des différences personnelles grâce à ce matériau nivelé, universellement accessible et valable, qui n'offre donc aucune résistance à la volonté spécifique ».
- 56 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie analytique Chapitre 3 : l'argent dans les séries téléologiques, 1987, édition PUF, p. 274-275 : « Nul besoin assurément de démonstration particulière pour montrer qu'aucune instance intermédiaire de l'existence ne réalise cette prédation de l'objectif final avec autant d'ampleur et de radicalité que l'argent. Jamais objet exclusivement redevable de sa valeur à sa qualité d'intermédiaire et à sa convertibilité en valeurs plus définitives, n'a su s'élever aussi résolument, aussi complètement jusqu'à un absolu psychologique de la valeur, jusqu'à une finalité qui absorbe entièrement la conscience pratique. Cette qualité de l'argent d'être l'objet de la convoitise finale, va devoir croître précisément dans la mesure où son caractère de moyen apparaît de plus en plus nettement. Ce dernier signifie en effet que l'ensemble des objets que l'on peut acquérir par de l'argent s'étend de plus en plus, que les choses se soumettent avec de moins en moins de résistance au pouvoir de l'argent, qu'il est lui-même de plus en plus dépourvu de qualités propres, ce qui précisément lui confère la même puissance par rapport à toutes les qualités des choses. L'accroissement de sa signification tient à ce qu'il s'épure de tout ce qui en lui n'est pas simple moyen, évitant ainsi de se heurter à la spécificité des objets. Tandis que sa valeur comme *moyeng* grandit, sa *valeur* grandit aussi en tant que moyen, au point qu'il passe pour valeur en soi et que la conscience téléologique s'arrête définitivement à lui. La polarité inhérente à l'argent : être par nature le moyen absolu et devenir par là même dans la psychologie de la plupart des gens la fin absolue, fait de lui, d'une façon très remarquable, un symbole dans lequel les grands régulateurs de la vie pratique se trouvent comme figés. Nous devons prendre la vie comme si chacun de ses instants était une fin en soi, chacun d'eux doit être pris au sérieux, comme si l'existence n'avait duré en réalité jusque-là que pour lui ; et, en même temps, nous devons mener la vie comme si aucun de ses instants n'était définitif, notre sentiment de la valeur ne doit s'arrêter à aucun d'eux, chacun doit valoir comme un passage, un moyen de parvenir à des stades de plus en plus élevés. Cette double exigence, apparemment contradictoire, que chaque moment de la vie soit à la fois définitif et non définitif, jaillit du plus profond, où l'âme façonne sa relation à la vie, et elle trouve, de façon passablement étrange, une sorte de réalisation

Critère n°2.2.4.1. Les décisions concernant le socle entomologique du vivant se prennent sur le terrain réglementaire : les pesticides interdits peuvent toujours faire l'objet d'une autorisation exceptionnelle<sup>86</sup> dans le cas des usages orphelins<sup>87</sup>, ce qui revient à pouvoir autoriser des entomocides<sup>88</sup>, soit à pouvoir décimer ponctuellement ici ou là, les populations d'insectes méso-supra-objective, sans oublier la contamination micro-supra-objective à long terme des sols.

Critère n°2.2.4.2. Le principe même de l'État post-moderne consiste justement en ce foisonnement d'institutions<sup>89</sup> dont l'imprégnation depuis le sommet administratif de l'État de l'idéologie de la mondialisation<sup>90</sup> aboutit à ce que toute autre forme de politique ne puisse y être menée : on a bien vu que « l'écologie à la Française » ne correspondait à rien d'autre qu'une

---

ironique dans l'argent, cette création de l'esprit la plus extérieure, parce que au-delà de toutes qualités et intensités. Pour la conscience de la valeur, l'argent devient un absolu et ceci dans des proportions liées au grand tournant de l'intérêt économique de la production primitive à l'entreprise industrielle ».

- 57 J-B. Barfety, J. Dalbard, A. Ouizille, Politiques économiques : préparation aux concours ENA, 2019, LGDJ, Lextenso éditions, p. 53-57 : « 4. Des règles structurelles ont été mises en place pour encadrer la politique budgétaire et rassurer les investisseurs dans un contexte de défiance vis-à-vis de certaines obligations d'État. 4.1. Pour faire face au risque d'incohérence temporelle, les États mettent en œuvre des stratégies pour renforcer leur crédibilité budgétaire. Les gouvernements doivent faire face au problème d'incohérence temporelle, particulièrement en situation de dégradation des finances publiques ou de crise. En effet, pour pouvoir emprunter dans de bonnes conditions, il faut annoncer un rétablissement rapide des comptes publics, mais pour soutenir l'activité et satisfaire des groupes de pression dans une approche qui emprunte à la théorie des choix publics, le gouvernement est incité à renoncer à ses engagements. Dans ce contexte, il mène trois types de stratégies pour ancrer sa crédibilité. La réputation s'appuie sur le respect des engagements passés, la « *rule of virtue* », mais est une stratégie longue et coûteuse. La soumission à des règles, la « *virtue of rules* », limite la capacité des autorités à mener des politiques discrétionnaires, ce qui mène au constitutionnalisme économique qui lie les mains des gouvernants. Il peut s'agir également du respect d'une loi de programmation pluriannuelle. [...] En France, une loi organique de 2010 fixe *ex ante* le partage des surplus de recettes fiscales entre baisses d'impôts et réduction du déficit, en fonction de l'estimation en LFI. Par ailleurs, des règles de gouvernance sur les recettes ont été introduites par la loi de programmation des finances publiques (LPPF) qui fixe une cible de recettes fiscales de l'État. De la sorte, tant que la cible de recettes n'est pas atteinte, toute mesure nouvelle de baisse de recettes devra être compensée à due concurrence par le relèvement d'un autre prélèvement obligatoire. Il en va de même pour l'encadrement des dépenses fiscales et sociales, leur création devant être gagée et les existantes faisant l'objet d'une évaluation spécifique. [...] L'article 3, alinéa 1 du TSCG prévoit que « la situation budgétaire d'une partie contractante est en équilibre ou en excédent » et cette règle est « *considérée comme respectée si le solde structurel annuel des administrations publiques correspond à l'objectif de moyen terme spécifique à chaque pays, tel que défini dans le pacte de stabilité et de croissance révisé, avec une limite inférieure de déficit structurel de 0,5 % du PIB* ». Le solde structurel correspond, comme vu en introduction, au solde public corrigé des variations conjoncturelles et des mesures ponctuelles. Il s'agit d'isoler la partie du déficit qui n'est pas déterminée par la croissance, et donc l'effort budgétaire réalisé par les gouvernements, indépendamment du contexte. Mais en pratique, cela signifie estimer le déficit que l'on constaterait si l'économie était au plein-emploi des capacités de production ». Ainsi, il est suggéré que ce constitutionnalisme économique s'avère imposé par des institutions économiques internationales : « 2. Les institutions économiques internationales comme l'OCDE et le FMI recommandent de poursuivre les ajustement budgétaires sans préjudice de la croissance, en profitant du contexte actuel favorable à un stimulus budgétaire, dans une optique de sortie durable de la crise. 2.1. La France s'engage dans la poursuite de son ajustement budgétaire. 2.1.1. Face au risque de hausse des taux, la France poursuit son ajustement, cependant progressif pour ne pas entraver la croissance. Les dépenses publiques ont connu une hausse de 6,2 points de PIB entre 2000 et 2015 (contre +0,2 points en Allemagne et +4,9 points en moyenne au sein de l'UE), en dépit d'une stabilisation depuis 2010. Le programme de stabilité pour la période 2016-2019 prévoit le maintien d'un ajustement structurel de 0,5 point de PIB en 2017 et 2018 puis une réduction à 0,3 point en 2019 afin de réduire le solde structurel à 0 % en 2019 ».).
- 58 F. Ramade, écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 547-573 : « Effets de catastrophes démographiques : « crash des effectifs ». Critique (CR) : > 50 % chaque 5 à 10 ans ou chaque 2 à 4 générations. En danger (EN) : > 20 % chaque 5 à 10 ans ou chaque 2 à 4 générations. Vulnérable (V) : 10 % en chaque 5 à 10 ans ou chaque 2 à 4 générations (ou 50 % en 50 ans) ». Aujourd'hui, l'état des faits est là : les populations des espèces de grands Cétacés (Rorqual bleu, Rorquals communs, baleines boréales, baleines à bosse et cachalots) se sont effondrées du fait de la pêche systématique. « La majorité des grandes espèces de baleine (7 sur 13) est aujourd'hui considérée comme vulnérable voire en danger

poursuite de la croissance en étendant au maximum les champs d'investigation économique<sup>91vi</sup> et le ministère de la Transition écologique est donc réduit à une formule creuse prise complètement à contre-sens. Ici, l'Union-Européenne dispose théoriquement d'institutions policières pour servir sa pan-éco-idéologie(F)<sup>92</sup>. Une récente loi Française permet sur ce terrain de surveiller des individus préalablement listés de sorte à disposer de métadonnées les concernant<sup>93vii</sup>, ce qui s'avère conforme avec une pan-idéologie(F) sécuritaire couplée à la plus vaste pan-éco-idéologie(F), bien que le paradoxe veuille que l'insécurité climatique supra-objective(TTT-4 + TTT-3 = T...T) soit extrême justement en raison de la prédominance mondiale de cette pan-éco-idéologie(F) d'où le fait que nous en sommes aujourd'hui à un stade de bêtise jamais atteint dans la V Histoire de l'humanité : il m'a suffi d'une phrase pour démonter les extrêmes sécuritaires de l'époque que j'ai à observer.

---

d'extinction. Les populations de certaines espèces sont même tellement raréfiées que la reconstitution de leurs effectifs demeure problématique, tel est en particulier le cas du Grand Rorqual bleu qui pourtant bénéficie de mesures de protection depuis plus d'un demi-siècle » ! On peut voir à la Figure 8.29 un graphique indirect de la population de ces espèces : ça fait vraiment très mal au cœur de voir que l'humanité a ravagé ces espèces de baleines. Comble de l'absurde : ces baleines jouent un également un rôle de puits de carbone. Seulement, ce rôle, il n'est possible de le jouer qu'à la condition d'être en vie ! L'unique façon de les protéger théoriquement consiste à inclure dans le domaine méso-supra-objectif du macro-État universel et hétérogène toutes les espèces sauvages vivantes (ce que confirme la thèse de C. Fargeot, *La chasse commerciale en Afrique centrale : une menace pour la biodiversité ou une activité économique durable ? Le cas de la République Centrafricaine*, 2014, collège doctoral du Languedoc-Roussillon, p. 144 : « la loi n°07.018 du 28 décembre 2007, portant code de l'environnement de la République Centrafricaine. L'adoption d'un Code de l'Environnement est le développement le plus actuel, en matière de gestion de la nature et de la faune. Il présente peu d'innovations pratiques par rapport à la loi n°84.045, mais précise le caractère domanial de l'environnement ; son article 2 confirme que « l'environnement centrafricain constitue un patrimoine de la nation. Sa protection et sa gestion sont d'intérêt général et universel ». Or, les animaux n'ont pas de nation : ce texte révèle l'appartenance de toutes les espèces animales et végétales au domaine de l'universel, lequel correspond à la macro-dimension supra-objective), d'introduire des catégories pénales de zoomeurtre, suite à un moratoire cynégétique mondial dont la durée demeure à fixer F. Ramade, *écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité*, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 566 : « La demande des populations urbaines des grandes villes d'Afrique centrale en « viande de brousse » constitue une menace considérable pour de nombreuses espèces animales des forêts du bassin du Congo et des régions connexes qui constituent l'un des principaux foyers de biodiversité de la planète et l'une des trois plus grandes zones de nature restant peu modifiées par l'homme de toutes les régions tropicales du globe. On estime qu'environ 10<sup>6</sup>t de viande de brousse, soit l'équivalent de la production carnée de 4 millions de têtes de bovins, sont vendues annuellement sur les marchés des villes d'Afrique centrale. Ces derniers sont en grande partie approvisionnés par une chasse illégale qui prélève indistinctement de nombreuses espèces de Mammifères, d'Oiseaux, et de Reptiles protégées dont beaucoup sont menacées de disparition : gorilles, chimpanzés, éléphants, varans, crocodiles, hylochères, ainsi que de nombreuses antilopes forestières (céphalophes, bongos, etc.) sont ainsi massacrés en très grand nombre (Dahr, 2003). Cette abominable extermination de la faune sauvage de ces pays résulte de l'inapplication des lois régelementant la chasse, les espèces et les aires protégées par suite du laxisme et de la corruption des administrations concernées. En outre, l'ouverture de pistes desservant les chantiers d'exploitation forestière facilite la pénétration des braconniers dans les régions de forêts primaires autrefois inaccessibles à ce type de chasse commerciale. Celle-ci ne peut être contrôlée en l'absence de pouvoirs publics dignes de ce nom et par suite de l'incurie des divers États de cette région qui se sont avérés inaptes à développer un élevage afin de répondre aux besoins en protéines animales de leurs administrés... l'alibi de la maladie du sommeil du bétail ne tenant pas à l'analyse. En réalité le profond sous-développement des populations concernées peut seul expliquer cette situation, qui a déjà vidé de toute présence animale de vastes étendues de forêts parfois pourtant éloignées des zones urbaines... Autre fait préoccupant, le commerce de cette viande de brousse est assuré par une population féminine misérable, dont il constitue la seule source de revenu. [...] De plus, à cette consommation endogène s'ajoute depuis quelques années une exportation croissante et illicite vers l'Europe de viande de brousse consommée par des africains émigrés (Gérard, 2010)., d'établir selon des données démoécologiques des quotas de chasse ainsi que des contrôles des quotas, d'instaurer des autorisations limitées d'octroi des permis de chasser et de pêcher (F. Ramade, *écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité*, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 564-565 : « La France, pays d'Europe où la pression cynégétique atteint des niveaux records, comptait à elle seule près de 1,34 million de chasseurs en 2010, ce nombre étant au total de 7 millions dans l'Union Européenne ! Cet effectif est tout à fait pléthorique, car bien évidemment disproportionné par rapport aux possibilités biologiques des populations de la plupart des espèces chassées sur notre territoire national. Cette pression de chasse exagérée constitue un problème auquel aucun parti politique, tous « courants de pensée »

Ainsi, en l'absence d'opposition politique, le régime se fixe-t-il des objectifs qu'il compte réaliser à coups de milliards d'euros qu'il peut générer artificiellement à l'infini<sup>94viii</sup> alors même que la Terre ne peut qu'offrir un nombre fini de vies animales et de minéraux. Alors, en l'absence complète de possibilité pour les scientifiques écologistes de disposer des moyens contraignants du pouvoir, ceux-ci ne peuvent qu'établir des rapports sur les quantités de poissons morts<sup>95ix</sup>, capturés par des bateaux-usines pesco-terroristes<sup>96</sup>, du moins, lorsqu'on leur donne des données pour ce faire<sup>97</sup>, réduisant ainsi leur combat, non seulement à un combat intellectuel, mais encore à un combat initialement vicié de ce biais terrible qu'est le biais économique anti-objectif.

---

confondus, n'a eu jusqu'à présent le courage de s'attaquer au nom d'une conception à tout le moins déviante, car à la fois démagogique et « électoraliste » de la démocratie »). La non-protection des espèces en danger par les différents États - dont la multiplicité concourt justement au *dumping* à la protection animale - justifie largement l'instauration d'un macro-État, en application de la plus stricte norme zoo-humanitaire de la responsabilité de bio-protéger (Cours de droit international humanitaire public. Chapitre 3 : l'ingérence humanitaire. Éléments à prendre en compte pour la mise en œuvre de la responsabilité de protéger : gravité des périls (la mise en danger d'espèces justifie l'intervention) ; finalité strictement [zoo-] humanitaire de l'intervention (si on ne fait rien, les espèces en danger vont toutes êtres exterminées) ; caractère subsidiaire (une action de protection étatique des espèces était attendue depuis longtemps mais a trop tardé de telle sorte que la présente intervention en ultime recours respecte le principe de subsidiarité) ; principe de proportionnalité (la sixième extinction de masse étant d'ordre mondial, l'instauration d'un macro-État universel et hétérogène constitue une solution adaptée au problème) ; mobilisation de moyens matériels et humains suffisants (l'intégralité de l'humanité souscrivant au présent contrat social universel (cf livre second) sera incluse dans le domaine méso-supra-objectif de l'État et contribuera ainsi à la protection des espèces. Les moyens matériels suivront les moyens humains.).

Cette protection des baleines en danger critique d'extinction ! est d'autant plus justifié que dans le cas inverse, c'est la course au techno-n'importe-quoi qui adviendra – qui se prépare déjà (F. Ramade, *écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité*, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 584 : « Par ailleurs, seule une étude minutieuse des avantages comparatifs au plan de la productivité permettrait de vérifier s'il est plus rentable d'utiliser ces aliments pour l'« aquaculture » plutôt que de laisser faire cette besogne par les bancs de poissons océaniques. À l'opposé, il y aurait beaucoup à dire sur le raisonnement simpliste de certains technocrates des pêcheries qui suggèrent de multiplier par dix le rendement énergétique de l'exploitation des animaux marins en descendant d'un niveau trophique. Ceci a d'ailleurs été entrepris dans le cas du Krill dont se nourrissent les baleines bien que des difficultés techniques et un faible intérêt des consommateurs en limitent la commercialisation. En réalité, le coût de l'opération est élevé car l'écart de un à dix entre la biomasse d'un animal marin prédateur consommé par l'homme et celle de sa proie représente *pro parte* en dernière analyse la quantité d'énergie nécessaire pour prélever une masse de nourriture certes très élevée mais diluée dans les eaux océaniques pour les transformer en tissu ichtyen (production secondaire). Se substituer aux poissons pour faire ce travail nécessitera une quantité d'énergie (combustible) pour le moins équivalente sans certain que le gain économique compensera les coûts technologiques. En un sens, prélever le Krill océanique plutôt que laisser faire cela par les baleines est comparable au fait de se substituer aux abeilles pour récolter le nectar des fleurs ! ! Ce genre de questionnement sur le fait de savoir s'il est plus ou moins rentable de protéger une espèce de baleine est absolument sordide et insupportable !

- 59 G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, Partie analytique Chapitre 2 : la valeur-substance de l'argent, 1987, édition PUF, p. 196-197 : « Effectivement, la monnaie métal – que l'on a coutume de considérer comme l'opposé absolu du crédit argent – comporte deux des conditions préalables du crédit, et mêlées de façon bien particulière. Tout d'abord, il est très exceptionnel dans les opérations quotidiennes de pouvoir tester la composition véritable des pièces de monnaie. De même, sans une certaine confiance du public dans le gouvernement émetteur ou, le cas échéant, dans les personnes capables de vérifier la valeur réelle des pièces par rapport à leur valeur nominale, tout commerce en argent comptant serait impossible. L'inscription portée sur la monnaie maltaise : *non aes sed fides* désigne parfaitement, comme partie intégrante, ce supplément de foi sans lequel toute pièce de monnaie, même avec tout son pesant de métal, serait dans la plupart des cas incapable d'exercer sa fonction. Précisément, les raisons multiples, et souvent opposées, pour lesquelles on accepte une monnaie, montrent bien que l'essentiel n'est pas dans leur force démonstrative objective : dans quelques régimes d'Afrique, le thaler à l'effigie de Marie-Thérèse doit être blanc et propre, dans d'autres au contraire poisseux et sale pour qu'on le tienne pour authentique ! Mais, d'autre part, il faut la présence de cette conviction : l'argent que l'on reçoit maintenant pourra être redépensé à la même valeur. Ici encore, l'indispensable, et le décisif, c'est la *non aes sed fides*, la confiance dans l'aptitude de la sphère économique à nous remplacer, sans dommage, le *quantum* de valeur que nous avons abandonné en

Critère n°2.3. Aujourd'hui, la transposition économique du paradigme classique du leader totalitaire conduit logiquement vers l'analyse du mouvement de privatisation des juridictions anti-constitutionnelles(TTT-0). On retrouve tous les critères par exemple en regardant le cas de McDonald's : son insertion mondiale dote l'entreprise d'une représentativité universelle des intérêts des consommateurs du monde entier<sup>98</sup> ; sa jurisprudence est d'applicabilité mondiale en raison du poids de la firme multinationale dans son secteur<sup>99</sup> ; sa jurisprudence, aussi absurde soit-elle, s'applique<sup>100</sup> ; pan-indépendance<sup>101</sup> ; pan-compétence en matière de « bien-être animal »<sup>102</sup> et il faut ici se méfier parce que l'objectif politique sous-jacent de McDonald's consiste à privatiser le monopole de la morale animale<sup>103</sup> ; capacité à auto-contredire sa propre jurisprudence<sup>104x</sup>.

---

échange de cette valeur intérimaire, la pièce de monnaie. Sans faire ainsi crédit de deux côtés, personne ne peut utiliser les pièces de monnaie : seule cette double confiance confère à la pièce bien sale, presque méconnaissable, la mesure déterminée de sa valeur. De même que, sans la confiance des hommes les uns envers les autres, la société tout entière se disloquerait – rares, en effet, les relations uniquement fondées sur ce que chacun sait de façon démontrable de l'autre, et rares celles qui dureraient un tant soit peu, si la foi n'était pas aussi forte, et souvent même plus forte, que les preuves rationnelles ou même l'évidence ! - de même, sans la confiance, la circulation monétaire s'effondrerait ». Si la société est néo-bi-totalitaire en raison de l'argent, il y a tout lieu de perdre confiance en cette pseudo-institution sociale : ainsi l'argent s'écroulerait-il alors théoriquement de lui-même.

- 60 F. Ramade, *écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 548* : « Cette extinction des espèces vivantes s'effectue au travers de multiples modalités dont beaucoup découlent actuellement d'une exploitation anarchique par les populations humaines, destructrice des ressources naturelles biologiques que représentent de nombreuses espèces végétales ou animales sauvages, sans aucun souci de ce qu'elles légueront aux générations futures. Mais elle se manifeste tout autant par une dégradation systématique de leurs biocénoses, de certains de leurs habitats, voire parfois des écosystèmes naturels auxquels ils sont inféodés, cette dégradation pouvant aller jusqu'à leur destruction complète. Enfin, une autre cause d'extinction d'espèces, longtemps sous-estimée, en réalité d'importance majeure, et qui prend sans cesse une importance sans cesse accrue depuis quelques décennies, tient en l'introduction d'espèces exotiques ».
- 61 G. Simmel, *Philosophie de l'argent, Partie synthétique, chapitre 3 : l'argent dans les séries téléologiques, 1987, édition PUF, p. 307-308* : « Dans la mentalité que l'on qualifie aujourd'hui de cynique, je relève les caractéristiques suivantes : il n'existe pas non plus pour elle de différence de niveau entre les valeurs ; tout ce qui, généralement, est hautement estimé, n'a qu'une seule signification, pouvoir être rabaisé au niveau le plus bas – tandis que la finalité morale, positive et idéale de ce nivellement a disparu. Ce qui pour ces descendants paradoxaux de la sagesse socratique était seulement un moyen ou un résultat secondaire, est devenu ici le centre et a, par-là même, complètement changé de signification. Le cynique – pris maintenant au sens d'aujourd'hui – se révèle le plus clairement dans le contraste avec l'enthousiaste sanguin. Tandis que chez ce dernier le mouvement des valeurs basses à la signification des valeurs plus hautes, chez le cynique la courbe est inversée : son sentiment de l'existence ne s'exprime de façon adéquate que lorsqu'il a démontré en théorie et en pratique la bassesse même des valeurs les plus hautes et l'illusionnisme des différences de valeurs. Rien ne peut mieux flatter cette mentalité que la capacité de l'argent à réduire les valeurs les plus hautes comme les plus basses uniformément, à une seule et unique forme de valeur, les ramenant ainsi au même niveau fondamental, malgré toute leur diversité qualitative et quantitative. Il n'est pas d'autre domaine général où le cynique trouve une justification aussi triomphante que dans celui-ci, où les biens les plus raffinés, les plus idéels, les plus personnels, non seulement sont accessibles à tous ceux qui possèdent l'argent nécessaire, mais – bien plus caractéristique – demeurent interdits à celui qui en est le plus digne, s'il est dépourvu de moyens ; dans ce domaine, les mouvements de l'argent opèrent les combinaisons les plus insensées entre les valeurs personnelles et les valeurs concrètes. C'est pourquoi les terrains favorables au cynisme sont les lieux de grande circulation, spécialement boursière, où l'argent est présent massivement et change facilement de propriétaire. Plus l'argent devient ici le seul centre d'intérêt, plus on voit l'honneur et les convictions, le talent et la vertu, la beauté et le salut de l'âme s'investir là contre, et plus il va se développer une mentalité frivole et moqueuse par rapport à ces biens existentiels supérieurs, qui sont à vendre, comme marchandises au marché, et finalement ont bientôt, eux aussi, un « prix sur le marché ». La notion de prix de marché appliquée à des valeurs qui, de par leur nature, refusent toute évaluation en dehors de celle qui ressortit à ses propres catégories et idéaux, est l'objectivation achevée de la subjectivité cynique ».
- 62 G. Simmel, *Philosophie de l'argent, Partie synthétique, chapitre 3 : l'argent dans les séries téléologiques, 1987, édition PUF, p. 308* : « L'autre signification du nivellement touchant non pas tant les différences de valeurs que les différences de nature entre les choses – quand la position centrale de l'argent fixe l'intérêt sur ce qu'elles ont de commun par opposition à leur niveau individuel de développement – s'exprime dans le blâment. Tandis que le cynique, selon le domaine des valeurs en questions, s'abandonne encore à quelque réaction, avec toutefois la



Critère n°3.1. Le pôle pan-éco-idéologique(F) est ancré dans la jurisprudence dans l'ordre juridique de l'Union-Européenne<sup>105</sup>, en reprise d'accords internationaux<sup>106</sup>, le tout ayant préséance sur le droit national<sup>107</sup>. Sur le terrain pratique, ces objectifs sont relayés par les multinationales qui s'implantent dans le monde entier, et toujours dans le cas de McDonald's, ses chaînes transfrontières en approvisionnement en matières premières, soit en cadavres d'animaux tués lesquels passent nécessairement par la case abattoirs et son armée d'ouvriers<sup>108</sup> qui ne dit pas son nom (les tueurs d'animaux). Connaissant le potentiel révolutionnaire de l'insécurité alimentaire, effrayés par la perspective de ne plus pouvoir satisfaire les besoins des consommateurs et n'ayant aucun intérêt à modifier un anti-système économique auquel l'intégralité des institutions sont rodées

---

perversité de trouver dans le mouvement descendant des valeurs un certain attrait à la vie, le blasé, lui, conformément à ce concept – qui n'est certes jamais complètement réalisé – est tout à fait incapable de ressentir des différences de valeurs, pour lui toutes choses baignent dans une tonalité uniformément morne et frise ; rien ne vaut la peine de se laisser entraîner à une réaction quelconque, en particulier de la volonté. Ce qui est décisif dans cette attitude, ce n'est donc pas la dévaluation des choses en général, mais l'indifférence à leurs variations spécifiques, puisque d'est d'elles que jaillit précisément toute la vivacité du sentir et du vouloir, qui se refuse au blasé. Celui dont la conviction intime est dominée par le fait que l'on peut obtenir tous les multiples biens de l'existence pour la même somme d'argent, celui-là doit nécessairement devenir blasé. En règle générale, des jouissances épuisantes passent pour la cause du blasement, et à bon droit, étant donné que les excitations par trop fortes pompent finalement toute capacité de réaction nerveuse. Mais ceci ne clôt pas encore le cycle des manifestations du blasement. En effet, les attraites des choses ne sont pas seulement les causes des activités pratiques auxquelles nous nous livrons pour les obtenir ; mais en outre, la nature même et la quantité des efforts qu'elles exigent de nous dans la pratique déterminent souvent à l'inverse, justement, la profondeur et la vivacité de l'attrait qu'elles exercent sur nous. Toutes les individualisations de l'effort, les complications du chemin, toutes les exigences particulières liées à l'acquisition de l'objet, sont transférées sur celui-ci comme étant des particularités de son être et de sa relation à nous, investies en lui comme autant d'attraites ; à l'inverse, plus l'obtention de l'objet se fait de façon mécanique et indifférente en soi, plus il paraît lui-même sans couleur et sans intérêt : ainsi, en tous lieux, non seulement le but détermine le chemin, mais le chemin détermine aussi le but. C'est pourquoi l'acquisition des objets par l'argent, ne différant pas de l'un à l'autre, ne réservant à aucun d'entre eux une particularité dans la façon de se le procurer, doit nécessairement rendre ces objets neutres : ceci, manifestement, de plus en plus profondément à mesure que la richesse étend à un nombre croissant d'objets cette réduction, dans la pratique, des différences de valeurs. Tant que nous ne sommes pas à même d'acheter les choses, elles agissent encore sur nous avec tous leurs attraites, correspondant à leurs particularités ; mais dès que, au moyen de notre argent, nous en faisons tout naturellement l'acquisition à la moindre incitation, ces attraites pâlissent, non seulement par la possession et la jouissance de ces choses, mais aussi à cause du parcours indifférent, effaçant leur valeur spécifique, qui mène à leur acquisition. Cette influence est, bien sûr imperceptible dans le cas particulier. Mais elle a pris, dans le rapport que le riche a aux objets accessibles pour de l'argent, peut-être même déjà dans la coloration générale que l'esprit public accorde partout maintenant à ces objets, une importance tout à fait remarquable ».

- 63 K. Marx, *Manifeste du parti communiste*, 1848, éditions Science Marxiste, p. 23 : « Mais la bourgeoisie n'a pas seulement forgé les armes qui lui apportent la mort ; elle a aussi engendré les hommes qui porteront ces armes – les ouvriers modernes, les *prolétaires*. Dans la mesure même où se développe la bourgeoisie, c'est-à-dire le capital, se développe le prolétariat, la classe des ouvriers modernes qui ne vivent qu'à la condition de trouver du travail, et qui n'en trouvent que tant que leur travail accroît le capital. Ces ouvriers, contraints de se vendre par portions successives, sont une marchandise comme tout autre article de commerce, et sont donc exposés de la même manière à tous les aléas de la concurrence, à toutes les fluctuations du marché ».
- 64 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 30-31 : « Entre chaque vache, Rémi rince ses gants ensanglantés sous un robinet d'eau chaude à sa gauche. Puis il se tourne vers la droite et passe le couteau qu'il vient d'utiliser dans l'affûteur rapide, avant de le plonger dans un petit bac en Inox. Pendant que le stérilisateur dégrasse le couteau à la vapeur, il en utilise un autre pour dégraisser la carcasse suivante. « On fait du 63 vaches à l'heure quand on est au taquet, mais la norme, c'est plutôt 55 », me crie Rémi à l'oreille. Le bruit sur la chaîne est assourdissant. Je porte des bouchons, Rémi un casque anti-bruit de couleur jaune. Au bout d'une heure avec lui sur la nacelle, je n'ai pas encore tenu le couteau mais j'ai compté qu'il attaque six zones. Sachant qu'on a soixante secondes pour dégraisser une vache, cela impose de passer moins de dix secondes par zone. Rémi est si rapide qu'il a souvent le temps de m'expliquer un geste et d'aiguiser son couteau avant que la sonnerie – un « tulululu » de camion qui recule – annonce la prochaine carcasse. Je m'essaye d'abord sur la première zone, au niveau de la fesse de la vache. Il faut ôter la graisse, « sans taper dans la viande, car la viande, c'est de l'argent ». Pour mes premiers essais, outre le fait que je passe environ quarante secondes sur une seule zone – un temps fou – je fais perdre de

dont ils bénéficient en premier lieu, les hommes politiques, français comme européens<sup>109</sup>, financent des instruments de zoo-domination toujours plus performants, l'oppression contre les poissons étant aujourd'hui d'un degré de violence jamais atteint dans l'Histoire de l'interaction entre les humains et le macro-hydro-écosystème<sup>110</sup>.

Critère n°3.2. L'humanité n'a pas attendu l'avènement du système de l'argent pour tuer les animaux en masse : l'anthropo-terreur universelle(-) de masse à leur égard infligée n'a fait que croître au fur et à mesure de l'Histoire<sup>111</sup>. Il est de plus inévitable que la sortie du système de l'argent(TTT-3) empêche tout meurtre animal, la société de l'Histoire positive étant découpée selon un troisième axe dichotomique société végétarienne/société carnivore. L'autophagie du système prend une forme fécale : le zoo-concentrationnisme aboutit à générer des masses ingérables

---

l'argent à l'abattoir. Mes coups de couteau débordent le gars et piquent la viande ».

65 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 96 : « Le lendemain, je raconte à Laurent, mon voisin syndicaliste, ma mésaventure des filets entaillés. Je ne peux m'empêcher d'ajouter : « Heureusement qu'ils cherchent du personnel... » Ça énerve Laurent qui répète par deux fois : « C'est pas normal, c'est du foutage de gueule ! » J'acquiesce. Cette histoire, plus j'y pense, plus elle m'énerve. C'est injuste de se donner à fond et de se faire épingle pour une chose dont on n'est pas responsable. Surtout quand on s'en aperçoit et qu'à la place d'excuses, on se fait de nouveau moucher. Je profite de la présence de Laurent pour essayer d'en savoir plus sur les « débordements verbaux », ceux évoqués par la note en majuscules du numéro un de l'abattoir. Le syndicaliste est bien placé pour me renseigner : c'est lui qui est allé se plaindre auprès de la direction après qu'un membre de l'équipe B, « un portugais », lui a lancé : « Nous on a fait 370 vaches, c'est pas vous dans l'équipe A qui auriez pu en faire autant ! » Pour Laurent, cette remarque émanant d'un collègue symbolise le nouvel esprit Mercure et la pression que la direction met sur les chiffres ».

66 L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire, chapitre 1. L'agriculture industrielle : un monstre mécanique, qui a confisqué la terre aux humains, 2021, éditions du Seuil, p. 44-46 : « Les nouvelles routes de la servitude paysanne : endettement et dépendance radicale aux industriels. En 1946, René Dumont écrit : « Les seules bases solides, durables, de la prospérité rurale, donc du *relèvement du niveau de vie* paysan sont un *large accroissement de la productivité unitaire* des campagnes, par le matériel moderne ; une structure rationnelle de notre agriculture, puis une *extension des débouchés* par le relèvement du standing général, surtout alimentaire. » La feuille de route de l'industrialisation était fixée dans ses grandes lignes, et par un de ceux qui tirèrent le plus tôt la sonnette d'alarme quant aux conséquences néfastes de cette politique. En attendant, cette citation resitue l'effort d'industrialisation français dans la régulation keynésienne et fordiste de l'économie qui se met en place après la Seconde Guerre mondiale : les méthodes de rationalisation du travail (dont la mécanisation) doivent permettre des gains de productivité, qui sont redistribués sous forme de revenus à consommer, de façon à assurer des débouchés aux industries qui tirent la croissance ; et l'État encadre cette évolution, en assurant tant qu'il le faut un soutien à la demande globale, c'est-à-dire aux investissements (privés et publics) et à la consommation des ménages. L'agriculture a une place spéciale dans cette régulation générale. Une fois les pénuries liées à la guerre et aux destructions surmontées (ce qui en France arrive très vite, en deux à trois ans pour l'alimentation), les gains de productivité obtenus par les outils et les méthodes modernes doivent servir à faire baisser le prix des denrées alimentaires, pour libérer du pouvoir d'achat en faveur d'autres types de consommations, qui elles-mêmes doivent tirer la croissance d'autres secteurs. *Il s'agit donc d'une position subordonnée*. Par ailleurs, très vite s'impose la nécessité de contribuer à la balance commerciale du pays : les gains de productivité considérables qui sont réalisés dès les premières années d'après-guerre ont vocation à faire de la France une puissance agricole exportatrice. Les économistes aiment à parler de « cercle vertueux fordiste », à propos de la croissance des années 1945-1970 reposant sur la redistribution des gains de productivité et l'élévation globale du « pouvoir d'achat » (ou « niveau de vie ») des salariés, mais même de ce point de vue étroitement economiciste, on aurait du mal à mettre en évidence un tel cercle vertueux pour les paysans et autres « exploitants agricoles » de cette période. On est plutôt tenté de parler d'un *engrenage capitaliste*, dans lequel les agriculteurs furent contraints d'entrer et dont la majorité sortirent « liquidés », en tant qu'agriculteurs... et pour certains en tant qu'humains. Cet engrenage vu comme « vertueux » est engagé par l'État et ses nouveaux partenaires syndicaux (FNSEA et CNJA) entre 1945 et 1962, et le tracteur en est la pièce de base. En effet, l'acquisition et l'usage du tracteur poussent immédiatement à l'extension des surfaces de culture. *Il y a un lien direct entre machinisme, remembrement, augmentation de la taille des exploitations, et diminution du nombre d'exploitants*. Ce changement de taille induit à son tour une production à plus grande échelle, des investissements et des consommations intermédiaires sans commune mesure avec ce qui se pratiquait traditionnellement. C'est ainsi que les agriculteurs d'après-guerre découvrirent le manque permanent de trésorerie et le besoin de crédit, c'est-à-dire l'endettement, qui devint rapidement structurel. Et c'est ainsi que l'engrenage devint piège : les machines fréquemment achetées à crédit obligeaient à produire plus, y compris pour être en mesure de rembourser, donc à s'agrandir, donc à

d'excréments perturbant de façon extrême l'environnement<sup>112</sup> dont la quantité devrait pourtant s'accroître si l'Histoire négative suit son cours<sup>113</sup>.

Critère n°3.3. Dans les abattoirs, se confondent les zoo-tueurs et les civils : le mode d'abattage évoque d'ailleurs explicitement la solution finale<sup>114</sup>. Le consommateur concourt, ne serait-ce que par ses achats<sup>115</sup>, à la poursuite de ce système en constituant le dernier maillon de la chaîne<sup>116</sup>.

---

s'endetter plus et acheter bientôt de nouvelles machines plus puissantes, etc ».

67 C. Schmitt, théorie de la constitution, chapitre 12 : les principes de l'État de droit bourgeois, 1920, éditions PUF, p. 268-269 : « Par ordre juridique, on entend ici un ordre juridique bourgeois qui repose sur la propriété privée et la liberté personnelle et qui considère l'État comme le garant armé de cet ordre public bourgeois. [...] N'est considéré comme un État de droit qu'un État dont l'ensemble de l'activité est intégralement appréhendé par un ensemble de compétences délimitées exactement. La séparation ou distinction des pouvoirs contient le principe fondamental de cette *mesurabilité* générale de *tout exercice du pouvoir de l'État*. L'exigence de mesurabilité répond au principe de répartition libéral bourgeois, qui veut que la liberté de l'individu soit en principe illimitée, tandis que toute compétence de l'État est par principe limitée et donc mesurable. La mesurabilité générale est la condition préalable de la possibilité de contrôle général ».

On notera que la souveraineté écologique que prône E. Macron n'est pas compatible avec la présente idée d'État de droit tout en incarnant pseudo-absolument l'idée de l'illimitation de la liberté individuelle bourgeoise. Par conséquent, placer un bourgeois à la tête d'un État de droit bourgeois vérifie la pan-liberté du gouvernement d'E. Macron, d'où la dangerosité de la situation politique actuelle d'un gouvernement prêt à chercher la croissance économique par tous les moyens possibles (même en fixant la conquête spatiale comme objectif (9) !) alors que C. Schmitt établit qu'« il n'y a jamais de « plénitude de la puissance publique » » (*Ibid*, p. 270). En résumé, il y a un bourgeois (Schmitt) à la tête d'un État de non-droit qui gouverne des Français bourgeois (Schmitt). En conclusion, on ne saurait que rappeler le mot de K. Popper : « Ce que Platon et ses disciples n'ont pas vu, c'est que non seulement la doctrine démocratique, mais *toutes les théories de la souveraineté sont paradoxales* » (*K. Popper, La société ouverte et ses ennemis, Tome 1, chapitre 7 : le principe d'autorité, 1945, éditions points, p. 152*).

68 Or, selon l'article 16 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Tout régime politique dans lequel, ni la garantie des droits de l'Homme ni l'existence de contre-pouvoirs ne sont pas assurées, n'a pas de Constitution ».

69 Aucun des articles de la Charte de l'environnement de 2005 ne prévoit de droits pour les animaux, cependant que tous se bornent à mentionner la notion « d'environnement ». Même l'article 6 adopte une formulation économique de cet enjeu : « Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social ». La « protection et la mise en valeur » sont des objectifs auto-contradictaires. L'expression de « développement économique » revient à inclure la notion de croissance dans un texte supposément dédié à la défense constitutionnelle de l'environnement, soit à faire primer le constitutionnalisme économique sur le constitutionnalisme supra-objectif. L'exploitation animale ne s'avère donc pas incompatible avec la lettre de cet article, ce qui revient à lui ôter définitivement toute valeur écologique.

70 chaîne youtube BMTV, l'intégralité des annonces d'Emmanuel Macron sur la planification écologique, Septembre 2023 : « C'est une écologie qui est basée sur la science et sur les résultats objectifs. Tout ce qui est présenté dans ce plan repose sur les études du GIEC, sur tous les éléments que j'ai invoqué dans ce quinquennat et donc des éléments élaborés, documentés par nos scientifiques et c'est pour ça que ce n'est ni une écologie de déni, ni une écologie de nature qui serait incompatible avec un modèle productif et social qui est le nôtre. Ensuite, c'est une écologie souveraine et j'insiste sur ce point et là notre souveraineté est en effet renforcée par la décarbonation ». L'ouvrage de M. Lomazzi est également lui fondé sur les travaux du GIEC et je peux également me permettre de revendiquer « le monopole scientifique du GIEC ». Voilà, on retombe sur la notion d'auto-contradiction scientifique : qui à raison ? Celui qui fixe comme objectif la conquête spatiale ou bien celui qui prône l'égalité supra-objective universelle ?

71 chaîne youtube BMTV, l'intégralité des annonces d'Emmanuel Macron sur la planification écologique, Septembre 2023 : « Alors ce plan s'inscrit d'abord sur un bilan, c'est ce qui fait notre crédibilité. Nous avons commencé le travail pour la biodiversité en luttant contre l'artificialisation des sols, en protégeant nos forêts, en abandonnant aussi des grands projets comme la montagne d'Or en Guyane ». Cet abandon n'est pas un fait politique dû au gouvernement d'E. Macron mais bien au Conseil constitutionnel : il ne s'agit donc littéralement pas d'un point de

Critère n°3.4. L'économie est organisée selon un modèle hiérarchique strict : le chef décide et met la pression sur les employés pour qu'ils accomplissent leurs normes respectives dans les temps<sup>117</sup>. Les employés sont toutefois de plus en plus remplacés par des machines, ce qui atteste d'un mouvement anti-sociologique de techno-remplacement des individus : il existe donc une techno-ligne de masse économique<sup>118</sup>. Or, en l'absence d'emploi, le système juridique de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en ses articles 23 et 25 ne contraint les différents champs politiques à adopter la forme de l'État social<sup>119</sup>, d'où un élément de définition de la ligne économique de masse avec pour fin théorique le suicide comme axe de sortie du nécro-éco-cycle de la misère<sup>120</sup>. Seulement, l'instauration d'une telle superstructurelle anti-sociale aboutit à l'exploitation de toutes les formes de sources économiques, d'où l'instauration d'une ligne de

---

« son » bilan. Cf DC n°2021-971 QPC du 18/2/2022 : « Article 1<sup>er</sup>. - La seconde phrase de l'article L. 144-4 du code minier, dans sa rédaction issue de l'ordonnance n°2011-91 du 20 janvier 2011 portant codification de la partie législative du code minier est contraire à la constitution ». Cela a pour implication que « Prolonger une concession minière au seul motif que le gisement est exploité au moment de l'expiration du titre minier set inconstitutionnel » eu égard de l'article 1<sup>er</sup> de la Charte de l'environnement lequel a valeur constitutionnelle (H. Ferrarini, Guyane : la Montagne d'or rejetée par le Conseil constitutionnel, 18/2/2022, ReporTerre). Sur l'artificialisation des sols, l'autoroute entre Toulouse et Castres est en cours de construction : il s'agit donc d'un mensonge supplémentaire dans cette courte phrase. Sur les forêts, ne serait-ce qu'au Festival de géographie de Saint-Dié-des-Vosges, un représentant de l'Office national des forêts a déclaré : « Je crois qu'il est indispensable de conserver l'idée d'une exploitation économique des forêts » (Jean-Yves Boitte, responsable du service forêt de l'Office National des Forêts, Table ronde sur la déodatie face aux urgences : la forêt, 28/9/2023). À n'en pas douter la protection des forêts par l'État Français est plus que douteuse eu égard du fait que celles-ci figurent parmi le « domaine privé de l'État », aliénable par principe donc (CE, 2014, ONF c/ Abamonte). En d'autres termes, l'étude de cette courte phrase amène au constat d'un triple mensonge, quadruple si l'on considère que ne peut être considéré comme « crédible » un tel menteur dont il y a lieu de rappeler une phrase importante : « le vrai mépris, c'est de mentir aux gens » (interview de M. Macron datant de Mars 2023).

- 72 CJUE, 29/5/2018, Liga van Moskeeën en Islamitische Organisaties Provincie Antwerpen VZW e.a. contre Vlaams Gewest, §5-6 : « Le règlement n°1099/2009 fixe des règles communes aux États membres pour la protection du bien-être des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort. Les considérants 4, 8, 15, 18, 43 et 44 de ce règlement énoncent : « Le bien-être est une valeur de l'Union qui est consacrée dans le protocole n°33 sur la protection et le bien-être des animaux annexé au traité instituant la Communauté européenne. La protection des animaux au moment de leur abattage ou de leur mise à mort est une question d'intérêt public qui influe sur l'attitude des consommateurs à l'égard des produits agricoles ». Littéralement, le meurtre des animaux n'est pas incompatible avec leur bien-être : il s'agit donc d'une maxime absurde. En effet, il est impossible d'affirmer que l'on protège un animal alors qu'on le tue : il s'agit d'un non-sens par les termes. Que ça ne fasse bondir personne, ça, ça fait peur.
- 73 L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 137 : « Aujourd'hui, nous voulons des actes, des mesures fortes et concrètes pour sortir de l'impasse. Nous exigeons : un moratoire immédiat sur l'élevage intensif et l'interdiction de nouvelles constructions destinées à élever des animaux sans accès au plein air ; un plan concret de sortie de l'élevage intensif, avec accompagnement des personnes qui en dépendent aujourd'hui vers des productions alternatives ; une végétalisation d'ampleur de l'alimentation en restauration collective publique ou privée ».
- 74 Cf préambule du Statut de Rome signé le 17/7/1998 et entré en vigueur le 1/7/2002 : « Affirmant que les [(bio/zoo)-]crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la Communauté internationale ne sauraient rester impunis et que leur répression doit être effectivement assurée par des mesures prises dans le cadre national et par le renforcement de la coopération internationale ; Déterminés à mettre un terme à l'impunité des auteurs de ces [(bio/zoo)-]crimes et à concourir ainsi à la prévention de nouveaux conflits ; Rappelant qu'il est du devoir de chaque [(méso/micro)-]État de soumettre à sa juridiction criminelle les auteurs de [(bio/zoo)-]crimes internationaux ; Réaffirmant les buts et principes de la Charte des Nations Unies selon lesquels aucun recours à la menace ne doit être fait contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout [(macro/méso/micro)-]État ou soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies ; Déterminées à ces fins et dans l'intérêt des générations futures à créer une Cour Pénale Internationale ayant compétence à l'égard de ces [(bio/zoo)-]crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la Communauté internationale ».
- 75 Directive 2008/120/CE du Conseil du 18/12/2008 établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs, article 3, §1 : « Les États membres veillent à ce que toutes les exploitations respectent les exigences suivantes : a) chaque porc sevré ou porc de production élevé en groupe – à l'exception des cochettes après la saillie et des truies dispose obligatoirement d'une superficie d'espace libre au moins égale à : jusqu'à 10 kg : 0,15m<sup>2</sup> ; Plus de 10 kg et jusqu'à 20 kg : 0,20m<sup>2</sup> ; Plus de 20 kg et jusqu'à 30 kg : 0,30m<sup>2</sup> ; Plus de 30 kg et jusqu'à 50 kg :

(zoo/bio)-masse<sup>121</sup>. La nécro-éco-cadence impose aux corps des rythmes élevés<sup>122</sup> et nombreux sont les accidents de travail, au-delà du fait que de tels emplois usent rapidement les corps<sup>123</sup> : tout est fait pour générer un maximum d'argent<sup>124</sup>. Toujours est-il que les entreprises privées, dès lors qu'elles atteignent un certain poids économique, peuvent produire leurs propres normes<sup>125</sup>, inversant ainsi localement la hiérarchie kelsénienne des normes. Le paradoxe veut que, malgré des cas de non-rentabilité<sup>126</sup>, l'ordre public bancaire mondial demeure en apparence infaillible.

---

0,40m<sup>2</sup> ; Plus de 50 kg et jusqu'à 85 kg : 0,55m<sup>2</sup> ; Plus de 85 kg et jusqu'à 110 kg : 0,65m<sup>2</sup> ; Plus de 110 kg : 1,00m<sup>2</sup>.  
b) la superficie totale d'espace libre dont dispose chaque cochette après la saillie et chaque truie lorsque cochettes et truies cohabitent doit être respectivement d'au moins 1,64m<sup>2</sup> et 2,25m<sup>2</sup>. Lorsque ces animaux cohabitent en groupes de moins de six individus, la superficie d'espace libre doit être accrue de 10 %. Lorsque ces animaux cohabitent en groupes de quarante individus ou davantage, la superficie d'espace libre peut être diminuée de 10 % ». En pratique, la vie des cochons ressemble à ceci : « Pendant la période d'engraissement, les porcs sont répartis dans des espaces délimités par des murs, situés à l'intérieur des bâtiments, où ils se trouvent en groupes d'âge et poids similaires. Ils ne sortent que pour monter dans le camion qui les conduit à l'abattoir, vers l'âge de six mois » (Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 116).

- 76 Cours de droit constitutionnel des droits fondamentaux, Partie 2 : Le système procédural de protection constitutionnelle des droits fondamentaux, chapitre 1 : l'article 54 de la Constitution, IV-) La position du Conseil constitutionnel concernant le droit dérivé de l'Union-Européenne et notamment les directives : n°496 DC du 10/6/2004 : « la transposition en droit interne d'une directive communautaire résulte d'une exigence constitutionnelle à laquelle il ne pourrait être fait obstacle qu'en raison d'une disposition expresse contraire à la Constitution ».
- 77 Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, 2011, éditions les petits matins, p. 253-255 : « Les accords ACP : les contrats de la honte. Tous les grands pays pêcheurs, États-Unis, Corée, Japon, Chine et États européens, passent des accords de pêche avec des pays en voie de développement. Ces accords ne sont pas condamnables a priori s'ils sont conçus sur une base de partage et de retour équitable entre les deux parties dans une perspective réelle de développement pérenne. Malheureusement, l'expérience montre que ces contrats sont trop souvent de type gagnant/perdant, au bénéfice quasi exclusif du pays qui vient pêcher et au détriment de celui qui ouvre l'accès à ses eaux territoriales. L'Europe entretient une très longue tradition de ces fameux accords de pêche ACP pour « Afrique, Caraïbes, Pacifique ». [...] Pour la plupart ce sont des accords thoniens, ce qui confirme, s'il en était encore besoin, la dimension stratégique qu'a acquise cette ressource. C'est ainsi que l'Europe a passé des accords avec une quinzaine de pays de l'hémisphère Sud. En 1996, la situation de l'Europe vis-à-vis de ces contrats iniques était la suivante : 230 millions de dollars de redevances versés pour un total de captures autorisées de 240 000 tonnes, soit moins de un dollar par kg ; 800 bateaux et 13000 marins européens dans les eaux territoriales des pays signataires ; 39000 emplois européens directs et indirects induits par ces contrats. La recette est simple : Trouver un État côtier bien endetté ou dont les finances sont au plus mal. Proposer aux autorités de cet État un « bon » accord portant sur l'accès aux eaux territoriales de ce pays désargenté en échange d'une redevance aussi minime que possible, dont le montant est dans tous les cas inversement proportionnel au « poids diplomatique » du pays victime. Ne pas oublier le papier cadeau : mâtinier le tout d'une composante « développement durable de la pêche artisanale » sous la forme de quelques modules de formation pour donner une facette humanitaire à ce qui n'est rien de moins qu'une exploitation de type néocolonial [...]. Communiquer le moins possible sur cet aspect de la « diplomatie » européenne. [...] C'est ainsi que le club très fermé de dix États membres se partage l'accès aux eaux des pays du Sud, parmi lesquels l'Espagne, la France et le Portugal se taillent la part du lion avec respectivement 54%, 11 % et 10 % du tonnage total négocié dans le cadre de ce pillage légal et institutionnel qui se drape d'un voile « humanitaire ».
- 78 Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publipécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 18-71 : « Au regard de ces éléments d'analyse issus de la pensée féministe, nous pensons que le parti pris adopté par Porcher pour théoriser les rapports humains/animaux au sein de l'élevage illustre la façon dont des cadres d'analyse issus des sciences sociales (Mauss ici) peuvent être mobilisés pour donner du sens et légitimer un rapport ou une pratique sociale d'exploitation. Cette théorisation de l'élevage comme « contrat domestique », aussi implicite soit-il, suppose en effet une réciprocité, une égalité de statut, une symétrie (ou simplement une co-existence sans dynamique d'antagonisme) entre éleveur-se-s et animaux d'élevage comme des rapports de pouvoir asymétriques, inégalitaires, arbitraires. [...] Notre point de départ est celui des rapports humains/animaux comme rapports sociaux, c'est-à-dire politiques. Si nous voulons problématiser l'espèce et

Critère n°4.0.1. Encore aujourd'hui, persiste l'idée de la théo-ritualisation de la mort animale<sup>127xi</sup> : la distinction d'avec le mythe demeure donc à établir. Les publicités contribuent largement à transformer l'univers du zoo-massacre en quelque chose de rationnellement acceptable<sup>128</sup>, à le présenter sous un jour positif<sup>129</sup>. La publicité, sur le mode du pavlovisme<sup>130</sup>, réduit les consommateurs au rang d'individus manipulables, endormis par les sirènes audiovisuelles des mensonges commerciaux<sup>131</sup>.

---

esquisser une définition sociologique des animaux élevés, nous ne pouvons pas *ne pas* prendre en compte leurs relations avec les humain-e-s et, *a fortiori*, la dimension oppressive de ces relations. Au sens commun qui ne cesse de souligner le caractère « naturel » de la consommation de viande et de l'élevage, nous opposons que cette évidence peut et doit être questionnée, que nous pouvons développer une pensée critique de l'espèce fondée sur la reconnaissance d'un rapport de domination matériel et arbitraire. Ainsi, si nous voulons comprendre ce qui se joue dans le cadre de l'élevage, il nous faut poser les rapports humains-animaux comme relevant d'un *fait social*, c'est-à-dire d'une organisation particulière de la société, organisation non pas figée mais dynamique. Il nous faut passer d'une simple description des conditions de vie animales à une « analyse marxienne du rapport de classe » qui les oppose aux humain-e-s (Mathieu, 2013, p. 39). Dès lors, le spécisme, à l'instar du sexisme et du racisme, peut être entendu comme « un rapport social et une idéologie fondée sur la matérialité de ce rapport » (Bentouhami et Guénif-Souilamas, 2017) ; comme une structure sociale organisée, arbitraire, un fait social dynamique producteur de contenus idéologiques propres à lui conférer du sens et de la légitimité. [...] Les animaux d'élevage partagent entre eux une *communauté de sort*, c'est-à-dire une *position de classe*, qui n'a guère été théorisée comme telle par la sociologie. Pour interroger la constitution et le maintien de ces classes d'espèces, penchons-nous sur la *matérialité* de l'oppression spéciste : techniques et outils d'appropriation, de contrôle, de modelage, de mise hors d'état de résister et de nuire, de maîtrise et d'annihilation de la résistance animale. Cette matérialité se fonde sur la force physique mais repose également sur un ensemble de structures étatiques (lois, répression du mouvement animaliste, subventions aux filières de l'élevage, etc.) ».

Les rapports entre les animaux et les êtres humains sont de nature anti-politique : l'humanité leur inflige soit sa tyrannie soit un système zoo-totalitariste !

- 79 C. Fargeot, *La chasse commerciale en Afrique centrale : une menace pour la biodiversité ou une activité économique durable ? Le cas de la République Centrafricaine*, 2014, collège doctoral du Languedoc-Roussillon, p. 140-141 : « La Révolution Française, dans la nuit du 4 août 1789, avait aboli les droits féodaux, qui, dans certaines régions, accordaient, entre autres, le droit de chasse au seigneur, propriétaire éminent de la terre. Depuis cette date, chaque Français, âgé de plus de 16 ans et quel que soit son sexe, son origine ou sa classe sociale, est titulaire du droit de chasser [...]. Le gibier, en liberté dans la nature, est considéré comme « *res nullius* ». Cette catégorie juridique rassemble les biens qui n'appartiennent à personne, mais qui sont susceptibles d'appropriation privée. En effet, le gibier, après sa capture, devient la propriété du chasseur. Par contre, à l'intérieur des enclos, le gibier est intégré dans la propriété privée du sol. Deux concepts différents, le droit de chasse et le droit de chasser, structurent ainsi la législation cynégétique française (Fargeot, 2000) : le droit de chasser est rattaché à la personne humaine et ne peut dépendre de la situation sociale ou ethnique ; par contre, le droit de chasse, nous venons de le voir, est intégré dans le droit de propriété ».
- 80 C. Fargeot, *La chasse commerciale en Afrique centrale : une menace pour la biodiversité ou une activité économique durable ? Le cas de la République Centrafricaine*, 2014, collège doctoral du Languedoc-Roussillon, p. 149 : « Le vocabulaire employé est explicite, qu'il s'agisse d'une redevance, du paiement d'un droit fixe ou du règlement d'une taxe d'abattage. Le droit de chasse est bien une propriété de l'État et son utilisation nécessite le versement d'une redevance ; la faune appartient également à l'État et son appropriation par une personne privée suppose le versement d'une taxe. Cette position théorique s'est maintenue dans les législations jusqu'à nos jours. D'après la loi n°60.141 du 9 septembre 1960, « *le gibier est propriété nationale. Il fait partie intégrante du domaine privé de l'État* » (article 1). Ce texte prévoit également que « *Nul ne peut se livrer à un acte de chasse s'il n'est titulaire d'un droit de chasse* » (article 3) et définit ce droit de chasse dans l'article 4, dans les termes suivants : « *Est titulaire d'un droit de chasse toute personne ayant un droit d'usage découlant de la coutume ou qui est détentrice d'un permis ad-hoc* ». L'article 5 dispose que « *le droit de chasse peut s'exercer sur toute l'étendue de la République Centrafricaine* ». L'article 5 dispose que « *le droit de chasse peut s'exercer sur toute l'étendue de la République Centrafricaine* » en dehors des réserves et des parcs nationaux, des zones urbaines et « *des propriétés d'autrui closes ou d'accès interdit, signalées de façon apparente par les propriétaires ou les usagers ordinaires* ». Ces dispositions seront reprises, dans des termes assez comparables, dans l'ordonnance n°84.045 du

Critère n°4.0.2. La façade constitutionnelle de l'Union-Européenne postule une homogénéité fondamentale entre tous les citoyens de l'Union<sup>132</sup>. En pratique, les discriminations sont permanentes et sont établies sur un mode économique<sup>133</sup>, ce qui s'avère effectivement insupportable considérant le caractère pan-éco-idéologique(F) de la superstructure de l'argent<sup>xii</sup>.

Critère n°4.1.1.1. La ligne de zoo-masse est effectivement une ligne spécifique distinguant l'espèce humaine des autres espèces, par conséquent économiquement exploitables et donc tuables. Sur le terrain de la classification du vivant, l'humanité figure donc au sommet de la chaîne trophique, ce qui fait d'elle l'espèce « d'élite ». Néanmoins, au sein de cette même élite, il faut encore distinguer l'élite bourgeoise des non-bourgeois et un seul critère permet de dresser une ligne

---

27 juillet 1984, mais le législateur déclare (article 1) que « *la faune, en République Centrafricaine, est partie intégrante du patrimoine national* ».

- 81 A. Playoust-Braure, *solidarité animale : défaire la société spéciste*, 2020, éditions La découverte, p. 48-49 : « Le statut de propriété : ce qu'être le « bien d'un autre » implique. De façon plus générale, c'est le fait qu'on considère communément et juridiquement les non-humains comme des propriétés, des êtres qu'on peut s'approprier qui doit être abandonné. Ce régime de biens est un élément clé de l'organisation spéciste de nos sociétés : il est la traduction juridique du fait que les animaux sont considérés comme des moyens et non comme des fins. Aujourd'hui, les humains, du fait même qu'ils sont humains, ne sont plus censés être appropriables. Leur propriété d'eux-mêmes, leur souveraineté en un mot, est réputée inaliénable. Les animaux domestiques et d'élevage, quant à eux, appartiennent à des humains propriétaires, qui peuvent les échanger, les vendre, les utiliser. Quant aux autres animaux de la planète, sauf dérogation contraire et indirecte (protection des espèces ou des milieux), ils sont des « choses de personne » (*res nullius*), à la merci de tout humain souhaitant se les approprier ou les tuer : par la pêche, la chasse, le piégeage, l'empoisonnement... »
- 82 Article L 214-1 du code rural et de la pêche maritime : « Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce ». Le rapport de propriété envers les animaux doit être ici repensé : à bien lire ce texte, il apparaît qu'une personne en charge d'un animal dispose de devoirs envers lui. C'est donc bien que l'homme soit au service de l'animal et non pas l'inverse et le rapport de propriété s'avère ainsi inversé, ce qui s'avère conforme au plus strict bon sens : c'est l'entretien de mon rapport à l'animal qui détermine les comportements que je dois adopter envers lui. En ce sens, on retombe ici sur le résultat théorique selon lequel la dimension (bio/zoo-)subjective
- 83 C. Fargeot, *La chasse commerciale en Afrique centrale : une menace pour la biodiversité ou une activité économique durable ? Le cas de la République Centrafricaine*, 2014, collège doctoral du Languedoc-Roussillon, p. 152 : « Le décret de 1944, dans son article 56, fait référence aux « *animaux dits nuisibles* » et souligne que « *chaque espèce a sa place dans l'équilibre de la nature* » et, donc, « *qu'aucun animal vertébré n'est déclaré nuisible de façon permanente en A.E.F., à l'exception des serpents venimeux* ». Ceci limite fortement les possibilités de destruction sans permis de chasse. Ce texte et les présupposés scientifiques qui le soutiennent sont largement en avance sur la législation métropolitaine en la matière. L'arrêté n°118 du 15 février 1949 revient cependant sur ces dispositions avant-gardistes en intégrant de fait les « *carnivores dangereux pour les personnes ou les biens* » parmi les animaux susceptibles d'être détruits sans faire acte de chasse, au même titre que les serpents venimeux. Cependant, à partir de 1953 (article 21 de l'arrêté n°2314), de nouveau, seuls les serpents venimeux sont considérés comme nuisibles. Cette disposition est confirmée dans l'article 9 de la loi n°60.141, mais l'ordonnance de 1984 évacue totalement le problème des nuisibles ».
- 84 Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, 2011, éditions les petits matins, p. 203-205 : « Chapitre 2. L'inaction des ministres de la pêche. Dans la vision européenne, le dossier pêche revêt une dimension prioritairement, voire exclusivement politique. La Politique commune de la pêche est devenue le lieu d'enjeux et d'affrontements politiques qui ont peu à voir avec la pérennité des écosystèmes. On y échange sans vergogne des quotas de harengs contre des tonnes de beurre ou des millions de quintaux de blé. Le processus qui mène à la décision en matière d'autorisations de captures est très complexe. La Commission européenne sollicite l'avis des scientifiques (notamment du Ciem) espèce par espèce et stock par stock, c'est-à-dire zone par zone. À partir des diagnostics émis par la communauté scientifique, elle élabore ses propres propositions après avoir élagué les points les plus sensibles politiquement parlant. Le conseil des ministres de la Pêche dispose et décide. Il arbitre trop systématiquement en faveur des arguments socio-économiques au détriment de la réalité biologique. En fait, ce conseil est une instance qui s'évertue systématiquement à réduire à néant, pour des motifs purement politiques, les velléités de la CE (si toutefois elle en avait encore) quand il s'agit de réduire les captures ou de limiter la capacité de pêche. Pour illustrer mon propos, le tableau ci-dessous met en exergue quelques écarts entre les avis scientifiques (AS) et les captures accordées par les ministres européens des pêches (TAC) sur quelques espèces de mer du Nord (en tonnes). [Le tableau montre par exemple que l'AS en 2006 recommandait 0

entre eux : l'adoption d'un mode de vie occidental<sup>134</sup>. Il existe encore d'autres élites au sein de cette première catégorie mais, tous secteurs confondus, une seule loi y prime : celle de l'argent<sup>135</sup>. Alors, la loi de la maximalisation du gain égalise-t-elle les masses comme leurs dirigeants dans l'absurde pan-conquête économique<sup>136</sup>. Le paradoxe veut que le processus de sémo-dégénérescence ne soit pas exactement vérifiable : la science économique crée de nouveaux concepts intellectuels, aussi pan-éco-idéologiques(F) soient-ils. En revanche, la perte en vocabulaire s'observe fatalement sur les individus en bout de chaîne, au sein des ouvriers, lesquels, pris dans des cadences qui les dépassent, sont soit trop fatigués pour avoir des discussions profondes, soit dans des conditions matérielles qui rend impossible toute forme de dialogue<sup>137</sup>. **Face au Soleil(TTT-4), le rapport au temps doit être au contraire inversé, et par conséquent, ralenti, cependant, en cherchant toujours à**

---

prises de cabillaud alors que le TAC en autorisait 23 205 et qu'en 2007, l'AS en recommandait 0, cependant que le TAC en autorisait 19 957.] Autre exemple de l'incohérence (pour ne pas dire plus...) des décisions prises lors des sommets des ministres des Pêches : le merlu du golfe de Gascogne. En 1997, une étude concluait que, sur cette espèce, 80 % des captures étaient constituées de juvéniles, c'est-à-dire de poissons ne s'étant jamais reproduits. Les ministres ne pouvaient pas ignorer cette donnée. Pourtant, entre 2002 et 2005, ils ont systématiquement augmenté les quotas. Bilan : + 120 % de captures autorisées sur un stock que l'on savait en situation critique ! Dans la même veine, la CE avoue sans états d'âme que 93 % des cabillauds capturés en mer du Nord par les flottilles européennes sont des immatures. Le résultat de cette absence de gestion, de cette irresponsabilité et de ce déni édifiant et on peut le synthétiser dans un tableau très simple. [...] Depuis près de trente ans, sur 208 stocks prétendument gérés, 115 sont donc exploités à l'aveugle, avec des décisions prises sans réelle base scientifique ».

- 85 Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, 2011, éditions les petits matins, p. 206-207 : « Le rituel « marathon de Bruxelles ». Tous les ans, à la veille de Noël, se décident, en apparence du moins, les quotas pour l'année à venir : c'est le fameux « marathon de Bruxelles ». Dans les faits, tout se passe avant cette réunion de ministres : à huit clos, et pendant des semaines, les Coreper (Comité des représentants permanents, les « ambassadeurs » nationaux en poste à Bruxelles) ont déminé tous les dossiers et négocié les compromis. La règle non écrite du marathon veut que les ministres passent une nuit autour de la table avant d'aboutir à une déclaration commune et à une photo de famille sur laquelle figurent des personnages au teint blafard, aux traits tirés. Le protocole veut que l'on montre aux citoyens européens que leurs ministres n'ont pas hésité à aller au charbon pour défendre leurs pêcheurs : scène de théâtre sur laquelle de piètres comédiens font semblant de tenir leur rôle. C'est ainsi que la sphère de la pêche européenne, et notamment française, voit aujourd'hui se redéfinir sans elle les contours d'une réalité qui lui échappe, comme quand on a appris, en janvier 2011, que deux des fleurons de la pêche française, Euronor et la CPSM, venaient d'être rachetés par une holding britannique, elle-même filiale de deux groupes : l'un hollandais et l'autre islandais ».
- 86 Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, 2011, éditions les petits matins, p. 78-80 : « Les dérogations « 120 jours » : la soupape discrète du MAAF. Face à ces situations de blocage, la SDQPV dispose d'un atout : le système dérogatoire dit de 120 jours. Les réglementations, européenne et française, ouvrent la possibilité d'autoriser, en cas d'urgence, un produit non homologué. L'article 53 du règlement européen prévoit qu'une dérogation d'usage d'un produit non homologué puisse être accordée en cas de « danger imprévisible qui ne peut être maîtrisé par d'autres moyens » pour une durée de 120 jours. L'interprétation de ce qu'est un danger imprévisible est laissée à l'appréciation de chaque État membre. Ces dérogations sont approuvées à la condition que le produit ne représente pas de danger pour l'homme. Concrètement, la dérogation est autorisée si les traitements du produit considéré ne dépassent pas les seuils légaux des limites maximales de résidus autorisées (LMR). Le système dérogatoire est donc bien plus souple que celui de l'homologation. Nul besoin d'une expertise de l'ANSES. La dérogation relève uniquement de la responsabilité de la SDQPV et de l'expert résidus du ministère. La procédure est la suivante : les professionnels préparent un dossier où ils justifient leur demande. La plupart du temps, les experts filière aident au montage du dossier. Le BRMMI instruit ces dossiers et la décision revient formellement au directeur de la SDQPV. Chaque décision favorable de dérogation est ensuite envoyée à la Commission européenne qui la notifie par un comité permanent. La Commission européenne se contente de prendre acte des décisions. Elle ne les conteste pas ou ne demande pas de précisions supplémentaires. Les dossiers les plus urgents peuvent du reste être traités directement par le cabinet du ministre. Pour le ministère, le recours aux dérogations devient une solution privilégiée pour contourner des situations de blocage. Les autorisations « 120 j » peuvent même être considérées dans une certaine mesure comme un système d'homologation parallèle. Ces dérogations sont certes limitées à 120 jours mais elles peuvent être renouvelées d'une année sur l'autre. L'arrêté de 2006 ne prévoit pas en effet de limite de temps dans le renouvellement de la dérogation. Les producteurs peuvent par conséquent bénéficier lorsqu'ils le souhaitent d'une dérogation 120 jours ».
- 87 F. Dedieu, *Pesticides*, 2022, éditions du Seuil, p. 61 : « Le bureau gère ensuite les « usages orphelins », c'est-à-dire la lutte contre des ravageurs ou des maladies invasives sur lesquelles il n'existe pas de solution technique ou



l'accélérer à travers la réalisation d'objectifs, les cadres accélèrent « la course à l'abîme »<sup>138</sup>, subvertissant ainsi toute hiérarchie sociale logique.

Critère n°4.1.1.2. Les publicitaires commerciaux sont chargés de faire le silence sur la réalité de la souffrance animale<sup>139</sup> : c'est donc par la propagande économique que les grands groupes de l'agro-industrie<sup>140</sup> se protègent de la vérité d'un zoo-totalitarisme qu'ils perpétuent en cultivant l'ignorance populaire<sup>141</sup>. Ainsi, les publicités de type *suicide food* font office de vérité d'entreprise en ce qu'elles véhiculent une idéologie(F) qui est propre à leur secteur d'activité<sup>142</sup>. Ainsi les

---

chimique ». Cette mission est particulièrement sensible en raison des enjeux agronomiques et économiques qu'elle implique. Des attaques de pestes non maîtrisées entraînent des risques de contagion et de perte de production importants ».

88 F. Dedieu, *Pesticides*, 2022, éditions du Seuil, p. 262-263: « Du reste, le ministère conserve la gestion des « dérogations 120 jours » qu'il considère être la véritable solution pour résoudre les urgences en matière de protection des végétaux. Le système dérogatoire apporte à la SDQPV, on s'en souvient, la souplesse nécessaire pour mettre à disposition des filières de production des substances non homologuées dont elles estiment avoir besoin : « Bon, ce n'est pas bon à dire mais en fait dans cette réforme, on a conservé la seule mission stratégique : les dérogations 120 j. Ben oui, si on réfléchit bien, on avait que des coups à prendre avec la gestion des AMM, avec la pression sociétale qui existe sur ce dossier, donc on ne perd pas tant que ça. Mais ce qui est essentiel à conserver ce sont les dérogations 120 j. parce que cela nous permet de solutionner nos urgences, c'est ça la seule chose qui compte vraiment. Le seul problème, c'est que depuis la réforme, elles augmentent sensiblement » (SDQPV). [...] Par ailleurs et avec cette réforme, le ministère de l'Agriculture garde, quant à lui, la main sur le système dérogatoire dit des « 120 jours » qu'il estime être sa véritable mission stratégique ».

Un problème apparaît ici : on parle de ministre de l'Agriculture et cependant celui-ci dispose d'un levier juridique panti-insectes. Or, l'Agriculture ne peut pas se passer des insectes. Par conséquent, il faudrait donc plutôt parler de ministère de l'anti-Agriculture. Ne serait-ce que le titre est faux et mensonger. De toutes façons, le gouvernement n'a même pas eu à avoir recours à cette dérogation 120 jours pour autoriser les néonicotinoïdes.

89 J. Chevallier, *L'État post-moderne*, 2017, Lextenso éditions, p. 106 : I. L'État polycentrique. L'ordre bureaucratique, fondé sur la hiérarchisation, est déstabilisé par la prolifération de structures d'un type nouveau, placées en dehors de l'appareil de gestion classique et échappant à l'emprise de la hiérarchie. On voit par-là se dessiner un nouveau principe d'aménagement de l'appareil d'État, congruent avec l'idée de post-modernité : alors que le modèle bureaucratique est de type « arborescent » (il comporte un principe d'unité, des racines, un centre), l'existence d'entités autonomes évoque plutôt l'image du « rhizome » (G. Deleuze, F. Guattari, 1976), qui ne connaît pas de structure stable mais se développe à partir des libres connexions établies entre ses éléments constitutifs ; disposant d'une capacité d'action autonome, ces entités sont reliées les unes aux autres, non plus par des liens verticaux de subordination, mais par des relations horizontales d'interdépendance. La figure post-moderne du *réseau* tend dès lors à se substituer à celle de la pyramide ».

90 J. Chevallier, *L'État post-moderne*, 2017, Lextenso éditions, p. 39-60 : I. L'état encadré. La mondialisation ne se traduit pas seulement par le fait que les États sont de plus en plus débordés par des flux qu'ils sont incapables de contrôler : le développement des interactions entre les éléments constitutifs de la société internationale, le renforcement des liens d'interdépendance, l'imbrication toujours plus grande des économies aboutissent à l'apparition de règles du jeu nouvelles ; un *ordre transnational* s'est construit progressivement en surplomb des États-nations. Si les fondations de cet ordre ont été posées au lendemain de la Seconde guerre mondiale, avec la mise en place du « système des Nations-unies », les années 1990 ont été marquées par sa consolidation et son affermissement, avant qu'un mouvement de déstabilisation ne se produise. A) Les fondations idéologiques. La montée en puissance d'un ordre transnational s'est appuyée sur l'idée que la mondialisation devait être encadrée et canalisée par des mécanismes de *régulation* dépassant le cadre étatique. 1° On avait pu au cours des années 1990 sous-estimer la nécessité de cette régulation en faisant confiance à la dynamique de la mondialisation. Une véritable « *idéologie de la mondialisation* », reposant sur un ensemble de croyances fondamentales, avait alors, prévalu : croyance dans la supériorité des mécanismes de marché qui permettraient d'atteindre un optimum économique et social ; croyance dans les bienfaits de la concurrence qui contraindrait à un effort permanent de compétitivité, d'innovation, de modernisation ; croyance dans les effets positifs de l'ouverture des frontières et du développement des échanges qui seraient un élément essentiel de dynamisme et d'efficacité. [...] La logique supra-nationale. La spécificité de la construction européenne réside dans le fait qu'elle met en cause l'État-nation dans le lieu même où il a pris naissance : elle s'est traduite par la mise en place d'institutions de type supra-national, dont les décisions s'imposent aux États-membres ; on est ainsi en présence d'une *configuration politique originale* vidant les États

consommateurs (parmi lesquels figurent l'élite bourgeoise) sont déresponsabilisés, ce qui permet de conserver le *statu quo* zoo-totalitaire<sup>143</sup>.

Critère n°4.1.1.3. Les États du XXIème siècle corroborent dans leurs géographies respectives à l'organisation d'un anti-État totalitaire, orienté autour de la « souveraineté absolue de l'argent »<sup>144</sup>, de l'indépendance de l'élite bourgeoise<sup>145</sup> et donc de la compétition des égoïsmes<sup>146</sup>, en transposant le paradigme anti-politique(TTT-2) aux animaux d'élevage<sup>147148</sup>. Les conditions de liquéfaction de la solidarité au sein de la société<sup>149</sup> et de fabrique du consommateur<sup>150xiii</sup> sont donc remplies.. On retrouve même : le néo-lyssenkisme techno-agricole<sup>151</sup> des productions scientifiques

---

d'une partie de leurs prérogatives de souveraineté ».

- 91 Rapport à la Première ministre de J. Pisani-Ferry et K. Selma Mahfouz, les incidences économiques de l'action pour le climat, Mai 2023, Institut général des Finances, p. 48 : « l'impératif de la préservation du climat ne nous contraint pas *ipso facto* à renoncer à la croissance. Il nous oblige en revanche à chercher les voies d'une nouvelle croissance qui prenne en compte la finitude de la planète [...] ». Dans les deux phrases présentement citées, on retrouve une conciliation des inconciliables, soit une auto-contradiction : il s'agit donc de *double-pensée*. Il est donc possible d'observer une concordance entre le plan France 2030 et les présentes dispositions du rapport, cependant, le rapport repose sur la validation de prémisses pan-éco-idéologiques(F), ce qui confirme le résultat précédemment trouvé eu égard des déclarations du Président de la République relatives à sa planification « écologique » : il existe un parallélisme pan-éco-idéologique(F) entre les dossiers d'appui et les plans d'action des ministères.
- 92 J. Chevallier, l'État post-moderne, 2017, Lextenso éditions, p. 62 : « [...] et, surtout, se sont ajoutés deux nouveaux « piliers », concernant les domaines régaliens par essence que sont la politique étrangère et la sécurité commune (PESC). D'une part, la justice et les affaires étrangères, d'autre part, qui ont été intégrées par le Traité de Lisbonne dans le droit commun de l'Union, avec institution d'un Haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. L'Union européenne a acquis de nouvelles compétences en matière policière et judiciaire, dans le cadre de la mise en place progressive d'un « espace de liberté, de sécurité et de justice » (sommet de Tampere, octobre 1999). Les attentats du 11 septembre 2001 ont donné un coup d'accélérateur à la réalisation de cette ambition, à travers le renforcement d'Europol et de la coopération judiciaire (institution d'un « mandat d'arrêt communautaire » et création d'Eurojust) ».
- 93 Loi de programmation de la réforme de la justice Française pour 2023-2027 : « 12° Après l'article 230-34, il est inséré un article 230-34-1 ainsi rédigé : « Art. 230-34-1. - Lorsque les nécessités de l'enquête ou de l'instruction relative à un crime ou à un délit puni d'au moins dix ans d'emprisonnement l'exigent, le juge des libertés et de la détention, à la requête du procureur de la République, ou le juge d'instruction peut autoriser, dans les mêmes conditions que celles mentionnées aux 1° et 2° de l'article 230-33, l'activation à distance d'un appareil électronique, à l'insu ou sans le consentement de son propriétaire ou de son possesseur, aux seules fins de procéder à sa localisation en temps réel ».
- 94 Plan France 2030 : « Huit milliards d'euros pour le secteur de l'énergie. [...] Quatre milliards d'euros pour les « transports du futur ». Deux milliards d'euros pour une nouvelle révolution de l'alimentation saine, durable et traçable. [...] Trois milliards d'euros pour le secteur de la santé. [...] Deux milliards d'euros pour l'espace et les fonds marins. [...] 54 milliards d'euros pour l'intégralité du projet ».
- 95 Stephan Beaucher, Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans, 2011, éditions les petits matins, p. 127-128: « Ces signaux que les décideurs ne veulent pas entendre. En 2005, 72 % des stocks de poissons dans toutes les mers du globe étaient en limite maximale d'exploitation ou en déclin, notamment en raison de la surpêche. En mars 2009, la FAO a annoncé que le déclin s'était accentué : désormais, ce sont 80 % des stocks qui ne laissent plus aucune marge de manœuvre. Pour l'Europe, le constat est encore plus cruel : 88 % de l'ensemble de l'effort de pêche des bateaux battant un pavillon de l'Union européenne s'opèrent sur des stocks en limite maximale d'exploitation. Depuis 1990, les captures mondiales s'effritent au rythme moyen de 500 000 tonnes par an. Entre 2002 et 2004, les captures ont chuté de 10 % sur trois des zones de pêche historiquement les plus productives : l'Atlantique nord-est et sud-ouest et le Pacifique centre-est. Indice d'exploitation modérée. 1975 : 39 %. 1990 : 32 %. 2003 : 24 %. Indice d'exploitation maximale. 1975 : 51 %. 1990 : 50 %. 2003 : 51 %. Indice de surexploitation. 1975 : 10 %. 1990 : 18 %. 2003 : 25 %. Au niveau global (toutes espèces et échelle mondiale), un paradoxe illustre très bien cette course aux armements qui est également une course contre la ressource : depuis les années 1990, les captures mondiales sont stabilisées à 90-95 millions de tonnes par an. Dans le même temps, l'efficacité des engins de pêche a augmenté plus que de moitié. Cela signifie que l'on utilise des moyens de plus en plus efficaces pour obtenir un résultat identique. Il n'est guère besoin d'être devin pour affirmer que cela ne va pas durer éternellement : la pêche s'opère sur des stocks finis, c'est-à-dire sur des quantités qui ne sont pas en

auto-contradictoires<sup>152</sup> instaurant ainsi au sein des sciences dures une concurrence entre objectivité et anti-objectivité au détriment des territoires ruraux<sup>153</sup> dans lesquels le paradigme industriel s'exporte sans limite<sup>154</sup> ; la pan-éco-idéologie(TTT-0) sur des manuels scolaires<sup>155</sup> ou même au sein des établissements scolaires<sup>156</sup> ; propos anti-vitaux<sup>157</sup> ; l'idée d'un « musée de l'hydro-concentrationnisme »<sup>158</sup> !

Critère n°4.1.1.4. Sur le terrain de la police zoo-mémorielle, le problème est le suivant : il n'est pas réellement accordé aux animaux le temps de se constituer une mémoire<sup>159</sup>. Combien même il leur serait accordé un temps de vie plus long, leur mémoire peut juridiquement être détruite avec

---

expansion. Le jour où la corde cassera, les conséquences écosystémiques, humaines, sociales et économiques emporteront des pans entiers de l'économie, et donc les zones géographiques qui en dépendent, dans le chaos. Certains brins de la corde ont déjà cédé : la morue de Terre-Neuve en 1992, l'anchois du golfe de Gascogne en 2005 et peut-être bientôt le hareng et la morue en mer du Nord, sans oublier le thon rouge de Méditerranée dans le courant de la décennie 2000-2010 ».

Par miracle, le thon rouge fait sa réapparition en Méditerranée après avoir vu baisser ses effectifs de plus de 80 %. Comme quoi, on peut espérer qu'une action universelle puisse préserver des espèces en voie d'extinction du fait de l'homme (Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, 2011, éditions les petits matins, p. 180-181 : « Les faits parlent malheureusement d'eux-mêmes : Le stock a fait l'objet d'une surpêche systématique depuis près de deux décennies. Cette situation a perduré, malgré les déclarations d'intention des pays pêcheurs, jusqu'à connaître une apothéose en 2006-2007. Le plan de Dubrovnik (novembre 2006), dont l'intention affichée était de sauver le stock en quinze ans, ne sert plus que de lointaine référence dans les discours des décideurs politiques et se révèle inefficace pour atteindre ses objectifs dans sa configuration annuelle. Lors de sa campagne thonière de 2007, les scandales (dépassement de quotas, sous-déclarations de captures...) se sont multipliés et ont atteint des proportions inégalées auparavant. À l'automne 2008, l'autorité de tutelle de cette pêcherie accordait 22 000 tonnes de captures pour la saison 2009n alors que les scientifiques ici unanimes, recommandaient (chiffres et simulations à l'appui) de ne pas dépasser 15 000 tonnes. En 2009, ce sont 13 500 tonnes qui sortaient du chapeau pour la saison 2010, alors qu'il n'en aurait fallu que 6 000 pour accorder un répit salutaire au stock. En novembre 2010, la seule question dont ont débattu les délégués de l'Iccat réunis à Paris est la suivante : combien peut-on pêcher si l'on veut que le stock ait 60 % de chances de se redresser en 2022 ? De qui se moque-t-on ? Il serait intéressant de proposer à ces messieurs le marché suivant : « Allez-y, traversez l'avenue, vous avez 60 % de chances d'atteindre le trottoir d'en face ». [...] La session de Paris concluait sur un total de captures de 10 900 tonnes pour 2011, soit 600 de moins que l'année précédente. 10 900 tonnes, alors que les scientifiques mettaient en avant le seuil de sécurité de 6 000 tonnes ! Dans ces conditions, le moratoire apparaît comme la moins mauvaise des solutions à proposer si l'on veut préserver à la fois le stock et les perspectives de reprendre la pêche sur des bases durables avec notamment un redimensionnement à la baisse des capacités de capture »).

D'ailleurs, un problème aujourd'hui se pose : « Cependant, les quotas de pêche industrielle ayant fortement augmenté ces dernières années, les scientifiques craignent un déclin de l'espèce. [un scientifique :] « mais attention, on a fait des erreurs dans le passé, on se dit qu'il y a plus de thons mais pour l'instant, il y a encore beaucoup de petits thons, il faut attendre que les stocks soient vraiment consolidés ». En 65 ans, les prises mondiales ont augmenté de 1000 % et la demande pourrait atteindre près de 8 millions de tonnes en 2025 »).

96 F. Ramade, *écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère*, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 572-573 : « Au cours des années 1970 et 1980, les flottes baleinières se sont *pro parte* reconverties en navires-usines spécialisés dans la pêche du Krill. En effet, la diminution des populations de baleines résultant de la surexploitation de leurs stocks s'est traduite par un surplus de Krill estimé de l'ordre de 35 millions de tonnes par an, ce qui a incité les nations baleinières à prélever une part de cette production planctonique disponible. Ainsi 300 000 tonnes par an en moyenne d'*Eupausia superba*, l'espèce dominante du zooplancton antarctique, sont de la sorte pêchées depuis la fin des années 1970, ce qui est certes relativement faible pour une production nette disponible estimée entre 55 et 100 millions de tonnes par an. Ces captures de Krill sont destinées à la consommation humaine... et à fabriquer des aliments du bétail (d'après FAO) ».

97 Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, 2011, éditions les petits matins, p. 234-236 : « Une absence totale de mémoire. En Italie, il n'existe aucun historique des inspections et on ne garde trace que des (rares) contrôles ayant donné lieu à un constat d'infraction. En France, les archives sont indigentes. L'absence d'archives exclut toute prise en compte des antécédents et notamment des cas de récidive. Ajoutons à cela la grande tradition de rétention d'information entre services administratifs qui fait qu'une anomalie constatée par les services chargés de la saisie statistique des captures n'est pas automatiquement transmise aux services chargés des contrôles. Des données incohérentes. En France, au pays de l'Insee (cette institution que

leur vie à tout instant<sup>160</sup>. La publicité joue le triste rôle d'écriture de leur mémoire dont ils sont d'ailleurs absents<sup>161</sup>, zoo-pannihilés sur l'autel de la rentabilité économique<sup>162</sup>. Derrière les écrans, les textes européens jouent également le triste rôle d'hétéro-détermination la mémoire des animaux d'élevage<sup>163</sup>, alors même que le souvenir – et en particulier sa richesse, sa diversité et le hasard qui les produit – est le fondement même de toute vie digne. Ainsi est contrôlée la zoo-réalité par nos anti-États.

Critère n°4.1.1.5. Dans le monde du travail, la concurrence imposée par la loi du profit dont bénéficient les plus riches de ce monde démontre la capacité de ses derniers à instaurer et à faire

---

beaucoup de pays nous envient), où tout est mesuré et quantifié, on ne peut pas connaître avec exactitude les tonnages de débarquement port par port. Aucun test de cohérence n'est réalisé sur les données transmises par rapport aux valeurs des années précédentes. De même, on ne procède à aucun rapprochement entre les données transmises à la Direction générale des pêches de la Commission européenne et celles qui sont transmises à Eurostat. On note également un problème général de traçabilité sur six espèces phares en France et en Espagne : il est impossible de vérifier si les données transmises à la CE correspondent effectivement à l'agrégation des données transmises par les armements. Mieux encore : l'Espagne a reconnu en 2008 avoir « oublié » en 2005 de déclarer à la Commission 40 % des tonnages débarqués par sa flotte dans ses ports : 432 000 tonnes dans les statistiques espagnoles pour 263 000 déclarées ! En Italie, un contrôle mené sur sept déclarations de thon rouge reçues à Bruxelles a établi les anomalies suivantes : aucun n'était enregistré dans le port mentionné, deux des navires mentionnés n'étaient pas équipés de balise VMS, et pour deux autres la balise n'avait émis aucun signal depuis un an. Il n'est pas « scientifique » de considérer sept déclarations comme un échantillon d'analyse mais tout de même : onze infractions pour sept documents analysés, on frise des records ! Enfin, dans la plupart des pays de l'UE, un manque de « curiosité » se traduit par l'absence de rapprochement entre les déclarations et la comptabilité des entreprises de pêche, alors que cette méthode a montré son efficacité, notamment au Danemark, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni ».

- 98 Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, préface d'Aymeric Caron, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 155 : « McDonald's est devenu la plus grande chaîne de restaurants du monde, avec 31 000 restaurants dans 119 pays ».
- 99 Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, préface d'Aymeric Caron, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 156-158 : « « Si McDonald's bouge d'un millimètre, disait Spira, tout le monde bougera avec lui. » [...] Ensemble, les affiliés de ces organisations exploitent les trois quarts des commerces alimentaires de détail aux États-Unis, et sont propriétaires ou franchiseurs de 120 000 restaurants selon le Food Marketing Institut. Bien qu'il n'ait pas vécu assez longtemps pour le voir, Spira avait vu juste : McDonald's avait bougé d'un millimètre, puis avait continué à bouger, et le reste de l'industrie a suivi ».
- 100 Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, préface d'Aymeric Caron, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 159-160 : « Mettre un terme à la cruauté du jeûne prolongé imposé aux poules pour les forcer à muer est également un point important. La valeur des exigences de McDonald's en matière d'espace supplémentaire pour les poules est plus discutable. Elles ne font que porter la surface minimum allouée à ces oiseaux à un niveau qui en voie d'être proscrit dans l'Union européenne, suite aux avis scientifiques vétérinaires le jugeant insuffisant. [...] Diane Halverson, et également conseillère sur les animaux de ferme à l'Institut du bien-être animal (Animal Welfare Institute), est gênée à l'idée que le public puisse penser que ces normes assurent réellement le bien-être des poules ».
- 101 Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, préface d'Aymeric Caron, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 161 : « D'autres efforts de McDonald's pour le bien-être animal, cependant, semblent être au point mort. Les poules dont les œufs approvisionnent McDonald's ont encore le bout du bec coupé avec des lames brûlantes. Déjà en 1998, Bob Langert affirmait à Spira que McDonald's était à la recherche de bacon et autres produits issus du porc provenant d'éleveurs qui n'utilisent pas les cages pour les truies. Mais au moment de la rédaction de ce livre, ces produits proviennent presque tous d'élevages porcins en confinement total où les truies sont enfermées en cages individuelles ».
- 102 Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, préface d'Aymeric Caron, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 157 : « Trois avant le verdict [du procès McLibel en 1997], le vice-président de McDonald's, Shelby Yastrow, avait carrément dit à Spira que « le bien-être des animaux d'élevage n'est pas au sommet de la liste des priorités de McDonald's ». La priorité, on s'en doute, est économique.
- 103 Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, préface d'Aymeric Caron, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 158 : « À cette époque, ni l'Union des producteurs d'œufs (United Egg Producers), ni aucun autre organisme américain, n'avait de normes de protection pour les poules pondeuses. La

respecter des règles qui desservent la cause sociale<sup>164</sup>. Or, le cadre naturel dans lequel se diffracte cette norme de la pression économique ne saurait pourtant y correspondre<sup>165</sup>. Au fur et à mesure que cet fossé s'agrandit entre l'anti-État et la réalité, celui-ci comble l'absurde abîme qu'il a lui-même généré au moyen de l'État sécuritaire<sup>166</sup> dont on observe en France la montée en puissance dans l'actualité (Notre dame des landes, gilets, jaunes, Sainte-Soline<sup>167</sup>, etc).

Critère n°4.1.2.1. Conformément au filtre juridique de la DUDH, pour pouvoir manger, il faut avoir un travail et pour avoir un travail, il faut avoir une formation, et cette formation est obligatoire pour tous<sup>168</sup> en vue de la réalisation de l'« objectif sociétal » du plein emploi, les enfants étant répartis dès leur entrée au collège dans des groupes de niveaux, cependant qu'une telle

---

chaîne de restauration rapide voulait, selon Bob Langert, directeur des affaires environnementales, être leader dans ce domaine ».

- 104 Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, préface d'Aymeric Caron, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 157-158 : « Après plusieurs succès saisissants dans le domaine de l'expérimentation animale, Spira se concentra sur le sort des animaux de ferme. Il acheta des actions McDonald's et s'organisa pour proposer une résolution sur le traitement des animaux à l'assemblée des actionnaires de 1994. McDonald's le persuada de retirer sa résolution, s'engageant à fournir une déclaration exigeant que ses fournisseurs traitent les animaux avec humanité. [...] Peu après, McDonald's demanda à Grandin de développer un système d'audit sur le bien-être animal des abattoirs qui lui fournissaient la viande. En 1999, le système d'audit de Grandin était en place, et McDonald's fit savoir à ceux de ses fournisseurs qui échouaient lors de l'audit que s'ils n'apportaient pas d'améliorations dans les 30 jours, ils perdraient sa clientèle. Trois ans plus tard, Grandin a déclaré qu'elle avait vu plus de changements dans les abattoirs depuis 1999 qu'au cours des 30 dernières années. Les changements ne s'arrêtèrent pas aux abattoirs. En août 2000, McDonald's choqua l'industrie de l'oeuf en annonçant qu'il exigerait de ses fournisseurs aux États-Unis d'agrandir l'espace octroyé aux poules d'environ 50 % : il allait falloir leur allouer une surface minimale de 465 cm<sup>2</sup>, alors que la moyenne dans l'industrie de l'oeuf était alors de 323 cm<sup>2</sup> par poule. Par ailleurs, McDonald's n'accepterait plus les œufs de poules qui avaient été « forcées à muer » [...]. McDonald's déclara également qu'il chercherait à éliminer la pratique douloureuse de la coupe des becs avec une lame brûlante ».
- 105 CJCE, 12/12/1972, International fruit company : « En vertu du CEE, la Communauté a assumé des compétences précisément exercées par les États-membres dans le domaine d'application de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), les dispositions de cet accord ont pour effet de lier la Communauté ».
- 106 Or, le préambule du GATT dispose : « en vue du relèvement des niveaux de vie, de la réalisation du plein emploi et d'un niveau élevé et toujours croissant des revenus réels et de la demande effective, de la pleine utilisation des ressources mondiales et de l'accroissement de la production et des échanges de produits, le présent traité vise, par la conclusion d'accords, à la réduction substantielle de tarifs douaniers et autres obstacles au commerce et à l'élimination des discriminations en matière de commerce internationale, sur une base de réciprocité et d'avantages mutuels ».
- L'expression de « réduction des autres obstacles au commerce » inclus donc sur le terrain mondial, au-delà du terrain européen, cette notion d'ouverture des économies (J-B. Barfety, J. Dalbard, A. Ouizille, *Politiques économiques : préparation aux concours ENA*, 2019, LGDJ, Lextenso éditions, p. 160 : « Au-delà des gains d'efficacité liés à la spéculation de chaque pays en fonction de ses avantages comparatifs, le lien entre commerce international et croissance a trois dimensions : (i) la libéralisation des échanges stimule la concurrence et la recherche de gains de productivité, (ii) le commerce international et les IDE favorisent les transferts de technologie et de savoir-faire qui permettent aux PED de réaliser des gains de productivité et (iii) le commerce repousse les limites des marchés ce qui permet aux entreprises productrices de réaliser des économies d'échelle et rend l'innovation potentiellement plus fructueuse. Le commerce international *via* notamment le développement du commerce intra-branche correspond aux courbes d'utilité des consommateurs qui ont un goût (exogène) pour la diversité et procèdent par tâtonnement pour découvrir la variété d'un bien la plus conforme à leurs préférences. Si le commerce international favorise le commerce intra-branche c'est parce qu'il permet de desserrer la contrainte des coûts fixes pesant sur la production de nouvelles variétés en ouvrant de nouveaux marchés aux producteurs. Le producteur de chaque bien peut exploiter un certain pouvoir de monopole sur la variété qu'il produit dans le cadre du modèle de concurrence monopolistique de Chamberlain. Si les rendements de l'entreprise sont croissants alors on parvient à une croissance autoentretenu par la spécialisation dans une gamme de produits ».).
- 107 CJCE, 15/7/1964, Costa c/ Enel : la Cour consacre ici un principe de primauté du droit communautaire sur les législations nationales. En particulier, s'impose aux États-membres l'article 4 du TFUE selon lequel les États-membres doivent aussi contribuer au bon fonctionnement du marché intérieur en vertu du principe de coopération loyale et en vertu du fait qu'il y a un partage de compétences en matière de marché intérieur les États-membres et

organisation de l'existence confine le stade de l'apprentissage à l'institution scolaire tandis que l'on apprend nécessairement toute la vie. Dès lors, les jeunes adultes, en particulier ceux issus des lycées professionnels seront jetés dans le gouffre méca-social<sup>169</sup> de certaines professions difficiles<sup>170</sup> sinon dans des « jobs à la con »<sup>171</sup> pour ceux qui ne sont pas allés dans ces lycées : dans les deux cas, la finalité est identique, l'argent atomise le champ social<sup>172</sup>. Ainsi, au sein de ces catégories, la vie est soit dure<sup>173</sup>, soit frustrante<sup>174</sup>, soit douloureuse<sup>175</sup> et le fait de pouvoir employer des individus à de telles non-fins démontre le caractère profondément cynique du « système » actuel lequel repose donc sur la capacité d'éco-hétéro-détermination d'autrui<sup>176</sup>, lui subtilisant ainsi ses compétences, son travail, sa motivation, pour rien. Considérant la loi du 21/12/2022 portant mesures d'urgence relativement au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi conditionnant les

---

l'Union-Européenne. Or, selon l'article 26 alinéa 2 du TFUE, « le marché intérieur comporte un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchés, des personnes, des services et des capitaux est assurée selon les dispositions du traité ». L'Union-Européenne vise donc l'objectif d'ouverture des économies « (mobilité parfaite des capitaux » (J-B. Barfety, J. Dalbard, A. Ouizille, Politiques économiques : préparation aux concours ENA, 2019, LGDJ, Lextenso éditions, p. 32).

- 108 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 50-51 : « Le corollaire de l'invention de la chaîne, c'est la destruction physique d'une quantité phénoménale d'hommes. Au XIXe siècle, des ouvriers en provenance du monde entier affluent à Chicago. En 1906, le chef-d'œuvre d'Upton Sinclair, *La Jungle*, lève le voile sur les « conditions de travail » des ouvriers. Le mot « esclavage » serait plus approprié. Son livre raconte l'histoire d'une famille d'immigrés lituaniens venus vivre le rêve américain dans la capitale mondiale de la viande. À la place, ils rencontrent les maladies, la pauvreté extrême et la mort. Il arrive que des ouvriers chutent dans des cuves de graisse béantes installées au ras du sol. « On ne s'apercevait parfois de leur disparition qu'au bout de plusieurs jours, écrit Upton Sinclair, leur dépouille, à l'exception des os, était déjà partie pour être vendue aux quatre coins du monde, sous la forme de saindoux cent pour cent pur porc de chez Durham ». L'enquête de Sinclair bénéficie d'un écho considérable. Le président Théodore Roosevelt reçoit l'écrivain à la Maison-Blanche et quelques réformes sont engagées. Une chose n'a jamais changé : la cadence. Surtout depuis que les industriels de Chicago ont découvert, depuis la fin du XIXe siècle, les vertus de la glace des lacs du Wisconsin. Coupée en blocs, elle permettait de conserver et de transporter la viande été comme hiver, et de s'affranchir du rythme des saisons. L'abattoir est le dinosaure qui a permis la naissance de l'ère de la consommation de masse. U, vieil animal toujours bien vivant. [...]
- 109 L214, *Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif*, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 27-28 : « Par ailleurs, le traitement des impacts négatifs de l'élevage occasionne lui aussi des coûts considérables. Alors même qu'il est responsable de problèmes sanitaires et de dégâts environnementaux majeurs, l'élevage intensif reçoit de l'argent public, pendant que les citoyens paient leur facture. Malheureusement, en matière d'agriculture, force est de constater que nous sommes bien loin du principe pollueur-payeur ! Les coûts de l'élevage pour la société sont d'ailleurs tellement énormes que certains proposent d'instaurer une taxe sur la viande, à l'instar des taxes sur le tabac, qui bénéficient en grande partie à l'assurance maladie. Ce soutien massif de l'élevage par les pouvoirs publics est irresponsable. La consommation de lapin français dégringole ? L'État offre un million d'euros à la filière pour relancer la production. L'élevage de cochons n'est pas suffisamment rentable ? La région Auvergne-Rhône-Alpes arrose de subventions sa filière porcine. Le consommateur boude la viande d'agneau ? L'Union européenne débloque une enveloppe budgétaire de 10 millions d'euros pour en faire la promotion auprès de jeunes consommateurs, avec des publicités qui tournent en boucle à la radio. Quand au groupe volailler Doux, dopé par plusieurs dizaines de millions d'euros de subventions publiques par an, il a longtemps été le premier bénéficiaire d'aides agricoles en France... avant de finir en liquidation judiciaire ».
- 110 Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, 2011, éditions les petits matins, p. 99-100 : « Chapitre 3. Deux millions de bateaux, 35 millions de marins et 86 milliards de dollars de fret transfrontalier. En 2006, la flottille mondiale comprenait 2,1 millions de bateaux de pêche motorisés, dont environ 70 % étaient concentrés en Asie et 90 % avaient une longueur inférieure à 12 mètres. Contrairement à une idée couramment répandue, les flottilles de « gros » bateaux (plus de 24 mètres et plus de 100 tonnes) se répartissent de manière homogène entre Europe, continent américain, Afrique et Asie. À cette flottille motorisée, il faut ajouter un nombre très important (mais non quantifiable) d'embarcations non motorisées qui sont utilisées quotidiennement pour la pêche côtière vivrière (Asie, Afrique, Océanie et Moyen-Orient). La base de données Fairplay de Lloyd's contenait 23 000 navires de pêche industrielle à la fin de l'année 2007, soit environ 1 % de la flotte mondiale motorisée, avec une prédominance des États-Unis (environ 3300 unités, soit environ 15 % du total et de la Fédération de Russie (1,5 million de tonneaux, soit 16 % du total mondial). Deux éléments sont à souligner : la taille moyenne par bateau la plus importante (2400 tonneaux de jauge brute) a été déclarée par la flottille battant le pavillon du Belize ; quand on sait que ce pays a un historique chargé en matière de pavillons de complaisance et de pêche pirate, constat prend tout son sens. Plus grave (beaucoup plus grave...), 8,5 % des navires figurant dans la

droits sociaux individuels à l'exercice de ses devoirs économiques par l'intégralité de la population, l'emploi devient un vecteur indirect de pan-éco-idéologisation(F) des comportements en contraignant les salariés à correspondre à un profil-type décidé par pour partie arbitrairement par l'employeur-petit-chef-de-première-catégorie<sup>177</sup> et pour partie restante par le secteur socio-professionnel d'arrivée<sup>178</sup>. Pour tenir dans les abattoirs effectivement, c'est le plus souvent l'instinct d'auto-conservation qui permet de rester dans un tel job merdique à la con<sup>179</sup>, sinon la carno-corrupcion<sup>180</sup> ou l'emploi de drogues<sup>181</sup>. Dans la mesure où l'ensemble des rouages du système sont graissés par l'éco-corrupcion<sup>182</sup>, il n'y a aucune distinction entre les ouvriers et les le parti de l'Argent que représentent les élites « politiques » - l'anarchie virtuelle(J) qu'ils organisent ne peut pas tenir lieu de politique.

---

base de la Lloyd's sont inscrits comme battant « pavillon inconnu ». La flottille des « apatrides est même la deuxième derrière celle des États-Unis. Ces « pavillons inconnus » ont connu une forte expansion ces dernières années malgré les efforts déployés ici ou là pour limiter les activités de pêche pirate ».

111 F. Ramade, *écologie appliquée : action de l'Homme sur la biosphère, chapitre 8 : l'éradication de la biodiversité, 2021, 7<sup>e</sup> éditions Dunod, p. 553-555* : « *La raréfaction de la faune dans l'Ancien Monde tempéré*. Dans les pays d'anciennes civilisations, Extrême-Orient et Bassin méditerranéen, la régression des faunes d'Oiseaux et de Mammifères s'amplifia à partir de la période de la Rome classique qui recoupe en première approximation, rappelons-le, celle du premier Empire chinois. Ainsi que nous l'avons mentionné, c'est aux alentours du début de notre ère que l'éléphant disparut de l'Afrique du Nord. C'est également dès l'Antiquité et au cours de la période classique que le Lion d'Eurasie connut une régression incessante. S'étendant autrefois depuis les rives de la Méditerranée jusqu'en Birmanie et présent encore en Turquie au début du siècle, ce lion est aujourd'hui confiné à une seule région de l'Inde, la réserve de la forêt de Gir. De même de nombreuses espèces d'oiseaux se sont considérablement raréfiées au cours des derniers siècles. Ainsi, l'Ibis sacré des anciens égyptiens ou encore la Grue de Numidie sont devenus très rares en Méditerranée alors qu'ils étaient assez communs à l'époque romaine. L'Ibis sacré que l'on observait même encore sur le littoral languedocien au Moyen Âge est aujourd'hui strictement localisé dans le delta du Nil. Quant à la Grue de Numidie, elle ne se rencontre plus que dans les steppes semi-arides du Maghreb (où elle ne se reproduit plus!) et en Turquie. L'hécatombe des Oiseaux et des Mammifères sauvages n'a cependant pris des dimensions désastreuses qu'à partir du moment où s'est établi un commerce régulier et étendu des espèces animales non domestiquées. Favorisée par la découverte des poisons et la banalisation des armes à feu, la chasse de subsistance, lorsqu'elle est pratiquée par des populations nombreuses ou *a fortiori* lorsqu'elle est destinée à l'approvisionnement d'un marché à viande est une toute autre affaire que lorsque son objet est d'assurer l'alimentation de tribus isolées de chasseurs-prédateurs. En conséquence, les extinctions dues à la chasse connurent une nouvelle accélération à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, et surtout du XVII<sup>e</sup> siècle. Elles concernèrent les faunes de régions continentales et d'archipels de plus en plus éloignés avec le progrès des grandes explorations maritimes et au fur et à mesure que les Européens colonisaient l'ensemble des continents. En Eurasie, la chasse effrénée a été la cause de bien des disparitions. Ainsi le cheval sauvage (tarpan) et l'auroch (*Bos primigenius*), ancêtre du bœuf domestique, disparurent de la réserve forestière de Bielowieka en Pologne au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, le dernier individu de cette dernière espèce ayant péri en 1627. De même la quasi-extinction de l'antilope saïga et du cheval sauvage *Equus przewalski* furent contemporaines de la conquête de la Sibérie et de l'Asie centrale par la Russie tsariste. Il faillit en être de même du bison d'Europe (*Bison bonasus*) dont ne subsistaient en 1945 qu'une quinzaine d'individus dans cette même forêt. L'espèce fut sauvée *in extremis* de l'extinction par croisement avec le Bison de forêt américain et sélection en retour pour ne garder que les phénotypes ayant les caractères de l'espèce européenne. En revanche, la chasse fut la cause de la disparition d'une sous-espèce du Bison d'Europe inféodée aux forêts du Caucase qui fut exterminée dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Les faunes insulaires furent encore plus affectées au cours des derniers siècles. Ainsi, s'éteignirent les drontes encore dénommées dodo, énormes Columbiformes terrestres aptères de la famille des *Raphidae*, propres aux îles Mascareignes qui atteignaient la vingtaine de kilogrammes. Le *Raphus cucullatus* de l'île Maurice au XVII<sup>e</sup> siècle, le *Raphus borbonicus* de la Réunion et enfin le solitaire de Rodriguez (*Pezophaps solitaria*) au XVIII<sup>e</sup> disparurent successivement. Ils furent massacrés par les navigateurs qui capturaient facilement ces oiseaux dépourvus de tout comportement de fuite car ignorant les prédateurs, même si d'autres facteurs conjuguèrent leurs effets pour provoquer leur extinction. Vers la même époque aussi s'éteignit le Grand Pingouin. Il représentait la plus grande des espèces d'*Alcidae*. C'était, comme le dodo, un oiseau aptère qui était lui inféodé aux îles de la Côte Est du Canada. Il fut de ce fait également exterminé par suite de leur chasse abusive par les marins qui canalisèrent les colonies et les faisaient monter à bord des navires pour se constituer une réserve de nourriture » !

112 Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans, 2011, éditions les petits matins, p. 267-268* : « Mortelles déjections. Encore une vérité qui dérange : tout processus digestif génère des déjections. En 2000, la section écossaise du WWF a réalisé une étude d'où il ressort que les cinquante millions de

Critère n°4.1.2.2. La doctrine gaulliste justifie la politique de croissance démographique<sup>183</sup> – bien que le gouvernement ne respecte pas pour autant l'impératif de garantie de l'ordre public virtuel(J) de cette même doctrine – dont le résultat est qu'un nombre toujours plus grand de jeunes s'intègrent dans la société civile pan-éco-idéologique(F) dont l'un des principes est justement la désobjectivation<sup>184</sup>, conséquence du filtre juridique de la DUDH. L'argent vicie toutes les sphères subjectives de l'existence, notamment intellectuelle<sup>185</sup>, esthétique<sup>186</sup>, sociale<sup>187</sup>, émotionnelle<sup>188</sup>, politique<sup>189</sup>, Passionnelle<sup>190</sup>, endo-cosmique<sup>191</sup>, mémorielle<sup>192</sup>. Paradoxalement, les dirigeants

---

saumons « vivant » dans les fermes écossaises produisaient autant de déjections que 9 500 000 humains, dans un pays qui, rappelons-le, ne comptait que cinq millions d'habitants. Le volume de déjections non filtrées directement en mer depuis les cages était donc deux fois supérieur à celui qui était traité par les stations d'épuration. En 2004, des chercheurs britanniques confirmaient cette évaluation en établissant que le volume de déjections généré par la salmoniculture écossaise était équivalent à celui de l'ensemble des eaux usées de la ville d'Edimbourg. À la verticale des cages situées dans des zones abritées pour résister aux tempêtes, les déjections de saumons s'accumulent. Dans un premier temps, elles modifient profondément l'environnement chimique du milieu. Puis leur minéralisation par les micro-organismes consomme tout l'oxygène disponible en solution dans l'eau. Enfin, elles finissent par recouvrir le fond d'une telle épaisseur de composants opaques que la lumière n'y pénètre plus. Or, absence de lumière signifie absence de photosynthèse. Plus de photosynthèse, plus de phytoplancton, donc plus de zooplancton, plus de coquillages, plus de poissons, plus de vie ! Quelques fjords écossais ont déjà été désertifiés (avant d'être purement et simplement désertés) par des élevages de saumons qui ont laissé derrière eux de véritables « terrils sous-marins » stériles pour des dizaines d'années. En marge de ces effluents, il faut prendre en compte le coût-carbone de cette activité. Actuellement, pour la salmoniculture, on se situe à trois kilos de carbone par kilo de saumon produit en ferme ».

- 113 Chaîne youtube Ubiknicks, Arte documentaire : continuerez-vous à manger du saumon., 2020 : « L'industrie du saumon est la deuxième industrie de Norvège. Le gouvernement compte multiplier par cinq sa production de saumon d'ici 2050 ».
- 114 G. Le Guilcher, Steak Machine, 2017, éditions Goutte d'or, p. 22-23 : « Chez Mercure, l'assommeur utilise un « matador », ou « pistolet d'abattage ». Cet engin à l'allure de revolver tubulaire fonctionne avec deux calibres de cartouche, un pour les veaux, un second pour les vaches et les taureaux. Le matador n'est pas un revolver classique : son projectile est dit « captif ». Une tige métallique est propulsée par une cartouche à blanc. Elle pénètre alors dans le crâne jusqu'à sept centimètres de profondeur, puis revient dans l'arme. En théorie, l'onde de choc contre la boîte crânienne provoque l'inconscience, tandis que la perforation engendre des dommages définitifs et l'effondrement de la vache. Pas sa mort ».
- 115 Peter Singer et Jim Mason, L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent, préface d'Aymeric Caron, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 9 : « Contrairement à l'idée communément admise, manger n'est pas seulement un acte nécessaire auquel nous avons la possibilité d'ajouter une dimension ludique. En choisissant ce que nous mangeons, et la manière dont nous considérons l'aliment, nous affirmons notre vision du monde. Celui qui accepte de manger des animaux valide une hiérarchisation des espèces qui fait de l'être humain la créature supérieure ».
- 116 L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 98-99 : « Car, dans les abattoirs, le travail à la chaîne est de rigueur. L'ouvrier n'est qu'un rouage dans une énorme machine que rien n'arrête, ce qui dilue aussi fortement, voire totalement, les responsabilités. L'éleveur se contente d'élever en masse les animaux. Le chauffeur routier ne fait que les transporter à l'abattoir. L'employé tue à la chaîne des animaux qui, de toute façon, sont là pour ça. Des ouvriers découpent des corps déjà morts, d'autres les emballent. Et le consommateur ne fait que les manger ».
- 117 G. Le Guilcher, Steak Machine, 2017, éditions Goutte d'or, p. 93-95, les casques rouges sont portés par des cadres de l'entreprise tandis que les casques blancs sont portés par des ouvriers : « Sur mon podium, je m'applique à suivre le conseil du sous-chef Pascal : ne plus serrer mon couteau comme on serre une main. Il me faut exécuter les mouvements en le tenant avec légèreté, pas plus de force que lorsqu'on tourne le bouton de volume d'une chaîne hi-fi. « Albert ! Albert ! » C'est justement la grosse voix de Pascal qui me sort de mes pensées. Je le regarde d'en haut, d'un coup de main il me fait signe de venir vers lui. Je descends. Le casque rouge monte sur ma nacelle et, à sa première phrase, je comprends qu'il ne vient pas me délivrer une médaille. « Ça, c'est dégueulasse, c'est pas propre ! » Pour gagner du temps, dès qu'un gant est troué par un coup de couteau ou autre chose, je le jette dans un coin de ma nacelle. Idem pour l'essuie-tout que j'utilise pour laver l'aiguiseur rapide sur lequel le gras s'accumule. À chaque pause, je jette tout. Seulement voilà, la pause n'est que dans trente minutes. Mais Pascal n'est pas venu



politiques instaurant un tel anti-État pan-éco-idéologique(F) ont été élus au suffrage universel des Français<sup>193</sup> bien qu'on en connaisse l'issue(T...T).

Critère n°4.1.2.3. L'argent réunit dans son principe même tous les contraires<sup>194</sup>, ce qui a pour conséquence que tout et son contraire soit vrai à travers son prisme : il s'agit d'une donc science auto-contradictoire et on retombe sur le caractère mou de la pan-éco-idéologie(F). Or, la conséquence logique qu'il est possible de tirer de ce point de départ consiste à dire que la logique la plus élémentaire est malmenée par les représentants politiques de ce parti, et si un citoyen d'éventuellement croire la propagande économique des dirigeants, alors démontre-t-il son état d'idéovulnérabilité. Dès lors, les propos politiques, la loi et les décisions de justice auraient suffi à

---

pour ça.

-Regarde les filets, tu mets des coups de couteau là-dedans ! Il soulève le bout de gras central et me montre une entaille de couteau. Il reste observer mon travail sur quelques vaches.

-Tu dois l'enlever ça, dit-il en me montrant le tendon blanc.

-Ouais mais te mets pas là alors...

C'est vrai quoi, il se met à côté de moi au lieu de rester derrière. Il se déplace dans un coin, je dégraisse la carcasse.

« Tulululu . » J'en attaque une deuxième, toujours sous contrôle.

-Tu le fais exprès ? Il s'énerve en montrant une nouvelle entaille.

C'est bizarre, je me suis appliqué pourtant.

-Non... Mais je ne le fais pas à chaque fois, je me défend timidement.

-Tu te fous de ma gueule ? J'ai eu un coup de fil à la découpe... Moi je te garde pas sur la chaîne si t'arrives pas à travailler correctement !

Histoire d'arranger mon cas, je me goure de pédale et fais descendre la nacelle comme si je voulais inviter le chef à se barrer... « Non, non, non, je reste. » Pascal me laisse faire une troisième carcasse puis l'examine. Je revois la

même entaille, je suis pourtant sûr de ne pas avoir dérapé. Pascal me dit de descendre la nacelle et s'en va. J'ai pris

un coup de pression. Sylla est plié en deux. À peine le chef est-il parti que j'aperçois des filets arrivant déjà

entaillés. Je les montre à Pierre en face de moi en faisant pivoter chaque carcasse sur son crochet. Sur les conseils

de Pierre, je rappelle Pascal.

-Je viens de le montrer à Pierre (ma caution vérité), ça fait deux fois qu'il arrive déjà mort, le filet.

-J'avais déjà vu ça, tranche Pascal. Je viens de régler le problème en amont, mais il y avait toi aussi.

Le chef a toujours raison ».

118 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 153 : « Henry Ford raconte dans ses mémoires s'être inspiré de l'organisation militaire des abattoirs de Chicago qui dépeçaient déjà des animaux par millions à la fin du XIXe siècle. L'industriel de l'automobile a imaginé ses usines où, à l'inverse de la mise en morceaux des animaux, on assemblerait pièce par pièce des voitures. Le fordisme a par la suite diffusé le principe de la chaîne sur toute la planète. Sauf qu'aujourd'hui, dans une usine de voitures, les robots ont remplacé quantité d'ouvriers. Les abattoirs, eux, n'ont pas réussi la mutation ».

119 J-B. Barfety, J. Dalbard, A. Ouizille, *Politiques économiques : préparation aux concours ENA*, 2019, LGDJ, Lextenso éditions, p. 11 : « Les mécanismes ne relevant pas de l'économie de marché sont regroupés par plusieurs auteurs dans le concept de « l'État social », c'est-à-dire la protection sociale, mais aussi les autres services publics, par lequel l'intervention publique participe directement à la création de richesses, comme l'éducation, les réseaux, etc ».

120 Ken Loach, I, Daniel Blake, 2016

121 R. Girardot, *Saigneurs*, 2016, minute 12 : on voit une ligne de sang animal sur le sol. Manger un animal passé par un abattoir, en pratique, signifie donc faire couler un fleuve sanguinaire. G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 23-24 : « La vache devant nous entre dans le box appelé « le piège ». Je donne un nom à cette première bête vivante que j'aperçois ici : Marguerite. Un homme en blanc pose le matador entre les deux cornes de l'animal, juste au-dessus des yeux. J'entends un « clac » sec, la porte du box s'ouvre. Marguerite ne tient plus sur ses pattes, elle glisse sur une pente et atterrit à côté d'une chaîne en métal. Elle a des soubresauts, des tremblements, le regard affolé. Un ouvrier s'approche d'elle et lui accroche la chaîne autour d'une patte arrière, juste au-dessus du sabot. Sèchement, la chaîne monte au plafond et soulève le corps de Marguerite. La vache meugle faiblement.

-Elle n'est pas morte en fait ? Je demande à Margot.

-Non, elle n'est pas morte. Mais parfois ce sont aussi les nerfs, me précise ma guide. Ça va toi ?

-Oui, oui, ça va.

Je ne suis pas au bord de l'évanouissement, mais je ne suis pas à l'aise non plus. J'ai trouvé un moyen de ne pas écouter mes sens en alerte : j'abreuve Margot de questions techniques. Une alarme s'annonce soudain le transport,

l'instauration d'un nouveau régime néo-bi-totalitaire(SO + ZS) : la simple marche en avant de l'État de droit<sup>195</sup> aurait suffi à parvenir à cette situation bi-macro-dimensionnellement catastrophique.

Critère n°4.1.2.4. Dès lors, le monde social s'avère ordonné de façon compatible à la poursuite du processus<sup>196</sup> d'application de la ligne spécifique de masse<sup>197xiv</sup> dont il est possible que l'humanité elle-même passe du mauvais côté de la ligne<sup>198xv</sup>, mais les se placent ici strictement dans une démarche prospective. De la même façon, considérant le contexte néo-bi-totalitariste(ZS + SO) dont je suis très vraisemblablement le seul à avoir une conscience aussi clairement établie, il y a lieu d'examiner et d'inscrire ici le traitement qui me sera infligé par les juridictions pénales françaises : une éventuelle peine sera à interpréter comme le sort qui sera réservé aux opposants politiques<sup>xvi</sup>.

---

suspendue au plafond, vers un autre ouvrier en blanc. Ce dernier lui coince les pattes avant dans des menottes géantes, puis lui enfonce un couteau au niveau de la gorge. L'animal s'agite plus fort et se vide de son sang au-dessus d'un bac en inox. La saignée entraîne la mort par « anoxie » en privant le cerveau d'oxygène. Margot m'observe, elle guette la réaction qui indiquerait que je ne suis pas fait pour le job ».

122 L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 99-100 : « Malgré [leur] souffrance, les employés d'abattoir sont rarement soutenus. Et pour cause ! Le travail en abattoir est l'un des secteurs qui paie le plus d'intérimaires et de travailleurs étrangers. La journaliste Bérangère Leptit rapporte que la partie conditionnement de l'abattoir de poulets Doux, avec ses 27 nationalités pour 650 employés, était « une planète à part », marquée par la mixité culturelle, linguistique et religieuse. En quatre semaines de travail dans cette usine de conditionnement, elle s'est sentie devenir une machine dans un univers rétréci : pointage, journée réglée à la minute près, froid, bruits intenses et permanents qui finissent par rendre sourd malgré les casques antibruit et interdisent toute conversation, torpeur, gestes répétés cent mille fois, ennui sans fin. Plus de 600 000 poulets étaient tués chaque jour dans cet abattoir, soit 21,9 millions d'oiseaux par an. Quoi qu'il en soit, il est bien difficile de se mobiliser lorsqu'il faut joindre les deux bouts, que les collègues changent régulièrement et qu'une bonne partie d'entre eux n'aspirent qu'à une chose : en sortir et s'en sortir. D'ailleurs, la filière peine à recruter ; le turn-over et les sous-effectifs sont fréquents. Jean-Paul Bigard l'a admis en 2016 devant la commission d'enquête parlementaire sur l'abattage des animaux de boucherie : « Il n'est pas facile de trouver du personnel pour travailler sur une chaîne d'abattage. Aujourd'hui, au moins 10 000 postes sont à pourvoir dans les abattoirs du Royaume-Uni. Les raisons ? Le Brexit, qui dissuade les employés issus d'un autre État membre de l'UE pour postuler, les faibles salaires, la pénibilité du travail et les risques d'accidents (78 amputations et 4 morts an 6 ans). »

123 G. Le Guilcher, Steak Machine, 2017, éditions Goutte d'or, p. 98-101 : « Pourquoi les conditions des ouvriers d'abattoirs, y compris dans les usines modernes comme Mercure sont-elles si déplorables ? Avant toute chose, peu de gens ont conscience de cette réalité. Le député Olivier Falorni, président de la commission parlementaire sur les abattoirs, reconnaît être entré dans le sujet « par l'aspect animal ». « À une période où on dit que la classe ouvrière a disparu, ça a été un choc pour moi de découvrir que les ouvriers d'abattoir sont des hommes et des femmes cassés physiquement et moralement, constate l'élue. On a auditionné des gens qui faisaient des cauchemars la nuit et voyaient des êtres humains pendus à des crochets ». La raison de cette omerta : les patrons de la filière viande ont pris l'habitude de poser une chape de plomb sur le sujet. Voici un exemple concret, débusqué avec une collègue journaliste et jamais révélé jusqu'ici. En 2001, les Caisses bretonnes de la Mutualité sociale agricole (MSA), organisme mutualiste pour les métiers agricoles, font toutes un même constat. Leurs adhérents – les directions des abattoirs – subissent un problème insoluble : leurs employés s'enfuient. Dans les quatre départements bretons (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan), les abattoirs n'arrivent pas à « fidéliser » leurs ouvriers. Il en résulte un important roulement d'intérimaires et de grandes contraintes d'organisation. Afin d'y remédier, les Caisses bretonnes de la MSA décident de lancer la plus vaste étude jamais réalisée sur ce secteur. Durant trois ans, de 2001 à 2004, quatre investigations complémentaires sont déclenchées. La première est une enquête de santé dite « épidémiologique » réalisée à la fois à partir d'un questionnaire envoyé à 6 000 ouvriers (la moitié a répondu) et d'une enquête de terrain conduite par onze médecins du travail, treize conseillers en prévention et cinq coordonnateurs administratifs. Parallèlement, un ergonome travaille sur la dureté des différents postes. Deux psychologues réalisent de leur côté une enquête dite de « psychodynamique du travail » s'intéressant au ressenti des travailleurs. Pour cela, ils ont questionné des groupes d'ouvriers volontaires dans quatre abattoirs. Enfin, des entretiens individuels sont réalisés avec des salariés ayant quitté leur boulot dans l'année. Le rapport final regroupant ces quatre enquêtes s'intitule Stivab, pour « Santé et travail dans l'industrie de la viande ». C'est une mine d'or. Les auteurs du rapport épidémiologique commencent par rappeler qu'une enquête datant de 1994 a montré que « les salariés de cette filière (viande) sont exposés aux conditions de travail physiquement les plus astreignantes, contraintes, articulaires et posturales, bruit, froid ou humidité, agents biologiques, ainsi qu'aux contraintes organisationnelles les plus fortes ». Il existerait des cas de « pathologies cutanées », de « maladies

Virtuellement(J), il faudra considérer mon cas comme un précédent et ainsi en déduire la situation de désolation(Arendt) politique dans laquelle se trouve tout opposant politique. Il est utile de préciser que le traitement extra-juridictionnel s'inscrit également dans ce cadre : je m'attends à catalyser toutes les haines du monde – paradoxe ultime alors que j'essaie de construire un nouvel ordre juridique universel sauvant l'humanité de sa propre misère juridique – et ainsi, il n'est pas du tout exclu que ma personne – opposant politique systémique et non opposant politique structurel comme le sont tous les membres de l'arène politique médiatique française – soit perpétuellement en danger à partir de la publicisation de mes travaux à laquelle je parviendrai quel que fût le moyen à employer : comme le général de Gaulle, je m'acharnerai à lancer l'alerte néo-bi-totalitaire(ZS + SO)<sup>xvii</sup>.

---

infectieuses » et même « un risque accru de cancers » dont il conviendrait d'explorer les causes. Au fil de ses 108 pages, le rapport Stivab offre une photographie actualisée du secteur. On apprend par exemple que 89 % des hommes et 92 % des femmes travaillant en abattoir ont souffert d'un « TMS », un trouble musculo-squelettique dans les douze derniers mois. « Tendinite », « lombalgie », « canal carpien », les TMS touchent essentiellement les articulations, les muscles et les tendons. Ils génèrent des douleurs constantes et peuvent aller jusqu'à des handicaps définitifs. Du côté de l'humidité, de la saleté et de certaines pollutions de sources animale, le rapport relève un phénomène inquiétant. « Il apparaîtrait qu'à chaque retour d'une période relativement longue de congé, certains salariés vivraient des épisodes de vomissement et de forte toux ». Les chercheurs établissent un lien entre la cadence effrénée et ces problèmes de santé. Ils citent l'un des ouvriers interrogés : « Le chronomètre est omnipotent. [...] C'est une chance d'avoir commencé ce métier à 45 ans, celui qui commence à 20 ans ne peut plus travailler comme ça à 40. » Une ouvrière affirme que « les abattoirs créent des handicapés ». Un autre casque blanc se sent traité comme « une machine », « du matériel humain » ».

124 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 101-102 : « Cela conduit les scientifiques à s'intéresser à un autre point noir des abattoirs bretons : les méthodes manageriales. Le rapport Stivab explique qu'elles « introduiraient des rivalités, des inégalités de traitement, des compétitions chiffrées de rendement entre équipes de travail ». Apparaît un environnement extrêmement violent, qu'un ouvrier qualifie de « savane ». Des travailleurs regrettent aussi « le fait de se faire insulter « pour rien » ». La conclusion, c'est que, dans un tel contexte, il faut se montrer « fort » pour tenir. Les auteurs du rapport notent que « les salariés témoignent enfin d'une consommation considérable de médicaments « pour les nerfs », qu'ils associent nettement à leur travail ». Selon les chercheurs, « des altercations « pour rien » trouveraient leur source d'une part dans les conditions de travail pénibles, qui solliciteraient les limites de tolérance physique et psychique, d'autre part dans l'organisation du travail ». En remettant en cause l'organisation du travail, les chercheurs ont franchi la ligne rouge. Le docteur Patrick Morisseau était le coordinateur du rapport Stivab. Le souvenir de ce dossier demeure un peu douloureux confesse-t-il, car il s'était beaucoup investi. Le docteur se souvient que « certains directeurs d'abattoirs pouvaient nous dire entre quatre yeux que ce que nous relations [dans le rapport Stivab] les choquait sans les surprendre. Par contre, lorsqu'ils étaient en groupe, en public, ils rejoignaient l'attitude des autres, qui était de dire « c'est inacceptable pour l'image de marque » ».

125 J-B. Barfety, J. Dalbard, A. Ouizille, *Politiques économiques : préparation aux concours ENA*, 2019, LGDJ, Lextenso éditions, p. 11 : « Les mécanismes ne relevant pas de l'économie de marché sont regroupés par plusieurs auteurs dans le concept de « l'État social », c'est-à-dire la protection sociale, mais aussi les autres services publics, par lequel l'intervention publique participe directement à la création de richesses, comme l'éducation, les réseaux, etc. Y figure aussi le droit du travail, qui est créé notamment par la négociation collective d'acteurs privés, mais dont le résultat peut obtenir force de loi ».

Je me permet de rappeler qu'il s'agit encore et toujours d'un ouvrage permettant de préparer le concours d'examen à l'ENA, la plus haute institution intellectuelle de France : y est violé dès sa onzième page la répartition constitutionnelle des compétences en matière de législation sociale (Article 34 de la Constitution : « la loi détermine les principes fondamentaux : [...] -du droit du travail, du droit syndical et de la sécurité sociale »).

126 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 110 : « En un siècle et demi, les industriels de la viande ont placé des bouts d'animaux dans la plupart des produits de consommation de masse. Le plus étrange, c'est que même économiquement, cela n'a pas de sens. En moyenne, les abattoirs ne tirent que 0,08 euros de bénéfice par kilo de carcasse de bovin. Sur les porcs, ils perdent de l'argent (Les chiffres utilisés ici sont tirés du rapport *Données et bilans, consommation des produits carnés en 2014* publié en août 2015 par FranceAgriMer, l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer »).

127 Il y a lieu de rappeler que l'arrêt Van Moskeëen entérine le droit à l'abattage rituel(TTT-1) des animaux. La Torah, Lévitique, p. 309-314 : « L'Éternel appela Moïse, et lui parla, de la Tente d'assignation, en ces termes : « parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Si quelqu'un d'entre vous veut présenter au Seigneur une offrande de bétail, c'est dans le gros ou le menu bétail que vous pourrez choisir votre offrande. Si cette offrande est un holocauste pris

Critère n°4.2.1.1. Le modèle traditionnel de l'agriculture a été battu en brèche par le système de la mondialisation qui s'est imposé<sup>199</sup>, provoquant un rapport de force que les petites exploitations familiales vivrières n'ont pas pu supporter<sup>200</sup>. Impuissants, les agriculteurs traditionnels ont quitté les campagnes, en raison de leur exposition à la violence illégitime d'États surarmés<sup>201</sup>, pour s'insérer dans un ordre social urbain violent<sup>202</sup>.

Critère n°4.2.1.2. Bien que la faim ne règne plus dans le monde ouvrier, les conditions de travail(TTT) des ouvriers des abattoirs prennent des dimensions effrayantes en ce que le modèle concentrationnaire est poussé en des limites jamais atteintes : le problème de la faim est donc

---

dans le gros bétail, il l'offrira mâle, sans défaut. Il le présentera au seuil de la Tente d'assignation, pour être agréable au Seigneur. Il appuiera sa main sur la tête de la victime, et elle sera agréée en sa faveur pour lui obtenir propitiation. On immolera le taureau devant le Seigneur ; les fils d'Aaron, les pontifes, offriront le sang, dont ils aspergeront le tour de l'autel qui est à l'entrée de la Tente d'assignation. Alors on dépouillera la victime, et on la dépècera par quartiers. Les fils d'Aaron le pontife mettront du feu sur l'autel, et disposeront du bois sur ce feu ; puis les fils d'Aaron, les pontifes, arrangeront les membres, la tête et la graisse sur le bois, disposé sur le feu qui sera sur l'autel. On lavera dans l'eau les intestins et les jambes ; alors le pontife fera fumer le tout sur l'autel comme holocauste, combustion d'une odeur agréable au Seigneur. Si l'offrande destinée à l'holocauste provient du menu bétail, des brebis ou des chèvres, on la présentera mâle, sans défaut. On l'immolera au côté nord de l'autel, devant le Seigneur ; et les fils d'Aaron, les pontifes, aspergeront de son sang le tour de l'autel. On la dépècera par quartiers, séparant la tête et la graisse ; le pontife les arrangera sur le bois, disposé sur le feu qui sera sur l'autel. On lavera dans l'eau les intestins et les jambes ; alors le pontife offrira le tout, qu'il fera fumer sur l'autel comme étant un holocauste, combustion d'une odeur agréable au Seigneur. Si c'est un oiseau qu'on offre en holocauste au Seigneur, qu'on choisisse l'offrande parmi les tourterelles ou les jeunes colombes. Le pontife la présentera à l'autel et lui rompra la tête, qu'il fera fumer sur l'autel après que son sang aura été exprimé sur la paroi de l'autel. Il enlèvera le jabot avec ses plumes, et le jettera à côté de l'autel, à l'orient, dans le dépôt des cendres. Alors le pontife ouvrira l'oiseau du côté des ailes, sans les détacher, puis le fera fumer sur l'autel, sur le bois du brasier. Ce sera un holocauste, combustion d'une odeur agréable au Seigneur. Si une personne veut présenter une oblation au Seigneur, son offrande doit être de fleur de farine. Elle l'arrosera d'huile et mettra dessus de l'encens ; puis elle l'apportera aux fils d'Aaron, aux pontifes. L'un d'eux y prendra une pleine poignée de cette farine et de cette huile, indépendamment de tout l'encens ; et il fera fumer ce mémorial sur l'autel, combustion d'un parfum agréable au Seigneur. Le surplus de l'oblation sera pour Aaron et ses fils : portion éminemment sainte des sacrifices brûlés devant le Seigneur. Si tu veux offrir, comme oblation, des pièces de four, ce sera de la fleur de farine, en gâteaux azymes pétris avec de l'huile, ou en galettes azymes ointes d'huile. Si ton offrande est une oblation préparée sur la poêle, qu'elle soit de fleur de farine pétrie dans l'huile, sans levain. Qu'on la divise en morceaux, puis tu y répandras de l'huile : c'est une oblation. Si ton offrande est une oblation faite dans le poëlon, elle doit se faire de fleur de farine avec de l'huile. L'oblation préparée de ces diverses manières, tu l'apporteras au Seigneur : on la présentera au pontife, qui l'approchera de l'autel, puis prélèvera de cette oblation le mémorial, qu'il fera fumer sur l'autel : combustion d'odeur agréable au Seigneur ; et le surplus de l'oblation sera pour Aaron et ses fils, comme éminemment sainte entre les sacrifices du Seigneur. Quelque oblation que vous offriez à l'Éternel, quelle ne soit pas fermentée ; car nulle espèce de levain ni de miel ne doit fumer, comme combustion, en l'honneur de l'Éternel. Comme offrande de prémices, vous en ferez hommage à l'Éternel ; mais il ne viendraient point sur l'autel en agréable odeur. Tout ce que tu présenteras comme oblation, tu ne le garniras de sel, et tu n'omettras point ce sel, signe d'alliance avec ton Dieu, à côté de ton oblation : à toutes les offrandes tu joindras du sel. Lorsque tu offriras au Seigneur l'oblation des prémices, c'est en épis torrifiés au feu, réduits en gruau pur, que tu offriras l'oblation de tes prémices. Tu y verseras de l'huile et y mettra de l'encens : c'est une oblation. Le pontife en fera fumer le mémorial tiré du gruau et de l'huile, indépendamment de tout l'encens : combustion en l'honneur du Seigneur. Son offrande est-elle un sacrifice rémunérateur : s'il la tire du gros bétail, que ce soit un mâle ou une femelle, il doit la présenter sans défaut devant le Seigneur. Il appuiera sa main sur la tête de sa victime, qu'on immolera à l'entrée de la Tente d'assignation ; puis les fils d'Aaron, les pontifes, aspergeront de son sang le tour de l'autel. On présentera, de cette victime rémunérateur, comme combustion au Seigneur, la graisse qui recouvre les intestins, toute la graisse qui y adhère ; les deux rognons avec la graisse qui y adhère du côté des flans, puis la membrane qui tient au foie et qu'on ôtera avec les rognons. Et les fils d'Aaron feront fumer ces graisses sur l'autel, près de l'holocauste déjà placé sur le bois du brasier : combustion d'une odeur agréable au Seigneur. Si c'est du menu bétail qu'il veut offrir un sacrifice rémunérateur au Seigneur, il l'offrira mâle ou femelle, sans défaut. Son offrande consiste-t-elle en une brebis, il la présentera devant le Seigneur, appuiera sa main sur la tête de sa victime et l'immolera devant la Tente d'assignation ; puis les fils d'Aaron aspergeront de son sang le tour de l'autel. On présentera de cette victime

inversé en ce que c'est justement la surabondance qui pose problème et l'horreur(TTT-0) n'a jamais été aussi étendue. Parallèlement, jamais autant d'individus, notamment les plus jeunes<sup>203</sup>, ne se sont retrouvés exposés à de tels risques au travail<sup>204</sup>. L'idée terminale de cette société capitaliste – et il s'agit d'une sorte de transposition de l'adage stalinien « plus d'hommes, plus de problèmes » - consiste à remplacer les ouvriers par des machines, processus de techno-remplacement à l'œuvre depuis des décennies mais dont le point culminant serait le remplacement des êtres humains par des robots humanoïdes couplés à des intelligences artificielles (ce qui se fait déjà un peu partout dans le monde)<sup>205</sup>. En attendant la généralisation du chômage technologique<sup>206</sup>, l'ordre au travail est maintenu au moyen de la verticalité hiérarchique<sup>207</sup>.

---

rémunératoire, comme combustion au Seigneur, le morceau de choix : la queue, qu'on enlèvera tout entière à la hauteur de la vertèbre ; puis la graisse qui recouvre les intestins, toute la graisse qui y adhère, les deux rognons avec la graisse qui y adhère du côté des flancs, puis la membrane du foie, qu'on ôtera avec les rognons. Et le pontife les fera fumer sur l'autel, comme aliment de combustion en l'honneur du Seigneur. Que si son offrande est une chèvre, il la présentera devant le Seigneur, appuiera sa main sur la tête de l'animal et l'immolera devant la Tente d'assignation ; puis les fils d'Aaron aspergeront de son sang le tour de l'autel. Il en prélèvera la partie à offrir, comme combustion en l'honneur du Seigneur : la graisse qui recouvre les intestins, toute la graisse qui y adhère ; les deux rognons avec leur graisse du côté des flancs, et la membrane du foie, qu'il retirera avec les rognons. Le pontife les fera fumer sur l'autel : c'est un aliment dont le parfum sera agréé, toute graisse étant pour le Seigneur. Loi perpétuelle pour vos générations dans vos demeures : toute graisse et tout sang, vous vous abstenrez d'en manger ».

- 128 Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publisécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 84-85 : « Notre démarche se veut qualitative. Il s'agit d'observer tout ce qui relève de la sémantique, de ce qui est signifié. C'est un *univers de sens* que nous tentons ici de révéler. L'étude de ces tendances langagières et représentations est motivée par notre ambition de « saisir les implicites des discours pour découvrir « ce qui est latent » » (Naudier et Soriano 2010, p. 202), pour dégager du sens et déterminer si, et selon quelles modalités, ces contenus entretiennent des biais naturalistes au sujet des rapports sociaux d'élevage et de la variable espèce. Pour faciliter l'analyse de ces contenus, nous avons élaboré une typologie des grands types de rhétoriques publiséciste, que nous détaillons plus loin. Une attention est également portée aux conditions d'énonciation et de diffusion des contenus : les évolutions des représentations sont questionnées au regard du contexte social dans lequel elles s'inscrivent. Nous avons ainsi tenté de déterminer *quels liens ces productions idéologiques entretiennent avec la matérialité des rapports sociaux d'élevage*, au regard de ce que nous avons dit de ces rapports sociaux dans les chapitres précédents. En arrière-plan de notre réflexion se trouve ainsi une interrogation sur la relation entre structure sociale et système de pensée. Nous verrons en quoi la recherche de symptômes dans le langage et les représentations nous permet d'appuyer ou de nuancer nos hypothèses concernant la naturalisation des rapports sociaux d'élevage, de poser un diagnostic au sujet des structures sociales qui permettent et organisent la diffusion de ce type de contenus ».
- 129 Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publisécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 99-101 : « 4.3. Néocarnisme. Le terme néocarnisme nous vient de la psychologue sociale Mélanie Joy (2012) et désigne la réponse défensive (le *backlash*) des producteurs et défenseurs de la viande, suscitée par la montée en puissance des critiques animalistes et écologistes de l'élevage. Le néocarnisme fait référence aux discours de re-légitimation des pratiques d'élevage (responsables), de valorisation de l'origine (française) et de la qualité des produits. Pour reprendre la terminologie de Joy (2011 [2009]), l'accent est mis sur les « 4N » (normal, naturel, nécessaire, *nice*) permettant d'inscrire dans l'ordre des choses la consommation de produits issus de l'exploitation animale. L'enjeu du néocarnisme est de redonner confiance dans ces produits, de tempérer l'éventuelle dissonance cognitive (La théorie de la dissonance cognitive nous vient du psychologue Leon Festinger (1957) et fait référence aux états d'inconfort, de tension cognitive ressentis par un individu lorsque ses croyances, valeurs et idées entrent en contradiction avec ses attitudes et comportements. Appliquée à notre sujet, la dissonance cognitive a été nommée *paradoxe de la viande* : « ne pas vouloir de mal aux animaux et cependant s'en nourrir » (Reus, 2012)) qui pourrait émerger à leur sujet. L'univers de l'authenticité, du patrimoine, de la tradition et du terroir est présent dans 22 contenus (c'est-à-dire 16 % de notre corpus). Dans le même esprit, l'accent porté sur l'origine française concerne 17 contenus (12 % de notre corpus). Quant à la rhétorique du naturel, du pur, du sain, nous la retrouvons dans 17 contenus également (12 % de notre corpus). Enfin, les bonnes pratiques d'élevage sont explicitement mises en avant dans 10 contenus, ce qui équivaut à 7 % de notre corpus. Notre premier exemple représentatif de cette classe est la publicité 115 (de la marque Bigard), qui a pour slogan « La tradition a du goût ». Nous pouvons apercevoir en arrière-plan un petit village français typique, avec son clocher d'église. La table en bois, la serviette de table à motif traditionnel et le pot de moutarde viennent

Critère n°4.2.1.3. Ici, le paradigme est encore une fois inversé, ce sont les pauvres qui sont tenus en horreur<sup>208</sup>, ce qui a pour effet que la plus grande quantité de gens alimentent le filtre fiscal indirect de la T.V.A.<sup>209</sup> : dès lors, même acheter de la nourriture revient à financer le système de la justice sociale dont l'utilité économique est de garantir une consommation de masse, soit un revenu minimal pour les distributeurs alimentaires. Sur le critère de l'intelligentsia, à nouveau, le sort qui sera réservé aux présents travaux est d'importance puisqu'étant donné que je ne fais que décrire la plus stricte réalité (cette philosophie ne peut donc qu'être celle-ci et pas une autre théoriquement) et la systématiser en termes néo-constitutionnels(M<sup>2</sup>PD), si mes travaux sont écartés, effectivement, une autoroute théorique s'ouvre au profit du n'importe-quoi-tisme pan-idéologique(F) : il ne serait dès lors plus impossible de voir s'étendre la ligne de masse(-) aux êtres humains si la présente

---

parachever cette mise en scène à la tonalité locale, rassurante et familière. L'image renvoyée est celle d'un produit « bien de chez nous ». La publicité 11 (Pavillon France) a elle pour slogan : « Il est frais mon poisson. Elle est française ma filière ». Ici, l'origine fièrement revendiquée est sans ambiguïté un gage de qualité. Le ton strictement descriptif permet de véhiculer une impression d'évidence, de factualité indéniable, comme deux prémisses logiques qui s'enchaînent selon l'idée que *si le poisson est frais, c'est que la filière est française*. Enfin, dans la publicité 88 (Challans), qui met en scène un « volailler passionné », nous pouvons remarquer que s'il est fait référence aux animaux de façon indirecte, par l'article défini « les » (« Le premier qui me parle de *les* rationner en céréales... »), c'est bel et bien un poulet *rôti* qui trône dans le quart inférieur de l'affiche. Comme dans l'essentiel des publicités que nous avons vues jusqu'ici, c'est un aliment bien plus qu'un individu qui est représenté visuellement ; les deux sont finalement évoqués comme les deux faces d'une même médaille, comme deux étapes qui se succèdent spontanément dans le processus d'élevage ».

- 130 A. Huxley, *Retour au meilleur des mondes*, 1958, éditions Pocket, p. 79-85 : « Au cours de ses expériences qui ont fait époque sur les réflexes conditionnés, Ivan Pavlov a observé que si on les soumettait à une tension physique ou psychologique prolongée, les animaux de laboratoire présentaient tous les symptômes d'une profonde dépression nerveuse. Refusant d'affronter plus longtemps une situation intolérable, leur cerveau se mettait en grève, pour ainsi dire, et s'arrêtait complètement de fonctionner (le chien perdait conscience) ou recourait à la marche au ralenti et au sabotage (le chien se comportait de façon incohérente ou présentait des symptômes de ce que nous eussions appelé hystérie chez des humains). Certains sujets résistaient mieux à ce genre d'agression que d'autres. Ceux qui avaient une constitution qualifiée de « forte excitatoire » par Pavlov s'effondraient beaucoup plus vite que ceux d'un tempérament simplement « vif » (en opposition à colérique ou agité). De même, les sujets « faibles inhibitoires » arrivaient au bout de leur résistance bien avant les « calmes imperturbables ». Mais même le plus stoïque ne pouvait tenir indéfiniment ; s'il était soumis à une tension assez intense ou prolongée, il finissait par s'écrouler de manière aussi abjecte que le plus faible de son espèce. Les découvertes de Pavlov ont été confirmées de la façon la plus angoissante lors des deux guerres mondiales. À la suite d'une seule expérience catastrophique, ou d'une série de chocs moins effrayants mais maintes fois répétés, on voit apparaître un certain nombre de symptômes psychophysiques chez les soldats. Perte de conscience temporaire, agitation extrême, léthargie, cécité ou paralysie fonctionnelle, réactions totalement aberrantes aux stimuli des événements, renversements étranges des comportements de toute une vie – toutes les caractéristiques que Pavlov avait observées chez ses chiens reparurent parmi les victimes de ces traumatismes. Chaque homme, de même que chaque sujet de laboratoire, a sa limite d'endurance personnelle ; la plupart l'atteignent au bout de trente jours de tensions plus ou moins continuelle dans les conditions du combat moderne ; les plus sensibles succombent en quinze jours seulement, les plus coriaces durent de quarante-cinq à cinquante jours, mais en fin de compte, tous s'écroulent, c'est-à-dire tous ceux qui étaient normaux au départ [...]. Se tournant une fois encore vers Pavlov, il apprendra que, en approchant du point de rupture définitive, le sujet devient anormalement sensible à la suggestion. Alors qu'il est près de la limite de son endurance cérébrale, il est aisé de lui faire adopter de nouveaux comportements et qui semble être indélébiles. L'animal chez qui on les a implantés ne peut plus être déconditionné ; ce qu'il a appris sous l'étreinte de l'agression reste partie intégrante de son être. Les tensions psychologiques peuvent être produites de maintes façons. Les chiens sont troublés, agités quand les stimuli sont d'une force inusitée, quand l'intervalle entre l'excitation et la réaction habituelle est anormalement prolongé et l'animal laissé dans l'incertitude anxieuse, quand le cerveau est dérouté par des stimuli contraires à ceux qu'il a été entraîné à attendre, ou quand ceux-ci n'ont pas de sens dans le système de référence de la victime. De plus, on a constaté qu'en provoquant délibérément la peur, la colère ou l'anxiété, on augmentait notablement la vulnérabilité de l'animal aux suggestions. Si ces émotions sont maintenues au paroxysme pendant assez longtemps, le cerveau « se met en grève » et ensuite rien n'est plus aisé que d'implanter de nouveaux comportements. Parmi les causes physiques qui rendent un chien plus facile à suggestionner, il y a la fatigue, les blessures et toutes les formes de la maladie. Pour l'aspirant-dictateur, il y a là des indications pratiques de grande valeur. Ces observations prouvent, par exemple, que Hitler avait tout à fait raison de soutenir que les réunions de masse étaient plus efficaces la nuit que le jour. Il a écrit que pendant la journée « la volonté de l'homme

manifestation de raison systémique venait à être jetée dans les poubelles de l'histoire des idées politiques du monde, toute distinction de l'humain avec les animaux étant ainsi brouillée<sup>210</sup>, voire même inversée en termes moraux : les animaux seraient alors les éternelles gentilles victimes innocentes silencieuses de l'Histoire de l'humanité<sup>211</sup>.

Critère n°4.2.2.1. Il faut ici distinguer le cas des animaux d'élevage, dont les droits existent sur le papier<sup>212</sup>, cependant, que le zoocide dont ils font tous l'objet ne rendent que de papier ces mêmes libertés<sup>213</sup> : dans la pratique, les conventions internationales de protection des animaux sont parfaitement ignorées<sup>214</sup>. Les droits des animaux sont par conséquent par principe aliénables, cependant que l'on retrouve le paradoxe selon lequel les animaux sauvages apatrides sont plus

---

se révolte avec la dernière énergie contre toute tentative pour la soumettre à celle d'un autre. Mais dans la soirée, ils succombent bien moins difficilement à la force dominante d'une volonté plus puissante ». Pavlov eût été du même avis : la fatigue accroît la suggestibilité ! C'est la raison pour laquelle les firmes commerciales faisant de la publicité à la télévision, préfèrent les heures tardives et sont prêtes à payer fort cher pour les obtenir. La maladie est encore plus efficace pour intensifier cette susceptibilité et, dans le passé, les chambres de patients ont été le théâtre d'innombrables conversions religieuses. Le dictateur scientifiquement entraîné de l'avenir aura fait équiper tous les hôpitaux de ses domaines avec des hauts-parleurs glissés sous les oreillers. De la persuasion en conserve sera diffusée vingt-quatre heures sur vingt-quatre et les malades les plus importants seront visités par des pêcheurs d'âmes politiques et des convertisseurs, tout comme autrefois leurs ancêtres l'étaient par des prêtres, des religieuses et de pieux laïcs. Le fait que de fortes émotions négatives tendent à augmenter la suggestibilité et partant à faciliter un revirement dans les opinions, a été observé et utilisé longtemps avant l'époque de Pavlov. Ainsi que l'a indiqué le Dr William Sargant dans son ouvrage si révélateur *Battle for the Mind*, l'énorme succès de Wesley en tant que prédicateur était fondé sur une connaissance intuitive du système nerveux central. Il commençait ses sermons par une description longue et détaillée des tourments auxquels, à moins qu'ils se convertissent, ses auditeurs seraient assurément condamnés pour l'éternité. Puis, lorsque la terreur et un sentiment de culpabilité torturant avaient amené son auditoire au bord du vertige, voire, dans certains cas, d'un effondrement cérébral complet, il changeait de ton et promettait le salut à ceux qui croiraient et se repentiraient. Par ce procédé, il a converti des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants. Une crainte intense et prolongée les brisait et les mettait dans un état de suggestibilité grandement accrue qui leur permettait d'accepter sans discussion les assertions du prédicateur. Après quoi, ils étaient rétablis dans leur intégrité par des paroles de réconfort et sortaient de l'épreuve avec des types de comportements nouveaux et généralement meilleurs implantés de manière ineffaçable dans leur esprit et leur système nerveux ».

- 131 A. Huxley, *Retour au meilleur des mondes*, 1958, éditions Pocket, p. 66-75 : « La tâche du spécialiste en publicité commerciale dans une démocratie est, à la fois, plus facile et plus difficile que celle d'un propagandiste politique employé par un dictateur établi ou en train de s'établir. Elle est plus facile parce que presque tout le monde a, au départ, un préjugé favorable à l'égard de la bière, des cigarettes et des réfrigérateurs, alors que presque personne n'est bien disposé pour les tyrans. Elle est plus difficile par ce que, selon les règles du jeu, l'agent de publicité commerciale n'a pas le droit de faire appel aux instincts les plus sauvages de son public. Celui qui fait de la réclame pour des produits laitiers aurait grande envie de pouvoir dire à ses auditeurs et lecteurs que tous leurs malheurs sont causés par les machinations d'une bande redoutable bande internationale de fabricants de margarine, sans foi ni loi, et que le patriotisme leur enjoint d'aller brûler les usines de ces oppresseurs. Mais ce genre de procédés est exclu et il doit se contenter d'arguments plus anodins, moins excitants, évidemment, que la violence verbale ou physique. A la longue, la colère et la haine se détruisent elle-mêmes, mais à court terme, elles donnent des rendements élevés sous forme de satisfactions psychologiques et même physiologiques (étant donné qu'elles libèrent de grandes quantités d'adrénaline et de noradrénaline). Les gens commencent peut-être avec un préjugé défavorable à l'égard des tyrans, mais quand ces derniers les ont régales d'une propagande génératrice d'adrénaline sur l'ignominie de leurs ennemis – surtout de ceux qui sont assez faibles pour être persécutés – ils sont prêts à le suivre avec enthousiasme. Dans ses discours, Hitler ne cessait de répéter des mots violents comme « haine », « force », « impitoyable », « écraser », « broyer », en les accompagnant de gestes plus violents encore. Ils hurlait, il vociférait, ses veines se gonflaient, il devenait violet. Or, les émotions fortes (tous les acteurs et les dramaturges le savent) sont éminemment contagieuses. Contaminé par la frénésie venimeuse de l'orateur, l'auditoire gémissait, sanglotait et hurlait dans une débauche de passion déchaînée. [...] Seulement, comme ce sont des explosifs trop dangereux pour être utilisés commercialement, l'agent de publicité doit accepter ce handicap et exploiter de son mieux les émotions moins enivrantes, des formes plus bénignes de la déraison. Une propagande efficace et rationnelle n'est possible que s'il existe, de part et d'autre, une compréhension bien claire de la nature des symboles et de leurs rapports avec les objets et les événements qu'ils représentent. L'efficacité de la propagande irrationnelle dépend de leur méconnaissance généralisée. Les simples ont tendance à prendre le symbole pour l'équivalent exact de ce qu'il

protégés que les espèces d'élevage<sup>215</sup>. Cependant, on retrouve aussi dans le même texte l'idée d'une justification économique des nouvelles zoo-génération<sup>216</sup> !

Critère n°4.2.2.2. Par prédétermination que suggère leur-mono-symbolisation, les animaux d'élevage sont voués à être tués dans les abattoirs<sup>217</sup> dans lesquels ils sont transportés le plus souvent en camion, en bateau, en train<sup>218xviii</sup> : il n'y a donc pas vraiment de discontinuité entre le lieu d'emprisonnement et le lieu d'abattoir, l'emploi de tels moyens de transport réduisant drastiquement le facteur espace et le facteur temps, également pour les animaux d'élevage.

---

exprime, à attribuer aux objets et aux événements certaines des caractéristiques définies en des termes que le publiciste a choisis lui-même, pour servir ses desseins. Prenons un exemple simple. La plupart des produits de beauté sont à base de lanoline, mélange de graisse tirée de la laine du mouton et d'eau, le tout fouetté en émulsion. Cette substance a beaucoup de propriétés salutaires : elle est légèrement antiseptique, pénètre dans la peau, ne rancit pas, etc..., mais les publicistes se gardent bien de parler de ces vertus. Ils donnent un nom voluptueux et pittoresque à l'émulsion, parlent avec extase et inexactitude de la beauté féminine et présentent des blondes capiteuses en train de nourrir leurs tissus avec des crèmes de soin. L'un d'eux a écrit : « Les fabricants de produits de beauté ne vendent pas de la lanoline, ils vendent de l'espoir. » C'est pour lui, pour la promesse implicite et frauduleuse d'une transfiguration, que les femmes paieront dix ou vingt fois la valeur de l'émulsion que les propagandistes ont si habilement associée, au moyen de symboles trompeurs, à un désir féminin profond et quasi universel : paraître plus attirante aux yeux du sexe opposé. Les principes à la base de ce genre de propagande sont extrêmement simples. Trouver quelque désir commun, quelque crainte ou anxiété inconsciente largement répandue – découvrir un moyen de relier ce désir ou cette crainte au produit à vendre – construire un pont de symboles verbaux ou picturaux sur lequel le consommateur pourra passer de la réalité au rêve de se réaliser. [...] Avec nos laxatifs, nous achetons la santé d'un dieu de l'Olympe, l'éclat radieux d'une nymphe de Diane. Avec l'ouvrage à succès du mois, nous acquérons la culture, l'envie de nos voisins moins intellectuels et le respect des raffinés. Dans tous les cas, l'analyste en « motivation » a trouvé une crainte ou un désir profond dont l'énergie peut être utilisée pour amener le consommateur à dépenser de l'argent et par là, indirectement, à faire tourner les rouages de l'industrie. Mise en réserve dans les esprits et les corps d'individus innombrables, cette force latente est libérée, puis transmise par une ligne de symboles soigneusement disposée de manière à éviter le rationnel et à obscurcir le vrai problème. Parfois, ces symboles prennent effet en acquérant une puissance de fascination disproportionnée et autonome. C'est le cas des rites et des pompes de la religion. Ces « saintes harmonies » renforcent la foi là où elle existe déjà et là où il n'y en a pas, facilitent les conversions. Faisant appel au seul sens de l'esthétique, elles ne garantissent ni la vérité, ni la valeur morale des doctrines auxquelles elles ont été, tout à fait arbitrairement associées. [...] Dans la propagande commerciale, le principe du symbole à la fascination disproportionnée est clairement reconnu et utilisé. Toute entreprise de publicité a son service artistique et des efforts sont constamment faits pour embellir les panneaux avec des affiches saisissantes, les pages des revues avec des dessins et des photographies pleines de vie. Il ne s'agit pas là de chefs-d'œuvre, car ces derniers ne s'adressent qu'à un public limité, alors que le but du propagandiste est de se gagner la majorité. Pour lui, l'idéal, c'est la médiocrité dans la bonne qualité. On peut en effet s'attendre à ce que ceux qui apprécient cet art, pas trop bon mais suffisamment frappant, apprécient aussi les produits auxquels il a été associé et qu'il représente. Un autre symbole démesurément fascinant, c'est la publicité chantée ; elle est d'invention récente, mais la théologie et la dévotion ainsi traitées – l'hymne et le psaume – remontent aux origines de la religion. Le militarisme en chansons de marche est aussi vieux que la guerre, et le patriotisme lyrique, précurseur de nos hymnes nationaux, a sans aucun doute été utilisé pour promouvoir la solidarité du groupe et souligner la distinction entre « nous » et « eux » par les bandes errantes des chasseurs paléolithiques. Pour la plupart des gens, la musique est attrayante en elle-même, de plus, les airs ont tendance à se graver dans l'esprit de l'auditeur qu'ils peuvent hanter une vie durant. Voilà, par exemple, une affirmation ou un jugement de valeur totalement inintéressants ; sous cette forme, personne n'y prêtera la moindre attention. Mais mettez les paroles sur un air entraînant et facile à retenir, aussitôt elles acquièrent une puissance étonnante et qui plus est, elles tendront à se répéter automatiquement chaque fois que la mélodie sera entendue ou spontanément remémorée. Orphée a fait alliance avec Pavlov – la puissance des sons avec le réflexe conditionné ! Pour le propagandiste commercial, de même que pour ses collègues en politique et en religion, la musique a encore un autre avantage : des inepties qu'un être raisonnable aurait honte d'écrire, de dire ou d'entendre, peuvent être chantées et écoutées par ce même être avec plaisir et même une sorte de conviction intellectuelle. Pouvons nous apprendre à séparer la jouissance de chanter ou d'écouter chanter et la tendance trop humaine à croire la propagande que les couplets nous entonnent ? De nouveau, c'est toute la question. Grâce à l'instruction obligatoire et aux presses rotatives, le propagandiste a pu, depuis bien des années, faire parvenir son message pratiquement à tous les adultes de tous les pays civilisés.



Critère n°4.2.2.3. Il existe autant de types de camps différents qu'il existe d'espèces animales élevées : les camps peuvent ainsi être aussi bien terrestres que maritimes. On retrouve une forme simplifiée des camps de transit par exemple dans le cas des porcs d'élevage<sup>219</sup> : l'organisation est même ultra-simplifiée dans le cas des poissons. Pour ce qui est du silence animal des éventuels zoo-individus qui parviennent à sortir des camps, cette forme de concentrationnisme est tout à fait publique aujourd'hui et c'est ce qui en fait le caractère scandaleux : plus c'est gros, plus ça passe inaperçu. Sur le terrain alimentaire, le principe est inversé en ce qu'il repose justement sur l'alimentation abondante la plus rentable que possible<sup>220</sup>, ce qui n'empêche pas que matériellement l'issue soit la même.

---

Aujourd'hui, avec la radio et la télévision, il est en mesure de communiquer même avec les grandes personnes incultes et les enfants qui ne savent pas encore lire. Comme on pouvait s'y attendre, les jeunes sont extrêmement sensibles à la propagande. Ignorants du monde et de ses usages, ils sont absolument sans méfiance, leur esprit critique n'est pas encore développé, les plus petits n'ont pas atteint l'âge de raison et les plus âgés n'ont pas acquis l'expérience sur laquelle leur faculté de raisonnement nouvellement découverte pourrait s'exercer. En Europe, les conscrits étaient désignés sous le nom badin de « chair à canon ». Leurs petits frères et leurs petites sœurs sont maintenant devenus de la chair à radio et à télévision. Dans mon enfance, on nous apprenait à chanter de petites rengaines sans grand sens ou, dans les familles pieuses, des cantiques. [...] C'est ce qu'écrivait l'acteur vedette d'un des nombreux programmes destinés à la jeunesse et il continue en ces termes : « Les enfants sont comme des enregistrements vivants et parlants de ce que nous leur disons tous les jours ». En temps voulu, bien sûr, ces enregistrements vivants et parlants de la télévision commerciale grandiront, gagneront de l'argent et achèteront les produits de l'industrie. « Songez un peu », écrit M. Clyde Miller avec ravissement, « songez aux profits qu'il pourra en résulter pour votre firme si vous arrivez à conditionner un million ou dix millions d'enfants qui deviendront des adultes entraînés à acheter vos produits comme les soldats sont entraînés à avancer quand ils entendent les mots-déclencheurs : « En avant, marche ! » Oui, songez-y ! Et en même temps n'oubliez pas que les dictateurs y songent depuis des années, que des millions, des dizaines de millions, des centaines de millions d'enfants sont en train de grandir pour acheter un jour les produits idéologiques du despote local, pour répondre aux mots déclencheurs implantés dans ces jeunes esprits par ses propagandistes ».

132 Article 21 de la CDFUE : « 1. Est interdite toute discrimination fondée notamment sur le sexe, la race, la couleur, les origines ethniques ou sociales, les caractéristiques génétiques, la langue, la religion ou les convictions, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'appartenance à une minorité nationale, la fortune, la naissance, un handicap, l'âge ou l'orientation sexuelle ».

133 Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 4 : la liberté individuelle, 1987, édition PUF, p. 354-355 : « Or cette conciliation des intérêts, qui découle ici de la nature de l'objet, il s'agit clairement de l'introduire aussi dans ces domaines économiques où, à cause de la concurrence dans la satisfaction d'un besoin particulier, chacun ne s'enrichit qu'aux dépens de l'autre. [...] La rapine (et peut-être aussi le don) apparaît comme le tout premier stade du changement de propriété, où l'avantage se trouve donc entièrement du même côté, et l'inconvénient de l'autre. Or, lorsque au-delà de ce premier stade on s'élève à celui de l'échange comme forme du changement de propriété, et d'abord comme simple conséquence de l'égalité de puissance entre les deux parties, nous avons là un des progrès les plus énormes qu'il ait été donné à l'humanité d'accomplir. En présence des simples différences de niveaux, sous tant d'aspects, entre les hommes et les animaux inférieurs, il a souvent été tenté, on le sait, de déterminer ce qui distingue de façon claire et nette l'homme du reste de la série animale. On l'a défini comme l'animal politique, l'animal fabricant d'outils, l'animal s'assignant des finalités, l'animal hiérarchique, et même – venant d'un philosophe très sérieux – comme l'animal atteint de la folie des grandeurs. Sans doute peut-on ajouter à cette série que l'homme est l'animal échangiste ; et ce n'est là que l'un des aspects, l'une des formes de ce qui le caractérise dans son ensemble et constitue, semble-t-il, sa spécificité propre, à savoir : l'homme est l'animal objectif. Nulle part dans le monde animal nous trouvons la moindre amorce de ce que l'on appelle objectivité, cette faculté de considérer et de manipuler les objets en se plaçant au-delà du sentiment et du vouloir subjectifs ».

Cet extrait constitue la raison pour laquelle cet ouvrage de G. Simmel est intégralement critiqué : il fait passer l'anti-objectivité économique pour de l'objectivité (Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 514-515 « Ce que j'ai exposé précédemment, à savoir qu'entre des éléments qualitativement différents il ne saurait y avoir la même équivalence directe qu'entre actifs et passifs d'un compte-courant, trouve la plus profonde confirmation dans les valeurs où s'incarne la personnalité individuelle ; de même cela perd de sa validité à mesure que les valeurs, coupées de cette racine-là, prennent le caractère de choses indépendantes, se rapprochant indéfiniment de l'argent qui, face à la personnalité incommensurable, est, lui, le purement commensurable parce que l'absolument objectif ».), Plusieurs démonstrations ont pourtant été apportées

Critère n°4.2.2.4. On retrouve ici le concept de cyber-panopticon à travers le phénomène du puçage des animaux : techniquement, les animaux sont guidés par l'électronique pour interagir avec leur techno-environnement<sup>221</sup>. Pan-hétéro-déterminés, les animaux d'élevage n'ont rien à faire et, partant, ils ne peuvent que s'ennuyer et être terrorisé<sup>222</sup>, parfois à un tel point que certaines espèces démontrent qu'elles peuvent aussi présenter des troubles psychiatriques humains, telle la dépression laquelle est démonstrative du fait que ces camps de transits sont générateurs de zoo-endo-mortification<sup>223</sup>.

---

(tant des sciences molles que des sciences dures) de son anti-réalité et de sa « qualité » de pan-idéologique(F). De surcroît, si l'homme est bien un animal hiérarchique, classer les individus selon leurs capitaux économiques, ainsi que l'expression « d'échangisme économique » le suggère, soit selon leur capacité à exploiter un moyen de domination sur l'autre, préciser présentement ce point revient à expliciter très exactement le fléau de l'humanité : non seulement cette domination est absurde, mais encore inutile et surtout supra-objectivement dangereuse(T...T) ! Enfin, et c'est le bouquet final du malaise civilisationnel occidental : il s'agit là de notre culture ! On retombe à nouveau sur mon résultat théorique selon lequel le nombre de personnes atteintes d'un tel trouble psychiatrique idéologique(F) est un postulat de principe dans le monde social de l'Histoire négative !

Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 4 : la liberté individuelle, 1987, édition PUF, p. 354 : « Cette extension de la domination humaine à de multiples dimensions, démentant l'affirmation que le monde est déjà distribué, et ne liant pas la satisfaction des besoins à une quelconque forme de rapide, pourrait être désignée comme le progrès culturel substantiel ». Au moins la rapine, ça ne nous plaçait pas dans une situation néo-bi-totalitariste !

- 134 L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libères, p. 31 : « De plus, bien avant d'être en âge de nous interroger sur l'origine de nos produits, nous avons avalé des petits pots pour bébé dont l'étiquette représentait des dindes dansant la farandole. Nous avons mangé du steak sans savoir qu'il s'agissait d'une vache. Nos choix sont évidemment guidés par notre éducation. Les habitudes alimentaires qui régnaient à la maison pendant notre enfance jouent un rôle déterminant dans notre façon de consommer une fois adultes. Les cantines scolaires, qui servent quotidiennement des viandes et des poissons d'élevage intensif, n'incitent pas davantage les générations à se questionner sur l'origine de leur nourriture ». On a donc ici un problème de taille : l'élite bourgeoise se trouve du mauvais côté de la ligne et peine à changer de camp !
- 135 L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire, chapitre 4. L'agriculture paysanne, un ensemble d'alternatives indispensables, mais inoffensives, 2021, éditions du Seuil, p. 177-180 : « D'autre part, cet individualisme et cette dépolitisation ne peuvent être imputés aux personnes. Ils sont eux-mêmes produits par les conditions économiques et institutionnelles dans lesquelles nous travaillons et luttons. La néolibéralisation n'est pas qu'une somme d'accords commerciaux de libre-échange, elle passe aussi par une bureaucratisation accrue des organisations du travail et des modalités de financement des activités dites d'intérêt général, « une fois que le processus de néolibéralisation des sociétés et des esprits a atteint un certain seuil, c'est la réalité sociale elle-même qui est devenue néolibérale ». Cela peut se constater aussi bien dans les hôpitaux et dans le travail social que dans le milieu associatif et culturel. Dans le tissu associatif et coopératif agricole où nous évoluons depuis des années (L'atelier Paysan, les Civam, les Adear, Solidarité paysans...), cette bureaucratisation, cette perte de sens et cette dépolitisation nous semblent tout particulièrement associées à un dispositif : l'appel à projets. L'appel à projets est devenu la modalité quasi unique d'accès aux financements publics, dans un contexte de pénurie budgétaire soigneusement organisée. Les financements publics de fonctionnement pour le milieu associatif n'existent plus en tant que tels. Pour les obtenir, chaque acteur doit passer sous les fourches caudines d'un cadre préalablement dessiné par des bureaucraties chargées de répartir les fonds. Ce cadre exige des justifications pointilleuses jusqu'à la caricature de toutes les dépenses effectuées dans le cadre du « Projet ». Ces procédures sont d'une complexité telle et l'enjeu est si grand (il en va parfois de la survie de la structure) qu'il faut recruter des salariés disposant de compétences précises qui finissent par être les seuls en mesure de mettre en œuvre ces techniques. Cela éloigne de fait les administrateurs bénévoles chargés de la ligne politique. Les objectifs initiaux de la structure passent alors au second plan devant l'obligation de se conformer aux critères de l'appel à projets permettant de financer ce travail de justification. Dans nos structures ayant des objectifs politiques, la procédure de l'appel à projets est devenue ainsi un formidable outil de dépolitisation. Les problèmes politiques deviennent alors des problèmes techniques. La raréfaction organisée des financements fait de ces appels à projets de véritables « concours de claquettes » qu'il est difficile de considérer comme émancipateurs. En effet, « dès lors que leur sécurité n'est pas garantie par une loi s'appliquant également à tous, les hommes n'ont plus d'autre issue que de

Critère n°4.2.2.5. La vie dans les camps de transit est parfaitement anarchique et les coups que s'infligent les différentes espèces d'animaux entre ses différents membres s'apparente à des démonstrations permanentes de zoo-colère, de zoo-terreur, de zoo-peur, de zoo-instinct de conservation face aux normes juridiques légalisant la zoo-terreur<sup>224</sup> dont la forme extrême est la mort causée par le zoo-stress<sup>225</sup>. Si les animaux non-humains ne peuvent pas espérer prétendre passer dans le camp ennemi pour rallonger leur temps de vie, il est toutefois possible qu'ils ne soient pas compris dans le zoo-nécro-éco-cycle : ils finissent alors comme des sujets d'expérience scientifique (Toutes espèces confondues<sup>226227228229</sup>, singes<sup>230231232233234235236237238</sup>, chiens<sup>239240241</sup>, rats<sup>242243244245246</sup>, souris<sup>247</sup>, poisson rouge<sup>248</sup>, lapins<sup>249250</sup>, éléphant<sup>251</sup>, chat<sup>252</sup>).

---

faire allégeance à plus fort qu'eux ». La généralisation de l'appel à projets est une des manifestations de l'adoption par les administrations publiques de la *gestion axée sur les résultats*. Ce mode de gestion par la création de critères d'évaluation chiffrés est une des bases du New Public Management, doctrine économique et managériale néolibérale apparue autour de 1980 et imposée par les élites politiques dans les services publics des pays occidentaux au tournant du XXIe siècle. La gestion axée sur les résultats a servi à imposer des critères quantitatifs d'efficacité, au fonctionnement des hôpitaux, des services sociaux et autres activités d'intérêt général traditionnellement prises en charge par les collectivités publiques, dont les objectifs peuvent rarement être exprimés en chiffres. On en arrive au point où, dans ses *objectifs du millénaire pour le développement (aujourd'hui objectifs de développement durable)*, l'ONU a remplacé la lutte contre les inégalités par la lutte contre la pauvreté, qui est quantifiable et peut se décomposer en sous-objectifs à atteindre. Un nouvel idéal normatif, qui vise la réalisation effective d'objectifs mesurables, s'installe et le débat sur l'illégitimité de l'inégalité économique est ainsi « évacué ». Les mêmes effets délétères s'observent dans le monde de la recherche comme dans le milieu associatif, l'action sociale et l'éducation populaire : d'après les recherches d'Alexia Morvan et Franck Lepage, la gestion axée sur les résultats a été introduite dès les années 1980 dans le financement de ce tissu, parmi un ensemble de mesures visant assez explicitement à neutraliser les potentialités économiques des structures socio-éducatifs. Cette évaluation de l'action publique non plus à l'aune d'objectifs politiques, mais d'objectifs chiffrés de performance, s'est introduite par l'introduction massive de la technologie managériale du « benchmarking » : Que vous soyez fonctionnaire ou salarié, vous devez toujours être plus performant, plus proactif, plus autonome. Vous serez impitoyablement comparé, noté, évalué. [...] Mobiliser, motiver, faire, faire : le benchmarking s'y emploie en métamorphosant les agents en ascètes de la performance. Certains s'y résignent, d'autres s'y refusent, mais tous sont engagés d'une manière ou d'une autre dans ces dispositifs de *conduite de soi* qui insufflent une culture du résultat au moyen d'indicateurs, un esprit compétitif par des classements, un appétit de *meilleures pratiques* par des cycles indéfinis d'évaluation comparative ».

- 136 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 563 : En particulier, l'argent se caractérise « par l'indifférence vis-à-vis de la particularité individuelle ; extrait, de la totalité concrète des mouvements vitaux, un facteurs abstrait, général, qui se développe d'après des normes spécifiques et autonomes et intervient depuis celles-ci dans le faisceau des intérêts existentiels, leur imposant sa propre détermination. En ayant ainsi le pouvoir de prescrire des formes et des directions à des contenus qui par nature lui est indifférent, il introduit, inévitablement, dans la totalité de la vie, les contradictions qui nous occupent ici. Quand l'égalité s'empare des fondements formels des relations interhumaines, elle devient le moyen d'exprimer de la façon la plus aigüe et la plus fructueuse les inégalités individuelles ; en respectant les limites de l'égalité formelle, l'égoïsme a pris son parti des obstacles internes et externes et possède désormais, avec la validité universelle de ces déterminations, une arme qui, servant à chacun, sert aussi contre chacun ».
- 137 R. Girardot, *Saigneurs*, 2016, minute 37. Lors d'une séance de méta-travail, un ancien ouvrier expérimenté commente le travail d'un plus jeune dans un poste de l'abattoir : « T'es toujours le nez dedans. T'es toujours à la bourre, alors tout de suite le veau, il arrive, et puis voilà... Faut que t'aies un peu de temps libre quand même, le temps de se laver les mains, tout ça, là c'est limite : tu te laves pas à tous les coups ». Ainsi se trouve expliqué le silence présent à tous les postes (Minute 36 : « Tut perds du temps là, la pendule, elle tourne ! »).
- 138 P. Descola, entretien au Festival International de Saint-Dié-des-Vosges, 30/9/2023.
- 139 L214, *Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif*, 2019, éditions Les Liens qui Libères, p. 32-33 : « Une autre stratégie consiste à faire oublier les animaux, c'est-à-dire à instaurer une grande distance entre le produit et l'animal dont il provient. Lors de son audition, en 2016, dans le cadre de la commission d'enquête sur les conditions d'abattage des animaux de boucherie dans les abattoirs français, Jean-Paul Bigard, PDG de l'entreprise Bigard, n'a pas dit autre chose : « Il fut un temps où le monde de l'élevage considérait qu'il fallait montrer une belle normande, une belle charolaise pour faire consommer la viande. Mais, aujourd'hui, il faut partir dans une autre voie. Que l'on montre des animaux, des paysages, pourquoi pas ? Mais on ne peut pas montrer des animaux pour dire au consommateur qu'il va manger de la bonne viande. Bigard, Charal et Socopa investissent

Critère n°4.2.2.6. Malgré l'horreur du système dans lequel ils sont séquestrés, les animaux démontrent eux aussi quelque zoo-bravoure dans les pan-ténèbres(TTT-0). En effet, il est notamment possible de constater que : des millions de saumons refusent leur conditions d'existence et s'enfuient vers l'inconnu(LLL)<sup>253</sup> ; même faible et vaine, les animaux montrent des signes de résistance<sup>254</sup> face à l'oppression que les êtres humains leur font subir<sup>255</sup> ; la zoo-empathie émotionnelle<sup>256</sup> vis-à-vis de leurs bourreaux (!) ; etc = F(X=(bio/zoo)-anti-TTT-0).

Critère n°4.2.2.7. Ici, le zoo-concentrationnisme démontre que l'être humain a même innové dans l'exploration de l'horreur(TTT) : les animaux d'élevage font l'objet d'une sélection zoo-

---

des sommes considérables dans la communication. Avec les « Hachés de nos régions », on voit furtivement, pendant une seconde, un troupeau de vaches normandes, mais tout de suite après on parle de viande, et surtout pas de ce qui se passe dans l'abattoir ». Les marques dépensent donc des « sommes considérables » pour nous endormir. Les filières ont d'ailleurs leurs propres organes de communication. Pour la viande bovine, c'est Interbev, qui consacre chaque année quelque 30 millions d'euros en publicités diverses. Interbev est subventionné par l'État Français et par l'Union européenne à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros chaque année.

140 L214, *Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif*, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 33-34 : « En France, les budgets de communication des filières d'élevage et des groupes agroalimentaires oscillent entre plusieurs dizaines et plusieurs centaines de millions d'euros par an ! 244 millions pour McDonald's, 183 millions pour Nestlé, 116 millions pour Lactalis, 70 millions pour Bel, 65 millions pour Burger King, 55 millions pour KFC, 17 millions pour Charal, 29 millions pour Interbev. [...] La réalité, c'est que les géants de l'agro-industrie contrôlent des productions entières, à l'instar de Lactalis, devenu entre autres, le premier producteur de camembert. Et la FNSEA, qui défend le modèle d'une agriculture toujours plus intensive, est ultra-majoritaire dans le « monde paysan » ».

141 L214, *Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif*, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 42 : « Les lobbies ont peut du pouvoir des consommateurs de dire non ».

142 On retrouve les critères clefs d'une idéologie(TTT-2) :

-omniscience. Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publisécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 111-112 : « 5.2 Rhétorique de la disponibilité et du consentement par défaut. Cette négation de la subjectivité des animaux se traduit idéologiquement par des motifs récurrents qui alimentent l'imaginaire spéciste. Parmi ces motifs nous trouvons le consentement imputé aux animaux non-humains soumis aux rapports sociaux d'élevage, mis en images dans les représentations de type *suicide food*. La *suicide food* consiste à dépeindre les animaux comme parties-prenantes de leur exploitation : tout-sourire, ils s'assaisonnent et se découpent eux-mêmes, adoptent des positions aguicheuses, s'offrent à la consommation, jouent un rôle quelconque dans le processus qui les transforme en choses. Ils sont mis en scène de telle façon qu'ils incarnent le rôle que l'on attend d'eux, celui d'animaux élevés à des fins alimentaires. Avec la *suicide food*, qui se situe dans la continuité logique de la viandisation, les animaux d'élevage sont des corps apprêtés, disponibles, consentants par défaut. Nous pourrions penser que parce qu'ils sont représentés comme souhaitant quelque chose, en l'occurrence être mangés, ils sont des sujets actifs ; mais nous pensons plutôt que ce *souhait d'être mangé est une construction intéressée* qui contribue à une représentation des animaux élevés comme objets passifs car *socialement absents, silencieux, transparents* (Naudier et Soriano, 2010, p. 209) : présents, mais en tant que fantasmes. Construction intéressée donc, car si les animaux ne souffrent pas vraiment, s'ils ne sont pas conscients de ce qui leur arrive, ou encore mieux, s'ils sont consentant pour être exploités y aurait-il à les élever et les consommer ? Le motif de la *suicide food* est donc à appréhender comme une facette idéologique de rationalisation de l'oppression réelle. Il s'agit d'une « activité discursive du majoritaire » (Naudier et Soriano, 2010, p. 201), d'un « faux contenu » qui nous intéresse dans la mesure où il est à rapporter à « *ce qui le produit et ce qu'il justifie* l'organisation sociale et plus précisément l'organisation oppressive de la société » (Delphy, 2013a, p. 203). Le mythe fantasmé des animaux qui demandent à être mangés contribue à la naturalisation de l'élevage, dans la mesure où il occulte les violences inhérentes aux rapports sociaux en jeu et laisse plutôt supposer qu'il n'y aurait guère besoin de forcer les animaux à s'engager sur ce qui serait leur destin, vocation, nature ; ils s'y plieraient *spontanément*. Représenter les animaux ainsi, comme consentants ou passifs face à leur mise en élevage, c'est donc aussi entretenir le déni de la résistance animale, c'est-à-dire du fait que les animaux, même appropriés, même animalisés par l'élevage, continuent d'exprimer leur volonté et d'exercer leur agentivité (Colling, 2014 ; Wadiwel, 2016) ». Le publicitaire expose donc son prétendu savoir en ce qui concerne la zoo-métaphysique et leur prête une intention qu'il n'ont pas : vivre pour être mangé par les êtres humains.

-anti-réalité. Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publisécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 107-108 : « 5.1 Des individus faits de viande et « démentalisés ». Dans

eugénique<sup>257</sup> ; l'enfermement total<sup>258</sup>, parfois double<sup>259</sup> ; l'indifférence complète<sup>260</sup> ; le pan-inconfort<sup>261</sup> ; la séparation immédiate de l'enfant de sa mère<sup>262</sup> ; la multiplication de mesures spécifiques de torture physiologique à des fins consuméristes pour certaines espèces<sup>263</sup> ; la provocation délibérée de maladies à des fins commerciales<sup>264</sup> ; diversification du zoo-concentrationnisme<sup>265</sup> ; etc=F(X=TTT-0).

Critère n°4.2.2.8. Alors que dans le totalitarisme « traditionnel », les camps de la mort se « limitent » à se débarrasser des corps des « indésirables » avec les chambres à gaz, les fours et les cheminées, le zoo-totalitarisme exploite toutes les parties des cadavres d'animaux massacrés (la fameuse division du travail fordiste joue ici) à des fins commerciales. Les chaînes de fast food en

---

plus d'un quart des publicités que nous avons observées, les animaux d'élevage sont « viandisés », c'est-à-dire représentés comme étant *toujours déjà de la viande* (Burgat, 2015). S'ils sont représentés encore entiers et vivants, ils sont alors appréhendés comme de la *viande pas encore morte*. Animaux et viande y sont confondus, assimilés ; la viande acquérant parfois même une autonomie (et une prévalence) vis-à-vis de l'animal. C'est notamment le cas lorsque l'animal en tant qu'individu disparaît complètement des représentations et du langage. La saillance du produit va alors de paire avec l'effacement de l'individu : réifiés, assimilés à des choses, les animaux d'élevage « disparaissent au profit de ce que l'on tire d'eux » (Burgat, 2018, p. 24), c'est-à-dire de la chair, des denrées consommables. Par cette identification totale entre l'animal et le produit carné, l'idée véhiculée est que les animaux sont naturellement « faits de viande » et que cette viande ne demande qu'à être abattue pour être « récoltée ». Comme Claire Michard l'a souligné à propos de l'expression linguistique de sexage, « le processus idéologique, intrinsèque au rapport d'appropriation, transforme un trait physique, de partie du corps (avoir un sexe) en tout de l'être (être sexe) » (Armengaud, 2003, p. 143). Dans le cas des animaux élevés, le processus matériel et idéologique de viandisation transforme le trait physique *avoir de la chair, produire du lait ou pondre des œufs en tout et finalité de l'être : être de la viande* (de la chair à saucisse), une vache à *lait*, une poule *pondeuse* (On pensera d'ailleurs à l'un des slogans accompagnant la campagne d'information « Race à viande : plus on les connaît, plus on les aime » lancée il y a quelques années par l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes en France (INTERBEV) : « Ceci n'est pas une vache. C'est une parthenaise élevée dans les Deux-Sèvres près de Bressuire »... À travers l'élevage, « la vie animale se réduit à un ensemble de fonctions organiques envisagées d'un point de vue mécaniste, confortant ainsi l'idée que les êtres dits de nature sont *destinés à la saisie* » (Burgat, 2018, p. 73 ; nous soulignons) ».

-logique. Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publisécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 113: « Faisons un bref retour sur l'article « Rhétorique de l'image » (1964) du sémiologue Roland Barthes, dans lequel il repère dans la publicité Panzani qu'il observe ce qu'il appelle le *signifié* de l'italianité (dont les signifiants sont la présence des couleurs rouge/vert/jaune, la sonorité du nom de la marque ou encore la présence de tomates et de poivrons). Ce terme d'italianité, qu'il qualifie lui-même de « barbarisme », permet de désigner non pas l'Italie, mais la *connotation* italienne, un « substantif abstrait [...], l'essence condensée de tout ce qui peut être italien » (p. 49). De la même façon, et pour reprendre la terminologie de Florence Burgat, l'observation de notre corpus publicitaire nous permet d'affirmer que le publisécisme est un espace public de représentation culturelle au sein duquel différents *connotateurs* (Barthes, 1964, p. 49) se conjuguent pour déployer une rhétorique de la *disponibilité* : celle des animaux non-humains soumis aux rapports sociaux d'élevage ». Si les animaux sont déclarés par postulat disponibles, alors il s'avère logique de les élever, de les exploiter et de les consommer (mais le postulat est mensonger). Le mensonge repose sur la dissimulation de la réalité. *Ibid*, p. 113-114 : « 5.3 Un système fondé sur l'occultation. Viandisation, mise en scène d'un consentement toujours obtenu, rhétorique de la disponibilité : alors même qu'elle est le fruit d'un procès de production historique et social traversé par des rapports de pouvoir, les rapports sociaux d'espèce, tout concourt à faire apparaître la production de viande comme un événement « naturel », en quelque sorte extérieur aux contingences sociales. Par le publisécisme, nous assistons à la naturalisation d'une institution. L'élevage est présenté comme un phénomène spontané : la viande est « récoltée », les animaux se reproduisent « tout seuls »... Qui est au courant de l'existence et du fonctionnement des couvoirs, des centres d'insémination ? Qui sait que l'immense majorité des animaux d'élevage sont incapables de s'accoupler ou de mettre bas (et donc de *produire*) sans intervention humaine ? Le long et violent procès nécessaire à la production de viande comprend plusieurs étapes (eugénisme, insémination artificielle, engraissement, abattage et enfin transformation) qui ne sont guère mis en avant par la filière. Les discours que cette dernière véhicule, soutenus par le publisécisme, révèlent bien plutôt une oblitération mentale des « manipulations sociales des mécanismes de la reproduction » (Mathieu, 2014, p. 287), oblitération par ailleurs démontrée par Paola Tabet dans le cas de la procréation humaine : « tout concourt à faire apparaître la procréation comme un événement biologique en quelque sorte extérieur aux rapports sociaux » (Tabet, 1985). Il n'y a pourtant qu'à chercher à peine un peu pour que se dévoile ce zoo-iceberg.

particulier se sont particulièrement lors de ces dernières décennies. Or, la consommation alimentaire régulière<sup>266</sup> dans de tels établissements génère obésité, addiction, maladies du foie, dérèglement des cycles psychologiques, et dans certains cas de consommation permanente, la mort.

Critère n°5. Regardons de plus près le sort réservé aux poules, animal communément perçu comme profondément stupide et faisant l'objet de moqueries (par exemple mon frère a déjà pu en faire l'objet). Les poules et poulets, animaux sociaux<sup>267</sup>, placés dans des camps pour lesquels ils ne sont aucunement faits, se retrouvent complètement perturbés dans l'établissement de leurs zoo-normes, de telle sorte que, déboussolés, ils/elles adoptent des comportements anormaux,

- 
- 143 Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publipécisme*, 2018, université du Québec de Montréal, p. 109-110 : « Ce que nous proposons d'appeler *publipécisme* constitue ainsi un outil au service de la *mentaphobie*, cette « peur de reconnaître la pensée de celui dont on ne veut pas qu'il devienne « autrui », et qu'on veut assimilable à une chose » (Chauvet, 2016 [2014]). Des études en psychologie sociale (Loughnan, Haslam et Bastian, 2010 ; 2014 ; Bratanova, Loughnan et Bastian, 2011 ; Bastian, Loughnan, Haslam et Radke, 2012) viennent confirmer que plus une espèce animale est appréhendée sous un angle unitaire (par exemple, pour son potentiel gustatif), moins nous reconnaissons aux individus qui la composent des capacités cognitives développées ou la simple capacité à pouvoir ressentir la souffrance. Ce mécanisme permet de soulager la dissonance cognitive propre au paradoxe de la viande : « Many people like eating meat, but most are reluctant to harm things that have minds. [...] this dissonance motivates people to deny minds to animals » (Bastian, Loughnan, Haslam et Radke, 2012). Pour le dire autrement, nous « démentalisons » (Gibert, 2015, p. 122) celles et ceux que nous utilisons. Meat-eaters may resolve the tension between positive attitudes towards both meat and animals by reducing the extent to which they afford animals moral status or worth. If animals lack moral status, then killing them is not a moral issue, and eating meat is not morally problematic. Psychological research makes it clear that people draw the boundaries of moral concern in a motivated, rather than an absolute, fashion (Loughnan, Haslam et Bastian, 2010, p. 157). Categorization shapes the way in which meat animals are perceived. People generally care about animals, however, when an animal is considered food its capacity to suffer is reduced, diminishing our moral concern. (Bratanova, Loughnan et Bastian, 2011, p. 196) ».
- 144 G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 600.
- 145 J. Chevallier, *l'État post-moderne*, 2017, Lextenso éditions, p. 16-17 : « Ensuite, un *accent mis sur l'épanouissement personnel*. On assiste à une « absolutisation du moi », au développement d'une « culture du narcissisme » (C. Lasch, 1979) faisant de l'« épanouissement de soi » la principale valeur de la vie (G. Lipovestiky, 1973) : à la culture occidentale traditionnelle fondée sur le refoulement des désirs aurait succédé une culture nouvelle qui « recommande leur libre expression », qui appelle à « jouir sans entraves » ; c'est l'affirmation sans limites d'individus qui « estiment ne rien devoir à la société mais exigent tout d'elle » (M. Gauchet, 2003). Ce nouvel individualisme « auto-centré » tend à corroder des institutions comme celle du couple : la même logique d'épanouissement personnel conduit en effet à un lien plus fort mais aussi plus fragile, compte tenu de l'élévation du niveau d'exigences de chacun. Il serait aussi par essence anxyogène (A. Ehrenberg, 1995) : soumis à une pression psychique excessive, sommé d'être toujours plus performant et talonné par l'urgence (N. Aubert, dir., 2004), chacun, « fatigué d'être soi », a plus ou moins le sentiment de n'avoir pas vécu ce qu'il aurait voulu vivre » (G. Lipotetsly, 2004) ; la victoire apparente du Moi « libéré » se paierait par des peurs et angoisses, qui manifesteraient la détresse de l'individu contemporain (C. Lasch, 2008) ».
- 146 G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 565 : « Le nivellement démocratique, aux yeux duquel chacun vaut pour un seul et personne pour plus d'un seul, est le corrélat ou le postulat de ce processus calculeur dans lequel un nombre arithmétique plus ou moins grand d'unités demeurant anonymes exprime la réalité interne d'un groupe et dirige sa réalité externe. Cet être des temps modernes, qui mesure, pèse et calcule exactement, est la forme la plus pure de leur intellectualisme, suscitant là aussi, par-delà l'égalité abstraite, le développement des éléments spécifiques le plus grand égoïste qui soit : et en effet, avec son intuition, la langue entend par un homme « qui calcule » tout simplement quelqu'un qui calcule *égoïstement* ».
- 147 Chaîne youtube Bamwempan, (React) *L'usine des animaux – Documentaire Arte*, 2023, minute 22 : Il est notamment montré l'exemple des États-Unis, pays dans lequel se déploie un gigantesque réseau d'exploitations d'animaux d'élevage, ce qui n'est pas sans rappeler directement la carte de l'archipel du goulag (N. Werth, *Un Etat contre son peuple ; violences, répressions, terreurs en Union soviétique*, 3. La terreur rouge, in *Le livre noir du communisme*, 1997, Editions Robert Laffont, p. 40-41).
- 148 Chaîne youtube Ubiknicks, *Arte documentaire : continuerez-vous à manger du saumon.*, 2020 : il est notamment montré une carte de la Norvège dont le pourtour est encerclé d'hydro-camps de concentration pour les saumons.

anarchiques et, partant, générateurs d'une zoo-terreur permanente<sup>268</sup>. Du fait de leur petite taille, les poules et poulets sont entassés comme n'ont jamais un camp de transit-concentration n'a été surpeuplé<sup>269</sup>, ce qui augmente leur stress et donc la zoo-anomie. Alors, leurs corps sont mutilés<sup>270</sup>, cachés à eux-mêmes<sup>271</sup> et dès lors mépris. Les poules et poulets sont en état de stress tellement intense que le moindre son anormal démontre qu'ils sont clairement en état de survie en permanence<sup>272</sup>. Génétiquement sélectionnés, les poulets de chair sont conditionnés tant par leur environnement extrêmement dégradé<sup>273</sup> que par leurs programmes phénotypiques : leur propre corps devient leur propre tombeau<sup>274</sup> et avant cela, leur propre instrument de torture<sup>275</sup>, sans qu'ils ne puissent ne serait-ce qu'en avoir le contrôle de quoi que ce soit qui leur arrive : même leur zoo-

---

149 J. Chevallier, *l'État post-moderne*, 2017, Lextenso éditions, p. 16-18 : Ce « souci d'authenticité », pourra s'exprimer de manière ostentatoire, par l'exhibition de soi dans les médias : il faut « offrir des images de soi pour exister » (N. Aubert, C. Haroche, dir., 2010) ; une nouvelle « injonction à la visibilité » va conduire à se mettre à nu, à exhiber son intimité privée, à dévoiler son espace intérieur (« extimité »). La fluidité d'un monde dans lequel s'effacent ainsi la distinction entre intériorité et extériorité, réel et virtuel, créerait l'illusion d'une « propriété illimitée de soi », alors qu'elle produit en réalité un « appauvrissement de l'espace intérieur » (C. Haroche, 2008) : flottant au gré des courants de la « société liquide », l'individu perd les points d'appui indispensables à son enracinement psychique, à la construction de soi comme sujet. [...] Enfin, *la modification du rapport au collectif*. Exaltant les différences et les singularités, l'hyper-individualisme est aux antipodes d'un « humanisme » mettant au contraire l'accent sur l'existence d'un dénominateur commun, d'une commune « dignité » entre tous les hommes ; il ne saurait dès lors manquer d'avoir une incidence sur le rapport au public. Tandis que le repli vers le privé et l'érosion des identités collectives rendent plus aléatoire le lien de citoyenneté et plus précaire le consentement à l'autorité, les valeurs du privé tendent à pénétrer la sphère du public ; le modèle militant traditionnel, fondé sur une forte conscience d'appartenance, fait place à un type d'engagements, plus discontinus et plus volatiles, mais passant par une plus grande implication personnelle (I. Sommier, 2001) ; et la ligne de démarcation qui séparait vie publique et vie privée tend à s'effacer, l'intimité des leaders politiques étant de plus en plus exposée, souvent à leur initiative même (essor des blogs politiques, mises en scène des épisodes de la vie privée...), au regard du public. Cet hyper-individualisme, qui apparaît comme le sous-produit de la logique démocratique (D. Schnapper, 2014), imprègne l'ensemble de la vie sociale. La société tout entière est travaillée par un mouvement d'individuation, rendant caduques les anciennes classifications, catégorisations, dispositifs de contrôle, territorialités qui assuraient le quadrillage de l'espace social et la production des identités collectives. L'entreprise elle-même n'échappe à ce mouvement, comme en témoignent l'individualisation des tâches, des rémunérations et des carrières, l'appel à l'initiative personnelle, au sens des responsabilités et à la mobilisation (L. Boltanski, E. Chiapello, 1999) : chacun est désormais sommé d'être « performant », au prix d'une tension permanente, d'une souffrance du travail voire d'une « combustion de soi », loin d'entrer en conflit avec la logique économique capitaliste, l'hyperindividualisme devient ainsi un instrument au service de l'amélioration des performances des entreprises, en devenant la source d'une nouvelle aliénation (A. Honneth, 2009). Celle-ci est renforcée par le règne de la vitesse, par la dictature de l'urgence, qui sont la marque des sociétés contemporaines : l'« accélération » (H. Rosa, 2010) qui atteint toutes les sphères de la vie sociale est source de tensions et de frustrations, en plaçant l'existence sous le signe de la précarité et en générant un sentiment d'impuissance, compte tenu de l'absence de prise possible sur une réalité en perpétuelle évolution. Dans une société où les individus entendent ainsi échapper à tout enracinement préétabli, refuser toute identité stable et rester maîtres de leur existence, le lien social ne relève plus de l'évidence (F. De Singly, 2003) ; il doit être reconstruit sur des bases nouvelles plus souples, plus fluides et plus ouvertes ».

150 Ici, sur le coup zéro pointé L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libères, p. 42 : « Si nous nous laissons facilement bernés par les emballages et les discours rassurants, un étiquetage clair, systématique et généralisé sur le mode d'élevage permettrait aux consommateurs de faire des choix plus éclairés. Actuellement, seuls les œufs sont concernés par un tel étiquetage. Le numéro imprimé sur chaque œuf commence par 0 ou 1 pour les élevages en plein air (0 pour le bio), 2 pour les élevages en dits « au sol », c'est-à-dire en bâtiment sans accès à l'extérieur, et 3 pour l'élevage en cage. L'effet combiné de cet étiquetage, même écrit en tout petit, et de campagnes actives contre l'élevage en cage est manifeste : on assiste à une chute continue de la consommation d'œufs de poule élevées en cage. Pour ce qui est des autres produits d'origine animale, pour le moment, c'est l'opacité la plus totale ».

151 *L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire, chapitre 3. La machine agricole : le verrou technologique*, 2021, éditions du Seuil, p. 135-137 : « La loi Macron 2015, visant à dégager des gisements de croissance économique pour la France des prochaines décennies, les a bien entendu renforcés. Encouragé à aller au-delà du « simple » suramortissement, un agriculteur peut désormais inscrire à 140 dans sa comptabilité un tracteur acheté 100. Il est incité à créer de fausses charges, à déclarer un revenu aussi bas

inconscient est ainsi violé à des fins économiques<sup>276</sup> d'où l'état logique de zoo-folie (zoo-rêve(-) ?) dans lequel les poules pondeuses se retrouvent ainsi jetées<sup>277</sup>.

Nous avons donc 43 ou 44 critères sur 43 en retirant éventuellement un critère en cas de réaction positive (c'est-à-dire que l'on me laisserait tout simplement en liberté) de l'ordre juridictionnel pénal (alors que la résistance est un droit, *a fortiori*, dans le présent cas du néo-bi-totalitarisme(ZS+SO) et institutionnel psychiatrique Français (alors que la conséquence logique de l'existence d'un tel contexte néo-bi-totalitariste est qu'est confirmé l'idéo-diagnostic de folie de la société, folie collective qui est par conséquent double et non unique comme on peut pourtant parfois

---

que possible, sur lequel il pourra ne pas payer de cotisations sociales, ce que beaucoup d'agriculteurs trouvent normal et souhaitable. Plus que jamais, les pouvoirs publics organisent l'obsolescence des machines, stimulent la fuite en avant technologique, assèchent les caisses de sécurité sociale, au profit ici de constructeurs qui renchérissent leurs prix et voient ainsi leurs marges s'envoler. Le silence nous semble assourdissant à ce sujet. L'emballage technologique est un facteur essentiel de consolidation du modèle industriel, or il est rarement considéré comme tel. Cette absence de regard critique renforce l'emballage en question, en en faisant un phénomène quasi naturel. Alors qu'il est le résultat d'une politique publique d'un coût considérable. À la longue, il est vrai, cette politique de poids finit par s'imposer même aux plus réticents et génère alors un sentiment de frustration. Un collègue éleveur de brebis dans les Pyrénées, opposant de la première heure au puçage électronique des cheptels, nous contait une anecdote qui illustre cette *puissance de déferlement technologique*. Il soulignait que même une innovation écologique ordinaire des dernières années, adoptée par un certain nombre d'exploitants soucieux de l'état des sols, avait, à sa mesure, participé à ce déferlement : le compostage du fumier. Pour le mettre en œuvre, lui-même, comme tant d'autres, a recouru à une nouvelle machine mise spécialement au point par les grands constructeurs pour permettre ce nouveau procédé et cette machine nécessitait un tracteur plus puissant pour la mettre en mouvement. Sur le coup, pris dans les multiples contraintes du quotidien, il n'a pas vu d'autre solution que ces coûteux investissements pour faire composter le fumier de ses bêtes et développer l'usage d'un engrais naturel. Voilà où nous conduit l'idéologie technicienne, lorsque rien ne vient s'y opposer. Lorsque, cernés de toute part par des incitations à ne concevoir les problèmes politiques que comme des problèmes techniques, on en vient à y apporter des solutions, sans considérations d'ensemble. Notre éleveur ci-dessus, pourtant rétrospectivement très lucide sur le phénomène, s'y sera fait prendre cette fois-là. Mais pour bien d'autres, moins attentifs, ce solutionnisme oriente tous les développements de leur ferme. Et pour le complexe agro-industriel, fait office de doctrine. Dans cette société, dans ce modèle agricole, *le surcroît de technologie est toujours la solution*, en tout cas la première qui vient à l'esprit, celle qui s'impose face à la lourdeur des tâches et des problèmes ».

On notera que L'atelier Paysan plaide pour une vision systémique et rejette la vision structuraliste actuelle !

- 152 F. Dedieu, Pesticides, 2022, éditions du Seuil, p. 145-151 : « Les *Monsanto papers* permettent de raconter une histoire différente. *Le Monde* publie une série d'articles consacrés au *Monsanto papers* signés par Stéphane Foucart accompagné de Stéphane Horel. Deux chercheurs américains, Glenna et Bruce, ont aussi eu accès aux *Monsanto papers* dans le cadre d'une action en justice intentée contre Monsanto pour publier un article sur le sujet. Je vais m'appuyer sur ces deux sources pour montrer que la firme œuvre, en coulisse, pour orienter l'évaluation scientifique afin de décrédibiliser l'expertise du CIRC. Elle utilise deux moyens : la technique du « *ghost writing* » et les contacts avec les éditeurs de revues scientifiques. La technique du *ghost writing* bien connue dans le secteur de la médecine (Sismondo, 2009) laquelle consiste à rémunérer des scientifiques pour qu'ils publient des articles contestant le caractère cancérigène du glyphosate. William Heydens, le responsable de la sécurité des produits réglementés de la firme, propose à ses collègues une option, pour contester la génotoxicité du glyphosate, consistant à « y aller à plain régime en impliquant des experts de tous les domaines majeurs », une option à « 250 000 dollars (220 000 euros) », et une autre, « moins chère et plus envisageable » serait « d'impliquer les experts dans les domaines où il y a débat [...] et d'être les auteurs fantômes pour les parties relatives à l'exposition et la génotoxicité ». Cette dernière option consiste à rédiger des publications en les faisant signer par des toxicologues de renom. La firme mandate alors un cabinet de consultants, Intertek Regulatory & Scientific Consultancy, pour recruter plusieurs autres experts chargés de publier cinq articles, publiés en 2016 pour un numéro spécial de la revue *Critical Reviews in Toxicology*, « An independent review of the carcinogenic potential of glyphosate ». Parmi ces experts, on trouve Helmut Greim (toxicologue allemand), Larry Kier (consultant américain ex-Monsanto) et David Kirkland (biologiste anglais). Sans surprise, ces articles concluent tous les que le glyphosate n'est pas cancérigène. Les articles mentionnent bien que les études sont financées par Monsanto mais les auteurs se défendent de tout lien d'ingérence de la firme dans leur travail. Les auteurs déclarent avoir été engagés par Intertek mais n'ont pas été « contactés directement par la société Monsanto. Ils ont agi en tant que consultants pour cette société, et n'ont pas été contactés directement par la



le lire<sup>278</sup>). D'autres critères sont éventuellement à trouver dans les pays du Tiers-monde et des études doivent être renseignées à ce sujet. Le résultat demeure néanmoins accablant : 100 %, et même plus et je m'engage donc expérimentalement parlant, avec mon corps, dans la recherche de savoir si nous sommes effectivement dans un totalitarisme ou non, tel une sonde anti-politique<sup>xix</sup>. Toujours est-il qu'il s'agit ici d'un premier état de lieux suite à une première phase de lecture sur le sujet : le résultat ne peut qu'être consolidé et le constat est déjà de l'ordre de l'évidence pour certains, bien qu'aucune argumentation méthodologiquement acceptable ne soit réalisée<sup>279</sup>. Enfin, un argument quantitatif rajoute au présent constat d'approfondissement « qualitatif » du paradigme classique du totalitarisme : le nombre de pages. Je suis particulièrement sélectif dans les informations que j'inscris dans mes études(TTT) et pourtant le nombre de page de la présente étude

---

société Monsanto. Aucun employé de la société Monsanto ni aucun avocat n'a revu les manuscrits du groupe d'experts avant leur soumission à la revue ». Des mémos trouvés dans les *Monsanto papers* prouvent pourtant l'inverse. Ils font apparaître que le responsable de la sûreté des produits, William Heydens, adresse au cabinet Intertek, une version de l'article principal amendée par une cinquantaine de corrections. Il dit lui-même : « j'ai passé en revue l'ensemble du document et j'ai indiqué ce qui, selon moi, devrait rester, ce qui peut être supprimé et j'ai aussi fait un peu d'édition. J'ai aussi ajouté du texte ». Pour les chercheurs Glenna et Bruce, il ne fait guère de doute que la rédaction du texte soumis à la revue a été guidée par William Heydens aidé par Ashley Roberts, le consultant d'Intertek en charge du dossier. Heydens écrit à Roberts le 9 février 2016 pour lui faire part de sa réflexion sur l'importance de ne pas faire figurer les employés de Monsanto comme auteurs : « Permettez-moi de commencer en disant que je partage votre objectif d'avoir la paternité complète du groupe d'experts sur l'article de synthèse. J'ai reçu une première correspondance des experts au sujet de l'article de synthèse et il y a consensus sur le fait qu'ils ne seront pas les auteurs d'un article qui contient des commentaires incendiaires sur le CIRC. En supposant que ces commentaires incendiaires aient été reportés des articles sur la cancérogénicité et la génotoxicité chez les animaux, je suis sûr que les membres du panel ne voudraient pas être associés à ces articles non plus ». Roberts lui répond positivement tout en insistant sur l'importance de se montrer respectueux vis-à-vis de l'expertise du CIRC. « Pour avoir la paternité complète, une révision approfondie de l'article de synthèse est nécessaire. Pour faciliter la tâche, j'ai édité l'ensemble de l'article de synthèse afin de supprimer la plupart des déclarations incendiaires concernant le CIRC. Le point de vue des membres du panel est que les commentaires incendiaires ne sont pas nécessaires et qu'ils amèneront les lecteurs à ne pas tenir compte du travail scientifique exceptionnel réalisé par les panels. Les déclarations incendiaires inciteront certainement le CIRC et ses défenseurs à riposter avec force pour défendre leur évaluation et discréditer le processus des groupes d'experts de Monsanto et ses membres. Je pense que vous avez vu le récent article dans lequel de nombreux épidémiologistes de renom se sont regroupés pour défendre le CIRC. Notre point fort est la qualité de nos examens scientifiques, et non le dénigrement du processus du CIRC ou du travail des groupes de travail de la monographie 112. Dans la mesure où il y a des commentaires incendiaires sur le CIRC dans les articles des autres groupes, je vous suggère de travailler avec les auteurs pour les supprimer ». Ni Heydens ni Roberts n'apparaîtront comme les coauteurs des articles publiés dans *Critical Reviews in Toxicology* alors même qu'ils en sont des contributeurs actifs. En parallèle de l'article, le panel d'experts produit un rapport dont Heydens rédige l'introduction, alors qu'une fois de plus, il n'apparaît pas comme auteur. Dans un mail du 6 janvier 2016, il déclare : « J'avais déjà rédigé un projet de chapitre d'introduction en octobre/novembre, mais je veux le relire pour voir s'il pourrait être rafraîchi par les événements qui se sont produits au cours des dernières semaines. Je le ferai dans les prochains jours. Ensuite, je me suis dit que j'allais vous le soumettre pour que vous me fassiez part de vos commentaires/révisions. Et puis vient la question de savoir qui doit être l'auteur final..., vous ou Gary ? Je pensais à vous pour le chapitre « introduction » et à Gary pour le chapitre « Résumé », mais je suis totalement ouvert à vos suggestions ». Les experts utilisés pour le *ghost writing* font l'objet d'un choix minutieux. John Acquavella enrôlé par la société Intertek est un ancien employé de la firme pendant quinze ans. Heydens lui déclare dans un échange de courriels du 11 juin 2015 « qu'il a été décidé par notre hiérarchie que nous ne pourrions pas t'utiliser comme auteur en raison de ton emploi passé [...] cela s'appelle du *ghost writing* et c'est contraire à l'éthique ». Ayant pourtant déjà contribué à écrire l'article, il obtiendra gain de cause et sera finalement intégré dans le panel d'experts contestant l'expertise du CIRC. Un des auteurs, le Britannique David Kirkland consultant privé et spécialiste en génotoxicité, est lié à la firme par un « *master contract* » lui permettant de facturer son expertise comme avocat. En 2012, Monsanto l'avait déjà sollicité comme expert pour la rédaction d'une revue de la littérature scientifique sur le glyphosate. Il évaluait son tarif journalier à 1400 livres (1770 euros). Un des toxicologues de Monsanto, David Saltmiras, estime ces tarifs excessifs tout en reconnaissant dans un courrier que la réputation de Kirkland « vaut le coût supplémentaire ». De même, un courriel daté du 19 juillet 2012, adressé à une longue liste de destinataires contenant des employés de Monsanto ainsi que d'autres entreprises du secteur comme Dow et Syngenta, indique que les différentes personnes ont collaboré au manuscrit permettant de contredire l'expertise du CIRC. Mais le manuscrit apparaît trop long et pas assez précis. Le

excède celui de celle consacrée au paradigme du totalitarisme dur et direct. En bref, le camp de la raison se situe du côté de ceux qui reconnaissent qu'un zoo-totalitarisme existe et quant à ceux qui le nient, il s'agira donc de zoo-négationnisme<sup>xx</sup> et, comme tous les négationnismes se valent, il s'agira par conséquent d'un idéo-crime par conséquent interdit dans l'Histoire positive.

Par application de la règle la plus stricte de l'anti-totalitarisme, toutes les structures(TTT-0)<sup>280</sup> mentionnées ici doivent être détruites (sauf s'il est possible de les réhabiliter), complètement réhabilitées (en musées, en lieux d'accueil pour les réfugiés (les administrations publiques), les unités anthro-po-rurales (les anciens camps de zoo-concentration transitaires), etc=F(X)), et si elles ne peuvent pas être réhabilitées, elles doivent au moins être jugées et marquées d'un symbole ou de symboles démontrant la conscience(anti-TTT) que la population a envers son passé : ni *cancel*

---

courriel indique donc qu'il faudrait adopter une approche différente et choisir le « bon » candidat pour la soutenir : « [...] l'approche suggérée était de diviser les examens en deux articles (une technique sur le glyphosate et un sur les PPPs). En outre, il a été suggéré qu'une façon de renforcer la crédibilité est d'avoir un auteur supplémentaire sur les documents qui est un spécialiste renommé dans le domaine de la génotoxicité. Après une discussion interne et une vérification par David Saltmiras auprès de collègues spécialistes de la génotoxicité [...], le Dr David Kirkland a été identifié comme étant le meilleur candidat. Le *ghost writing* ne se limite pas aux publications dans des journaux scientifiques. Les salariés de la firme auraient aussi écrit les articles publiés par le biologiste Henry Miller. Cet ancien fonctionnaire de l'agence du médicament américaine la FDA (Food and Drug Administration) est bien connu pour tenir des positions contre des consensus scientifiques. Il avait affirmé que la nicotine n'était pas particulièrement mauvaise pour la santé, que des faibles niveaux de radiation pouvaient être bénéfiques pour la santé et c'est un farouche défenseur des aliments génétiquement modifiés. En 2017, les *Monsanto papers* révèlent que Miller aurait écrit sous son nom une tribune publiée en 2015 dans le journal *Forbes*, en réalité rédigée par Monsanto. Une fois de plus, des courriels internes de la firme montrent qu'Eric Sachs de Monsanto propose à Miller d'écrire sur l'expertise du CIRC. Miller a répondu qu'il le ferait à partir « d'un brouillon de haute qualité ». Enfin, le *ghost writing* ne relève pas de l'initiative de quelques employés de Monsanto. Il semble faire l'objet d'une validation hiérarchique comme l'illustre un courriel du 11 mai 2015 dans lequel Heydens résume les différents projets de publications fantômes (le terme *ghost writing* est utilisé). Pour Glenna et Bruce cet échange montre que le *ghost writing* est une pratique courante au sein de la firme ».

153 L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire, chapitre 1. L'agriculture industrielle : un monstre mécanique, qui a confisqué la terre aux humains, 2021, éditions du Seuil, p. 57-59: « Mais aussi la part qu'elle prend à la dégradation des sols : les formes d'agriculture antérieures à la révolution industrielle et au machinisme moderne avaient déjà commencé à dégrader certains sols. Le seul labour à l'araire, ou *a fortiori* avec une charrue, perturbe la structure et la vie des horizons cultivables. Depuis, avec les machines à vapeur du XIXe siècle et les tracteurs du XXe, l'ère extractiviste transforme littéralement le sol en substrat inerte. Cette dégradation qui affaiblit la santé des plantes, pousse dans un cercle vicieux à l'usage d'engrais, pesticides et autres produits phytosanitaires. L'industrialisation de l'agriculture joue également un rôle central dans l'effondrement plus général du vivant qui est en cours, par la déforestation, la destruction des haies pour permettre l'agrandissement des parcelles, la standardisation extrême des espèces végétales cultivées et des races d'élevage... Puis, il y a bien sûr le bilan meurtrier de l'usage massif des engrais minéraux et des pesticides. Auquel il faut ajouter les dégâts des nitrates et du phosphore sur les cours d'eau (eutrophisation, algues vertes, etc.) sans oublier les dégâts des néonicotinoïdes sur les abeilles et l'ensemble des insectes, mais aussi sur les poissons et la faune aquatique. Le journaliste du *Monde* Stéphane Foucart montre dans une vaste synthèse de travaux scientifiques que les trois quarts des insectes ont disparu des campagnes européennes à cause de l'introduction des néonicotinoïdes dans les années 1990-2000. Récemment, des chercheurs japonais ont également établi un lien immédiat entre usage des néonicotinoïdes dans des rizières de leur pays et effondrement de nombreuses espèces aquatiques dans les cours d'eau alentour, à partir de 1993. Les nuisances infligées au milieu naturel et à la faune sont évidemment synonymes de nuisances pour la santé humaine, comme l'avait souligné la biologiste américaine Rachel Carson dans son ouvrage pionnier, *Printemps silencieux*, en 1963. [...] Avec seulement un peu plus de 400 000 exploitants et 750 000 travailleurs de la terre au total dans un pays comme le nôtre, *l'usage massif de pesticides est absolument inévitable. On ne peut pas espérer s'en passer en conservant le même type de modèle agricole et le même coût en conservant le même type de modèle agricole et le même coût de production de l'alimentation. Il ne s'agit donc pas d'une simple dérive à corriger par une croisade morale, il s'agit de la clef de voûte d'un modèle dont la société s'est bien accommodée par ailleurs, à différents égards* ».

154 F. Dedieu, *Pesticides*, 2022, éditions du Seuil, p. 99-100: « En somme, dans le modèle de la firme, l'arbitrage des risques est délégué à la standardisation des procédés de production et au contrôle quotidien du technicien. Dans ce modèle, le producteur est réduit à un simple rôle d'exécutant. Il maîtrise finalement assez peu ses charges fixes. On estime qu'un nouvel entrant mettra plus de sept ans avant de réaliser des rendements satisfaisants. Les producteurs

*culture*, ni *wokisme*, la seule « idéologie » qui puisse être acceptable est celle qui s'inscrit à l'encontre de tous les totalitarismes. Systématiquement, aujourd'hui, il faut repenser ce qu'H. Arendt appelle « la base matérielle » et qui était déjà pour les Grecs un problème philosophique. Il est évident que la société ne peut pas être organisée(TTT-0) de cette manière : il s'agit de foutage de gueule(TTT) d'ordre systématique(Pan F(X)). Moi-même enfant, j'ai mangé au « McDo » de nombreuses fois et j'aimais ça, même si je n'aimais que les « croques McDo ». Je ne savais pas que le clown qui m'accueillait avait des dizaines de milliers de mains et dans chacune d'entre elles des Matadors, des médicaments inutiles pour les animaux, des études très scientifiques permettant de dire ce qui est moral ou non en ce qui concerne le fait de tuer de façon totalitariste des animaux. Comment voulez-vous que ce fait là ne suscite pas une indignation mondiale : non seulement, McDonald's et autres, organisent un système totalitariste, mais encore en alimente un autre, le

---

évoluant dans ce système sont alors condamnés à grossir rapidement. En augmentant la taille de l'exploitation, ils réaliseront des économies d'échelle, lesquelles constitueront de nouvelles sources de rendement. Le modèle de la firme consiste donc à externaliser la maîtrise des coûts fixes sur le producteur, ce qui rend ce système conflictuel. Il est très éloigné de la culture de l'autonomie tant valorisée par les arboriculteurs. La fréquence et l'intensité des conflits dépendent de la conjoncture économique. Lorsque les niveaux de prix sont hauts, les producteurs réalisent des rendements satisfaisants. En revanche, la coopérative est tenue responsable des mauvais résultats commerciaux, le producteur considérant que le groupe lui impose des contraintes sans que les résultats ne suivent. Pourtant, comme les prix sont stables en moyenne, le climat est assez pacifique. En modulant les prix à la qualité, la coopérative instaure enfin un concurrence implicite entre les producteurs, ce qui les incite à ne pas partager leur savoir-faire avec les autres membres de la coopérative. Autrement dit, le système les encourage à se replier sur eux-mêmes. Dans ce modèle, la conduite des cultures se résume surtout à un face-à-face avec un technicien ».

- 155 Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publisécisme*, 2018, université du Québec de Montréal, p. 90-91 : « Enfin, remarquons que d'autres avant nous se sont engagées sur la voie d'une analyse de l'expression sociolinguistique des rapports humains/animaux. Nous pensons par exemple à l'article « Le poulpe qui existait pour être mangé : l'anthropocentrisme et le spécisme dans les manuels du cycle primaire mauricien » (Oozeerally et Hookoomsing, 2017) dans lequel les auteures élaborent une « réflexion épistémologique et théorique autour d'une (socio)linguistique ouverte sur le non-humain » (p. 180). Cette étude consiste en une observation qualitative et quantitative de manuels scolaires complétée par des entretiens auprès d'élèves en première année de scolarité et d'enseignant-e-s stagiaires. L'objectif est d'obtenir des informations sur la façon dont ces deux publics parlent des animaux et se les représentent. Les auteures observent que la majorité des contenus des manuels scolaires adoptent une posture idéologique anthropocentriste et utilitaire « visant à concevoir le non-humain comme « commodité » » (2017, p. 179). Les animaux sont définis « exclusivement par rapport à leur utilité pour l'espèce humaine » (p. 200). Dans un manuel d'anglais par exemple, « le poulpe de Rodrigues « se présente » quasi-exclusivement comme un aliment et conseille même au lecteur de le manger « avec des épices » » (2017, p. 179). Ces observations se confirment lors des entretiens avec les jeunes élèves, par lesquels Oozeerally et Hookoomsing remarquent que « les référents « vache » et « poule » sont automatiquement associés aux produits utiles pour les humains » (p. 200). Leur conclusion est la suivante : « Le discours utilisé dans le manuel est une vitrine du discours dominant en général, c'est-à-dire un discours anthropocentriste et spéciste, fondé sur une conception dualiste-binaire visant à considérer les espèces non-humaines comme inférieures et principalement en termes de leur utilité pour les humains » (p. 206) ».
- 156 A. Playoust-Braure et Y. Bonnardel, *Solidarité animale – défaire la société spéciste*, 2020, éditions La Découverte, p. 71 : « La Banque Mondiale, elle aussi, contribue de façon massive à ce phénomène. En décembre 2018, elle annonce le *Livestock and Dairy Development Project*, un prêt de 500 millions de dollars américains au Bangladesh pour le développement de l'élevage. Le programme ne consiste pas seulement à équiper et moderniser les exploitations existantes : il vise une augmentation de la production et de la consommation de protéines animales et prévoit des campagnes de communication en leur faveur, notamment dans les écoles (*School Milk Program*) ».
- 157 Chaîne youtube BMTV, l'intégralité des annonces d'Emmanuel Macron sur la planification écologique, Septembre 2023 : « toutes les ressources seront exploitées ». La sobriété n'est donc plus incompatible avec l'idée de modération : ce sont toutes les ressources qui seront exploitées (ce qui inclut théoriquement les corps, humains ou non-humains). Ceci n'est pas sans rappeler le film dystopique(TTT) *Skydome 2123* (Festival Strasbourgeois du film fantastique, 28/9/2023) dans lequel une telle règle est instituée comme une norme : « à partir de vos 50 ans, votre corps devient la propriété de la ville ».
- 158 Chaîne youtube Ubiknicks, *Arte documentaire : continuerez-vous à manger du saumon.*, 2020 : « Le nouveau monde merveilleux de la salmoniculture. Les frères Eide s'approprient à ouvrir une sorte de Disneyland du saumon dans le Fjord : The salmon eye. Un parc d'attraction qui se veut également pédagogique avec une ferme d'élevage attenante ».

totalitarisme climatique, et manipule les normes, les représentations, les pratiques sociales des gens en attendant d'empocher autant d'argent que possible (tout en se foutant de leur gueule parce que le clown de McDonald's a un effet miroir : les <sup>clowns(TTT-0)</sup> sont les consommateurs conformément au principe de l'identification-miroir (ils nous montrent l'image du clown et ainsi nous suggèrent directement l'idée que nous ne parvenons pas à associer à nous-mêmes, ignorants que j'ai personnellement été de tout l'anti-système(TTT-0), qui se cache derrière un « croque McDo » qu'il faut par conséquent renommer « sandwich composé de cochon ayant souffert toute sa courte vie dans d'horribles conditions, sur son fromage de lait de vache qui n'avait jamais vu le Soleil du jour ni ses propres veaux, enrobé dans son pain fait de maïs, dans le pire des cas <sup>étatiques</sup> génétiquement modifié, sinon lui-aussi cultivé d'une façon totalitariste mais transposée aux végétaux !) ! Comment

- 
- 159 L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libères, p. 48-49 : « Prenons l'exemple des dindes : 97 % d'entre elles sont engraisées par milliers dans des hangars fermés. Dans ces élevages, en l'absence de réglementation, elles peuvent être jusqu'à huit par mètre carré. Les dindes utilisées en élevage sont issues de souches sélectionnées génétiquement pour leur capacité à grandir vite et à prendre beaucoup de poids. Elles atteignent 10 kg en quelques semaines ; c'est donc l'équivalent de « 80kg de dinde » au mètre carré (car c'est ainsi qu'on parle en élevage : en kilo par mètre carré !). Rapidement, il devient difficile pour certains oiseaux de se rendre au point d'eau ou de nourriture. Après trois ou quatre mois d'enfermement total, les dindes sont envoyées à l'abattoir. Le hangar, vidéo et nettoyé, est alors prêt pour recevoir de nouveaux dindonneaux qui subiront le même sort. Et le cycle infernal reprend, encore et encore.
- 160 Axelle Playoust-Braure, L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publispécisme, 2018, université du québec de Montréal, p. 93-74 : « nous pensons que la position sociale de propriété n'est rien de moins qu'une position subalterne : [...] - Ce que le statut de propriété entérine finalement, c'est une appropriation et une instrumentalisation quasi-absolues et illimitées. Il organise et légitime les dispositifs matériels de pouvoir, permet les violences sur les corps, jusqu'à la mise à mort. Comme le souligne Florence Burgat, « le droit de propriété est caractérisé par le droit d'user et d'abuser de la chose » (p. 60, de la vendre, de la donner, de la détruire : « [...] être le bien d'un autre, c'est pouvoir être tué par cet autre » (Burgat, 2018, p. 84) ».
- 161 Axelle Playoust-Braure, L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publispécisme, 2018, université du québec de Montréal, p. 94 : « Prenons pour exemple le cas de la publicité 121 ci-dessus. Il s'agit d'une publicité pour des « brochettes Tex Mex » déjà apprêtées, prêtes pour la cuisson, accompagnées de l'adjectif « bon ». Aucune référence à l'animal en tant qu'individu n'est présente. Cette évacuation se constate dans l'omission de toute figure animale, mais se fait également ressentir à travers le langage, à la fois par le slogan « c'est hachement bon » (détournement de l'expression « c'est vachement bon ») et par le fait d'utiliser le qualificatif culinaire et à connotation mexicaine *Tex Mex* plutôt qu'un qualificatif plus descriptif tel que « viande de bœuf ». L'absence animale est donc double : le référent « vache » disparaît à la fois du langage et des représentations visuelles. Ce phénomène renvoie à ce que la théoricienne féministe antispéciste Coral J. Adams a nommé référent absent : « Though butchering, animals become absent referents. Animals in name and body are made absent as animales for meat to exist. [...] without animals there would be not meat eating, yet they are absent from the act of eatin meat because they have been transformed into food. Animals are made absent through language that renames dead bodies before consumers participate in eating them. Our culture further mystifies the term « meat » with gastronomic langage, so we do not conjure dead, butchered animals, but cuisine. Language thus contributes even further to animals' absences. [...] The absent referent permits us to forget about the animal as an independent entity ; it also enables us to resist efforts to make animal present (Adams, 1990, p. 66) ».
- 162 L214, Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif, 2019, éditions Les Liens qui Libères, p. 11 : « L'objectif de ce modèle d'élevage est d'optimiser tous les « facteurs de production » pour atteindre une productivité maximale. À l'enfermement à vie s'ajoutent toute une série de pratiques sources de souffrances pour les animaux : vitesse de croissance accélérée, mutilations, insémination artificielle, séparation des mères et de leurs petits, élimination des individus les moins rentables ».
- 163 Peter Singer et Jim Mason, L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 115-117 : « la directive 2008/120/CE du Conseil du 18 décembre 2008 », dans ses annexes notamment dispose que « les porcs à l'engrais et les truies lorsqu'elles sont en groupe doivent avoir accès à des matériaux leur permettant de fouiller et de manipuler, tels que de la paille, du foin, du bois ou de la sciure de bois, de la tourbe... L'idée est d'enrichir quelque peu l'environnement terriblement pauvre de ces animaux, qui lorsqu'ils vivent libres s'activent en permanence ». Ce genre de mesure, c'est comme utiliser du paracétamol pour soigner le **cancer ! Il n'y a pas d'autre solution que de les laisser s'auto-déterminer librement dans la nature** et il faut ici rendre hommage à la culture indienne qui est la seule à ma connaissance à avoir un tel respect intégral des animaux, et s'ils disent que les vaches sont cosmiques, si les êtres humains sont de la « poussière d'étoiles », comme le dit Saint-Exupéry, alors les non-êtres humains le sont aussi, vaches évidemment incluses (fondement littéraire pour le

est-il possible que la population ne soit pas indignée au plus haut point de tout ce manège zoolordide ? Parce que les gens sont endormis par l'argent ? Parce que les gens « en profitent », d'un tel bonheur(TTT-0) ? Parce que sans cruauté, il n'est pas de fête comme le dit F. Nietzsche alors même qu'une telle fête, ainsi organisée(TTT), n'est pas une fête mais un véritable massacre volontairement caché ? Parce que l'humanité est pan-gloutonne et que rien jusqu'à présent ne lui a fait cesser cette gloutonnerie ! La remarque que j'établis est anthropologique, je n'en fais pas exception, mais moi je m'en fous : je peux aussi faire que planter des carottes et on en parle plus mais ça n'aurait servi à rien si je n'avais pas fait tout ce travail virréel auparavant pour que cesse cette pan-(zoo/bio)-gloutonnerie, ce néo-lyssenkisme pseudo-scientifique alimenté par les courroies économiques du monde commercial, ce système de merde auquel plus personne ne peut croire sans

---

principe de protection du zoo-méso-supra-objectif) !

- 164 R. Keucheyan, *La nature est un champ de bataille*, 2018, éditions La découverte, p. 89-91 : « Des marchés financiers « branchés » sur la nature. Bien que son histoire soit ancienne, l'assurance des catastrophes naturelles est, à l'heure actuelle, un marché en pleine expansion. Sur ce marché, un secteur particulier connaît un succès retentissant depuis quelques années, à savoir les titres financiers de transfert des risques climatiques, dont les « dérivés climatiques » (*weather derivatives*) ou les « obligations catastrophe » (*catastrophe bonds*, ou *cat bonds*) sont des exemples. Ces titres témoignent de l'imbrication croissante de la finance et de la nature depuis deux ou trois décennies. Ils relèvent de ce secteur de la finance désormais connu sous le nom de *finance environnementale*. Ils confient l'assurance des risques climatiques, et tout ce qui l'entoure – primes d'assurance, évaluation des risques, dédommagement des victimes... - aux marchés financiers. Là où, précédemment, le marché de l'assurance reposait sur les trois composantes que sont les assureurs, les réassureurs, et l'État comme organisateur du marché au plan légal et assureur en dernier ressort, un quatrième est venu s'ajouter à la liste : la finance. Cette montée en puissance de la finance environnementale résulte de l'enchevêtrement de deux crises et de l'augmentation des inégalités à laquelle elle donne lieu. D'abord, une crise économique. Dans la première moitié des années 1970, le capitalisme entre dans une crise profonde, au moment où s'interrompt la longue période de croissance des Trente Glorieuses. Ce « long retournement », pour parler comme Robert Brenner, met en crise le taux de profit, qui ne cesse d'être déprimé depuis lors. Il accroît également les inégalités, entre et à l'intérieur des États. La crise commencée en 2007-2008, dans laquelle nous nous trouvons encore aujourd'hui, n'est que la manifestation la plus récente de cette crise de longue durée. Comment le capital réagit-il à ce déclin de la profitabilité ? De deux façons : d'une part, en privatisant tout ce qui jusque-là échappait au marché, à savoir les services publics, mais aussi la biodiversité, les savoirs, le génome humain... - privatiser signifiant dans ce cas assujettir à la logique du profit pour tâcher de le faire repartir à la hausse. D'autre part, en financiarisation, c'est-à-dire en investissant non plus dans l'économie dite « réelle » ou « productive », celle dont le taux de profit est justement déclinant, mais dans la finance, qui elle permet la réalisation de profits (fictifs) importants – jusqu'au moment où survient la crise. L'assurance en général, et celle des catastrophes naturelles en particulier sont saisies par ce double mouvement de privatisation et de financiarisation du capital. Soit dit en passant, le génome humain fait partie du patrimoine commun de l'humanité : ce que dit donc R. Keucheyan, c'est qu'est privatisé par la finance le patrimoine commun de l'humanité ! Une bombe !
- 165 P. Singer, *la libération animale*, chapitre VI : le spécisme aujourd'hui, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 397 : « À en juger par notre conduite passée, toute tentative de modifier à grande échelle les systèmes écologiques fera bien plus de mal que de bien. Ne fût-ce que pour cette raison, il est juste de dire que sauf dans quelques cas très limités, nous ne pouvons pas et ne devons pas essayer de policer toute la nature. »
- 166 J. Chevallier, *l'État post-moderne*, 2017, Lextenso éditions, p. 84-85 : « L'évolution actuelle de l'État serait ainsi caractérisée par la combinaison de trois mouvements simultanés, révélant un équilibre nouveau entre les « valeurs morales » sous-jacentes à son institution (D. Fassin, 2013) : la montée en puissance de « l'État sécuritaire », au nom de l'impératif de sécurité ; le recul de « l'État social », illustré par la crise des systèmes de protection sociale ; le développement de « l'État libéral », misant sur l'initiative individuelle ».
- 167 Edouard Soulier, *Université d'été du Nouveau Parti Anticapitaliste, Atelier Quel nouvel internationalisme*, 29/8/2023 : « À Saintes Solines, on a vu la violence d'État franchir un cap dans la répression ».
- 168 Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire ou Lois Ferry. Article 4. - « L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie ».
- N'est-il pas possible d'imaginer une scolarisation sur toute la vie, étalée en fonction des objectifs de chacun ? Faut-il absolument contraindre les enfants à travailler ? Faut-il créer un vecteur scolaire à des fins anti-objectives ? Ne peut-on pas aussi laisser le choix et la possibilité aux enfants d'agir directement pour le climat en apprenant sur le tas auprès des adultes travaillant dans leurs potagers, au gré de leurs relations sociales aléatoires ? Ne faut-il pas

que soit sur elle-même posée un doute(TTT) l'incluant *de facto* et *a minima* dans la catégorie des *soft* structuralistes. Mais que l'on laisse les enfants en dehors de cela : ils ne savent pas ni ne pouvaient savoir !

Est-ce que je viens de détruire un empire du *fast food* ? Des empires ? La voie de la réhabilitation est encore possible. Voici quelques lignes directrices indispensables pour tous les *fast food* du monde : tout végétarien (ce qui implique de refaire toute la carte et surtout les salades) et pas une recette avec de la viande (la viande sera éthiquement trop rare pour ne pas être gustativement mise en valeur par de tels procédés mécaniques et donc anti-artchétype culinaire) ;

---

aussi cultiver cette flamme de la vie plutôt que de chercher à l'étouffer au moyen d'une telle loi socio-homogénéisante ? Dans un tel cas, ne faut-il pas prévoir la possibilité et par conséquent les moyens matériels de poursuivre un apprentissage scolaire plus tard... ou pas ? Ne faut-il pas laisser également l'opportunité aux enfants de passer directement à la case finale de l'apprentissage scolaire de l'Histoire positive qui sera le présent ouvrage pan-synthétique (suivi d'autres qui éventuellement suivraient mon exemple, également validé au moyen d'un référendum universel) ? L'auto-éducation ne prime-t-elle pas sur l'hétéro-éducation ?

169 Il faut ici entendre par cette expression, la situation dans laquelle, une personne ne communique avec d'autres individus qu'en vue de la réalisation d'une tâche pour elle (des phrases comme « voici votre monnaie », « gardez la monnaie », « merci, bonjour, au revoir », correspondent exactement à ce modèle communicationnel du social mécanique, où l'homme et la machine sont indistincts. Heureusement, il est toujours possible de dévier l'échange de ce cadre strict, et c'est ici que se cache la résidualité, soit F(X), soit l'humain : on notera que l'interaction d'un individu avec une machine contrait l'interaction commerciale à ce champ méca-social dont j'ai pu odieusement entendre sur France 2 un jour de cet été un commerçant faire la défense, signifiant : « échanger de la monnaie, c'est du lien social »). Échanger de la monnaie, c'est du méca-social légitimant à chaque fois la pan-éco-idéologie(F) !

170 D. Graeber, *Bullshit jobs*, chapitre 1 : Qu'est-ce qu'un job à la con ?, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 39-47 : « Définition finale et opérationnelle : Un job à la con est une forme d'emploi rémunéré qui est si totalement inutile, superflue ou néfaste que même le salarié ne parvient pas à justifier son existence, bien qu'il se sente obligé, pour honorer les termes de son contrat, de faire croire qu'il n'en est rien. [...] Il nous faut maintenant aborder une autre distinction fondamentale : celle entre les boulots qui n'ont pas de sens et ceux qui sont tout simplement de sales boulots. J'appellerai les second « jobs de merde ». [...] Je n'évoque cette question que parce qu'il est très fréquent qu'on les confonde – et c'est étrange, car ils ne se ressemblent nullement. On pourrait même dire qu'ils sont diamétralement opposés. Les jobs à la con sont souvent très bien payés et offrent d'excellentes conditions de travail, mais ils ne servent à rien. Les jobs de merde, pour la plupart, consistent dans des tâches nécessaires et indiscutablement bénéfiques à la société ; seulement, ceux qui en sont chargés sont mal payés et mal traités. [...] En règle générale, les jobs de merde sont des boulots de col bleu payés à l'heure, tandis que les jobs à la con sont des boulots de col blanc salariés ».

Si aucune statistique socio-professionnelle quant à la seconde catégorie n'est donnée, les jobs à la con font référence à un « phénomène social majeur » : L'étude menée auprès des Britanniques utilisait les termes mêmes de l'article de *Strike !*. Fait incroyable, à la question : « Votre emploi apporte-t-il quoi que ce soit d'important au monde ? », plus d'un tiers des personnes interrogées (37%) ont dit être convaincues que ce n'était pas le cas (50 % ont répondu par l'affirmative et 13 % se sont déclarées indécises). C'était près du double de ce que j'avais anticipé – en effet, j'imaginai que la proportion des jobs à la con avoisinait les 20 %. Un peu plus tard, un autre sondage conduit aux Pays-Bas a donné des résultats presque identiques – en fait, légèrement plus élevés, puisque 40 % des travailleurs néerlandais ont déclaré que leur job n'avait aucune raison valable d'exister ».

Il semble donc évident que cette catégorie « sociologique » soit aberrante dans un monde où il soit impératif de régénérer la nature en masse. En revanche, la seconde catégorie semble impossible à remplacer : certaines personnes seront nécessairement contraintes de chrono-ingérer un idéo-monolithe de labeur ingrate. Je parle ici des petites gens (caissiers, serveurs, épiciers, routiers, personnel de ménage, secrétaires, policiers, ouvriers, etc). Ces gens-là font partie des *hard* systémiques : ils font confiance au système les yeux fermés et il est indispensable de les récompenser de leur confiance dans l'Histoire positive également. Il est encore indispensable de pouvoir ouvrir à n'importe qui la catégorie des *hard* systémiques.

171 D. Graeber, *Bullshit jobs*, chapitre 2 : quels sont les différents types de jobs à la con ?, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 67-116 : « 1. *Les larbins*. Les jobs de lardin sont ceux qui ont pour seul but – ou pour but premier – de permettre à quelqu'un d'autre de paraître ou de se sentir important. [...] 2. *Les porte-flingue*. Il va de soi que j'utilise le terme « porte-flingue » dans un sens métaphorique, et non pour désigner des gangsters bien réels ou autres gros bras. J'appelle ainsi ceux dont le boulot non seulement comporte une composante agressive, mais surtout – c'est fondamental – n'existe que parce qu'il a été créé par d'autres. L'exemple le plus évident est celui des forces armées

tout produit localement, ce qui suppose d'avoir des agriculteurs locaux en masse<sup>281</sup>, ce qui suppose qu'ils soient formés, équipés, organisés et d'accord pour la répartition des terrains ainsi qu'accordés en termes culturels locaux ou universels(+)<sup>xxi</sup> ; tout est mangé sur place (comme ça pas de déchet ; les clients ramènent leurs propres couverts, assiette, verre, serviette, éventuellement bouteille d'eau (tâche répartie entre membres de la socio-tribu en cause) ; remplacement des parkings à voiture par des parkings à vélos ; incorporation de tous les *fast food* dans la catégorie du service public supra-objectif d'où la justification de toutes les présentes mesures (idéo-porte du droit administratif des biens que je n'ai pas présentement le temps d'enfoncer) ; etc=F(X).

---

nationales. Un pays n'a besoin d'une armée que parce que les autres pays en ont une. Si aucun n'en avait, personne n'en verrait l'utilité. Or, ce constat vaut également pour les lobbyistes, les experts en relations publiques, les télévendeurs ou les avocats d'affaires, d'autant plus que, comme les vrai porte-flingue, ils ont un impact éminemment négatif sur la société. [...] 3. *Les rafistoleurs*. Les rafistoleurs sont ceux dont les jobs n'a d'autre raison d'être que les pépins ou anomalies qui enrayent une organisation – en somme, ils sont là pour régler des problèmes qui ne devraient pas exister. Le terme est notamment employé dans l'industrie du logiciel, mais il peut être d'application plus générale. [...] 4. *Les cocheurs de cases*. J'appelle « cocheurs de cases » ces employés dont la seule ou principale raison d'être est de permettre à une organisation de prétendre faire quelque chose qu'en réalité elle ne fait pas. [...] 5. *Les petits chefs*. Les petits chefs se divisent en deux sous-catégories. Ceux du premier type se contentent d'assigner des tâches à d'autres. Cela s'apparente à un job à la con si le petit chef lui-même estime que son intervention n'est pas nécessaire et que ses subalternes seraient parfaitement capables de s'en sortir sans lui. À ce titre, les petits chefs du premier type peuvent être considérés comme le reflet inversé des larbins : ils sont tout aussi superflus, mais, au lieu d'être les subordonnés, ce sont les supérieurs. [...] Les punching-balls constituent une autre catégorie composite et ambiguë. Ce sont les subordonnés que l'on engage pour être les destinataires de réclamations souvent légitimes, mais à qui l'on confie ce rôle précisément parce qu'ils n'ont pas le pouvoir de les traiter. Si l'on peut les voir comme un mélange entre larbins et rafistoleurs, ils ont aussi leurs caractéristiques propres. À l'évidence, punching-ball est une fonction classique dans les organisations bureaucratiques. Le gars dont tout le boulot consiste à s'excuser que le menuisier ne soit toujours pas venu est un punching-ball d'un certain genre, mais il a un poste particulièrement pépère : en effet, ses seuls interlocuteurs sont des professeurs et administrateurs d'université, peu susceptibles de vociférer, de taper du poing sur la table ou de s'emporter de manière théâtrale. Dans d'autres contextes, faire office de punching-ball peut être franchement dangereux. [...] Une dernière catégorie ambiguë est celle des jobs qui, sans être oiseux en eux-mêmes, le deviennent lorsqu'ils sont exercés en appui à une activité inutile ».

172 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 613 : « Nous avons déjà exposé plus haut le fait que l'argent entraîne avec lui généralement une objectivation de la circulation, l'exclusion de toute coloration et direction personnelles : il agit dans le même sens, et en union avec cet autre fait que le nombre des rapports fondés sur l'argent ne cesse de croître et que la signification de l'homme pour l'homme se ramène de plus en plus, bien que souvent de façon très dissimulée, à des intérêts d'argent. Ainsi, comme nous l'avons dit, se crée intérieurement une séparation entre les hommes, mais sans laquelle la forme de vie moderne ne serait pas possible. Car toutes les bousculades et les encombrements dans les grandes villes seraient tout simplement insupportables sans cette distanciation psychologique. Une aussi étroite promiscuité avec un nombre aussi énorme d'êtres humains, telle que la crée l'actuelle culture citadine avec tout son trafic commercial, professionnel, social, serait capable de plonger complètement dans le désespoir l'homme moderne, plein de sensibilité, de nervosité, si cette objectivation de l'aspect trafic en tant que tel ne portait en elle-même ses propres limites et réserves intérieures. La monétarisation des relations, manifeste ou déguisée, glisse une distance invisible, fonctionnelle entre les hommes, qui est en fait une protection intérieure et une compensation pour cette proximité bien trop étroite, pour ces frottements inhérents à la vie dans notre civilisation ».

Ou, comment avouer à demi-mot que la philosophie de l'argent ne permet pas de gérer les rapports sociaux, d'où l'orientation clairement communicationnelle de la théorie néo-juridique des relations sociales polaires !

173 Pour les jobs de merde et pour les autres...

174 D. Graeber, Bullshit jobs, chapitre 3 : pourquoi avoir un job à la con rend souvent si malheureux ? (partie 1), 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 142-145 : « En 1901, le psychologue allemand Karl Groos a fait une découverte : les enfants en bas âge éprouvent un bonheur extraordinaire quand ils se rendent compte qu'ils peuvent avoir un effet prévisible sur le monde, quelle qu'en soit la nature et qu'il leur soit bénéfique ou non. Ils bougent leur bras au hasard, et voilà qu'ils ont déplacé un crayon ! En plus, ils peuvent reproduire cet effet en répétant le mouvement ! S'ensuivent des manifestations de pur contentement. Groos suggérait que cette « joie d'être cause », selon l'expression qu'il avait forgée, était à la base du jeu, qu'il définissait comme consistant à exercer ses pouvoirs

Bien entendu, d'autres mesures s'imposent. Par exemple, la substitution du gouvernement actuel par la pan-classocratie (les autorités administratives indépendantes seront utiles à cette fin mais leurs élites ouvertes à la participation des systémiques). On a également un fondement rationnel à la mondialisation(J)<sup>xxii</sup> de toutes les entreprises respectant les critères matériels suivant : intervention dans une chaîne de fabrication mondialisée ; nombre d'employés supérieurs à 100 ; présence dans deux marchés nationaux différents ; chiffre d'affaire supérieur à un million d'euros ;

Je crains que toutes les sondes spatiales envoyées par Elon Musk dans l'espace ne servent à instaurer un cosmo-panopticon légal (vide juridique, mais pas philosophico-politique) ! Considérant la qualité d'individu(TTT-3 + para-TTT-3) de M. Musk, il y a tout lieu de mondialiser(J) ces

---

pour le plaisir. Cette découverte a des implications fondamentales pour la compréhension des motivations humaines au sens large. [...] Or on se rappelle que nos étudiants-employés, Patrick et Brendan, étaient précisément exaspérés par la dimension de simulacre de leur job. D'ailleurs, quiconque a un emploi salarié étroitement encadré trouvera que cette dimension est la plus difficile à supporter. Travailler sert, ou devrait servir, à quelque chose. Être obligé de faire semblant de travailler juste pour dire qu'on travaille est on ne peut plus frustrant, car cette exigence est perçue, à raison comme une simple démonstration du pouvoir pour le pouvoir. Si jouer à faire semblant est la plus pure manifestation de la liberté humaine, être contraint de simuler le travail est la plus pure manifestation de son absence ».

- 175 D. Graeber, *Bullshit jobs*, chapitre 3 : pourquoi avoir un job à la con rend souvent si malheureux ? (partie 2), 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 183-184: « La souffrance de « ne pas être cause ». Au-delà des ambiguïtés, presque tous les témoignages se rejoignent sur un point : le pire, quand on a un job à la con, c'est d'être parfaitement conscient que ce n'est que du pipeau. Comme nous l'avons vu au chapitre 3, une grande part de notre sentiment d'être soi, d'exister en tant qu'être distinct de son environnement, s'enracine dans le moment où nous découvrons avec une joie indicible notre capacité à influencer de manière prévisible sur ce qui nous entoure. C'est vrai des nourrissons, et ça le reste tout au long de notre vie. Confisquer cette joie à un humain, c'est l'écraser comme un insecte. Bien entendu, on ne peut retirer *totalem*ent à un être sa faculté à affecter son environnement – dans une certaine mesure, réorganiser son sac à dos ou jouer à Fruit Mahjong, c'est encore agir sur le monde. Mais la plupart des habitants de la planète, en particulier dans les pays riches, ont appris à considérer leur job comme le principal vecteur de leur impact sur le monde, et le salaire qu'ils reçoivent en échange comme la preuve de l'effet produit ». D'où la souffrance d'être employé à contre-emploi.
- 176 G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 601 : « La règle morale : faire aux hommes ce qu'on souhaite qu'ils vous fassent – trouve dans l'économie le plus vaste exemple de sa réalisation formelle ».
- 177 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 115-116 : « À propos de la « polyvalence », le rapport censuré Stivab (« Santé et travail dans l'industrie de la viande ») rappelait qu'elle avait bien été imaginée pour réduire la pénibilité des postes. Mais, dans la pratique, les chefs avaient tendance ) s'en servir pour « boucher les trous » sur la chaîne dès qu'il y avait un absent. Un principe qui, selon les chercheurs, renforce chez les ouvriers un sentiment de dévalorisation de leur travail. Didier [un casque rouge] est attentionné. Son ton est très différent de celui de Pascal, en charge d'aboyer sur les casques blancs jugés toujours trop lents. Le grand chef prend le temps de me recevoir dans son bureau, en pleine chaîne. Sur la forme, Didier est irréprochable. Sur le fond des arguments, c'est différent. Il use de tactiques, y compris la mauvaise foi, pour ne jamais céder le moindre centimètre de terrain sur son objectif. Et son objectif, c'est d'avoir enfin des recrues qui restent, des recrues made in Mercure. Pas des ouvriers volatiles qui se font porter pâle le lendemain d'une grosse cuite. Pour Didier, il faut soigner les gens ponctuels, les gens avec un état d'esprit d'usine. Les autres peuvent bien rester intérimaires ».
- 178 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 24-25 : « Nous parcourons la chaîne en nous arrêtant à chaque poste. Ici, un ouvrier décapite une bête au couteau, là un autre dix la tête sur un crochet, plus loin, une scie géante (et non une tronçonneuse) ouvre un cadavre en deux en crachant de l'eau, tandis qu'en fin de chaîne, un homme aspire « les souillures », la merde quoi. « Tout va bien pour toi ? » Margot ne lâche rien. Elle me rappelle, comme le chef Didier, comme la dame de la boîte d'intérim, que tous n'ont qu'un critère de sélection en tête : le futur employé supportera-t-il ce spectacle de sang et d'odeurs ? J'ai l'impression d'entrer petit à petit dans la confiance d'un secret inavouable. Et, à mesure qu'on me le dévoile, on s'assure que je vais supporter de voir les dessous d'une entrecôte ».
- 179 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 78-82 : « Puis Charles me raconte l'événement qui l'a transformé lui, le meilleur ouvrier de la chaîne, du moins le meilleur videur il n'y a aucun doute, en quasi-légume pendant plusieurs mois. Le videur, c'est l'ouvrier qui enlève la panse, le plus gros des quatre estomacs des ruminants. Il dispose pour cela d'un écarteur géant qu'il installe dans le ventre fendu de la vache. L'instrument permet d'ouvrir l'intérieur de la bête morte et d'y passer une tête et un couteau pour travailler. La difficulté consiste



équipements. Ils serviront à protéger néo-juridiquement le domaine (bio/zoo)-mésosupra-objectif : M. Musk, les animaux terrestres, aériens et marins vous remercient tandis que le monde végétal vous salue.

Pour achever cette conclusion sur la présente étude du zoo-totalitarisme, sans doute est-il utile de préciser l'une des raisons principales en raison de laquelle nous nous sommes retrouvés en face de cette situation : nous n'avons pas regardé la vie telle qu'elle est. Nous avons vu de l'argent au lieu de voir des animaux. Nous avons vu de la productivité là où il y avait des êtres humains. Nous avons vu autre chose que la réalité la plus stricte, la plus simple, la plus brute<sup>282</sup>. Sur ce

---

à ne pas « souiller » la carcasse. « Souvent, quand tu décroches la panse, de la merde ou de l'herbe tombe ici ou là. Dans ce cas, il faut envoyer la vache à la consigne pour découper un grand bout de viande tout autour de la souillure ». Ça coûte cher à l'entreprise et ça fait passer Charles pour un saltimbanque. Enfin, une souillure non repérée peut contaminer un grand nombre de personnes. « C'est une responsabilité importante, martèle Charles, avec les millions d'animaux qu'on tue chaque année, on touche un nombre de consommateurs astronomique ». D'ailleurs, si les vétérinaires avec leur casque vert font des pauses chaque demi-heure, c'est que leur vue doit être excellente et leur vigilance, parfaite. Il ne faut rien laisser passer. Un videur, s'il est doué, provoque sept ou huit souillures en trois heures de travail. Charles peut élever le niveau à zéro souillure. Parfois, il en fait deux, éventuellement trois. C'est pour ça qu'il crie et se marre sur la chaîne, il surfe sur cette cadence infernale. Un jour, Charles se tourne vers un collègue pour lui dire un mot. À ce moment précis, son écarteur, lourd cadre métallique suspendu à un câble auto-enrouleur, le cogne violemment derrière l'épaule. « Je laisse échapper un cri et une grimace ». Son collègue a vu le choc, il s'inquiète. « J'avais mal, mais c'est normal, un coup ça fait mal ». Le soir, à la maison, l'ouvrier souffre. Le lendemain, « je retourne quand même au boulot. Mais là, je commence à vraiment douiller ». Il force, il a toujours été courageux au travail. Pour lui, c'est comme un défi. Tu regardes la montagne à gravir, tu te concentres, puis tu fonces en t'appliquant. Le second soir en rentrant chez lui, la douleur se fait plus forte. Il va se coucher tôt. Le lendemain matin, Charles ne peut plus bouger le bras gauche. Sa femme, « qui est du métier », aime-t-il rappeler fièrement, lui fait un massage de la main. « Il y avait un truc qui clochait, j'avais le bout des doigts violets, et au bout de vingt minutes de soins, je ne pouvais toujours pas bouger le bras ». Direction l'hôpital. Il a la clavicule cassée. Mais ce n'est pas ce premier coup qui a failli rendre Charles définitivement fou. C'est le second, qu'il reçoit l'après-midi même. Sa radio et ses certificats médicaux sous le bras, l'ouvrier modèle retourne à l'abattoir. L'infirmier lui dit qu'il le met en arrêt de travail immédiatement, il doit simplement en informer le chef présent, un certain Jean-Jacques. Je ne sais pas grand-chose de ce Jean-Jacques, si ce n'est qu'il habite dans le même immeuble que moi, l'Hôtel de la Roche noire. À la chaîne-boeuf, il est au-dessus de Didier, mais en dessous de Fougères, le numéro un. Jean-Jacques est considéré par les ouvriers comme quelqu'un de dur. Lorsque l'infirmier appelle Jean-Jacques, à l'autre bout du fil, ce dernier s'énerve d'emblée. Il n'a pas vu, il y a deux jours, l'écarteur percuter Charles. Par conséquent, il conteste l'accident de travail. « Quand j'entends ça, je pète un câble, je me mets à insulter Jean-Jacques depuis l'infirmierie ». L'infirmier lui dit que l'avis du chef ne change rien, il lui signe un arrêt de travail car il a une clavicule cassée. Rien n'y fait, Charles a été profondément touché par ce doute posé sur l'origine de sa fracture. Il se réveille toutes les nuits. Dans ses cauchemars, il se voit descendre de sa nacelle avec son couteau et trancher la gorge du chef. Car, il s'en persuade de plus en plus, si Jean-Jacques conteste son accident, Mercure va peut-être aussi le contester et lui réclamer le coût des soins. Peut-être 3000 ou 4000 euros, une fortune. Ça le rend fou, comment peuvent-ils lui faire ça ? Lui qui adhère à 100 % aux slogans de l'entreprise ? Lui qui veille sans cesse à exécuter le geste parfait ? Face à ce casse-tête, pendant ses trois mois de convalescence, Charles se fait justice dans ses rêves. La journée, il tourne en rond. Un jour, sa femme l'emmène consulter un médecin. Le docteur lui dit qu'il est tombé en dépression. C'est plus grave qu'il ne le pense. Il ne doit plus jamais, sous aucun prétexte, retourner travailler à l'abattoir. Le docteur lui prescrit un traitement de cheval, il ne se rappelle plus la marque, mais il a encore les boîtes à l'étage. En disant cela, Charles me montre le toit de sa maison avec son petit doigt tandis que le reste de sa main tient son verre de Whisky-Coca. Sous l'emprise des cachets, l'ouvrier devient comme absent, il perd la notion du temps. Il ne rêve plus de Jean-Jacques, il ne rêve plus du tout d'ailleurs. De cette période, il se souvient juste qu'il entend au loin ses enfants poser des questions à leur maman. Est-ce que papa va redevenir normal ? Quand est-ce que papa va arrêter de passer ses journées sans parler sur une chaise de la cuisine ? Maman répond que papa est malade, qu'il faut encore un peu de patience. Kevin hoche la tête, il est passé voir son pote-légume pendant la convalescence. Un sous-chef est aussi passé le voir ici : Pascal-le-gueulard. Luis sait comment parler aux gars, sans détour. Quand il a vu l'état de Charles, il a dit aux grands chefs que ce n'était pas du bluff, pas l'un de ces arrêts de travail pendant lequel l'ouvrier se paie des vacances sur la boîte. Car c'est le soupçon qui prime, toujours. Mentalement, Charles revient petit à petit parmi les vivants. Kevin confirme, « le mental, c'est la clef. Comme pour tenir sur la chaîne ». Contre l'avis de son psy et de

terrain, je(u) ne peux donc que rejoindre l'idéo-axe Plato-Arendtien selon lequel fait de la réalité, un devoir de vérité(LLL).

---

son médecin, Charles retourne travailler à l'abattoir, au même poste. Le jour de son retour, les chefs se réunissent avec lui, Jean-Jacques est là. Charles obtient un semblant d'excuses. Depuis, Jean-Jacques ne lui parle plus et c'est mieux ainsi ».

- 180 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 44-45 : « D'ailleurs, en parlant de bon plan, Kevin en a un pour moi. Ça s'appelle les « dégustations ». « Note le numéro de téléphone que je vais te donner, je t'explique après ». Je m'exécute. Lundi, si j'appelle ce numéro de Mercure, on me fera goûter des rillettes, de la super viande, des saucisses... En gros, tous les produits de Mercure – et ceux de concurrents – afin de recueillir mes appréciations. Après ce repas offert, je repartirai avec un sac plein de jambon et autres produits du genre, pour une valeur d'environ trente euros. « On peut y aller au maximum une fois par semaine, moi j'y vais tous les mardis ».
- 181 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 90 : « Arthur se sert un William Peel sans Coca. Kevin tourne aussi avec sa bouteille personnelle de la même marque. Trop ivre, Kevin se renverse tout doucement sur la jambe une bonne moitié de son verre de whisky-Coca. Arthur le lui signale. Kevin s'en fout. Solennel, il affine sa théorie préférée.
- Faut avoir le mental pour bosser à Mercure.
  - Oh oui, confirme Arthur en regardant toujours le sol.
  - Si tu bois pas, que tu fumes pas, que tu te drogues pas, tu tiens pas à Mercure, tu craques ».
- 182 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 46-48 : « à cause de ses absences et retards les lendemains de teuf, Kevin est intérimaire depuis trois ans. Il n'a donc jamais pris de congés pays et, contrairement à son pote Marc – plus sérieux – on ne lui a pas proposé de « contrat Mercure », le Graal aussi appelé CDI.
- Moi, je m'en bats les couilles de toute façon, je pense qu'ils vont me virer en septembre. Ils n'en peuvent plus de moi.
  - Mais tu vas faire quoi ?
  - T'inquiète, dans les abattoirs de la région, tu trouves toujours du taf.
  - Et comment tu fais avec ta tendinite ?
  - Elle revient de temps à autre. J'en parle plus. Faut pas croire hein, mais tout le monde est foutu à Mercure, c'est un métier de merde. Le seul truc, c'est que c'est bien payé et que t'as plein d'avantages. Les avantages en question, la plupart des ouvriers en parlent à voix basse, comme d'un bon coin à champignons qu'on se réserve entre amis. Jeanne, une petite ouvrière de 56 ans aux grands yeux noirs de hibou, m'a vendu cette semaine une partie de la formule magique. Après quinze ans de boîte, elle gagne 1580 euros net. Mais voilà, contrairement à ses petits boulots précédents dans l'hôtellerie, elle touche aussi un treizième mois. À cela s'ajoutent deux primes annuelles : une prime d'assiduité de 400 euros et une prime d'intéressement au résultat de l'entreprise de 700 euros. Le revenu annuel de l'ouvrière de Mercure dépasse de près de 2000 euros le salaire médian annuel mesuré dans le département. Jeanne dispose par ailleurs d'une mutuelle qui couvre aussi bien les frais dentaires que les lunettes. L'ouvrière achève le décompte mirifique en se pinçant les lèvres : « Celui qui part de là, il le regrette
- 183 Charles de Gaulle, *Mémoires de Guerre*, Tome III : *Le salut, L'Ordre*, 1944-1946, 1959, éditions Plon, p. 683 : « La nation donne aux familles un soutien proportionné au nombre de leurs enfants et qui dure, pour chacun d'eux, depuis le jour où s'annonce sa naissance jusqu'à celui où il devient capable de subvenir à ses besoins. De ce fait, va se redresser la natalité française, si riche jadis qu'elle nourrissait l'esprit d'entreprise et la grandeur de notre race, mais qui avait, en cent ans, décliné au point que la France n'était plus qu'un pays statique et clairsemé ».
- 184 G. Simmel, *Philosophie de l'argent*, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 601 : « Par cette médiation, le style de vie se relie donc, pour autant qu'il dépend de la relation entre culture objective et subjective, à la circulation monétaire. Et l'essence de cette circulation se dévoile en ceci qu'elle favorisera aussi bien la prépondérance de l'esprit objectif sur l'esprit subjectif, que la mise en réserve, l'augmentation indépendante et le développement spécifique de ce dernier. Ce qui érige la culture des choses en une puissance telle supérieure vis-à-vis de celle des personnes, c'est l'unité, l'autonomie close où elle parvient à l'époque moderne. La production, avec sa technique et ses résultats, paraît être un cosmos avec des déterminations et des évolutions fermes, pour ainsi dire logiques, qui s'oppose à l'individu comme le destin à l'instabilité et à l'irrégularité de notre

---

vouloir. Cette suffisance formelle, cette nécessité intérieure qui unifie les contenus culturels en réplique à la cohérence naturelle, ne sont permises que par l'argent. D'une côté, l'argent fonctionne comme le système d'articulation de cet organisme ; il permet que ses éléments se déplacent les uns par rapport aux autres, il institue entre toutes les impulsions une relation de dépendance et de relaiement réciproques. D'un autre côté, il est comparable au sang, dont le flux continu irrigue les membres jusque dans toutes les ramifications et garantit ainsi, en les nourrissant tous également, l'unité de leurs fonctions ».

- 185 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 623 : « On peut donc se contenter d'évoquer sa double fonction : l'argent fait d'abord partie de la série de tous les moyens et instruments de la civilisation qui viennent se glisser devant les buts intimes et finaux pour finalement les masquer et les refouler ».
- 186 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 614-615 : « Toute notre existence est marquée aussi par l'éloignement de la nature, imposé par l'économie monétaire et la vie citadine qui en dépend. Mais peut-être que sans lui ce sentiment proprement esthétique et romantique de la nature ne serait pas possible. Celui qui ne connaît que la vie au contact direct de la nature en peut sans doute subjectivement goûter les charmes, mais il lui manque cette distance qui seule en permet la contemplation esthétique et qui en outre engendre ce deuil silencieux, ce sentiment d'étrangeté nostalgique et de paradis perdus, qui caractérisent le sentiment romantique de la nature. Si l'homme moderne a coutume de trouver sa suprême jouissance de la nature dans les régions neigeuses des Alpes ou au bord de la mer du Nord, cela ne s'explique pas seulement parce que ce monde inaccessible, qui à proprement parler nous rejette, présente le degré et la stylisation les plus extrêmes de ce que la nature est encore pour nous : une image psychique lointaine qui, même dans les instants de proximité physique se dresse devant nous comme quelque chose d'intérieurement inaccessible, une promesse jamais entièrement tenue, opposant, même à notre admiration la plus passionnée, refus silencieux et altérité. Il a fallu l'époque moderne pour développer la peinture paysagiste (qui, en tant qu'art, ne peut vivre qu'à distance de l'objet et dans la rupture de l'unité organique avec lui), comme pour connaître le sentiment romantique de la nature ; telles sont les conséquences de cette distanciation vis-à-vis de la nature, de cette existence proprement abstraite à nous imposée par la vie citadine, bâtie sur l'économie monétaire. Et cela n'est pas en contradiction avec le fait que la possession d'argent nous permet justement la fuite dans la nature. Car précisément, si le citadin ne peut jouir de la nature qu'à cette seule condition, c'est bien que s'est introduite entre lui et elle (dans toutes les transpositions imaginables) cette instance qui ne relie qu'en séparant du même coup ».
- 187 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 614 : « Disons le maintenant directement : tout comme il se glisse entre l'homme et l'homme, l'argent se glisse entre l'homme et la marchandise ».
- 188 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 552-553 : « Assurément, le traitement purement raisonnable des hommes et des objets a quelque chose de cruel : non pas en tant que pulsion positive mais simplement du fait que sa rigueur purement logique demeure étrangères aux égards, à la bienveillance, aux tendresses ; c'est pourquoi aussi, parallèlement, l'homme exclusivement intéressé par l'argent ne comprend généralement pas du tout qu'on lui fasse reproche de cruauté et de brutalité, car il est conscient seulement de la simple logique et de la pure objectivité de son procédé, dépourvu de toute malveillance ».
- 189 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 6 : le style de vie, 1987, édition PUF, p. 556 : « Tout comme celui qui a l'argent est supérieur à celui qui a la marchandise, l'homme intellectuel, en tant que tel, possède un certain pouvoir vis-à-vis de celui qui vit davantage dans les affects et les pulsions. En effet, même si la personnalité du second, est, dans sa totalité, plus précieuse, même si ses énergies en dernière instance l'emportent sur celles du premier, il est plus unilatéral, plus engagé, il a davantage de préjugés, il ne possède pas le regard souverain et les possibilités d'utiliser sans entrave tous les moyens de la *praxis* dont dispose l'homme purement rationnel. Partant de ce moment de supériorité où argent et intellectualité coïncident dans leur objectivité en face de chaque contenu de vie individuel, Comte a placé les banquiers à la tête du gouvernement temporel de son État futur, parce qu'ils constituaient la classe regroupant les fonctions les plus universelles et les plus abstraites ».

- 
- 190 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 5 : L'équivalent monétaire des valeurs personnelles, 1987, édition PUF, p. 465 : « L'évolution de l'état antérieur, où l'homme entier avait son équivalent monétaire, présente quelques analogies avec un développement plus spécial se rattachant à l'achat des femmes contre argent ».
- 191 G. Simmel, Philosophie de l'argent, partie synthétique, chapitre 4 : la liberté individuelle, 1987, édition PUF, p. 363 : « Or, la personnalité ainsi conditionnée se dissout presque entièrement dans les relations de l'économie monétaire. Les gens dont on est dépendant, livreur, bailleur de fonds, travailleur, n'agissent absolument pas en tant que personnalités, chacun en effet entre respectivement dans la relation sous le seul et unique aspect de livrer des marchandises, fournir de l'argent, ou du travail, sans que ses autres déterminations soient le moins du monde prises en considération, alors que c'est en venant s'ajouter aux premières qu'elles leur confèreraient la coloration personnelle ; bien sûr c'est là désigner seulement le terme absolu de l'évolution actuellement en cours, mais en bien des points encore inachevée, car les interdépendances des humains ne sont aujourd'hui en réalité pas encore complètement objectivées, les moments personnels pas encore tout à fait exclus. L'évolution générale tend, sans aucun doute, à rendre le sujet de plus en plus indépendant des personnalités, en tant que telles, qui sont derrière ces prestations. Ces deux phénomènes ont une racine commune, constituent les deux aspects se conditionnant mutuellement d'un seul et même processus : la division moderne du travail, tout en accroissant le nombre des dépendances, fait disparaître les personnalités derrière leurs fonctions, précisément parce qu'elle ne laisse agir qu'un seul aspect de celles-là, tous les autres, dont seule la réunion donnerait la personnalité, passant à l'arrière-plan ».
- 192 L'argent permettant de satisfaire tous les besoins et plus encore des individus, ceux-ci peuvent dès lors se reposer sur le confort étatique de la société techno-industrielle (J. Chevallier, l'État post-moderne, 2017, Lextenso éditions, p. 27 : « Si les configurations étatiques ont profondément divergé au cours du XXe siècle, un point commun existe cependant : partout, on a assisté à un mouvement continu d'expansion par lequel l'État en est venu à établir sur la société un réseau de plus en plus serré de contraintes et de contrôles ; alors que dans le modèle libéral classique, il était censé n'occuper qu'un espace social limité, on a assisté, à partir de la Première guerre mondiale, à une extension continue de sa sphère d'intervention, qui s'est dilatée jusqu'à recouvrir la société tout entière. Sans doute, cette expansion a-t-elle pris des formes très différentes. Alors que dans les pays socialistes la société civile a tendu à être absorbée par un État exerçant une emprise apparemment totale et exclusive sur la vie sociale et que dans les pays en développement l'État, chargé à la fois de réaliser l'intégration sociale et de promouvoir le développement économique, est devenu le pôle essentiel autour duquel se structurent l'ensemble des rapports économiques et sociaux, dans les pays de type libéral, l'espace social est resté construit sur un mode pluraliste ; cependant, là aussi, l'avènement de l'État-providence a entraîné une spectaculaire transformation des fonctions de l'État, qui se sont développées en surface, par l'élargissement du domaine d'intervention, et en profondeur, par la fourniture directe de prestations au public : censé être investi de la mission, et doté de la capacité, de satisfaire les besoins sociaux de tous ordres, l'« État providentiel » (D. Schnapper, 2002) est chargé de réaliser l'égalité réelle, et non plus seulement formelle, des individus, au nom de l'impératif de justice sociale. Si le degré d'intervention a varié selon les contextes nationaux, tous les pays libéraux ont connu, peu ou prou, une telle évolution. Partout, et au-delà de la diversité des contextes socio-politiques, se sont constitués de puissants appareils d'État, qui en sont venus à occuper une place centrale dans la société, en assurant la régulation de la vie économique et la prise en charge des besoins sociaux : l'État est devenu la *clef de voûte* de la société. Cette expansion est le sous-produit logique d'une construction symbolique héritée de la modernité, parant l'État des attributs de la Raison et l'érigant en garant du bien-être collectif ».)
- 193 Charles de Gaulle, Mémoires de Guerre, Tome III : Le salut, Désunion, 1944-1946, 1959, éditions Plon, p. 825 : que « le chef de l'État [...] soit désigné par le peuple ».
- 194 G. Simmel, Philosophie de l'argent, Partie analytique, Chapitre 3 : l'argent dans les séries téléologiques, 1987, édition PUF, p. 281 : « Mais en réalité l'argent, moyen absolu et donc lieu de rencontre d'innombrables séries téléologiques, a justement des rapports significatifs, psychologiquement, avec l'idée de Dieu, et si la psychologie peut les dévoiler, c'est qu'elle a pour privilège de ne pouvoir blasphémer. L'essence profonde de la pensée divine

---

est d'unir en elle toutes les diversités et les contradictions du monde : elle est, selon la belle expression de Nicolas de Cuse, la *coincidentia oppositorum*. L'idée que tout ce qui est étranger et inconciliable pour l'être s'unifie et se compense dans cette pensée divine, engendre cette paix, cette sécurité, cette richesse affective universelle liée à la représentation de Dieu et au sentiment de sa présence ». On notera donc l'établissement un idéo-lien manifeste entre la pan-éco-idéologie(F) et TTT-1.

- 195 J. Chevallier, *l'État post-moderne*, 2017, Lextenso éditions, p. 229 : « l'État de droit, c'est d'une part la hiérarchie des normes, avec le principe de suprématie constitutionnelle (article 15 de la Constitution russe) et l'institution d'une juridiction constitutionnelle chargée d'en assurer le respect ; l'État de droit c'est aussi, et surtout, l'adhésion au corpus des droits fondamentaux, dans la version qu'en ont donnée les instances européennes », version économique par conséquent (P. Baumann, *le droit à un environnement sain dans la jurisprudence de la cour européenne des droits de l'Homme*, avant-propos d'Éric mondelli, 2021, éditions LGDJ Extenso, p. IX-X : « Ainsi que l'a remarqué le Professeur Jean-Pierre Marguénaud lors de la soutenance, Paul Baumann a su dans ce travail mobiliser avec virtuosité la difficile technique des conflits de droits fondamentaux, et repérer avec beaucoup de clairvoyance le tournant opéré par l'arrêt de Grande chambre *Hatton c. Royaume-Uni* du 8 juillet 2003 pour soutenir « avec éclat la forte thèse suivant laquelle la Cour européenne des droits de l'Homme développe une jurisprudence environnementale marquant son asservissement structurel au libéralisme économique ».). On retrouve donc également cette notion de constitutionnalisme économique au degré supra-national européen.
- 196 A. Playoust-Braure et Y. Bonnardel, *Solidarité animale – défaire la société spéciste*, 2020, éditions La Découverte, p. 48 : « La notion d'animalisation, tout comme celles de différenciation, d'infériorisation ou d'appropriation, a donc l'avantage de mettre l'accent sur un *processus*, un rapport social, à la fois matériel et idéologique. Matériel, parce que dans le cas des animaux d'élevage, l'animalisation passe par le contrôle physique, l'enfermement, le marquage des corps, l'appropriation, la violence, le meurtre. Idéologiquement, parce que l'animalisation tente de se justifier par des croyances et des discours (celui de l'infériorité des animalisés, par exemple) ».
- 197 A. Playoust-Braure et Y. Bonnardel, *Solidarité animale – défaire la société spéciste*, 2020, éditions La Découverte, p. 46-48 : « Pour comprendre le fonctionnement du spécisme, il faut distinguer l'animalité au sens biologique de l'animalité en tant que catégorie sociale. Les deux ne se recouvrent en effet pas totalement. L'animalité biologique est une catégorie scientifique qui désigne les organismes vivants multicellulaires hétérotrophes (qui se nourrissent de manière organique). En ce sens, les humains sont des animaux comme les autres ; ni plus ni moins. Mais l'animalité est aussi une catégorie sociale, politique. Plus précisément, c'est une classe sociale. L'animalité se définit alors en *opposition* à l'humanité et recouvre *tout ce qui, sentient, n'est pas humain*, ou, en tout cas, pas *assez humain*. En ce sens, l'animalité n'est pas d'ordre scientifique mais idéologique : celles et ceux que l'on désigne comme des animaux, des « bêtes » sont en fait celles et ceux qui font l'objet d'un rapport de pouvoir qui les animalise, c'est-à-dire qui les rend méprisables, exploitables, appropriables, tuables. Nous verrons dans le chapitre 5 que si tous les humains sont des animaux au sens biologique, tous ne sont pas des animaux au sens social. Plus un humain se rapproche de la figure paradigmatique de l'Humanité telle qu'elle a été construite par des millénaires d'histoire suprémaciste, c'est-à-dire celle de l'humain mâle, blanc, adulte, neurotypique, valide..., moins il ou elle risquera d'être animalisé. Il est courant de dénoncer l'animalisation des êtres humains : « Ce ne sont pas des animaux ! » (au sens social), après tout. Il est néanmoins moins courant de dénoncer l'animalisation des animaux. C'est justement l'une des tâches du mouvement antispéciste, et c'est un objectif que se donne ce livre. Être animal au sens social, c'est donc *avoir été animalisé*. C'est pour cela que nous parlons d'animalisation des animaux d'élevage. On ne naît pas animal (au sens social), on ne l'est pas par nature ou par essence, on le devient. La connotation dynamique de tout processus social est bien rendue par Donna Haraway lorsqu'elle propose le commandement suivant : « Tu ne rendras pas tuable » (*Thou shalt not make killable*). Animaliser, c'est précisément rendre tuable. « Animal », dans le sens qui nous intéresse donc ici, renvoie à un statut de subalterne, de dominé. C'est une insulte, aussi. Les animaux d'élevage, tout particulièrement, sont animalisés et leur corps a été matériellement modifié, afin de remplir la fonction que nous leur imposons : être mangé – ce qui n'est pas le cas, *a priori*, de tous les animaux pêchés et chassés. Parler d'animalisation des animaux, c'est *dénaturaliser* leur

- 
- oppression. C'est rappeler que celle-ci est sociale, politique, organisée. Qu'elle ne s'inscrit pas de toute éternité dans un ordre du monde, qu'elle peut avoir une fin. Il s'agit de voir l'humanité et l'animalité non pas comme des catégories biologiques, mais comme des catégories sociales. Supérieure, inférieure. Sujet, objet. Personne, chose ».
- 198 Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publisécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 118 : « Tant que le spécisme ne sera pas inquiété, les systèmes d'oppression trouveront des ressources idéelles et matérielles pour organiser l'animalisation des corps – y compris des corps *homo sapiens* – et la menace que représente le fait d'être traité-e « comme des animaux » restera ben réelle ».
- 199 *L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, chapitre 1. *L'agriculture industrielle : un monstre mécanique, qui a confisqué la terre aux humains*, 2021, éditions du Seuil, p. 46-49 « Cela a au moins deux conséquences fondamentales et interdépendantes sur les pratiques culturelles et la situation économique des paysans. La première est le déclin prononcé du modèle classique de polyculture-élevage : les machines de récolte étant coûteuses et spécialisées, le paysan moderne ne peut songer à acquérir l'ensemble du matériel qu'appellerait la diversité de production dont il a l'habitude. Sauf à se spécialiser dans l'élevage, il est donc poussé à réduire au maximum ses productions animales et à limiter sa gamme de productions végétales. L'importance des coûts fixes, dans ce nouveau contexte, et la nécessité de réaliser des économies d'échelle provoquent la spécialisation et la monoculture. C'est la rupture de la liaison intime entre productions végétales et animales, au fondement de la polyculture-élevage ; c'est un bouleversement immense de la pratique agricole depuis des siècles, et au-delà. Et l'engrais chimique remplace le fumier dans les régions de « grande culture » au détriment de la vie des cols. La deuxième conséquence, en lien étroit avec la première est *la transformation de l'agriculture en débouché et en fournisseur d'un certain nombre d'industries*. Les exploitations qui s'engagent avec entraînent dans la modernisation deviennent en effet dépendantes de nombreux fournisseurs : de machines bien sûr, et donc de carburant ; mais aussi d'engrais et de pesticides, d'autant plus nécessaires que la taille augmente ; de semences, par exemple les fameux hybrides de maïs dans le Sud-Ouest et le Bassin parisien ; et d'aliments composés pour les animaux. On ne peut sous-estimer les dégâts de la rupture culturelle que représente alors le fait de se mettre à acheter ses semences et des aliments industriels pour les bêtes. Dès les années 1960, cette nouvelle dépendance est radicalisée par les contrats d'intégration que signent un certain nombre d'éleveurs avec les industriels de l'alimentation animale. Gervais, Servolin et Weil évoquaient déjà en 1965 des « contrats de production assortis de facilités de crédit », que les fabricants de grains et de tourteaux font signer aux aviculteurs : fixation de la variété de poussins à élever, de la manière de les alimenter, prise en charge par la firme de l'abattage et de la commercialisation... Nos économistes de gauche ne cachaient pas que ces industriels « contrôlent totalement la production de leurs clients, pour ce qui concerne la taille des élevages, le volume et le rythme de la production, et une large part de la commercialisation ». Sans bien sûr y voir la moindre trace d'une servitude comparable à celles qu'impose, selon eux, la nature... Précisément, c'est contre cette nouvelle servitude de l'intégration des éleveurs, notamment, par des firmes agroalimentaires que se dressèrent les Paysans travailleurs, à partir de 1970. Les actions de ce nouveau syndicat (occupations, grèves de la faim, défense collective ou d'agences bancaires...) dénonçaient l'asymétrie absolue, quasi féodale, entre les firmes intégratrices et les exploitants intégrés, ceux-ci devant réaliser à leur compte les investissements de production nécessaires à l'exécution du contrat (aménagement de terrain, construction d'étable, de poulailler, autres équipements). Bien sûr, la banque de la firme était prête à avancer les capitaux ! « En somme, dès le départ, la situation du paysan intégré est semblable à celle d'un tourneur auquel l'industriel métallurgique dirait [...] : « je te vends à crédit le tour sur lequel tu travailleras pour moi ».
- 200 *L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, chapitre 1. *L'agriculture industrielle : un monstre mécanique, qui a confisqué la terre aux humains*, 2021, éditions du Seuil, p. 49-50 « Dans son pamphlet *Le paysan impossible*, de 2017, l'éleveur et maraîcher Yannick Ogor revient sur la mise en place de ce système d'intégration des éleveurs de volaille, puis de vaches et de porcs, et les résistances que les Paysans travailleurs y opposèrent. Il détaille ensuite comment, plus tard, l'intégration par l'aval s'est ajoutée à l'intégration par l'amont, comment des types d'élevage (laitier, par exemple) restés plus autonomes pour l'alimentation de leurs animaux se sont trouvés par contre intégrés, et même enchaînés, aux industries de collecte,

---

de transformation (Danone, Lactalis...) et de distribution (Intermarché, Leclerc...). Pour ceux qui penseraient que les situations de servitude décrites ci-dessus appartiennent au passé obscur des débuts de la modernisation, dans une France rurale encore misérable, il évoque la situation d'un de ses amis, embarqué dans le système productiviste : « Il s'est retrouvé à accumuler les dettes auprès de tous ses « prestataires » : fournisseurs d'aliments, d'engrais, de semences, collecteurs de lait, banques, etc. De sorte qu'aujourd'hui, il ne peut plus prétendre être possesseur de son troupeau ; l'ensemble de son économie lui échappe, au point qu'il laisse les créanciers se partager « la paye du lait ». Son compte en banque ne lui appartient plus ; il est en libre-service pour les créanciers ». Si l'auteur ne nous confiait pas ensuite que cet ami a mis en place une économie agricole parallèle à son exploitation officielle, on pourrait dire qu'on a ici une illustration achevée du concept de prolétarianisation : dépossession des moyens de production (jusqu'au compte en banque) conformément à la définition de Marx, absence d'autoconsommation et de vente pour soi sur un marché local selon la définition de Wallerstein, privation de tout pouvoir sur l'emploi de sa vie quotidienne selon le mot de Debord. Nul doute que nombre d'agriculteurs remplissent deux ou trois de ces critères, à certains moments de leur vie, depuis plusieurs dizaines d'années ».

- 201 R. Keucheyan, *La nature est un champ de bataille*, chapitre 3 : les guerres vertes ou la militarisation de l'écologie, 2018, éditions La Découverte, p. 191-192 : « *Double mouvement*. Bien des aspects de la théorie des nouvelles guerres sont critiquables. Elle rend par exemple très mal compte du « nouvel impérialisme » apparu après la chute de l'URSS, c'est-à-dire des expéditions impérialistes menées par l'Occident au cours des trois dernières décennies. Quoi qu'il en soit, l'élément important est que nouvelles guerres et guerres vertes sont étroitement liées. Les nouvelles guerres comportent souvent une dimension environnementale, au point que l'on a pu parler à leur propos d'*écologie politique de la guerre*. Les pénuries de ressources – eau, terres arables, stocks de poissons, pâturages... - et la dégradation des écosystèmes plus généralement, contribuent à l'éclosion de conflits armés de ce type. La causalité n'est jamais unilatérale, les paramètres naturels entrent toujours en interaction avec d'autres : pression démographique, disponibilité de l'armement, ingérence de puissances étrangères, inégalités sociales, discriminations ethnoraciales... Mais la « guerre pour l'existence » évoquée par Van Creveld à la fois découle et génère des phénomènes de rareté et de destruction des écosystèmes. Le conflit israélo-palestinien constitue un cas d'école pour une écologie politique de la guerre. La production annuelle d'eau potable en Israël est estimée à 1,95 million de mètres cubes. Les besoins en eau de l'État d'Israël, y compris ceux des colonies des territoires occupés, excèdent ce chiffre de 10 %. La différence est comblée par la surexploitation des aquifères, c'est-à-dire des couches terrestres qui contiennent des nappes phréatiques. Cette surexploitation peut conduire à terme à l'épuisement des puits. Deux des trois aquifères dont dépend l'approvisionnement en eau d'Israël se trouvent sous le territoire de la Cisjordanie. L'accès aux ressources hydriques n'est bien sûr pas le même selon que l'on est arabe ou israélien. Les colons israéliens consomment quatre fois plus d'eau que les Arabes. L'armée israélienne limite strictement l'accès à l'eau de ces derniers. Entre autres conséquences, ceci a conduit nombre d'agriculteurs à abandonner leurs terres et à s'installer dans les villes ».
- 202 R. Keucheyan, *La nature est un champ de bataille*, chapitre 3 : les guerres vertes ou la militarisation de l'écologie, 2018, éditions La Découverte, p. 193 : « L'Afrique du Sud connaît une situation de violence collective – non guerrière – qui s'explique pour une part par le même type de processus. Ce pays connaît l'un des taux de criminalité les plus élevés au monde. Dans les années 1980, l'apartheid conduisit au regroupement de centaines de milliers de Noirs sur les terres les moins productives et les moins bien dotées en ressources naturelles du pays. Où l'on voit que l'écologie politique de la guerre interagit avec des paramètres raciaux, comme on l'a constaté au chapitre 1. Ainsi, dans la bantoustan de Ciskei, dans la province du Cap, la densité de la population s'élève à 82 habitants par km<sup>2</sup>, alors qu'elle n'est que de 2 habitants par km<sup>2</sup> dans le reste de la province. Les bois sont rapidement transformés en combustible pour le chauffage, les pâturages surexploités, alors que les terres arables s'érodent. Si bien que l'écologie du lieu, combinée à l'action répressive d'un État raciste, n'a pu servir d'appui à un développement de long terme. Conséquence, l'exode rural, une fois l'apartheid aboli, et l'arrivée de migrants internes dans des villes peu à même de leur offrir un emploi. L'une des causes du taux élevé de criminalité dans l'Afrique du Sud contemporaine est à trouver dans ce constat ».

- 
- 203 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 89 : « Arthur, en dépit de sa tendance à regarder par terre, n'est pas timide du tout. C'est même un nerveux qui a l'air de parler avec ses poings. Il n'a que 19 ans, travaille à la chaîne-porc, au parage des jambons. Dans son bâtiment, ils font 15 000 jambons par jour. Arthur a un diplôme de mécanicien, mais le salaire ne suivait pas, donc il est venu à l'abattoir. « Je compte rester là un an, deux maximum. Comme je vis chez mes parents, je mets des sous de côté, puis je trace vers le Sud » ».
- 204 L214, *Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif*, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 96-97 : « Les tâches à effectuer ? Tuer à la chaîne, tronçonner des cadavres encore chauds, dépecer les carcasses, transporter des caisses de boyaux, jeter des fœtus à la poubelle, emballer des morceaux de chair. « La chaîne d'abattage est un lieu où les bruits atteignent aisément 110 décibels, soit davantage que les fracas d'un concert, décrit Fabrice Nicolino dans son livre *Bidoche*. L'on travaille sous le jet de lances à eau sans lesquelles les ouvriers disparaîtraient sous les déjections. Il faut chaque matin se réhabituer à l'odeur du chlore, à l'odeur de l'urine, à l'odeur de la merde, à l'odeur du sang ». C'est un labeur exigeant physiquement, répétitif. Pour Yves, ouvrier d'abattoir depuis quinze ans et paralysé du bras gauche en raison d'une hernie cervicale due à une mauvaise position au travail, « certaines tâches sont tellement physiques qu'on est comme des sportifs de haut niveau, mais nous, on n'a pas d'entraînement sportif ni d'échauffement, et on n'est pas payés comme des footballeurs ». Selon une étude de 2007 menée par l'Institut de veille sanitaire en Bretagne, 92,6 % des ouvriers d'abattoir interrogés déclarent avoir souffert dans les douze derniers mois, ou souffrir, d'un ou plusieurs troubles musculosquelettiques (TMS). Soumis à des cadences infernales et accablés de fatigue, les ouvriers ont des gestes moins précis ; de ce fait, les accidents sont fréquents. Écrasements, coupures, amputations, glissades, coups de cornes : la filière viande est l'une des plus touchées par les accidents de travail. Selon l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité), l'abattage et la découpe présentent les risques les plus élevés : on comptait 150 accidents avec arrêt pour 1 000 salariés en 2008 contre 38 en moyenne, soit presque quatre fois plus. Même les postes *a priori* moins « physiques » exposent les ouvriers aux traumatismes liés au travail à la chaîne. Les employés des abattoirs de « volailles » sont eux aussi fortement impactés par les maladies professionnelles. L'étude de 2006 menée par le ministère du Travail indique que les maladies professionnelles surviennent dix fois plus souvent en abattoir d'oiseaux que dans l'ensemble du régime agricole, et que leur gravité est dix fois plus importante. Et que dire de la souffrance psychologique de ces employés qui côtoient quotidiennement la mort ? Beaucoup tombent dans la dépression, deviennent dépendants aux médicaments ou se réfugient dans l'alcool. À l'extérieur, ils n'ont guère l'occasion d'évacuer l'horreur à laquelle ils sont confrontés : le sujet est tabou. Et puis, de toute façon, on ne les comprendrait pas. « Pendant des années, je suis rentré totalement vidé à la maison, explique un ouvrier d'abattoir à Stéphane Geffroy dans son livre *À l'abattoir*. Je me réveillais plusieurs fois dans la nuit. Je m'en suis sorti en prenant chaque soir du Stilnox [un somnifère très puissant]. Longtemps je n'en ai pas parlé aux copains, et puis j'ai vu que la plupart en étaient au même point. [...] Personne ne peut arriver à la tuerie et continuer à dormir comme si de rien n'était » ».
- 205 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 153 : « Sauf qu'aujourd'hui, dans une usine de voitures, les robots ont remplacé quantité d'ouvriers. Les abattoirs, eux, n'ont pas réussi la mutation. Seul espoir – futuriste et lointain – formulé en proposition numéro 29 par les députés de la commission d'enquête sur les abattoirs : « développer la recherche sur les exosquelettes », ces équipements articulés décuplant la force des hommes tout en conservant la précision du geste. Chaque animal étant différent, l'humain dominera encore longtemps le sujet avec son couteau ».
- 206 D. Graeber, *Bullshit jobs*, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 402-403 : « Les déclarations alarmistes sur les effets de la robotisation ne sont pas nouvelles : elles datent au moins de la Grande Dépression. L'automatisation, annonçait-on alors, est en train de priver de travail des millions de personnes, ou en tout cas s'appête à le faire. C'est à cette époque que Keynes a inventé l'expression « chômage technologique », et, pour beaucoup, le chômage de masse des années 1930 n'était qu'un début. Ce que je voudrais bien faire comprendre, c'est que ces avertissements, pour catastrophistes qu'ils aient pu paraître, étaient en réalité totalement fondés. Oui, l'automatisation a engendré un chômage de masse. Le problème, c'est que nous avons choisi de réagir en bouchant



---

les trous, c'est-à-dire en inventant de toutes pièces des boulots débiles. Dans les pays riches aujourd'hui, les chiffres officiels du chômage ne sont considérés comme acceptables que s'ils oscillent entre 3 % et 8 % environ, indépendamment de la réalité qu'ils masquent. Cela s'explique par divers motifs : la droite comme la gauche exercent une pression politique en ce sens ; l'idée est profondément ancrée dans les consciences populaires qu'il faut occuper un emploi rémunéré pour devenir une personne morale accomplie ; enfin, les classes supérieures ont peur de ce que les masses laborieuses pourraient fomenter si on leur laissait trop de temps libre – George Orwell l'avait noté dès 1933 ».

- 207 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 59 : « Aujourd'hui, c'est officiel, je commence seul à mon poste. Je galère un peu à suivre le rythme, surtout quand j'ai devant moi un taureau, plus gros et souvent plus gras. L'un d'eux arrive avec la colonne vertébrale cassée en deux – cela rend la découpe du gras plus compliquée et donc plus longue – je stoppe la chaîne. Dès que j'appuie sur le bouton rouge, une lumière tout aussi rouge s'allume au niveau de notre îlot de six podiums. Au bout de dix secondes à peine, le nouveau chef revenu de vacances, un certain Pascal, débarque et crie de sa voix caverneuse : « Qui a stoppé la chaîne ?! »  
-Euh... moi ! Je lui réponds de mon perchoir.  
-Pourquoi ?!  
-Ce taureau est cassé, j'ai pas réussi à le faire rapidement.  
Pascal repart, énervé. Au bout de vingt minutes, je stoppe de nouveau la chaîne quinze secondes à acuse d'un autre taureau que je n'arrive pas à dégraisser en soixante secondes. Pascal revient, toujours en criant, le doigt pointé sur moi. Il me demande d'arrêter ça. Il est grand, marche vite, et s'exprime uniquement en criant. Une fois Pascal-le-gueulard éloigné, mon voisin Laurent marmonne : « Ils parlent mal et après ils s'étonnent que personne ne reste ! » »
- 208 J. Chevallier, *l'État post-moderne*, 2017, Lextenso éditions, p. 83 : « La réévaluation des dispositifs d'aide sociale traduit une évolution plus importante encore : il s'agit désormais d'éviter tout ancrage dans l'assistance et donner la priorité au retour à l'emploi, c'est-à-dire passer du Welfare State au Workfare State : l'aide doit dès lors être temporaire et conditionnelle, les bénéficiaires étant tenus, en contrepartie, de s'engager dans une démarche active d'insertion professionnelle ».
- 209 Cours de droit fiscal, deuxième année de droit. Selon l'article 256, I du Code général des impôts, « pour être imposable au titre de la TVA, les livraisons des biens et les prestations de services effectuées à titre onéreux par un assujéti agissant en tant que tel doivent respecter deux critères » : un critère réel, à savoir que le service doit être matérialisé par un lien direct entre le consommateur et le fournisseur (CJCE, 8/3/1988, Apple and Pear Development Council : le service doit être rendu directement à un bénéficiaire individualisé ; CE, 6/7/1990, Codiac : il être exister une relation nécessaire entre le niveau des avantages retirés par le bénéficiaire du service et la contre-valeur qu'il verse au bénéficiaire ».) ; un critère personnel correspondant à l'adéquation du fournisseur de la prestation à une personne qui effectue de manière indépendante une activité économique de producteur, de commerçant, ou de prestataire de services, tout en incluant les activités d'exploitant agricole, les professions libérales, les actions et les sociétés industrielles et commerciales ». Le taux de droit commun de la T.V.A. est de 20 %. Le taux exceptionnel appliqué aux biens alimentaires de première nécessité est de 5,5 %. Certains produits alimentaires pour les animaux sont taxés à hauteur de 10 %.
- 210 A. Playoust-Braure et Y. Bonnardel, *Solidarité animale – défaire la société spéciste*, 2020, éditions La Découverte, p. 35-36 : « Le rejet des critères arbitraires en éthique aboutit à la conclusion que les individus que nous devons prendre en compte dans notre champ de considération morale sont *l'ensemble de ceux qui ont des intérêts à défendre*, c'est-à-dire *tous les individus* sentients, seuls individus pour lesquels il y a un sens à dire que leur vie peut se passer bien ou mal. Bien plus, et nous l'avons dit plus tôt, cette critique aboutit à la conclusion que « les intérêts de chaque être affecté par une action doivent être pris en compte, et cela en leur donnant le même poids qu'aux intérêts semblables de n'importe quel autre être ». Cela signifie que les intérêts d'un être réputé « inférieur » ou « primitif » ne sont pas des sous-intérêts, de moindre importance, qu'il serait légitime de moins prendre en compte. Si un moustique, un ver de terre, un poulpe ou un oiseau souffrent, leur souffrance importe autant qu'une souffrance

---

similaire d'une humaine. Ce n'est plus le critère d'humanité (ou de proximité avec l'humanité) qui nous indique si les intérêts d'un être doivent être pris en compte. C'est le critère de la sentience. Pour le coup, ce critère n'est pas arbitraire puisque, non sentient, un être vivant n'éprouve rien et ne fait dès lors preuve d'aucun intérêt envers quoi que ce soit. « Il » ne peut être lésé, sa vie ne peut pas se passer bien ou mal ».

- 211 P. Wwohleben, *la vie secrète des arbres*, 2017, éditions Les arènes, p. 27-28, j'allais presque oublier également la sylvo-bienveillance : « On attend d'une forêt qu'elle produise de gros troncs prêts à être récoltés en peu de temps. Les arbres ont donc besoin de beaucoup de place, et leur houppier doit être bien développé et régulier. Remplir ces deux critères exige l'abattage systématique, tous les cinq ans, des individus censés leur faire concurrence. Comme les arbres n'ont pas le temps de vieillir et partent pour la scierie dès qu'ils ont 100 ans, les effets négatifs sur leur santé sont à peine décelables. Les effets négatifs ? Le bon sens ne veut-il pas qu'un arbre se développe mieux quand il n'est pas gêné par des concurrents ? Quand son feuillage est baigné de soleil ? Quand ses racines disposent de toute l'eau souhaitée ? Pour les individus qui appartiennent à des espèces différentes, c'est effectivement le cas. Pour des arbres de la même espèce, en revanche, la situation est tout autre. J'ai évoqué plus haut l'amitié et l'entraide dont les hêtres pouvaient faire preuve. Une forêt n'a aucun intérêt à perdre ses individus les plus faibles. Elle n'y gagnerait que des espaces vides et cela déstabiliserait le fragile équilibre entre pénombre et haute humidité de l'air qui caractérise son microclimat. Il est vrai qu'en contrepartie chaque individu pourrait se développer librement et vivre sa vie sur son microlopin de terre. Mais certains arbres, dont les hêtres, sont de fervents défenseurs d'une justice distributive. Vanessa Bursche, de l'université d'Aix-la-Chapelle, a fait une étonnante découverte sur la photosynthèse dans les forêts naturelles de hêtres. Les arbres se synchroniseraient de façon que tous aient les mêmes chances de développement ».
- 212 L. Riaboff, *Mise en place d'une méthodologie pour l'analyse de données GPS et accéléromètres afin d'améliorer la gestion du pâturage en élevage de bovins laitiers*, 2020, thèse de doctorat de Le Mans Université, p. 104. Sont notamment mentionnés quatre des « 5 fundamental freedoms (Farm Animal Welfare Committee (FAWC), 2011), namely « Do not suffer from hunger and thirst », « do not suffer from discomfort », « do not suffer from pain, injuries and illnesses », and « do not be afraid or stressed ».
- 213 Axelle Playoust-Braure, *L'élevage comme rapport d'appropriation naturalisé : le cas du publipécisme*, 2018, université du québec de Montréal, p. 93-74 : « nous pensons que la position sociale de propriété n'est rien de moins qu'une position subalterne : [...] -Le fait d'appartenir à autrui implique une inexistence sociale et une incapacité juridique
- 214 Stephan Beaucher, *Plus un poisson d'ici 30 ans ? Surpêche et désertification des océans*, 2011, éditions les petits matins, p. 183-184 : « Le trou noir libyen. De nombreux thoniers-senneurs battant pavillon libyen sont actuellement stationnés dans les ports français de Sète, de Marseille ou de Grau d'Agde. Ce sont pour la plupart d'anciens bateaux français en partenariat avec un armateur libyen. Une quinzaine de bateaux ont ainsi été « délocalisés » et opèrent donc sous quota libyen. Les Français en assurent non seulement la maintenance technique, mais ils fournissent 70 à 80 % des membres des équipages. La Lybie, dont les eaux sont très riches en thon rouge, est un véritable trou noir en termes de gestion du stock car elle n'effectue aucun contrôle des quotas. Pourtant, elle est membre de l'Iccat, ce qui donne une idée assez précise de l'absence d'autorité de cette institution. Si rien n'est fait, étant donné que plus de la moitié des stocks de thon se trouve dans les eaux placées sous sa « juridiction », la Libye jouera un rôle pivot dans l'effondrement du stock, que les scientifiques situaient à un horizon de dix ans en 2008 [...]. Dans le contexte d'un effondrement possible du stock, désigner et pénaliser tel ou tel acteur n'aurait que peu de sens et renforcerait la « guerre du poisson ». C'est la gouvernance globale de la pêcherie qui est en cause. Car, après tout, la responsabilité des États est limitée au contrôle du respect du quota qui leur a été alloué. Instance « suprême », l'Iccat a la charge de la destinée du stock ; si elle n'est pas en mesure de remplir sa mission, elle doit disparaître. En septembre 2008, elle a été qualifiée dans un rapport d'audit de « honte internationale » ».
- 215 Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), signée à Washington le 3 mars 1973. La critique qui doit être apportée à cette convention concerne son application dont il est difficile d'estimer la violation.

- 
- 216 Préambule du CITES : « *Conscients de la valeur toujours croissante, du point de vue esthétique, scientifique, culturel, récréatif et économique, de la faune et de la flore sauvages* ».
- LA VIE EST INESTIMABLE, INCOMMENSURABLE, SUPRÊME, « IRREMPLAÇABLE » (alinéa premier).
- 217 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 155 : « Tant que la cadence sera absurde pour les hommes, il n'y aura pas de viande propre. Tant que les animaux seront abattus en quantités industrielles, comment les ouvriers pourront-ils les traiter autrement que comme de simples numéros? »
- 218 Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 149-151 : « Il existe par ailleurs des textes généraux portant sur les animaux d'élevage, qui protègent entre autres, les bovins. L'un d'eux est le règlement (CE) n°1/2005 relatif au transport. Il encadre en particulier les transports dont la durée dépasse 8 heures, prévoyant notamment que les camions soient équipés de systèmes de ventilation et d'abreuvement, fixant des limites de densité, et imposant des temps de pause. Les bovins peuvent être transportés par la route 14 heures d'affilée (temps réduit à 9 heures pour les veaux non sevrés), au terme desquelles ils doivent bénéficier d'une heure de repos minimum avec abreuvement (sans déchargement). Puis, on peut les faire rouler à nouveau 14 heures d'affilée (temps réduit à 9 heures pour les veaux non sevrés), au terme desquelles ils doivent bénéficier d'une heure de repos minimum avec abreuvement (sans déchargement). Puis on peut les faire rouler à nouveau 14 heures sans interruption. Au terme de cette seconde phase, si le voyage n'est pas terminé, ils doivent bénéficier de 24 heures de repos, avec alimentation et abreuvement, dans une aire de repos agréées pour abriter des animaux en transit. Des dispositions encadrent également le transport d'animaux vivants par bateau. Il appartient aux services compétents de chaque pays de veiller à l'application des normes communautaires de protection animale. L'OAV (Office alimentaire et vétérinaire de l'Union européenne) effectue des inspections dans les pays membres, rédige des rapports rendant compte de ses observations, et émet des recommandations quand des manquements sont constatés. Ses rapports sont une des sources permettant de se documenter sur l'écart entre les normes réglementaires et les pratiques. Dans le résumé de l'audit effectué en septembre 2007 par l'OAV dans les ports de Sète et Marseille, où des animaux arrivent en camion pour être chargés dans des bateaux, on lit : « Les équipes [chargées des contrôles] étaient soit mal équipées soit mal formées pour contrôler la température à l'intérieur des camions ou les systèmes automatisés concernant le bien-être animal à bord des navires. De plus, les bateaux opérant à partir des ports français n'ont pas été agréés comme le prévoit le règlement (EC) n°1/2°°5. » L'audit réalisé en France par l'OAV en septembre 2010 soulignait la nette insuffisance des contrôles, et des postes de contrôle, en matière de transport routier. L'audit de l'OAV de novembre 2012 faisait état de progrès concernant les postes de contrôles, tout en relevant des omissions là où les contrôles étaient effectués, et en notant que l'autorité national estimait au nombre de 36 les postes de contrôle opérationnels sur les 60 répertoriés. Le rapport de 2012 indiquait également que les autorités françaises ne veillaient pas correctement à l'application de toutes les exigences concernant l'équipement des véhicules et l'agrément des transporteurs. [...] En 2013, 4,7 millions de bovins ont été tués dans les abattoirs français dont 1,3 million de veaux ».
- 219 Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 103-110 : « Produire du bacon. Les porcs des Bradley sont élevés en ce qu'on appelle « confinement total ». Aucun d'eux n'est jamais allé à l'air libre. Wayne commence la visite en nous conduisant vers une de ses quatre salles de mise à bas, où ses truies accouchent puis allaitent leurs porcelets. Ce sont ses premiers bâtiments de confinement, qu'il a construits lui-même en 1975. Il nous raconte : « J'étais tellement heureux quand nous avons mis les porcs ici. J'ai pu les mettre à l'abri et les sortir du froid ». Nous sommes dans une grande salle d'environ sept mètres sur treize. Ça sent mauvais à l'intérieur, bien sûr, mais pas aussi affreusement que dans certaines installations que nous avons vues au cours des années. Un couloir en béton traverse le bâtiment sur toute sa longueur, entre deux rangées de cases de mise à bas avec les truies et leurs porcelets. Les cases ont deux parties : une partie plus haute pour maintenir la truie, et une partie plus basse sur un côté, où les porcelets peuvent dormir quand ils ne sont pas en train de téter. La partie où est enfermée la truie mesure environ un mètre quatre vingt par soixante centimètres ; son corps remplit presque tout l'espace. Elle peut se lever et se coucher pour dormir ou allaiter ses porcelets. Elle ne peut guère faire autre chose, pas même se retourner. Dans certaines cases, les sols sont

---

faits de lamelles d'acier, dans d'autres de treillis métallique de gros calibre recouvert de plastique. Il n'y a pas de paille ou autre matériau approprié pour se faire une litière. Les déjections passent à travers les ouvertures et tombent dans un caniveau peu profond niché juste en-dessous. Un système de câbles et de grattoirs balaie périodiquement les excréments jusqu'à une canalisation qui se déverse dans une fosse couverte à l'extérieur. Chaque truie reste dans sa case de mise bas pendant environ 20 jours. Wayne nous dit que la case offre aux porcelets un endroit protégé, où ils sont suffisamment loin de la truie quand elle se couche pour les allaiter ou pour dormir. Nous sommes à côté d'une truie avec une porte de porcelets, tous entassés comme des chiots et profondément endormis, et nous disons à Wayne combien ils sont mignons. « Est-ce qu'ils ont l'air maltraités ? » demande-t-il. Non, certainement pas, répondons-nous. Mais qu'en est-il des diverses mutilations dont nous avons entendu dire qu'elles étaient régulièrement pratiquées sur des porcs élevés en confinement : coupe de la queue, coupe des dents, tout cela sans anesthésie ? Il y a des raisons pour chacune de ces pratiques, explique Wayne. Les dents des porcelets peuvent endommager les tétons de leur mère et ils peuvent se lacérer les uns les autres en se disputant les tétons. La caudectomie empêche les porcs de mordre ou de mâcher les queues des autres bêtes [parole d'éleveur, à distinguer d'une parole d'intellectuelle]. Nous continuons à le questionner sur ce thème : n'est-il pas vrai que seuls les porcs en confinement se mordent la queue ? Ne le font-ils pas parce qu'ils s'ennuient, passant tout leur temps entassés dans un environnement stérile, à ne rien faire toute la journée ? « Je suppose que je dois vous donner raison jusqu'à un certain point. Mais nous élevions les cochons dans de grands enclos, comme les parcs à bovins, et nous avions aussi des cas de morsure de queue. Depuis bon nombre d'années, nous avons été amenés à couper les queues. » Nous avons vu des parcs à bovins et ne serions pas surpris que les cochons s'ennuient ferme aussi là-dedans. Mais nous gardons cette pensée pour nous. Wayne castré ses cochons mâles dix jours après la naissance. « La demande des consommateurs nous pousse à le faire » nous dit-il. La viande de porc mâle non castré a une sorte de goût de gibier et dégage une « odeur de verrat », que les consommateurs apparemment n'aiment pas. Si les porcs sont tués à un plus jeune âge, comme cela arrive dans d'autres pays, le problème ne se pose pas. Mais le consommateur américain aime les gros morceaux de viande qui ne peuvent provenir que de porcs plus âgés, donc le goût devient plus perceptible. Pourquoi ces opérations douloureuses sont-elles faites sans anesthésie ? Une fois de plus, Wayne est d'une désarmante franchise : « Je suppose que je n'ai pas de bonne réponse à cette question ». Nous lui demandons si ce sont les dépenses que cela implique qui sont en cause. « Eh bien, ce serait plus cher. Évidemment, ça coûterait de l'argent. Combien ? Je n'en ai aucune idée. Je ne peux pas m'asseoir ici et dire : « Bon d'accord, ça va me coûter un dollar par cochon ». Parce que si c'était un dollar par cochon, je veux dire, on ne peut pas dépenser un dollar par cochon comme ça. Si c'était cinq centimes ou un centime ou quelque chose comme ça, il n'y aurait aucune raison de ne pas le faire. Mais je doute que ce soit bon marché ». Nous demandons à Wayne s'il a déjà entendu parler de quelqu'un qui utiliserait l'anesthésie locale pour ces opérations : « Jamais. C'est évidemment une question à poser ». Il hésite avant de poursuivre : « Vous savez, peut-être que les paysans sont des gens plus... Je ne sais pas si je dirais ou non qu'ils sont plus blindés face à ce genre de choses. Par exemple, jusque l'âge de 22 ans, mon dentiste ne m'a jamais donné de la novocaïne. J'allais chez le dentiste, je me cramponnais à la chaise il passait la roulette, et puis c'était terminé ». Nous songeons que nous aurions fait un choix différent – et peut-être les cochons aussi, s'ils avaient pu – lorsque Wayne détourne la conversation sur la truie avec ses porcelets dans la case en face de nous. « Un autre avantage de l'élevage en bâtiments clos par rapport aux pâturages est que nous pouvons garder un œil sur les bêtes. S'il y a un problème, on est là. C'est très facile de faire une piqûre si une truie ne se sent pas bien ». Chez Wayne, les porcelets sont sevrés quand il ont un peu plus de deux semaines. Dans un environnement naturel, les porcelets restent auprès de leur mère pendant au moins 9 semaines, et parfois plus longtemps. Mais si la truie allaite, cela l'empêche de retomber enceinte, réduisant ainsi sa productivité. Les porcelets sont donc retirés à leur mère ; elle retourne à l'aire de reproduction pendant que les petits sont placés avec d'autres dans une « nurserie » sur une ferme voisine. La zone de reproduction fait partie de la salle de gestation, et c'est là où Wayne nous conduit ensuite. À une extrémité se dressent trois énormes verrats velus, un par stalle. Wayne explique qu'ils restent dans ces stalles environ la moitié du temps, l'autre moitié dans un enclos de repos où ils ont de la place pour déambuler. Il utilise les verrats tour à tour, dit-il, car la « surexploitation » diminue la qualité

---

du sperme. Les verrats sont rugueux et ont l'air sauvage. Une truie sera de nouveau enceinte dès qu'elle entre en œstrus. Wayne utilise les deux techniques de reproduction, « l'accouplement direct », où le verrat est autorisé à monter la truie, « l'IA », c'est-à-dire l'insémination artificielle. Les truies en gestation vivent dans des enclos en groupe au lieu des cages étroites qui sont typiques des méga-exploitations. Chacun des trois enclos contient jusqu'à quarante truies. Chaque enclos a un système d'alimentation automatisé en son centre, qui ressemble à un autre type de cage, mais avec des portes à chaque extrémité. La machine distributrice n'alimente qu'une truie à la fois. Wayne explique comment cela fonctionne : « Chaque truie porte une puce électronique. Quand elle rentre là-dedans, cette machine lit la puce et détecte si la truie a déjà eu ou pas sa nourriture pour la journée. Elles ont droit à une quantité donnée. Elles peuvent repasser par la machine jusqu'à ce qu'elles aient mangé leur quota journalier. » Le but, dit-il, est de s'assurer que toutes les truies obtiennent à leur propre rythme l'alimentation nécessaire. Nous sortons de l'enclos des truies en gestation et suivons un couloir. Nous nous arrêtons devant une porte en acier avec une petite fenêtre. Wayne nous fait signe de jeter un coup d'œil. C'est la pièce où l'on recueille le sperme de verrat. Nous posons la question qui s'impose : « Comment faites-vous pour recueillir le sperme ? » Wayne explique en professionnel : « Nous utilisons un mannequin en acier ». Il nous conduit à quelques pas dans un lieu poussiéreux, un cagibi sans fenêtre juste à côté du corridor. Cette pièce mesure environ deux mètres carrés et demi et ne contient rien excepté un banc en acier avec un tapis de caoutchouc en-dessous . « C'est ça le mannequin. Certains verrats sautent là-dessus tout de suite pour le monter, et éjaculent. Et d'autres ne le font pas. Vous devez utiliser une truie. L'employé préposé à cette tâche recueille le sperme dans une Thermos avec une main gantée. Il va soigneusement diluer le sperme de façon à obtenir une vingtaine de doses de semence avec une seule éjaculation. C'est encore une question d'argent. C'est plus économique de titrer le maximum de chaque verrat que d'en avoir davantage à nourrir toute l'année. Mais ce n'est pas tout. Nous pouvons changer les caractères génétiques des cochons plus vite que si nous avons vingt ou vingt-cinq verrats. C'est mieux d'avoir un verrat vraiment super et d'utiliser uniquement son sperme à lui ». Le prochain arrêt est la nurserie – c'est ainsi que l'industrie porcine appelle l'endroit où les porcelets précocement sevrés sont enfermés et nourris avec des aliments spéciaux qui doivent leur permettre de survivre au stress de la séparation et du sevrage. Chaque enclos contient une douzaine de petits cochons. Nous demandons à Wayne comment les porcelets gèrent le stress du sevrage. « Oh, il n'y a vraiment pas grand-chose à dire. Le premier jour ils traînent à droite, à gauche, un peu partout. Chaque fois que vous entrez dans le bâtiment, ils grognent et font beaucoup de bruit parce qu'ils étaient habitués à avoir leur maman ». Nous revenons au camion et allons vers une autre ferme où Wayne a un bâtiment de finition où les porcs sont élevés pour arriver au poids requis par le marché. En route, nous parlons des changements que nous avons constatés dans l'agriculture au cours des années. Wayne parle de la disparition de la classe moyenne dans les zones rurales des environs. « Maintenant, dit-il, nous avons un tas de gens qui sont à la recherche d'une maison qui ne coûte que 150 dollars de loyer par mois. Ils fabriquent de la méthamphétamine et ils sont source de problèmes. Le paysage rural a considérablement changé ». De la méthamphétamine ? Dans l'Iowa ? Sur le moment, nous avons pensé que Wayne exagérait, mais après vérification, nous avons découvert que l'Iowa est le deuxième producteur de méthamphétamine du pays et le quatrième plus gros consommateur de cette drogue. Est-ce une conséquence de la disparition des familles d'agriculteurs ? La conversation dérive vers le prix du maïs et les subventions. Wayne pense que des années de subventions gouvernementales ont maintenu le prix du maïs artificiellement bas pour les éleveurs. « Nous avons produit des céréales vendues en-dessous du coût de production pendant tellement d'années que maintenant c'est un fait accompli. C'est une garantie. Si le maïs avait été au prix où il devrait être, toute cette expansion de l'élevage n'aurait pas eu lieu. Tout cela s'est construit grâce aux céréales bon marché. Je ne sais pas comment on pourrait changer cela aujourd'hui. Nous avons atteint le bâtiment de finition. Il est ouvert des deux côtés. Tout le long du bâtiment, de chaque côté se trouve un rideau plastique qu'on peut relever ou abaisser pour réguler la température et la ventilation. « Ouvrons la porte juste pour vous donner une idée de la qualité de l'air ». Nous marchons à travers les enclos. Par cette douce journée de printemps, la brise pénètre dans le bâtiment plein de cochons. C'est le confinement total, mais avec un souffle d'air semi-frais. « S'il fait trente quatre en-dessous de zéro, ces rideaux seront fermés et on mettra un peu de chauffage. Ces animaux seront tous allongés là comme s'ils étaient aux

---

Bahamas ».

220 A. Playoust-Braure et Y. Bonnardel, *Solidarité animale – défaire la société spéciste*, 2020, éditions La Découverte, p. 56-58 : « Une douzaine d'espèces animales fourniraient à elles seules 90 % des protéines d'origine animale consommées dans le monde. Parmi elles, on trouve la vache laitière Prim-Holstein, le cochon Large White, les chèvres Saanen, les moutons Mérinos, les poules pondeuses Leghorn blanches... Autant de profils génétiques conçus pour grandir et grossir vite, produire beaucoup de lait, de viande ou d'œufs. « Il en résulte des races génétiquement uniformes à haut rendement qui, pour survivre, nécessitent des aliments riches en protéines, des produits pharmaceutiques coûteux et des bâtiments à température contrôlée ». Les grandes entreprises des filières viande, en partenariat avec des centres de recherche en agronomie, ont élaboré des souches génétiques de vaches capables de produire plus de cinquante litres de lait par jour (jusqu'à quatre-vingt-quatorze litres!), des poules qui pondent plus de trois cents œufs par an (combien en pondent leurs cousines sauvages, à votre avis?), des moutons qui donnent toujours une plus grande quantité de laine par individu, des truies qui mettent bas plus de porcelets qu'elles n'en peuvent allaiter, des truies triploïdes (avec trois jeux de chromosomes au lieu de deux) et des saumons transgéniques qui grossissent plus rapidement, des « super-cochons » qui atteignent le poids d'un ours polaire... Ce qui est recherché à chaque fois, c'est l'optimisation du ration de conversion alimentaire : nous attendons des animaux d'élevage qu'ils produisent plus de chair et autres produits, plus vite et avec moins de nourriture. L'endurance physiologique et psychologique des animaux est sollicitée à l'extrême. Susceptibles de tomber malades, les animaux ne sont jamais aussi efficaces que souhaité [...] ! Ainsi, au terme de leurs quarante et quelques jours d'élevage, les poulets « de chair » à croissance rapide ressemblent bien plus à des poulets rôtis pas encore morts qu'à de jeunes oiseaux. Poitrines et cuisses hypertrophiées, douleurs articulaires, difficultés respiratoires et insuffisance cardiaque... Ils atteignent aujourd'hui un poids d'un kilo et demi en moins de trente jours. Il en fallait cent vingt dans les années 1950. En France, 83 % des quelque 826 millions de poulets de chair abattus chaque année sont élevés sans accès à l'extérieur. « 99,5 % de la viande consommée en France provient de systèmes industriels », affirme Fabrice Nicolino. L214 estime pour sa part que, selon la définition qu'on en donne, l'élevage intensif concerne entre 70 % et 99 % des animaux exploités, dont l'immense majorité sont constitués d'oiseaux et de poisson ».

221 *L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, chapitre 1. *l'agriculture industrielle : un monstre mécanique, qui a confisqué la terre aux humains*, 2021, éditions du Seuil, p. 105-107: « La technicisation de la société moderne ne se résume pas à la prolifération de machines toujours plus complexes et puissantes. Elle consiste aussi en une « sur-organisation » de toute la vie sociale par des normes techniques, qui nourrissent le phénomène bureaucratique. L'agriculture est un domaine où la normalisation de l'activité et l'emprise des administrations sur les travailleurs vont très loin ; en tout cas, c'est peu dire que celles-ci interrogent la réalité du statut d'« indépendants » des agriculteurs. Dans les années 2010, des groupes d'agriculteurs, agissant en marge des syndicats ont attiré l'attention sur cette normalisation et cette emprise administrative, en les dénonçant comme des facteurs essentiels de l'industrialisation. Ce lien a d'abord été affirmé par le collectif d'éleveurs tarnais « Faut pas pucer », formé autour du refus du puçage électronique des moutons et des chèvres. L'identification des bêtes par des puces RFID (radio-identification) était rendu obligatoire, à partir de 2011, par une réglementation européenne, elle-même étant le résultat du lobbying de la Fédération nationale ovine, branche de la FNSEA. Cette obligation fut perçue par quelques poignées d'éleveurs comme une étape symbolique importante de l'industrialisation de l'élevage et ceux qui entrèrent en résistance ouverte contre cette mesure l'inscrivaient dans un processus de bureaucratiation entamé de longue date et suffisamment questionné par le milieu agricole. Si aujourd'hui nous nous opposons au puçage, c'est que ce dernier nous fait sentir encore une fois le poids d'une administration qui se veut toujours plus englobante et totale. Une part grandissante de notre travail est consacrée à remplir des formulaires qui justifient notre respect des règles. Nous recevons sans cesse des injonctions qui commandent de faire telle chose à tel moment pour telle raison, sous peine de perdre nos primes, nos allocations, nos droits et jamais ne nous est laissée la liberté d'évaluer une situation par nous-mêmes. Nous sommes ainsi considérés comme suspects. [...] Jadis, l'identification des animaux n'était rien d'autre que le moyen

---

choisi par l'éleveur de reconnaître ses bêtes. Le choix des méthodes de reconnaissance restait donc particulier à chacun, et il ne regardait que le berger et son troupeau. Mais quand cette connaissance devient l'« identification » au sens de l'administration, elle se transforme en formulaire à porter devant un tiers pour justifier de ses actes. Ce qui était un geste propre à un métier devient un numéro, puis un code-barres, puis une puce, qui vont être assimilés à d'autres numéros pour créer des statistiques, gérer et labelliser de la marchandise, et en retour pour définir de nouvelles règles de conduite, de nouvelles normes, de nouvelles attitudes qui servent à gouverner des millions de brebis et leurs bergers ». La lutte contre le puçage électronique est venue illustrer très concrètement cette emprise bureaucratique, puisque les administrations départementales n'ont pas hésité à infliger de lourdes sanctions financières aux désobéissants, à la suite de contrôles sur les fermes : amendes, retraits de primes et parfois des dossiers transmis à la justice, pour faire appliquer une réglementation industrialisante ».

- 222 J-B. Del Amo, *Au coeur de cette barbarie*, Juillet/août 2019, *Revue des deux mondes*, p. 92-93 : « « Dans ce triste décor, la mort attend la vie ». Tous sont, là aussi, maculés d'excréments, et vivent sur des caillebotis de béton. L'air est proprement irrespirable, pestilentiel, surchauffé. P. et moi avons le cœur au bord des lèvres malgré les masques que nous portons et il nous faut régulièrement sortir des bâtiments pour rendre notre souffle. Le corps des cochons est couvert de morsures, de griffures, de plaies par abrasion dues au contact répété avec le béton. Le confinement, et la surpopulation entraînent des comportements agressifs, des stéréotypies. Par endroits, une chaîne en métal a été suspendue pour que les animaux la mastiquent. Dans le jargon, on parle alors « d'enrichissement du milieu ». Je vois une truie traînant derrière elle sur le béton une immense hernie. Dans plusieurs enclos, des animaux ont fini par mourir. Leurs cadavres bleuissent, renflés et fouillés par leurs congénères. Certains ont été éventrés par désœuvrement, d'autres ont été tirés hors des enclos et laissés au milieu d'un couloir en attente de l'équarrissage. Le taux de mortalité en élevage porcin est estimé à 20 %. À toutes les étapes, des animaux meurent ou sont abattus, depuis la naissance où les porcelets les plus faibles sont éliminés, « claqués » sur un coin de mur ou une barre de métal, jusqu'à la fin de la chaîne, lorsque les moins rentables ou les plus abîmés, les « crevards », ne présentent même plus l'intérêt d'être envoyés à l'abattoir et sont tués d'un coup de masse ou de pioche dans le crâne. Un crevard a d'ailleurs été isolé. L'une de ses pattes arrière est brisée. La fracture s'est probablement infestée car la cuisse est anormalement tuméfiée. Il est couvert de larges traces de merde. Lorsque je rentre dans l'enclos pour le photographier, il tente de me fuir en rampant. Je m'accroupis près de lui et croise son regard halluciné de douleur ».
- 223 A. Playoust-Braure et Y. Bonnardel, *Solidarité animale – défaire la société spéciste*, 2020, éditions La Découverte, p. 11 : « À l'inverse, les saumons peuvent littéralement mourir d'ennui, se laisser dépérir par désespoir, comme cela est observé dans des élevages aquacoles ».
- 224 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : *Du côté de la ferme-usine*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 244-245 : « « Une étude britannique a montré que les porcs maintenus dans un environnement pauvre s'ennuient tellement que si on leur présente à la fois de la nourriture et un bac rempli de terre, ils fouilleront au milieu de la terre avant de manger. Le maintien dans un environnement pauvre et surpeuplé amène les porcs, comme les poules, à développer des « vices ». À la place du picage et du cannibalisme que pratiquent les poules, les porcs se mettent à se mordre mutuellement la queue. Il en résulte des combats dans la porcherie ce qui ralentit la prise de poids. Comme les porcs n'ont pas de bec, les éleveurs ne peuvent les débecquer pour prévenir ce comportement, mais ils ont trouvé un autre moyen d'éliminer les symptômes sans modifier les conditions qui sont la cause du problème : ils coupent la queue aux porcs (caudectomie). Selon le ministère de l'Agriculture des États-Unis : « La caudectomie est devenue pratique courante pour prévenir les morsures de la queue chez les porcs confinés. Tous les éleveurs de porcs à l'engrais devraient la pratiquer. Coupez les queues à 1/4 ou 1/2 pouce du corps avec un instrument émoussé telle une pince oblique. L'effet d'écrasement aide à arrêter le saignement. Certains producteurs utilisent pour la caudectomie l'appareil à débecquer les poulets, qui cautérise en même temps la surface coupée ». Loin d'interdire de telles pratiques, encore une fois, le droit de l'Union-européenne, l'organise, ici par la directive du 18 décembre 2008, °2008/120/CE (Peter Singer et Jim Mason, *L'Éthique à table : pourquoi nos choix alimentaires importent*, préface d'Aymeric Caron, 2015, Éditions l'Âge d'Homme, p. 116-117 : «« Restriction des mutilations pratiquées sur les porcelets. Au cours de leur première semaine de vie, les porcelets subissent généralement trois opérations

---

douloureuses, sans anesthésie : époinçage des dents, coupe de la queue et, pour les mâles, castration. La réglementation européenne indique que les deux premières opérations ne doivent pas être systématiques, mais être pratiquées uniquement s'il y a des preuves que des blessures sont causées aux mamelles des truies par les dents des petits, ou que les cochons causent des blessures aux oreilles ou aux queues d'autres porcs ».).

- 225 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III ; *Du côté de la ferme-usine*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 246-247 : « Un autre aspect par lequel les porcs confinés ressemblent aux poules confinées est que, comme elles, ils souffrent de stress, et que dans bien des cas ils en meurent. Parce que dans un élevage de porcs chaque individu contribue pour une part beaucoup plus grande au profit total que dans un élevage de poules, l'éleveur de porcs doit prendre ce problème plus au sérieux que ne le fait l'éleveur de poules. Cette maladie a reçu un nom – syndrome de stress porcin, PSS d'après l'anglais – et voici la description de ses symptômes dans une revue d'agriculture : « stress extrême [...] rigidité, peau marbrée, halètement, anxiété, et souvent mort subite ». Cette maladie contrarie les éleveurs tout particulièrement parce que, comme le dit l'article cité : « Il est douloureux de voir ses porcs tomber souvent victimes du PSS au moment où ils s'approchent de leur poids commercial, et de perdre ainsi avec eux un investissement entier en nourriture. Il y a aussi de fortes indications selon lesquelles l'incidence du syndrome de stress porcin a augmenté de façon dramatique à mesure que l'élevage en confinement s'est répandu. Les porcs confinés sont si fragiles que tout dérangement peut provoquer les symptômes, y compris un bruit étrange, une soudaine lumière vive, ou le chien de l'éleveur.
- 226 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : *outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 118-119 : « C'est là une estimation extrêmement prudente. Dans un témoignage devant le Congrès de 1966, l'Association des éleveurs d'animaux de laboratoire estima que le nombre de souris, rats, cobayes, hamsters et lapins utilisés à des fins expérimentales en 1965 était d'environ 60 millions. En 1984, le Dr Andrew Rowan de l'École de médecine vétérinaire de l'université de Tufts estima qu'environ 71 millions d'animaux étaient utilisés chaque année. En 1985, Rowan modifia ses calculs pour distinguer entre les animaux produits, ceux achetés et ceux réellement utilisés. Selon l'évaluation résultante, entre 25 et 35 millions d'animaux sont utilisés chaque année dans des expériences. (Ces chiffres n'incluent pas les animaux morts en cours de transport ou tués avant le début de l'expérience). Une analyse boursière d'un des plus importants fournisseurs d'animaux de laboratoire, le Charles River Breeding Laboratory, affirma que cette société à elle seule produisait annuellement 22 millions d'animaux de laboratoire. Dans son rapport de 1988, le ministère de l'Agriculture citait 140 471 chiens, 42 271 chats, 51 641 primates, 431 457 cobayes, 331 945 hamsters, 459 254 lapins et 178 249 « animaux sauvages » : soit un total de 1 635 288 utilisés en expérimentation. On se souvient que ce rapport ne prend pas la peine de compter les rats et les souris, et couvre au mieux une proportion estimée à 10 % du nombre total des animaux utilisés. Sur les plus de 1,6 million d'animaux utilisés à des fins expérimentales que cite dans son rapport le ministère de l'Agriculture, plus de 90 000 sont dits avoir subi « de la douleur ou de la détresse non soulagées ». Ici, encore, il ne s'agit là probablement, au plus, que de 10 % du nombre total d'animaux qui ont subi de la douleur ou de la détresse non soulagées – et si les expérimentateurs se préoccupent moins de la douleur non soulagée qu'ils infligent aux rats et aux souris que de celle qu'ils infligent aux chiens, chats et primates, cette proportion pourrait être encore plus faible. Les autres pays développés utilisent tous un grand nombre d'animaux. Au Japon, par exemple, une enquête très partielle publiée en 1988 arriva à un total de plus de 8 millions ».
- 227 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : *outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 135 : « À l'université du Kansas, une unité qui se fait appeler « Bureau de recherche sur l'enfance » (*Bureau of Child Research*) a infligé des chocs électriques à diverses sortes d'animaux. Dans une des expériences, des poneys du Shetland furent privés d'eau jusqu'à ce qu'ils aient soif et on leur donna ensuite un bol d'eau qui pouvait être électrifié. Les animaux avaient un haut-parleur placé de chaque côté de leur tête. Quand le bruit sortait du haut-parleur de gauche, le bol était sous tension et les poneys recevaient un choc s'ils en buvaient. Ils apprirent à cesser de boire lorsqu'ils entendaient le bruit venir du haut-parleur de gauche, mais non quand il venait de celui de droite. On rapprocha ensuite les hauts-parleurs, jusqu'à ce que les poneys ne puissent plus déterminer d'où venaient les bruits et ne puissent donc plus éviter les chocs. Les chercheurs mentionnèrent des expériences similaires effectuées



---

sur les rats blancs, les rats-kangourous, les mulots, les hérissons, les chiens, les chats, les singes, les opossums, les phoques, les dauphins, les éléphants, et conclurent que les poneys ont beaucoup plus de mal que d'autres animaux à distinguer la provenance des bruits ».

- 228 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 148 : « Les toxicologues savent depuis longtemps que l'extrapolation d'une espèce à l'autre est une entreprise fort risquée. Le médicament le plus tristement célèbre pour ses effets nocifs inattendus chez les humains est la thalidomide – qui avait été abondamment testée sur animaux avant sa commercialisation. Même après que l'on eut commencé à la suspecter de provoquer des difformités chez les humains, les tests de laboratoire que l'on fit sur des chiennes, des chattes, des rates, des singes, des hamsters et des poules ne réussirent pas à provoquer des difformités chez les nouveau-nés. Ce ne fut que lorsqu'on testa des lapines d'une lignée particulière que des difformités furent obtenues. Plus récemment, un autre médicament, l'Opren, réussit tous les tests habituels sur animaux avant d'être mis en circulation et largement vanté par son fabricant, le géant pharmaceutique Eli Lilly, comme nouveau « remède miracle » contre l'arthrite. L'Opren fut retiré de la vente en Grande-Bretagne à la suite du décès de soixante et une personnes et après plus de 3500 cas rapportés de réactions indésirables. Un rapport paru dans le *New Scientist* estimait que le nombre réel des victimes pouvait être beaucoup plus élevé. Parmi les autres médicaments qui se sont avérés nocifs après avoir été déclarés sans danger à la suite de tests sur animaux, on trouve le Practolol, destiné à soigner des maladies cardiaques, et qui provoqua des cas de cécité, et le Zipeprol, un antitussif qui provoqua des attaques et des comas chez certains de ceux qui l'avaient utilisé ».
- 229 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 155 : « En 1880, H. C. Wood plaça un certain nombre d'animaux dans des boîtes closes sur le dessus par une vitre, puis posa les boîtes sur une chaussée en briques au cours d'une journée chaude. Il utilisa des lapins, des pigeons et des chats. Les observations suivantes sur un lapin sont typiques. À 43°C, le lapin saute et « frappe des pattes arrière avec une grande furie ». Il subit ensuite une crise de convulsions. À 44,5°C, l'animal gît sur le côté en bavant. À 49°C, il halète et geint faiblement. Peu après, il meurt ».
- 230 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 101 : « À la base aérienne de Brooks au Texas, des singes sont attachés sur une plate-forme mobile et soumis à des chocs électriques jusqu'à ce qu'ils apprennent à maintenir leur siège horizontal en agissant sur un levier simulant le « manche à balai » des bombardiers de l'armée de l'air. Les singes sont ensuite gazés ou irradiés afin de déterminer pendant combien de temps ils peuvent encore « piloter » dans des conditions qui simulent une attaque chimique ou nucléaire ».
- 231 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 109 : « Ce macaque rhésus est confiné dans un cylindre rotatif à l'Institut de recherches radiobiologiques des Forces armées à Bethesda dans le Maryland aux États-Unis. Cet institut conduit des recherches militaires sur les effets de doses létales de rayons gamma et neutroniques. Les singes sont amenés au moyen d'un entraînement par chocs électriques à tourner dans la roue à une vitesse comprise entre 2 et 8 km à l'heure. L'entraînement dure huit semaines, après quoi ils sont irradiés et replacés dans la roue pour y courir jusqu'à leur mort. Il s'agit de comparer la performance de chaque individu avant et après l'irradiation létale ».
- 232 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 111 : « Dans un article paru en 1965, Harlow décrit son travail ainsi : « Au cours des dix dernières années nous avons étudié les effets de l'isolement social partiel en élevant des singes dès la naissance dans des cages grillagées vides [...]. Ces singes souffrent de privation maternelle totale [...]. Plus récemment nous avons entrepris une série d'études sur les effets de l'isolement social total en élevant des singes depuis quelques heures après leur naissance jusqu'à l'âge de trois, six ou douze mois dans une chambre en acier inoxydable. Au cours de la sentence prescrite dans ce dispositif, le singe n'a aucun contact avec un animal, humain ou sous-humain ».
- 233 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 112-113 : « Dans ce même article où ils parlent de la visite de Bowlby, Harlow et Suomi décrivent comment ils eurent la « fascinante idée » d'induire la dépression en « permettant à des bébés singes de s'attacher à de fausses mères en peluche qui

---

pourraient se transformer en monstres » : « Le premier de ces monstres était une mère singe en tissu qui, à intervalles réguliers ou sur demande, éjectait de l'air comprimé sous haute pression. La peau de l'animal s'en trouvait presque arrachée. Que faisait alors le bébé singe ? Tout ce qu'il faisait était de s'agripper plus fort encore à la mère, parce qu'un bébé effrayé s'agrippe à tout prix à sa mère. Nous ne réussîmes pas à induire de psychopathologie. Cependant nous ne renonçâmes pas. Nous fabriquâmes un autre substitut maternel monstrueux qui tanguait si violemment qu'on entendait claquer les dents et la tête du bébé. Le bébé ne fit rien d'autre que de se cramponner toujours plus fort au substitut. Le troisième monstre que nous fabriquâmes renfermait un cadre métallique qui jaillissait brusquement et éjectait le nourrisson de sa surface ventrale. Celui-ci alors se relevait, attendait que le cadre retourne à l'intérieur du corps de tissu, et s'agrippait à nouveau au substitut. Enfin, nous fabriquâmes notre mère porc-épic. Sur commande, cette mère éjectait des piques acérées en laiton de toute la surface ventrale de son corps. Bien que les nourrissons fussent affligés par ces rebuffades piquantes, ils attendaient simplement que les piques rentrent pour retourner s'agripper à la mère. Ces résultats, notent les expérimentateurs, n'étaient pas tellement étonnants, puisque le seul recours qu'a un enfant en détresse est de se cramponner à sa mère. Harlow et Suomi finirent par abandonner leurs expériences avec des monstres maternels artificiels parce qu'ils avaient trouvé mieux : une vraie mère singe qui serait un monstre. Pour reproduire ce genre de mères, ils élevèrent des singes femelles dans l'isolement, puis essayèrent de les rendre enceintes. Malheureusement ces femelles n'avaient pas de relations sexuelles normales avec les mâles, de sorte qu'il fallut employer un dispositif que Harlow et Suomi désignent par l'expression « cadre à viol » (*rape rack*). Après la naissance des bébés les expérimentateurs observèrent les singes. Ils trouvèrent que certaines mères tout simplement ignoraient leur bébé, s'abstenant de le consoler en le dorlotant sur leur sein lorsqu'il pleurait comme le font les mères singes normales lorsqu'elles entendent les cris de leur bébé. L'autre modèle de comportement observé était différent : « Les autres singes étaient brutaux ou meurtriers. Un de leurs tours favoris consistait à écraser de leurs dents le crâne de l'enfant. Mais le modèle comportemental qui rendait vraiment malade à voir consistait à écraser le visage du bébé contre le sol, pour ensuite le broyer d'un mouvement de va-et-vient » ».

- 234 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 113-114 : « Dans un article datant de 1972, Harlow et Suomi disent que puisque la dépression chez les humains a été caractérisée comme comportant « un état d'impuissance et de désespérance, noyé au fond d'un puits de désespoir », ils avaient conçu « sur une base intuitive » un dispositif pour reproduire un tel « puits de désespoir » tant sur le plan physique que psychologique. Ils fabriquèrent une enceinte verticale dotée de parois en acier inoxydable qui s'inclinaient vers l'intérieur pour former un fond arrondi destiné à recevoir un jeune singe pendant une période pouvant aller jusqu'à quarante-cinq jours. Ils observèrent qu'après quelques jours d'un tel enfermement, les singes « passent la majeure partie de leur temps pelotonnés dans un coin de la chambre ». L'enfermement provoquait des « comportements psychopathologiques sévères et durables de nature dépressive ». Neuf mois encore après leur sortie, les singes restaient assis les bras serrés autour du corps au lieu de se mouvoir et d'explorer leur environnement comme le font les singes normaux ».
- 235 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 114 : « Un autre article explique comment Harlow et ses collègues, en plus d'un « puits de désespoir », créèrent un « tunnel de terreur » pour produire des singes terrifiés, et dans un autre rapport encore Harlow décrit comment il réussit à « induire la mort psychologique chez des singes rhésus » en leur fournissant des « mères substitutives » couvertes de tissu-éponge maintenu normalement à une température de 37°C mais pouvant être refroidi rapidement à 2°C pour simuler une forme de rejet maternel ».
- 236 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 115-116 : « Martin Reite, de l'université du Colorado, effectua des expériences de privation sur des macaques bonnet chinois et sur des macaques couronnés. Il était conscient de ce que les observations de Jane Goodall sur les chimpanzés sauvages orphelins rapportaient « de graves troubles du comportement, avec de la tristesse ou des modifications affectives dépressives parmi leurs composantes majeures ». Mais comme « parmi les recherches sur les singes, peu a été publié concernant la séparation expérimentale chez les singes anthropomorphes (grands singes) », Reite et

---

d'autres expérimentateurs décidèrent d'étudier sept bébés chimpanzés qui avaient été séparés de leur mère à la naissance et élevés dans un environnement de crèche. Après des périodes de sept à dix mois, certains des bébés furent placés en chambre d'isolement pendant cinq jours. Les bébés isolés hurlaient, se roulaient, et se lançaient contre les murs de la chambre. Reite en conclut que « l'isolement chez les jeunes chimpanzés peut s'accompagner de changements comportementaux prononcés » mais nota que (vous l'avez deviné) d'autres recherches étaient nécessaires ».

- 237 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 127-128 : « Au cours d'une expérience similaire, J. Patel et B. Migler, travaillant pour ICI Americas Inc. À Wilmington dans le Delaware, apprirent à des singes-écureuils à presser un levier pour obtenir des boulettes de nourriture. Ils leur mirent ensuite un collier métallique au cou par lequel ils leur donnaient des chocs électriques chaque fois qu'ils recevaient une boulette. Les singes ne pouvaient éviter les chocs qu'en attendant trois heures avant d'essayer d'obtenir de la nourriture. Il leur fallut huit semaines de séances d'entraînement, à raison de six heures par jour, pour apprendre à éviter les chocs de cette façon. Cela était censé provoquer une situation de « conflit », suite à quoi on leur administrait divers médicaments pour voir si sous leur influence ils s'attireraient davantage de chocs ».
- 238 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 145 : « En Angleterre, l'Institut de recherche de Huntingdon, en collaboration avec la firme géante ICI, mena des expériences où l'on empoisonna quarante singes avec un herbicide, le paraquat. Les animaux devinrent très malades, souffrirent de vomissements, de difficultés respiratoires et d'hypothermie. Ils moururent lentement, sur plusieurs jours. On savait déjà que l'empoisonnement par le paraquat provoquait chez les humains une lente et douloureuse agonie ».
- 239 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 105-106 : « En juillet 1973, Les Aspin, député du Wisconsin, apprit par l'intermédiaire d'une annonce parue dans un obscur journal que l'armée de l'air des États-Unis projetait d'acheter deux cents chiots Beagles, avec les cordes vocales liées pour les empêcher d'aboyer normalement, pour effectuer des tests de gaz toxiques. On apprit un peu plus tard que l'Armée de terre se proposait elle aussi d'utiliser des Beagles – quatre cents cette fois – pour le même genre de tests ».
- 240 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 107 : « Sous la direction du laboratoire de recherche et de développement de bioingénierie médicale de l'armée de terre des États-Unis à Fort Detrick, à Frederick dans le Maryland, des chercheurs administrèrent diverses doses de l'explosif TNT à soixante Beagles. Ceux-ci reçurent le produit oralement sous forme de capsules tous les jours pendant six mois. Les symptômes observés comprenaient : la déshydratation, la maigreur, l'anémie, la jaunisse, l'abaissement anormal de la température corporelle, la décoloration de l'urine et des selles, la diarrhée, la perte d'appétit et de poids et l'hypertrophie du foie, des reins et de la rate ; les chiens perdirent la coordination de leurs mouvements. Une femme fut « trouvée à l'état moribond » au cours de la semaine 14 et fut tuée ; une autre trouvée morte au cours de la semaine 16. Le rapport indique que l'expérience représente « une portion » des données que le laboratoire de Fort Detrick rassemble concernant les effets du TNT sur les mammifères. Parce que même les doses les plus faibles de TNT provoquaient des lésions, l'étude ne fut pas en mesure d'indiquer la quantité de TNT sans effets observables ; par conséquent, le rapport conclut que « des recherches supplémentaires [...] sur les effets du TNT sur les beagles seraient peut-être justifiées ».
- 241 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p.129-130 : « Une autre histoire de futilité tout aussi triste est celle des expériences faites pour provoquer un sentiment d'« impuissance apprise » (*learned helplessness*) – qui est censé fournir un modèle de la dépression chez les êtres humains. En 1953, R. Solomon, L. Kamin et K. Wynne, expérimentateurs à l'université de Harvard, ont placé quarante chiens dans un appareil baptisé « boîte à navette » (*shuttlebox*), qui comprend deux compartiments séparés par une barrière. Au début, la barrière était placée à la hauteur du dos du chien. On lui administrait alors des centaines de chocs électriques intenses aux pattes à travers une grille sur le sol. Tout d'abord, le chien pouvait éviter les chocs s'il apprenait à sauter la barrière pour aller dans l'autre compartiment. Dans une tentative pour « décourager » un des chiens de sauter les expérimentateurs le forcèrent à sauter cent fois dans l'autre compartiment

---

sur un sol lui aussi muni

- 242 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 122 : « En général, les défenseurs de l'expérimentation animale ne nient pas que les animaux souffrent. Ils ne peuvent nier cette souffrance, parce qu'il leur faut mettre l'accent sur les ressemblances entre les êtres humains et les autres animaux pour pouvoir attribuer à leurs expériences une quelconque pertinence par rapport aux humains. L'expérimentateur qui oblige des rats à choisir entre mourir de faim et subir des chocs électriques pour voir si un ulcère s'ensuivra (la réponse est oui) le fait parce que le rat possède un système nerveux très semblable à celui d'un être humain, et ressent vraisemblablement les chocs électriques d'une façon semblable ».
- 243 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 131-132 : « Au cours des années 1980, les psychologues ont poursuivi des expériences d'« impuissance apprise ». À l'université Temple de Philadelphie, Philip Bersh et trois autres expérimentateurs ont entraîné des rats à reconnaître un signal lumineux qui les avertissait qu'ils allaient recevoir un choc dans les cinq secondes. Une fois qu'ils avaient compris le signal, les rats pouvaient échapper au choc en allant dans l'autre compartiment, qui n'était pas électrifié. Après que les rats eurent appris ce comportement d'évitement, les expérimentateurs murèrent l'accès au compartiment non électrifié et soumirent les rats à des périodes prolongées de choc inévitable. Comme on pouvait le prévoir, les expérimentateurs trouvèrent que même lorsque la fuite était redevenue possible, les rats étaient incapables de réapprendre rapidement le comportement d'évitement ».
- 244 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 133-134 : « Dans la première édition de ce livre, j'ai relaté une expérience publiée en 1973 effectuée à l'université de Bowling Green, dans l'Ohio, par P. Badia et deux de ses collègues. Dans cette expérience, dix rats avaient été testés au cours de sessions de six heures, pendant lesquelles les chocs électriques fréquents étaient « permanences impossibles à éviter et à fuir ». Les rats pouvaient appuyer sur un des deux leviers présents dans la chambre de test pour obtenir un signal qui les avertissait de l'imminence du choc. Les expérimentateurs conclurent que les rats préféraient effectivement être avertis du choc. Les expérimentateurs conclurent que les rats préféraient effectivement être avertis du choc. En 1984, la même expérience se poursuivait encore. Parce que quelqu'un avait suggéré que l'expérience précédente était peut-être « méthodologiquement fautive », P. Badia, cette fois en compagnie de B. Abbott de l'université de l'Indiana, plaça dix rats dans des enceintes électrifiées, et à nouveau leur fit subir des sessions de chocs d'une durée de six heures. Six rats recevaient des chocs inévitables à intervalle d'une minute, parfois précédés d'un avertissement. On leur permettait ensuite de choisir d'appuyer sur un des deux leviers, pour recevoir des chocs avec ou sans avertissement préalable. Les quatre autres rats servirent à une variante de cette expérience, recevant des chocs toutes les deux ou quatre minutes. Les expérimentateurs trouvèrent, là encore, que les rats préféraient les chocs avec avertissement, même s'il en résultait pour eux un nombre plus grand de chocs ».
- 245 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 134-135 : « Au Kenyon college, dans l'Ohio, J. Williams et D. Lierle menèrent une série de trois expériences pour étudier les effets du caractère contrôlable du stress sur le comportement défensif. La première se fondait sur l'hypothèse que les chocs non contrôlables augmentent la peur. Seize rats furent placés dans des tubes de plexiglas et reçurent sur la queue des chocs électriques inévitables. On les plaça ensuite dans la position d'intrus dans une colonie de rats déjà organisée, et on nota les interactions qu'ils eurent avec eux. Dans la deuxième expérience, vingt-quatre rats purent contrôler les chocs suite à un entraînement. Dans la troisième expérience, trente-deux rats subirent des chocs inévitables et des chocs contrôlables. Les expérimentateurs conclurent : « Bien que ces résultats tout comme nos formulations théoriques mettent en relief les interrelations entre le caractère contrôlable des chocs, le caractère prévisible de leur cessation, les signes de stress conditionné, la peur et le comportement défensif, d'autres expériences sont nécessaires pour examiner la nature exacte de ces interactions complexes ».
- 246 P. Singer, *la libération animale*, chapitre II : outils de recherche, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 145-146 : « Des expérimentateurs à l'Institut de recherche médicale sur les maladies infectieuses de l'armée de terre des États-Unis empoisonnèrent des rats avec du T-2. Il s'agit d'un poison qui, selon le Département d'État, possède « l'avantage supplémentaire d'être une arme efficace de terreur qui provoque des symptômes bizarres suscitant l'horreur » tels

---

que « hémorragies graves », ampoules et vomissements, de façon à ce que humains et animaux puissent être « tués d'une façon macabre ». Les rats reçurent le T-2 par injection intra-musculaire, intraveineuse, sous-cutanée ou interpéritonéale – c'est-à-dire par injection dans le tissu musculaire, dans les veines, sous la peau ou dans la paroi de l'abdomen – et aussi par la bouche et le nez, et enfin à travers la peau. Pour chacune de ces huit voies il s'agissait de déterminer les valeurs de DL50. La mort survenait en générale entre neuf et dix-huit heures après l'administration, sauf pour les rats qui avaient reçu le T-2 par la peau qui mirent en moyenne six jours pour mourir. Avant de mourir les animaux étaient incapables tant de manger que de marcher, souffraient de putréfaction de la peau et des intestins, d'agitation et de diarrhée. Les expérimentateurs rapportèrent que leurs résultats étaient « tout à fait compatibles avec les études précédemment publiées sur l'exposition subaiguë et chronique au T-2 ».

- 247 P. Singer, *la libération animale, chapitre II : outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 126 : « O. S. Ray et R. J. Barrett, travaillant au département de psychologie expérimentale de l'hôpital de l'Administration des anciens combattants à Pittsburgh, administrèrent des chocs électriques aux pattes de 1042 souris. Ils provoquèrent ensuite des convulsions en administrant des chocs plus intenses au moyen d'électrodes en forme de coupe placées sur les yeux des animaux ou par des pinces fixées aux oreilles. Ils rapportèrent que malheureusement certaines des souris qui « avaient bien réussi l'apprentissage de Jour Un furent trouvées malades ou mortes avant les tests de Jour Deux ».
- 248 P. Singer, *la libération animale, chapitre II : outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 132 : « À l'université du Tennessee, à Martin, G. Brown, P. Smith et R. Peters se donnèrent beaucoup de mal pour créer une boîte à navette spécialement conçue pour les poissons rouges, peut-être pour voir si la théorie de Seligman tient l'eau. Les expérimentateurs soumièrent quarante-cinq poissons chacun à soixante-cinq sessions de chocs électriques et conclurent que « les données résultant de la présente étude ne fournissent pas beaucoup de soutien à l'hypothèse de Seligman selon laquelle l'impuissance résulte d'un apprentissage ».
- 249 P. Singer, *la libération animale, chapitre II : outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 141-143 : « Le test de toxicité aiguë le plus connu est celui dit de DL50. Cette appellation signifie « dose létale 50 % » : le test détermine la quantité du produit qui tue la moitié des animaux qui l'ingèrent. Pour déterminer cette dose, on empoisonne des lots d'animaux. Normalement, avant que ne soit atteint le point où la moitié d'entre eux meurent, tous sont très malades et dans une détresse évidente. Même dans le cas de substances relativement inoffensives, on considère comme bonne pratique de déterminer la concentration qui fera mourir la moitié des animaux ; il faut alors leur en faire avaler d'énormes quantités de force, et la mort peut résulter simplement du grand volume ou de la forte concentration de la substance. Cela n'a aucune pertinence relativement aux circonstances dans lesquelles les humains utiliseront le produit. Puisque le but même de ces expériences est de déterminer la quantité de la substance qui fera mourir la moitié des animaux par empoisonnement, on n'épargne pas à ceux qui sont en train de mourir les souffrances de l'agonie en les tuant rapidement, car cela risquerait de fausser les résultats. Aux États-Unis, l'Office pour l'évaluation de la technologie, organe du Congrès, a estimé à « plusieurs millions » le nombre d'animaux utilisés chaque année pour des tests toxicologiques. Aucune estimation n'est plus spécifique concernant le test de DL50 lui-même n'est disponible. On teste des cosmétiques et d'autres substances sur les yeux des animaux. Les tests d'irritation oculaire appelés tests de Draize commencèrent à être employés au cours des années 1940, quand J. H. Draize travaillant pour la Food and Drug Administration des États-Unis, développa une échelle de cotation pour évaluer combien une substance est irritante quand on la met dans les yeux des lapins. Les animaux sont habituellement immobilisés dans un appareil qui n'en laisse dépasser que la tête. Ce qui les empêche de se gratter ou de se frotter les yeux. On place alors la substance à tester (qui peut être un produit blanchissant comme l'eau de Javel, ou du shampoing, ou de l'encre) dans un œil de chaque lapin. On procède en tirant sur la paupière inférieure pour l'écartier de l'œil et en plaçant la substance dans la petite cuvette ainsi formée. On tient ensuite l'œil fermé. Parfois, on répète l'application. Les lapins sont examinés quotidiennement pour observer l'apparition éventuelle de tuméfactions, d'ulcérations, d'infections et de saignements. Les études peuvent durer jusqu'à trois semaines. Un chercheur travaillant pour une grande compagnie de produits chimiques a donné la description suivante du niveau de réaction maximale : « Perte totale de la vue en raison de graves lésions internes à la cornée ou à la structure

---

interne. Œil tenu fermé avec urgence par l'animal. Peut pousser des cris, tenter de se griffer l'œil, bondir et tenter de s'échapper ». Mais, bien sûr, dans leur dispositif de contention les lapins ne peuvent ni se griffer ni s'échapper. Certaines substances provoquent des lésions tellement graves que l'œil du lapin perd toutes ses caractéristiques distinctives – l'iris, la pupille et la cornée se fondent en une seule masse infectée. Les expérimentateurs ne sont pas tenus d'utiliser d'anesthésiants, mais il arrive qu'ils mettent une petite quantité d'un anesthésiant local au moment où ils appliquent la substance, à condition que cela n'interfère pas avec le test. Cette anesthésie ne soulage en rien la douleur qui peut résulter après deux semaines de présence dans l'œil d'un décapant à four. Les statistiques du ministère de l'Agriculture des États-Unis indiquent qu'en 1983, les laboratoires de tests de toxicité ont utilisé 55 785 lapins, et les compagnies de produits chimiques 22 034. On peut supposer qu'un grand nombre d'entre eux servirent à des tests de Draize, bien qu'aucune estimation n'en soit disponible ».

- 250 P. Singer, *la libération animale, chapitre II : outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 143-145 : « Les animaux sont utilisés pour encore d'autres tests destinés à déterminer la toxicité d'un grand nombre de substances. Dans les études d'inhalation, des animaux sont placés dans des enceintes étanches et on leur fait inhaler de force des aérosols, des gaz et des vapeurs. Dans les études de toxicité cutanée, des lapins sont rasés et on leur applique la substance à tester sur la peau. On les immobilise pour qu'ils ne puissent se gratter là où leur peau est irritée. Celle-ci peut saigner, former des ampoules, ou peler. Dans les études d'immersion, au cours desquelles on place les animaux dans des cuves remplies de la substance diluée, les sujets se noient parfois avant que l'on ne puisse obtenir les résultats attendus. Dans les études d'injection, la substance à tester est injectée dans le corps même de l'animal, soit sous la peau, soit dans les muscles, soit enfin directement dans un organe ».
- 251 P. Singer, *la libération animale, chapitre II : outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 164 : « À l'université de Californie, à Los Angeles, Ronald Siegel enchaîna deux éléphants à une grange. La femelle fut utilisée dans des tests préliminaires pour « déterminer les procédures et les dosages pour l'administration de LSD ». Elle reçut la drogue par voie orale et par fusil lance-fléchettes. Ensuite, les expérimentateurs administrèrent la drogue aux deux éléphants chaque jour pendant deux mois et observèrent leur comportement. Sous l'effet d'une dose élevée du produit hallucinogène, la femelle tombait sur le côté et restait ainsi en tremblant et en respirant très fiablement pendant une heure. Le mâle soumis à de telles doses quant à lui devenait agressif et fonçait sur Siegel, qui qualifia ce comportement agressif répété d'« inapproprié » ».
- 252 P. Singer, *la libération animale, chapitre II : outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 164 : « Des chercheurs de l'institut médical de l'université de Cornell administrèrent à des chats des doses élevées de barbituriques au moyen de tubes implantés chirurgicalement dans l'estomac. Ils cessèrent ensuite brutalement l'administration. Voici la description qu'ils font des symptômes de sevrage : « Certains étaient incapables de tenir debout [...] La « posture de l'aigle déployé » fut observée chez ceux qui manifestaient les signes les plus graves de manque et les convulsions de type épileptique les plus fréquentes. Presque tous ces animaux moururent pendant ou peu de temps après des périodes d'activité convulsive continue [...] Une respiration rapide ou laborieuse fut souvent notée quand les autres symptômes de manque étaient le plus intenses [...]. L'hypothermie fut notée chez les animaux lorsqu'ils étaient au plus faible, tout particulièrement après les convulsions persistantes et à l'approche de la mort » ».
- 253 Chaîne Youtube Ubiknicks, *Arte documentaire : continuerez-vous à manger du saumon ?*, 2020, Jan Carlos Cardenas : « Un million de saumons d'élevage s'achappent par en en dehors de leur enclos et dévorent les petites espèces locales, détruisant ainsi la biodiversité fluviale chilienne ».
- 254 P. Singer, *la libération animale, chapitre II : outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 253-255 : « Lorsque la truie est confinée pendant sa grossesse comme pendant l'allaitement – ou lorsqu'on la prive de l'occasion d'allaiter – elle passe presque la totalité de son existence étroitement retenue. L'environnement d'une vie en confinement est monotone et la truie n'a guère de possibilité de le choisir ou de le modifier. Le ministère américain de l'Agriculture admet que « la truie maintenue dans une caisse ne peut satisfaire le puissant instinct qui la pousse à construire un nid » et que cette frustration peut contribuer à des problèmes de parturition et de lactation. Les truies font elles-mêmes clairement voir ce qu'elles pensent de cette forme de confinement. À l'université de

---

Wageningen, aux Pays-Bas, G. Cronin a obtenu son doctorat en étudiant le comportement des truies confinées. Voici, tel qu'il le décrit, leur comportement lorsqu'elles sont pour la première fois mises dans un box avec une attache : « Les truies se jetaient violemment en arrière, tirant sur l'attache. Certaines lançaient leur tête en tous sens se tordant et se tournant dans leur lutte pour se libérer. Souvent on entendait de grands cris et parfois le choc sourd du corps d'un individu qui se jetait contre les planches latérales de son box. Parfois, suite à cela, une truie s'effondrait sur le sol ». Ces violentes tentatives pour s'échapper peuvent durer jusqu'à trois heures. Puis l'agitation retombe, rapporte Cronin, et les truies restent couchées immobiles pendant de longues périodes, le groin souvent enfoncé sous les barreaux, émettant de temps en temps un faible grognement ou un bruit de gémissement. Après un moment encore, elles manifestent d'autres signes de stress, rongant par exemple les barreaux de leur box, mâchant quand il n'y a rien à mâcher, agitant la tête d'avant en arrière, et ainsi de suite. Ce genre d'activité est appelé comportement stéréotypique. Quiconque a vu dans un zoo des lions, des tigres ou des ours gardés dans des enceintes en béton brut aura déjà observé des comportements stéréotypiques – les animaux vont et viennent sans cesse le long des barrières de leurs cages. Les truies n'ont même pas cette possibilité. [...] dans les conditions naturelles la truie est un animal très actif, consacrant plusieurs heures par jour à chercher sa nourriture, à manger et à explorer son environnement. Dans son box, le fait de ronger les barreaux constitue, comme l'a noté un vétérinaire, « une des rares expressions physiques possibles dans son environnement aride » ».

- 255 R. Girardot, *Saigneurs*, 2016, une heure et 32 minutes, un casque blanc montre une vache couchée sur le côté qui se débat : « Les animaux, ils se battent ».
- 256 G. Le Guilcher, *Steak Machine*, 2017, éditions Goutte d'or, p. 140: « Je me change, monte les marches vers le sas hygiène, puis me dirige vers l'armoire où se trouvent les gants fins et les bouchons d'oreilles. J'y retrouve Patrick. Il enfle sa charlotte bleue, je le questionne à nouveau.  
-Et toi, tu fais ça depuis longtemps ?  
-J'assomme depuis l'année dernière, j'étais aux pattes avant. J'ai fait les pattes et les flancs.  
-Et je me demandais, psychologiquement, c'est pas trop dur ?  
-Faut aimer... Faut pas avoir peur, précise-t-il. Après ça dépend des personnes. C'est pas tout le monde qui doit aller là-bas. Faut que tu sois calme pour les animaux. Quand tu dois les abattre, si t'es nerveux et stressé, ils le ressentent ».
- 257 A. Playoust-Braure et Y. Bonnardel, *Solidarité animale – défaire la société spéciste*, 2020, éditions La Découverte, p. 56 : « Ces techniques de production sont actuellement perfectionnées par la zootechnie (ensemble des sciences et techniques relatives à l'exploitation animale), mais le principe est aussi ancien que le processus même de domestication, fondé sur la sélection des individus. Elles produisent des corps hypertrophiés, hyperproductifs, mutilés, souvent douloureux. Des corps viandisés, faits (pour la production) de viande : « Sélection après sélection, les bêtes ont été « élaborées » par des instituts agronomes tels que l'Inra en France dans le but d'obtenir des hybrides qui se distinguent pour le développement rapide de leur masse musculaire et leurs performances reproductrices. En contrepartie, les organes vitaux sont réduits au strict minimum et ne sont plus à même de remplir leurs fonctions originelles. Les animaux sont devenus hypersensibles aux maladies » [Stienne, 2012 ».
- 258 P. Singer, *la libération animale, chapitre III : du côté de la ferme-usine*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 247 : « Dans l'industrie du porc, contrairement à ce qui se passe pour les poules pondeuses et pour les poulets de chair, le confinement total n'est pas encore universel. Mais la tendance va dans ce sens. Une enquête réalisée par l'université du Missouri a révélé que dès 1979, 54 % de tous les producteurs de taille moyenne et 63 % de tous les gros producteurs avaient des installations de confinement total. De plus en plus, ce sont les gros producteurs qui dominent l'industrie. En 1987, William Haw, président de National Farms Inc, disait : « D'ici dix ans, l'industrie du porc sera comme aujourd'hui l'industrie du poulet de chair, avec moins d'une centaine d'opérateurs de quelque importance ». C'est toujours la même histoire : les petites exploitations familiales sont mises sur la touche par de grosses usines, dont chacune « fabrique » de 50 000 à 300 000 porcs par an. Tyson Foods, la plus grosse compagnie au monde de poulets de chair, qui abat plus de 8,5 millions d'oiseaux par semaine, s'est maintenant introduit sur le marché du porc. Cette société gère soixante dix-neuf fermes de mise bas et de nursery (atelier de démarrage des

---

porcelets) et envoie à l'abattoir plus de 600 000 porcs par an ».

- 259 L.214, *Quand la faim ne justifie plus les moyens : en finir avec l'élevage intensif*, 2019, éditions Les Liens qui Libèrent, p. 50 : « En effet, la claustration en bâtiment ne suffit pas . Certaines espèces subissent un double enfermement : 63 % des poules pondeuses, 99 % des lapins, 100 % des cailles pondeuses et la quasi-totalité des canards en phase de gavage sont maintenus enfermés en cage ou en parc exigü à l'intérieur des bâtiments ».
- 260 P. Singer, *la libération animale, chapitre III : du côté de la ferme-usine*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 216-217 : « À une époque les poulets étaient des individus ; si l'un d'eux brutalisait les autres (ce qui pouvait arriver, sans que ce soit la règle générale), il était retiré du groupe. De même, les oiseaux qui tombaient malades ou étaient blessés pouvaient être soignés, ou, si nécessaire, rapidement tués. Aujourd'hui, une seule personne s'occupe de plusieurs dizaines de milliers d'oiseaux. Un secrétaire américain à l'Agriculture s'est enthousiasmé sur la manière dont une personne pouvait à elle seule s'occuper de 60 000 à 75 000 poulets de chair. La revue *Poultry World* a récemment consacré son article principal à l'installation de David Dereham, qui prend soin de 88 000 poulets de chair logés sous un même toit, à lui tout seul, tout en cultivant par ailleurs vingt quatre-hectares de terre !  Ici, « prendre soin de » n'a plus le même sens qu'autrefois, car si l'éleveur devait consacrer quotidiennement ne serait-ce qu'une seconde à inspecter chaque oiseau, il lui faudrait plus de vingt-quatre heures par jour pour réaliser l'inspection des 88 000 poulets, sans compter ses autres tâches d'entretien, plus quelques travaux des champs. Par ailleurs, la pénombre rend la tâche d'inspection encore plus difficile. En fait, l'éleveur moderne se contente d'enlever les oiseaux morts. Il coûte moins cher de perdre ainsi quelques poulets de plus que de payer la main-d'œuvre supplémentaire que nécessiterait le suivi individuel de leur santé ».
- 261 P. Singer, *la libération animale, chapitre II : outils de recherche*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 261-262 : « Les boxes sont aussi trop étroites pour permettre au veau de se tourner. C'est là une autre source de frustration. De plus, un box trop étroit pour qu'on puisse s'y tourner est aussi trop étroit pour qu'on puisse y faire sa toilette ; et les veaux ont un désir inné de tourner la tête et de se lécher. Comme ont dit les chercheurs de l'université de Bristol : « Parce qu'ils grandissent très vite et produisent beaucoup de chaleur, les veaux élevés pour la viande ont tendance à perdre leur poil vers l'âge de dix semaines. À ce moment-là, ils ressentent un puissant besoin de se toiletter. Ils sont en outre particulièrement vulnérables à l'infestation par des parasites externes, spécialement en ambiance tiède et humide. Les veaux enfermés dans des boxes ne peuvent pas atteindre beaucoup de leur corps. Nous concluons que le fait de priver le veau de la possibilité de se toiletter pleinement constitue une atteinte inacceptable à son bien-être, soit que cette privation résulte de la restriction de sa liberté de mouvement ou, pire, de l'emploi d'une muselière ». Un sol en lattes de bois sans aucune litière est dur et inconfortable ; il meurtrit les genoux des veaux lorsqu'ils se lèvent et se couchent. De plus, les animaux qui ont des sabots sont mal à l'aise sur un plancher en lattes. Un sol en lattes est comme les « grilles à bétail » que l'on place par terre pour empêcher les animaux de sortir d'un enclos, et sur lesquelles ils évitent systématiquement de marcher ; à ceci près que les lattes sur lesquelles on met les veaux sont plus rapprochées. Leur espacement doit toutefois être suffisant pour permettre à la plus grande partie des excréments de tomber à travers ou de passer au moment du lavage, et cela suffit pour que les veaux y trouvent de l'inconfort. L'équipe de Bristol a décrit les jeunes veaux comme « mal assurés pendant quelques jours et réticents à changer de position » ».
- 262 P. Singer, *la libération animale, chapitre III : du côté de la ferme-usine*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 262 : « Les jeunes veaux souffrent cruellement d'être séparés de leur mère. Ils souffrent aussi de l'absence de quelque chose à téter. Le besoin de téter est puissant chez un veau nourrisson, tout comme il l'est chez un nourrisson humain. Ils n'ont pas de pis à téter, ni rien qui en tienne lieu. Dès leur premier jour de confinement – qui peut bien n'être que leur troisième ou quatrième jour de vie – ils boivent dans un seau en plastique. Quelques tentatives ont été faites de nourrir les veaux à l'aide de tétines artificielles, mais la tâche de maintenir les embouts propres et stériles n'en vaut apparemment pas la peine pour le producteur. Il est courant de voir un veau essayer frénétiquement de téter quelque chose dans son box, bien que ne s'y trouve généralement rien d'approprié ; et si vous lui présentez votre doigt, il se mettra immédiatement à le téter comme font les bébés humains [...] ».



- 
- 263 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 263-264 : « Comme si cela ne suffisait pas, le veau est délibérément maintenu anémique. Dans sa revue *Stall Street Journal*, Provimi explique pourquoi : « La couleur de la viande de veau est un des principaux facteurs qui contribuent à lui faire rapporter le prix le plus élevé sur les marchés exigeants du veau. [...] La viande de veau « pâle » est un article de premier choix très demandé dans les meilleurs clubs, hôtels et restaurants. La « pâleur » ou couleur rosée de la viande est en partie liée à la quantité de fer contenu dans les muscles du veau ». C'est pourquoi les aliments que fournit Provimi, comme ceux que fournissent les autres fabricants de nourriture pour veaux, sont délibérément maintenus pauvres en fer. Un veau normal trouverait du fer dans l'herbe et dans d'autres formes de fourrage, mais comme les veaux d'élevage sont privés de ces aliments, ils deviennent anémiques. La chair rose pâle est en fait une chair anémiée. La demande pour de la chair de cette couleur est une question de snobisme. La couleur ne change pas le goût de la viande et ne la rend certainement pas plus nourrissante – elle est simplement le signe d'une carence en fer. L'anémie est, bien sûr, contrôlée. Sans fer du tout, les veaux périraient. Avec un apport normal leur chair rapporterait moins par kilogramme. Un compromis est donc atteint qui garde à la viande sa pâleur tout en maintenant les veaux – ou la plupart d'entre eux – assez longtemps sur pied pour qu'ils atteignent leur poids de vente. Les veaux sont, néanmoins, des êtres maladifs et anémiques. Maintenus délibérément carencés en fer, ils développent un désir insatiable pour cet élément et lécheront n'importe quelle pièce en acier présente dans leur box. Voilà pourquoi les boxes sont en bois. Comme le dit Provimi à ses clients : « La principale raison d'utiliser pour les boxes du bois dur plutôt que du métal est que ce dernier risquerait d'altérer la pâleur de la viande. [...] Gardez donc toute pièce en acier hors de portée de vos veaux ». Et encore : « Il faut en outre que les veaux n'aient pas accès à une source constante de fer. (L'eau fournie doit être analysée. Une teneur de fer élevée [supérieure à 0,5 partie par million] implique que l'on envisage d'installer un filtre de fer.) Les boxes doivent être construits de manière à ce que les veaux n'aient pas accès à du métal rouillé ». La soif insatiable de fer chez le veau anémique est une des raisons pour lesquelles l'éleveur cherche à l'empêcher de se tourner dans son box. Les veaux, comme les porcs, préfèrent normalement rester à l'écart de leur propre urine et de leurs selles ; mais l'urine contient une certaine quantité de fer. L'attrait pour le fer est assez puissant pour l'emporter sur la répugnance naturelle, de telle sorte que les veaux anémiques lécheront les lattes imbibées d'urine. L'éleveur n'aime pas cela, à cause du fer que les animaux récupèrent et parce que les veaux peuvent contracter des infections venant de leurs selles, qui tombent au même endroit que l'urine ».
- 264 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 270 : « La course est aujourd'hui ouverte pour trouver des moyens d'interférer avec les processus hormonaux et reproductifs naturels de la vache pour la faire produire encore plus de lait. L'hormone de croissance des bovins (connue en Europe sous le nom de Somatotropine bovine ou BST) se voit promue comme moyen d'augmenter la lactation de façon spectaculaire. On a montré que les vaches qui en reçoivent une injection quotidienne voient augmenter leur production d'environ 20 %. Mais outre l'irritation que les injections quotidiennes risquent de provoquer, le corps des vaches devra supporter qu'on lui impose un travail encore plus dur ; il lui faudra une nourriture encore plus riche, et les vaches souffriront vraisemblablement davantage des maladies qui les affectent déjà en grand nombre. David Kronfeld, professeur de nutrition et chef de la section de médecine des grands animaux à l'École de médecine vétérinaire de l'université de Pennsylvanie, a déclaré qu'au cours d'un essai, plus de la moitié des vaches traitées au BST avaient été soignées pour des mastites (une inflammation douloureuse de la glande mammaire) alors qu'aucune ne l'avait été dans un groupe de contrôle qui n'avait pas reçu de BST ».
- 265 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 274-275 : « Aucun aspect de l'élevage des animaux n'est à l'abri des pénétrations de la technologie et de la pression à intensifier la production. Les jeunes agneaux, ces joyeux symboles du printemps, ont déjà gagné les intérieurs obscurs des unités de confinement. Au centre de recherche sur les lapins de l'université d'État de l'Oregon, des chercheurs ont mis au point un système de cages pour l'élevage des lapins et font des essais avec des densités correspondant à 450 cm<sup>2</sup> par lapin. En Australie, des moutons sélectionnés produisant une laine superfine ont maintenant été amenés en confinement, dans des enclos individuels ou collectifs – le but étant de garder leurs poils

---

propres et longs. La laine de ces moutons se vend cinq ou six fois le prix habituel. Bien que l'industrie de la fourrure aime à mettre l'accent sur les peaux provenant d'élevages afin d'atténuer la mauvaise publicité que lui vaut le piégeage des animaux sauvages, les conditions dans les « fermes à fourrure » sont très intensives. Les visons, ratons laveurs, furets et autres animaux à fourrure sont gardés dans de petites cages grillagées. Le magnifique renard arctique, par exemple, parcourt normalement des milliers d'hectare de toundra – mais élevé pour sa fourrure, il dispose d'une cage en grillage de 107 cm sur 114 ».

266 M. Spurlock, *Super size me*, 2004.

267 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 212-213 : « Les poulets sont des animaux hautement sociables, et dans la basse-cour ils développent une hiérarchie, appelée « ordre des coups de bec ». Que ce soit devant la nourriture ou ailleurs, chaque individu défère à ceux de rang supérieur dans cet ordre des coups de bec, et a préséance sur ceux de rang inférieur. Quelques disputes peuvent survenir avant que ne s'établisse l'ordre des coups de bec, mais le plus souvent la démonstration de force suffit à éviter le vrai contact physique. Comme l'a écrit Konrad Lorenz, observateur renommé du comportement animal, à une époque où les poulets étaient encore élevés en petits groupes : « Les animaux se reconnaissent-ils ainsi les uns les autres ? Il est clair que oui [...] Chaque éleveur de volailles sait [...] qu'il existe un ordre bien défini, où chaque oiseau craint ceux qui lui sont supérieurs en rang. Après quelques disputes, où on n'en vient pas nécessairement aux coups, chacun sait qui il doit craindre et qui lui doit le respect. La force physique, mais aussi le courage personnel, l'énergie et même l'assurance personnelle de chaque individu sont des éléments décisifs dans le maintien de l'ordre des coups de bec » ».

268 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 212-213 : « Le « picage (coups de bec aux plumes) et le cannibalisme sont, dans le jargon des éleveurs de poulets de chair, des « vices ». Ce ne sont pas là, pourtant, des vices naturels ; ils résultent du stress et de l'entassement que les producteurs modernes font subir à leurs oiseaux. D'autres études ont montré qu'un groupe de poulets comprenant jusqu'à 90 individus peut maintenir un ordre social stable, chacun connaissant sa place ; mais c'est évidemment tout autre chose lorsque 80 000 oiseaux sont entassés dans un seul hangar. Ils ne peuvent alors établir d'ordre social et par conséquent ils se battent souvent. Indépendamment de l'incapacité où se trouve chaque individu à en reconnaître tant d'autres, le simple fait de l'entassement extrême contribue sans doute à rendre irritables et excitables les poulets, comme c'est aussi le cas chez les êtres humains et chez d'autres animaux. C'est là une chose que les éleveurs savent depuis longtemps : « le picage et le cannibalisme deviennent facilement des vices sérieux chez les oiseaux maintenus dans des conditions intensives d'élevage. Ces vices sont synonymes de baisse de productivité et de manque à gagner. L'oiseau s'ennuie et donne des coups de bec contre un endroit saillant du plumage d'un autre [...]. Alors que l'oisiveté et l'ennui sont des causes prédisposant à ces « vices », l'entassement, le manque d'aération et le chauffage excessif sont des facteurs contributifs » ».

269 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 211-212 : « Les poulets de chair sont tués à l'âge de sept semaines (la longévité naturelle d'un poulet est de l'ordre de sept ans). À la fin de cette brève période, leur poids atteint environ 2 kilogrammes ; mais la surface dont chacun d'entre eux dispose peut encore se réduire à 450 cm<sup>2</sup> – soit moins que celle d'une feuille de papier à lettres standard A4 ».

270 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 214-215 : « La pratique du débècuage fut mise en œuvre les premières fois à San Diego dans les années 1940 ; à l'époque on opérait au chalumeau. L'éleveur éliminait par combustion la mandibule supérieure des poulets, les rendant ainsi incapables de se donner des coups les uns aux autres. Cette technique rudimentaire fut bientôt supplantée par l'emploi d'un fer à souder modifié, et aujourd'hui la préférence va à un appareil spécialement conçu semblable à une guillotine dotée de lames chauffées. Le bec du poussin est inséré dans l'appareil, et la lame chaude en coupe l'extrémité. Le tout se fait très rapidement, au rythme de quinze poussins environ à la minute. Une telle hâte implique des variations dans la température et dans l'état d'affûtage de la lame, et donc des coupures mal faites et de graves blessures aux poussins : « Une lame de température trop élevée provoque des ampoules dans la bouche. Une lame de température ou d'affûtage insuffisants peut induire le développement d'une excroissance globuleuse

---

charnue sur l'extrémité de la mandibule. Ces excroissances sont très sensibles ». Joseph Mauldin, spécialiste en aviculture de l'université de Géorgie (États-Unis), a rendu compte dans une conférence sur la santé des volailles de ses observations sur le terrain : « Il y a de nombreux cas de narines brûlées et de mutilations importantes dues à des procédures incorrectes qui influent incontestablement sur la douleur aiguë et chronique, sur le comportement alimentaire et sur les facteurs de production. J'ai évalué la qualité de la coupe pour des producteurs privés de poulets de chair, et la plupart d'entre eux sont contents quand 70 % des coupes tombent dans les catégories de coupes bien faites [...] Les poulettes de remplacement ont le bec coupé par des équipes payées selon la quantité plutôt que selon la qualité du travail effectué ». Même quand l'opération est conduite correctement, ce serait une erreur que d'y voir une procédure indolore, semblable à la coupe des ongles de nos orteils. Comme l'a découvert il y a quelques années un comité d'experts gouvernemental britannique, sous la direction du professeur F.W. Rogers Brambell, zoologiste : « Entre la corne [du bec] et l'os se trouve une fine couche de tissu tendre hautement sensible, semblable à la chair vive sous l'ongle humain. La lame chaude utilisée pour le débecquage tranche dans cet ensemble formé de corne, d'os et de tissu sensible, occasionnant une douleur sévère » ».

- 271 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 211-212 : « À l'intérieur, chaque aspect de l'environnement des oiseaux est contrôlé pour qu'ils engraisseront plus rapidement avec moins de nourriture. L'eau et les aliments sont distribués automatiquement par des installations suspendues du plafond. L'éclairage est ajusté selon les conseils de chercheurs agronomes : il sera par exemple intense vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant la première ou les deux premières semaines, pour encourager les poussins à prendre rapidement du poids ; ensuite, il sera peut-être un peu moins fort et sera éteint et rallumé toutes les deux heures, selon l'idée que les poussins sont plus disposés à manger après une période de sommeil, enfin lorsque les oiseaux plus âgés d'environ six semaines et ont grossis au point d'être entassés, vient un moment où la lumière sera maintenue de façon permanente à un niveau très faible. Cette pénombre a pour but de réduire l'agressivité provoquée par l'entassement. [...] Dans ces conditions, quand les poulets sont soumis à un éclairage normal, le stress dû à l'entassement et à l'absence d'exutoire naturel pour leur énergie provoque chez eux des rixes, au cours desquelles ils s'attaquent les uns les autres à coups de bec aux plumes et parfois s'entre-tuent et s'entre-dévorent. Il a été constaté que diminuer fortement l'éclairage réduisait ce comportement, et c'est pourquoi ils ont une forte probabilité de vivre leurs dernières semaines dans une quasi-obscurité ».
- 272 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 217-218 : « Parmi les différentes manières dont les poulets peuvent s'asphyxier dans un hangar, il y a le phénomène dit d'« empilage ». Élevés, intensivement, les poulets deviennent nerveux et craintifs. Comme ils ne sont pas habitués aux lumières vives, aux bruits forts ou autres intrusions, un brusque dérangement peut les faire paniquer et fuir tous vers un même coin du bâtiment. Dans leur tentative terrifiée de se sauver, ils s'empilent les uns sur les autres ce qui fait que, comme le décrit un éleveur, « ils s'étouffent les uns les autres dans un amas pitoyable de corps empilés dans un coin du hangar » ».
- 273 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 219 : « L'atmosphère dans laquelle les poulets doivent vivre représente déjà en elle-même un danger pour leur santé. Au cours des sept ou huit semaines qu'ils passent dans leur hangar, aucune mesure n'est prise pour changer leur litière ou pour enlever leurs excréments. Malgré la ventilation mécanique, l'air qu'ils respirent se charge d'ammoniac, de poussières et de micro-organismes. Des études ont montré que, comme on peut s'y attendre, la poussière, l'ammoniac et les bactéries ont des effets préjudiciables sur les poumons des poulets. Le département de santé publique de l'université de Melbourne en Australie a conduit une étude sur les risques que représente cette atmosphère pour la santé des éleveurs. Les chercheurs ont trouvé que 70 % des éleveurs font état d'irritations oculaires, près de 30 % de toux chronique et près de 15 % d'asthme et de bronchite chronique. Par conséquent, l'étude met en garde les éleveurs et leur conseille de passer le moins de temps possible dans leurs hangars et de porter un masque respiratoire lorsqu'ils y entrent ».
- 274 P. Singer, *la libération animale*, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 218-219 : « Même s'ils échappent à ces dangers, les oiseaux peuvent succomber à l'une des diverses maladies qui sont

---

souvent endémiques dans les hangars à poulets. Une cause de mort récemment apparue et qui demeure encore mystérieuse est celle appelée simplement « syndrome de mort subite ». Il a été déterminé que cette affection, qui semble être le produit des conditions non naturelles créées par l'industrie avicole, tue en moyenne environ deux pour cent des lots de poulets de chair au Canada et en Australie, et on peut supposer que les chiffres sont similaires partout où sont appliquées les mêmes méthodes. Ce syndrome a été décrit de la manière suivante : « La mort du poulet fut précédée d'une attaque soudaine caractérisée par la perte d'équilibre, par de violents battements d'ailes, et de fortes contractions musculaires [...]. On a vu des poulets tomber en avant ou en arrière au moment de la perte initiale d'équilibre et parfois se retrouver sur le dos ou sur le sternum en battant violemment des ailes ». Aucune des études ne propose d'explication claire des raisons pour lesquelles ces poulets apparemment en bonne santé s'effondrent et demeurent subitement, mais un spécialiste avicole auprès du ministère britannique de l'Agriculture a fait le rapport entre ce phénomène et ce qui constitue l'objectif même de toute l'industrie du poulet, à savoir la rapidité de leur croissance : « Les taux de mortalité chez les poulets de chair ont augmenté et il est raisonnable de se demander si cela ne serait pas indirectement en rapport avec les progrès considérables obtenus en génétique et en nutrition. Autrement dit, peut-être attendons-nous de la part des poulets de chair qu'ils grossissent trop vite – multipliant leur poids par cinquante ou soixante en sept semaines. [...] Les « *flips-overs* », c'est-à-dire les morts subites de jeunes poulets (généralement mâles apparemment en pleine forme sont peut-être liées aussi à cette croissance « gonflée » ».

- 275 P. Singer, *la libération animale, chapitre III : du côté de la ferme-usine*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 241 : « Une seule chose peut venir modifier cette routine, et ce n'est pas une chose agréable. Lorsque la production d'œufs commence à baisser, il est possible de rétablir la puissance reproductrice des poules par un procédé appelé « mue forcée ». L'objectif de la mue forcée est de déclencher chez elles les processus physiologiques qui sont liés, dans des conditions naturelles, à la perte saisonnière de l'ancien plumage et la pousse de nouvelles plumes. Après une mue, qu'elle soit naturelle ou artificielle, la poule pond plus fréquemment. Pour provoquer une mue chez une poule vivant dans l'environnement contrôlé d'un hangar où il n'y a pas de changements saisonniers de température ou de durée du jour, il est nécessaire de soumettre son organisme à un choc considérable. Le plus souvent, les oiseaux s'apercevront que l'eau et la nourriture, auxquelles ils avaient toujours pu jusqu'alors accéder librement, font subitement défaut. Ainsi, jusqu'à tout récemment, une brochure du ministère britannique de l'Agriculture conseillait pour la deuxième journée de mue forcée : « Ni nourriture, ni lumière, ni eau. Assurez-vous que les réservoirs à nourriture sont vraiment vides, ôtez toute pâtée restante, ramassez les œufs, puis coupez l'eau et éteignez les lumières et laissez les poules pendant vingt-quatre heures ». La pratique standard consistait alors à rétablir l'eau après deux jours et la nourriture encore vingt-quatre heures plus tard. L'éclairage devait progressivement revenir à la normale sur une période de quelques semaines et on pouvait attendre de celles qui avaient survécu – certaines ayant succombé au choc – une productivité suffisante pour valoir qu'on les gardât peut-être six mois encore ».
- 276 P. Singer, *la libération animale, chapitre III : du côté de la ferme-usine*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 223 : « « La poule, écrivait Samuel Butler, n'est que le moyen qu'utilise l'œuf pour faire un autre œuf. » Butler, sans doute, pensait plaisanter ; mais lorsque Fred C. Haley, président d'une firme de volaille de l'État américain de Géorgie qui contrôle la vie de 225 000 poules pondeuses, décrit la poule comme une « machine à produire des œufs », ses paroles ont des implications bien plus sérieuses. Pour ne pas laisser de doute sur le fait qu'il s'agit pour lui d'affaires, Haley ajoute : « Le but de la production d'œufs est de faire de l'argent. Quand nous oublions cet objectif, nous avons oublié entièrement ce dont il s'agit » ».
- 277 P. Singer, *la libération animale, chapitre III : du côté de la ferme-usine*, 2012 éditions Payot & Rivages, p. 232-235 : « Dans les conditions qui sont la norme dans les fermes à œufs modernes aux USA, en Grande-Bretagne, et dans presque tous les autres pays développés, à l'exception prochaine de la Suisse, des Pays-Bas et de la Suède, les oiseaux ne peuvent satisfaire aucun de leurs instincts naturels. Ils ne peuvent aller et venir, gratter le sol, se baigner dans la poussière, construire un nid ni étendre leurs ailes. Ils ne font pas partie d'un groupe. Ils ne peuvent s'écarter du chemin les uns des autres, et les plus faibles n'ont aucun moyen d'échapper aux attaques des plus forts, lesquels sont déjà exaspérés par les conditions non naturelles. Le degré extraordinaire d'entassement provoque chez les

---

poules ce que les scientifiques appellent un « état de stress », qui s'apparente au stress que vivent les êtres humains quand ils sont soumis à un entassement extrême ou au confinement, ou quand on les empêche de se livrer à leurs activités de base. Nous avons vu que ce stress chez les poulets de chair les amène à se donner des coups de bec agressifs et aboutit au cannibalisme. Chez les poules pondeuses, qui sont gardées plus longtemps, le naturaliste texan R. Bedichek a observé d'autres signes : « J'ai observé attentivement des poules élevées de cette façon et elles m'ont paru ne pas être heureuses. [...] Les poules en batterie que j'ai observées paraissent perdre leurs esprits vers l'âge où elles auraient normalement été sevrées par leur mère pour partir dans l'herbe chasser les sauterelles pour elles-mêmes. Oui, littéralement, en fait, la batterie devient une maisons de fous pour gallinacés ». Le bruit est une autre indication de détresse. Quand les poules grattent dans un champ elles sont généralement silencieuses, hormis un gloussement occasionnel. Les poules en cage tendent à être très bruyantes. J'ai déjà cité le journaliste qui avait visité le hangar à poulettes de la ferme de H. et qui y avait trouvé un « tohu-bohu infernal ». Voici ce que dit le même journaliste du hangar des poules pondeuses : « Les poules du bâtiment des pondeuses sont hystériques. Le tumulte du hangar à poulettes ne m'avait pas préparé à ça. Les oiseaux braillent, caquettent et gloussent en grim pant les unes sur les autres pour prendre une bouchée dans le distributeur automatique à grains ou pour une gorgée d'eau. Voilà comment les poules passent leur courte vie de production incessante ». L'impossibilité où se trouvent les poules de construire un nid pour y pondre est pour elles une source supplémentaire de détresse. K. Lorentz a décrit le processus de ponte comme étant la pire torture que doit subir une poule en batterie : « Pour qui connaît un peu les animaux, il est vraiment déchirant d'observer comme une poule tente encore et encore de se glisser sous ses compagnes de cage, pour y chercher en vain un abri. Dans de telles circonstances, il ne fait aucun doute que les poules se retiendront de pondre le plus longtemps possible. Leur répugnance instinctive à pondre au milieu de la foule de leur codétenues est certainement aussi forte que la répugnance qu'éprouvent les gens civilisés à déféquer dans une situation analogue ». L'opinion qu'exprime ici Lorentz a été corroborée par une étude où les poules pour accéder à une boîte servant de pondoir devaient surmonter des obstacles de difficulté croissante. Le niveau élevé de leur motivation à pouvoir pondre dans un nid fut attesté par le fait qu'elles mettaient autant d'efforts pour atteindre le nichoir qu'elles en mettaient pour accéder à la nourriture après un jeûne forcé de vingt heures. L'une des raisons qui expliquent pourquoi l'évolution a doté les poules d'un instinct qui les pousse à pondre leurs œufs dans l'intimité est peut-être le fait que le pourtour de leur orifice de ponte devient rouge et humide au moment de l'expulsion de l'œuf, ce qui peut amener d'autres oiseaux à donner des coups de bec sur cette zone s'ils la voient. Si les premiers coups de bec font couler le sang, d'autres s'ensuivront, ce qui peut mener au cannibalisme ».

- 278 A. Playoust-Braure et Y. Bonnardel, *Solidarité animale – défaire la société spéciste*, Introduction 2020, éditions La Découverte, p. 5: est notamment mentionné le fait que nous « plongeons dans un « océan de folie collective » ». Je n'aime pas la pseudo-intellectualité qui consiste à établir des constats alors même qu'ils ne sont justes : rien que dans cette phrase résident deux mensonges (et c'est la première page de l'ouvrage). En effet, d'une part, nous sommes déjà plongés – et depuis longtemps – dans cet « océan de folie » (rapport tyrannique aux animaux désormais légalement totalitarisée). D'autre part, cette folie est double et non unique, donc.
- 279 A. Playoust-Braure et Y. Bonnardel, *Solidarité animale – défaire la société spéciste*, Introduction 2020, éditions La Découverte, p. 5: est notamment mentionné le « monde concentrationnaire de l'élevage industriel ». Aucun paradigme juridique de ce monde concentrationnaire n'est établi : aucune rigueur méthodologique. Donc aucune crédibilité malgré l'évidence des faits. Auto-décrédibiliser la cause que l'on défend ne permet cependant de la servir exactement à la hauteur qu'elle le mérite pourtant. Bien évidemment les critiques ici énoncées ne généralisent pas et ces travaux demeurent néanmoins précieux en ce qu'ils tracent déjà une voie à l'anti-(bio-zoo)-totalitarisme.
- 280 Attention, le Soleil(TTT-4) est un astro-système : et oui, il fonctionne façon circulaire ! Il nous montre même l'exemple : la circularité ouverte sur le chrono-infini(L...L)... C'est quand même pas compliqué la politique !!!!!!!
- 281 *L'atelier paysan, reprendre la terre aux machines : Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire*, chapitre 1. *L'agriculture industrielle : un monstre mécanique, qui a confisqué la terre aux humains*, 2021, éditions du Seuil, p. 51-52 : « La phase intensive de l'industrialisation agricole a été, en France comme dans beaucoup d'autres pays, un processus d'une rapidité et d'une brutalité extraordinaires. La population active avait, il est vrai, déjà diminué de

---

moitié entre 1851 (elle comptait alors 14,3 millions de personnes, soit environ 65 % de la population active totale) et 1946 (7,4 millions, soit 36 % au total). À partir de là, c'est un effondrement qui se produit : dès 1954, on ne compte plus que 5,1 millions d'actifs agricoles, 3,8 millions en 1962 ; 3 millions en 1968 ce qui ne représente déjà plus que 15 % des actifs français. La saignée continue après les Trentes Glorieuses : plus qu'1,6 million d'exploitants agricoles en 1982 (7,1 % du total) : moins d'un million (950 000, soit 3,5 % du total) pour la première fois en 1993 ; 638 000 (2,6%) en 200 000 et 400 000 (1,5%) en 2019 ».

La population agricole a donc été divisée par 36 en 168 ans !

- 282 R. Girardot, *Saigneurs*, 2016, une heure et 32 minutes, un casque blanc récemment recruté : « Quand j'ai commencé, je me disais : « Putain, t'es en train de faire ça lors qu'il n'y a même pas une demi-heure, elle était vivante, elle sortait et au début, j'y pensais un peu et puis au fur et à mesure, j'ai fait abstraction. Pour ma part, je calcule même plus : c'est pas que ça plaît mais dans ma tête, je me dis qu'une tête de vache ou autre chose, c'est une grosse caisse en carton, comme ça je suis sûr de pas cogiter et d'être tranquille, de me dire que c'est pas quelque chose qui était vivant il y a cinq minutes ou dix minutes ».

- i Renvoi au début du chapitre deux du livre premier.
- ii Renvoi au chapitre sur la pédestrialisation du monde entier combiné au chapitre sur la mondialisation(J).\*
- iii Sobriété ou pauvreté au sens Jancovicien ne peuvent qu'aboutir qu'au déclassement sociologique constitutionnel de la population Française, Européenne, Mondiale et aussi est-il effectivement indispensable de penser la non-bourgeoisie, soit la limitation constitutionnelle de la liberté de chacun (renvoi aux chapitre 5 et 6 du livre second).
- iv Cf équation virréelle n°1, Laboratoire scientifico-combinatoire, Annexes matricielles, Annexes Historiques positives.
- v Sur la végétalisation de l'alimentation, voir chapitre 7 du livre second.
- vi Or, pour rappel, toute forme de totalitarisme est universellement interdite, ce qui rend nuls et non avenues les deux documents anti-politiques présentement cités : le franchissement juridique de la ligne anti-totalitariste servira donc également de base matériel au contrôle néo-juridique du conseil supra-objectif. Celle-ci ne fait jamais reprendre l'objectif de limitation à moins de 1,5°C le réchauffement climatique terrestre. Or, 2023 signe l'année de l'entrée de la Terre dans l'Anthropocène avec pour corrélat le franchissement virtuel(J) de cette frontière des 1,5°C, ce qui revient à dire que l'objectif universel de limitation maximale du réchauffement climatique est un objectif cohérent. Or, il s'agit de l'objectif universel mentionné dans le document Haut les mains peaux-de-chasseurs, Chapitre deux du livre second.
- vii Sont notamment invoquées des motifs de prévention du terrorisme. Or, la plus récente extension à l'écoterrorisme de cette mention interroge : considérant la tournure néo-bi-totalitariste universelle(-) des superstructures anti-politiques, est-il possible de considérer un écolo-terroriste comme tel ? Si la « vie est de valeur suprême » selon la Cour Européenne des Droits de l'Homme, de quelle vie parle-t-on ? De la vie sur Terre de l'espèce humaine ? D'une vie en particulier ? Le choix du terme est équivoque : ni absolue ni relative, la vie est suprême. Considérant le caractère non-macro-dimensionnalisé de cette phrase ainsi que le caractère vague, il n'est guère possible dans avoir une autre interprétation que la plus large qui puisse être, à savoir : le juge européen parle de la vie dans son acceptation la plus universelle et sa valeur suprême signifie qu'elle est au fondement de toutes les autres valeurs-clefs de l'existence terrestre. En considération de ces éléments, la notion d'écoterrorisme prend une tournure : s'il agit de façon préméditée et proportionnée afin de sauvegarder « la vie » (les animaux, les arbres, les humains), il y a plus lieu de parler d'« écolo-résistance » que de toute autre chose. Ainsi, on retombe encore une fois sur le principe d'inversion de la polarité de l'Histoire : l'accusé devient la victime et l'accusateur devient le coupable. Le résultat théorique corrobore avec les résultats théoriques obtenus lors de mes études à savoir que l'État Français s'est transformé en anti-État (cf chapitres 2 à 4 du livre premier et cf résultat théorique du présent chapitre).
- viii L'argument est simple : si c'est le système de l'argent qui nous a mis dans cette situation, ce n'est pas le système de l'argent qui va nous en sortir. Le seul point que je trouve polémique dans le fait d'écrire tout cela en orange concerne le secteur de la santé : en réalité, il faut bien relier le programme d'Emmanuel Macron avec celui d'Edouard Philippe, lequel, il faut le rappeler, prévoit de commercialiser les données de santé des Français à des fins de maximisation de la croissance (cf critère n°4.1.1.1. du chapitre 3 du livre premier). Il s'agit ni plus ni moins d'une extension technolo-pan-idéologique(F) du système de l'argent lequel, à nouveau, ne peut pas intrinsèquement déboucher sur une amélioration de la crise climatique mondiale : au contraire, les scientifiques alertent de plus en plus sur l'impact des nouvelles technologies sur le climat en raison des gaz à effet de serre qu'impliquent non seulement leur fabrication, mais encore leur usage.  
Sur la traçabilité des produits alimentaires, il y a de quoi avoir peur : peut-être le régime anti-politique Français de demain, en époque de disette alimentaire liée au réchauffement climatique, tiendra-t-il par la peur de la faim ses agents administratifs, hospitaliers, scolaires, etc=F(X) ?
- ix Donc, on retombe sur une justification du moratoire prôné, il y a plus de 10 ans déjà : le passage à une société végétarienne par principe est indispensable eu égard de la pression démesurée de la population mondiale sur les stocks, en l'occurrence de thon sauvage (moratoire déjà établi à la veille du jour où j'écris ces lignes et dont l'unique exception figure au critère préliminaire n°1, au critère n°2.2.1.2. du présent chapitre).
- x Or, on remarquera que le terme « plus » revient à reconnaître que McDonald's a contribué à l'emploi de telles techniques en achetant de tels « produits ». Cependant, par application et constat de l'idéo-crime n°0 (évo-méthodologie, dossier introductif) en ce qui concerne McDonald's, la conséquence idéo-pénale est donc son décès juridique, décès qui justifie donc l'incorporation des bâtiments dans le domaine supra-objectif du macro-État universel et hétérogène. La même sanction s'applique à toutes les situations matériellement identiques.
- xi On notera qu'en l'espèce la notion de liberté religieuse pose à nouveau le même problème en ce qu'elle constitue à la fois une porte d'entrée, et un verrou du totalitarisme, en l'occurrence contre les animaux (Peter Singer, La libération animale, chapitre III : du côté de la ferme-usine, 2012, édition Payot et Rivages, p. 295 : « Le slogan de la « liberté religieuse » et l'accusation d'antisémitisme portée contre les adversaires de l'abattage rituel ont suffi pour empêcher toute intervention législative dans cette pratique aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans beaucoup d'autres pays ») (Cf à RE-idéo-mort le mort-vivant idéal K. Popper, le Champ de Mars, Annexes H(-)).
- xii Renvoi au critère n°1.4. du présent chapitre.
- xiii J'ai démontré que l'on ne pouvait avoir confiance en ce gouvernement(TTT-3) : en décembre, il va présenter un plan pour guider les consommateurs. Le problème, c'est pas le choix des produits, c'est le système qui les produit, leur système d'acheminement, leurs tailles démesurées, le mode de vie des animaux, leur nombre, le rapport avec eux, leur non-statut juridique : peu importe les étiquettes que l'on inscrit sur les produits, cela ne rendra jamais le système qui les produit ni moins zoo-totalitaire ni moins polluant ! Produire LOCAL dans la limite de l'égalité

supra-objective et de ses propres moyens de production (cf critère n°2.2.1.1. du chapitre premier du livre premier).  
C'est pas compliqué, ça demande juste un peu d'organisation ainsi que la nécessité de sacrifier la diversité de  
gamme de produits à disposition (mais en augmentant leur qualité parce que la différence entre les produits du  
jardin et les tomates sous serre, c'est un phyllo-monde !).

- xiv La distinction entre animalisation et bestialisation n'est pas évidente ici : les deux notions sont même enchevêtrées l'une dans l'autre : j'avais pu poser directement la question de cette distinction à Mme Playoust-Braure lors de la présentation de cet ouvrage à l'université d'été du NPA et celle-ci de strictement répéter les présents propos (Université d'été du NPA, rencontres de la Brèche autour du livre *Solidarité animale, Défaire la société spéciste* (La Découverte, 2020), 30/8/2023). Conformément au critère n°5 du chapitre premier du livre premier, il y a lieu de substituer le terme d'animalisation tel que présentement employé par le terme de pannihilation, ici appliqué aux animaux : la notion de bestialisation(TTT-2) en est un préalable corollaire dans ma systématisation du totalitarisme dur et direct.
- xv Ne serait-ce que la possibilité de mentionner une telle éventualité d'une extension du zoo-totalitarisme aux animaux n'est pas dicible dans un mémoire d'université : le critère préliminaire n°1 du présent chapitre (renvoi) trouve ici une extension-confirimation littérale !
- xvi Il est utile de préciser ici que nulle peine à mon encontre ne sera légitime, puisqu'aucun ordre juridique mettant en place, ne serait-ce qu'un seul, totalitarisme, en n'importe quelle macro-dimension que ce soit ne peut prétendre être rationnel, et par conséquent juste, et par conséquent légitime (renvoi à la troisième dissertation psycho-subjectivologique, annexes auto-médicales, masque subjectif, empiriques, répertoire de mes souvenirs, annexes TransHistoriques).
- xvii Cf exemple n°2 du Chapitre premier du livre second. De toutes façons, il faut bien accepter le risque de la mort (cf exemple n°1) et c'est ici que je place cette citation d'Edgar Morin : « il faut savoir mourir », éventuellement en tant que néo-bi-résistant !
- xviii **Qu'ils meurent pendant le trajet ou au bout du trajet, c'est une différence de nuance, cela reste un système zoo-totalitaire même si on se préoccupe du confort des animaux et que l'on ne se place pas exactement dans la situation du chapitre XVIII du rapport de Brodeck de P. Claudel** (renvoi à la troisième dissertation psycho-subjectivologique, annexes auto-médicales, masque subjectif, empiriques, répertoire de mes souvenirs, annexes TransHistoriques).
- xix Cf argument n° de la troisième dissertation subjectivologique, annexes auto-médicales, Masque subjectif, empiriques, répertoire de mes souvenirs, Annexes trans-Historiques(±).
- xx Renvoi à l'idéo-crime n°5, évo-méthodologie, dossier introductif.
- xxi Renvoi au chapitre 5 du livre second sur le sylvocratie et renvoi au chapitre 7 sur le principe d'hétérogénéité du macro-État.
- xxii Renvoi au chapitre 8 du livre second.